

...E STE. MARIE.

2e Accessit

[illegible]

DÉCERNÉ À

...d Lamontagne

Cours de [illegible] général

Degré.

...al, 30 Juin 1877

A. D. Lacroix

PRINCIPAL.


M. R. LAFONTAINE
Libraire Importateur
118 RUE RIDEAU
OTTAWA


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DE
TRIBORD A BABORD

NORD ET SUD

Ouvrages du même Auteur

EDITION GRAND IN-18 JESUS

A la Brunante.—Contes et récits.—*Les blessures de la vie.*—Une histoire de tous les jours - - - - 1 volume

De Québec à Mexico.—Souvenirs de voyages, de garnison, de combats et de bivouacs. Edition complète - - - - - - - - - - - - - - 2 —

Choses et autres.—Conférences, études, fragments - 1 —

A la veillée.—Ouvrage accepté par le ministre de l'instruction publique de la Province de Québec 1 —

Ces ouvrages sont en vente à la librairie J. B. Rolland & Fils, Montréal.



Montréal—Imprimerie Duvernay frères & Dansereau,
212 & 214, rue Notre-Dame.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

DE TRIBORD A BABORD

TROIS CROISIERES DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT.

NORD ET SUD

Une partie de la côte Nord.—Naufrage de l'amiral Walker.—Anticosti.—Archipel de la Madelaine. — Nouvelle-Ecosse. — Nouveau-Brunswick.—Ile du Prince-Edouard.—La Gaspésie.

MONTRÉAL
DUVERNAY FRÈRES & DANSEREAU, ÉDITEURS
1877

A

M. Louis-Jean Rivet

Chevalier de la Légion d'Honneur, Lieutenant de vaisseau de la marine française.

J'apprends par le courrier de France que vous avez été nommé au commandement de "L'EVANGELINE," *un des croiseurs de la division navale des Antilles, station locale de Saint Pierre et Miquelon, Terreneuve* (1).

Cette nouvelle m'arrive au moment où je suis de retour de Philadelphie, et vous ne sauriez croire combien mon passage à New-York a ravivé chez moi le

(1) *L'Evangeline* ainsi que la *Canadienne* sont deux goëlettes armées chacune de deux canons rayés, de 4 de montagne, et portant 36 hommes d'équipe. Elles appartiennent au type No. 66 du règlement du 1er janvier 1869, et ont été construites à Montréal, par M. Cantin. Pendant la saison, elles coopèrent, l'une sur la côte est, l'autre sur la côte ouest de Terreneuve, à la surveillance des pêcheries françaises.

souvenir des bonnes heures que nous avons passées ensemble à bord du "PHLÉGÉTON," *en compagnie de l'amiral Maudet et de cet état-major d'élite, dont vous faisiez si dignement partie lors de l'expédition du Mexique.*

Onze ans se sont écoulés depuis notre séparation. La jeunesse, ses illusions et ses enthousiasmes ont pu s'envoler peu à peu, mais, Dieu merci, le souvenir est resté fidèle au poste, et c'est pour vous le prouver que j'ai tenu à ce que cet ouvrage débute ainsi par votre nom.

Il traite de choses que vous aimez et qui vous sont familières. En l'écrivant, plus d'une fois j'ai pensé à vous, mon ami, et puisque je vous retrouve aujourd'hui naviguant dans les eaux de ce golfe Saint-Laurent que j'ai parcouru avec tant de plaisir, et que je me suis efforcé de décrire dans les pages suivantes, en bon camarade qui ne peut donner que ce qu'il a, je vous prie d'accepter la dédicace de ces récits de la mer.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

DE TRIBORD A BABORD

NORD ET SUD

I

Effluves de printemps. — Bric-à-brac. — Neiges d'antan. — Où le lecteur fait la connaissance d'un os de baleine, de Saint-Olaff et d'un certain plumeau. — Histoire d'un livre. — Le *Napoléon III*. — Têtes de marins. — Beaumont. — Binettes de terriens. — Maître Agénor Gravel. — Les gardiens de phare. — Une chaumière et son cœur. — Fin tragique d'Hawkins — La pointe de Mons. — Longs jours d'hiver. — Une reminiscence de Paul Parfait. — Frère Jean.

Hier c'était la Pâque. Le soleil s'était levé tard mais tout endimanché, et s'amusait à agacer la neige de la rue, à l'amincir, à la fondre, puis à la forcer de fuir au milieu des mille et une cascatelles de la rigole que notre prévoyant conseil municipal fait creuser, vers la fin de mars, le long de chaque trottoir de la basse-ville de Québec.

Des bruits printaniers montaient de la rue.

Dans la cour du voisin, un coq chantait ses combats et ses amours. Ma chienne *Nieve*, les deux pattes sur la plinthe de la fenêtre entr'ouverte, suivait de l'œil, sans faire semblant de rien, le vieux matou de l'hôtel d'en face qui, insouciant du danger, se baignait dans un rayon de soleil, et filait sur le pas de la porte son monotone ron-ron. Tout près de moi une mouche solitaire se chauffait sur la feuille d'une mignonnette en fleur, et paresseusement couché dans le vieux fauteuil de ma salle à dîner — dans ce fauteuil qu'à ses heures de débine, un homme de lettres de ma connaissance veut me forcer d'éventrer pour en faire sortir les liasses de billets de banque qu'aurait dû y cacher certain oncle d'Amérique — je me laissais aller aux douceurs du renouveau et au bonheur de me sentir vivre et aimer.

Autour de moi de vieux camarades de voyage me regardaient, me souriaient, semblaient partager ma quiétude. Dans le panoplie du trumeau mon fidèle sabre d'Oajaca avait repris ses reflets bleuâtres d'autrefois, et minaudait l'antique poignard de Tippo-Sahib qui, loin maintenant des palais sanglants et enchanteurs de Seringapatam, pendait mélancolique le long d'un humble coupe-chou de la milice canadienne. Mon dolman râpé, coiffé de son képi aux galons d'or noircis par la misère et le temps, se faisait balancer sur son clou par la brise qui passait, et semblait me raconter les joyeuses algarades de

jadis. Les livres de ma modeste bibliothèque chatoyaient sous la lumière, et renvoyaient au soleil des titres qui rappelaient les bonnes lectures de nos nuits d'hiver, pendant qu'au-dessus du manteau de la cheminée, Musset et Murger, impassibles dans leurs cadres de bois, regardaient attentivement une gravure payée cinq sols sur les quais de Paris et qui n'en représentait pas moins la défaite du capitaine Farmer, commandant la frégate anglaise la *Québec*, amarinée, puis incendiée à la hauteur d'Ouëssant le 6 octobre 1779, par le capitaine du Couëdic, commandant la *Surveillante*.

J'étais heureux parmi tous ces bibelots : partout où mon œil se reposait, un souvenir surgissait.

Ce fragment de chapiteau taillé dans le plus pur marbre de Paros, avec de ces veines bleues qui font croire à du sang humain courant dans la pierre, n'était-ce pas mon pied qui l'avait heurté en parcourant à Rome les fouilles faites dans le palais des Césars ? Ces mosaïques ravissantes, mais mutilées, ne les avais-je pas trouvées, par un jour de pluie, dans les thermes de Caracalla ? Cette anse d'amphore étrusque m'avait été donnée à Civita-Vecchia par ce bon de Vaudrimez-Davoust, tué depuis sous Metz, et moi qui aime les contrastes, je l'avais mise, dès mon retour, sur ce tesson d'argile rouge, fragment de potiche zapothèque déterré je ne sais plus comment du fond du *téocali* mexicain d'Acatlan. Et cette clef si curieusement ouvragée qui, avec ses trois trous cannelés semble prendre, de là bas, les faux airs d'un

pistolet de salon, cette clef ne me rappelait-elle pas un couvent et un lieu désormais célèbres ? La pauvrette avait souventes fois entendu psalmodier les hymnes sacrés : les parfums de l'encens et la poësie mystique des saintes litanies s'étaient souventes fois glissés par le trou de la serrure massive pour aller se perdre dans les corridores du cloître, jusqu'au jour où des coups de crosse et de sabre-bayonnette, des râles de mourants et des cris de victoire avaient fait retentir les murs du monastère, et où l'un de échappés du combat de San-Antonio avait glissé dans sa poche la clef du couvent abandonné. Et ce vieux bronze d'un bourdon de cathédrale mexicaine, arrivé dans nos tranchées sous la forme d'un éclat d'obus, devenu aujourd'hui un inoffensif presse-papier ? Et ces coquillages de la mer des Antilles ? et ces améthystes de la Carbonéra ? et ces stalactites des Lucayes ? et ce drapeau tricolore grossièrement façonné par Durieux — mon ordonnance — pour être suspendu à la fenêtre d'un pauvre officier en signe de joie, le jour anniversaire de la naissance de l'Empereur Maximilien ? Tous ces débris, tous ces riens, bric-à-brac informe pour tant d'autres, reliques précieuses et pleines de chuchottements pour moi, me faisaient songer au passé et remonter vers les neiges d'antan.

— Mon Dieu ! que le temps passe vite, disais-je, et que ces jours de jeunesse, de sève, de fougue et d'insoucieuse gaîté sont loin maintenant !

J'allais me plonger dans ces lointains souvenirs, lorsque maître *Sombra*, le plus hypocrite et le plus

intelligent des épagneuls, qui, jusqu'alors avait semblé ronfler en son coin, n'eût poussé un grognement de satisfaction qui me fit tourner la tête.

Horreur ! la bête avait profité de ma tranquillité pour se livrer à une étude icthyologique, et couchée nonchalamment sur le dos, elle rongeait avec une satisfaction évidente, l'une de ces belles vertèbres de baleine que m'envoya l'automne dernier un ami d'Anticosti.

Que faire en pareil cas ? se fâcher tout rouge et chercher à grand frais une cravache trop bien cachée pour fouetter l'insolent jusqu'à ce qu'il crie miséricorde ! Nenni ! je n'aime pas à me déranger, et puis j'ai de la peine lorsqu'il m'arrive d'en faire aux autres.

Doucement de la main j'écartai donc le délinquant qui frétillait de la queue en signe d'une conscience calme, et prenant philosophiquement un plumeau, je ramassai une à une ces bribes de cétacé éparpillées par les dents d'un caniche. Puis, comme il ne faut jurer de rien et qu'une fois le plumeau à la main, l'homme le plus raisonnable ne saurait s'arrêter, je me mis à épousseter mes collections ornithologiques du golfe Saint-Laurent, mes fossiles d'Anticosti, mes pétrifications de Terreneuve, tout en songeant à l'histoire du bon St. Olaff — rude guerrier scandinave, si l'on en croit les chroniques et lord Dufferin.

Dans une minute de désœuvrement et de distraction, St. Olaff s'était mis à couper, à la façon des

Yankees — un morceau de sapin ; mais songeant tout à coup que c'était le dimanche, il ramassa un à un les copeaux qu'il venait de faire, les mit dans le creux de sa main, les alluma, et les fit brûler pour montrer ainsi " qu'il voulait suivre fermement la loi de Dieu et ne pas la transgresser sans punition."

La sainte observance du dimanche ne saurait être plus énergiquement prêchée, mais dois-je vous l'avouer? je continuai à ranger et à mettre en ordre, tout en méditant l'exemple du saint. Mes éponges, mes échantillons de minéralogie, mes herbiers, précieuse récolte de plusieurs mois de flâneries en mer, défilaient sous mes yeux, et bientôt mon plumeau, l'épagneul, la vertèbre, et même l'austère figure de St. Olaff furent oubliés.

Au fond d'un carton rempli d'épreuves et de manuscrits, je venais de mettre la main sur mon journal de route, humble confident de plus d'une heure de joie et de franche liberté. De chacune de ces pages imprégnées des senteurs iodurées du varech s'échappaient des bouffées d'inconnu. Une plume, un encrier, quelques feuilles de papier étaient là qui gisaient sur une table. La tentation était trop forte ; et comme voyager m'est chose adorable, je profitai du moment où — à la vue de ces bonnes choses — l'esprit de travail s'était mis à livrer combat à l'esprit de paresse qui sans cesse rôde autour de moi, pour vous dire comment ce livre s'est fait et partir avec vous pour de nouveaux cieux et des paysages ignorés par la plupart de la foule.

Il me semble encore que les choses que je vais vous raconter se passaient hier, et d'ici je revois le quai de la Reine tout encombré de pesants colis, de chaînes d'ancres, de rouleaux de câbles, au milieu desquels chuchottaient, riaient ou discutaient, bruyants matelots, jolies femmes, gens d'affaires et amis venant serrer la main et souhaiter un heureux retour à ceux qui s'embarquaient.

Le steamer sur lequel nous partions était de la taille d'un aviso de première classe, fortement membré, un peu étroit, ce qui, — pour les novices — lui faisait trop prêter la bande au roulis, mais à première vue il promettait de se bien défendre à la mer, parole qu'il nous a noblement tenue. Dans sa cale, sur son pont, le long de ses passerelles, sur son gaillard d'arrière, s'étalait la plus étrange des cargaisons, et dans ce pandémonium indescriptible s'était donné rendez-vous tout ce qui peut servir à un homme qui, sept mois sur douze, se donne le luxe de vivre comme Robinson Crusoë, loin de toute distraction, de toute amitié, de tout secours humain.

Le *Napoléon III* partait ce matin-là pour ravitailler les phares de la côte et du golfe.

Dans les flancs de sa sainte-barbe sommeillaient dix mille livres de poudre à canon qui — affaire de nerfs probablement — m'ont toujours semblé être un voisinage peu rassurant pour une centaine de barils de pétrole que nous avions à fond de cale. Des quarts de porc salé et de farine, des ballots de marchandises,

des caisses d'épiceries balancées lourdement au crochet d'un fort palan descendaient et disparaissaient par les écoutilles, pendant que sur le pont on rangeait des cages à poule, non loin de deux vaches qui ruminaient mélancoliquement au pied du grand mât, en songeant à ces vertes prairies des plaines d'Abraham, qu'elles allaient échanger contre les brouillards de l'Anticosti. Un cochon insoucieux de son sort se frottait le dos sur l'affût d'un canon, regardant d'un œil satisfait un groupe de matelots qui jetaient de grosses toiles cirées sur des balles de foin destinées à être exposées à l'air, pendant que d'autres empilaient des planches et des bardeaux le long des bastingages. Sur la dunette, une charette donnait l'accolade à une baleinière. Partout ce n'était que chaos, bourdonnement et travail. L'équipage soigneux et attentif s'empressait de mettre la dernière main aux préparations du départ, et l'ordre se faisait vite au milieu de ce tohu-bohu.

Le carré des passagers faisait bientôt oublier tous ces bruits et cet inextricable fouillis. Le petit salon de l'arrière était simple, coquet avec ses tentures vertes, bien emménagé, et son demi-cercle de divans promettait plus d'une bonne heure de sieste aux coureurs et aux travailleurs de la mer. La salle à dîner où nous devions passer de si douces soirées, se montrait propre, bien éclairée, assez large pour mettre à l'aise quinze personnes. Elle nous permettait d'entrer de plein pied dans des cabines parfaitement ventilées, et c'était plaisir de voir par

leurs portières soulevées un lit bien frais et bien blanc. Tout promettait donc d'aller pour le mieux sur le meilleur des bateaux possibles, et je ne me laissai distraire de toutes ces douces choses que par le premier tour de l'hélice qui nous entraînait vers l'inconnu.

Le temps était superbe, le fleuve calme, mon cigare délicieux, et tout en jetant un regret à ceux qui restaient et qui agitaient leur mouchoir en signe d'adieu, je me mis à examiner curieusement ceux qui devaient être mes camarades de voyage.

Sur la dunette se promenait en paletot gris, le binocle gris d'acier à cheval sur un nez passablement rubicond, un homme à favoris gris dont la tête s'élançait triomphalement hors d'une cravate verte pour aller s'enfouir sous un chapeau melon. D'une voix bégayante, mais accompagnant chaque mot d'un coup d'œil dont la vivacité suppléait aux lenteurs de la parole, il donnait des ordres à un colosse qui, debout sur le gaillard d'avant, la moustache en brosse, le teint hâlé, le nez dans le vent, répétait d'une voix de tonnerre chaque monosyllable tombé des lèvres de son supérieur.

Le monsieur bègue était notre capitaine, un de nos pilotes les plus expérimentés ; l'homme au torse herculéen, à la physionomie franche et ouverte qui l'écoutait, n'était que premier lieutenant. Rude tête que ce LeBlanc, je vous l'assure : elle avait le flaire des mystères de l'abîme et sentait une caye, un grain ou un danger à dix lieues à la ronde.

LeBlanc ne savait ni lire, ni écrire, mais sa vie s'était passée sur l'océan. La mer était le livre de cet homme d'airain, et comme la pauvreté et le hasard en lui fermant le chemin de l'école l'avaient jeté loin de toutes connaissances humaines, il avait appris seul et n'avait eu pour camarades de collége que la tempête et le danger. LeBlanc connaissait donc par cœur la navigation que nous allions faire, et si de notre époque personne n'eût songé à lui pour en faire un chevalier de la Toison d'Or, du temps de Jason il serait passé d'emblée amiral, et aurait été de force à mener seul l'expédition des Argonautes.

A tribord, près du capot d'échelle, la casquette galonnée sur le coin de la tête, l'uniforme boutonné jusqu'au col, le teint bronzé, le nez en bec d'aigle, l'œil doux et profond, Jérôme Savard, notre deuxième lieutenant, s'occupait à transmettre automatiquement les ordres qui pleuvaient du banc de quart à l'adresse de l'homme à la roue, ce qui ne l'empêchait pas de surveiller avec effroi un passager peu respectueux—fils de ministre—qui, sans songer à mal, tambourinait *Vive la Canadienne* sur le cuivre doré du compas (1).

De la cambuse au capotin qui menait à la salle à manger, notre maître d'hôtel, Raphaël Côté, faisait trottiner son gros ventre tout en transportant fines

(1) "Le premier lieutenant, M. Joseph LeBlanc, du *Napoléon III*, qui a voyagé pendant trente ans sur des vaisseaux faisant le commerce avec des pays étrangers, et le second lieutenant, M. Jérôme Savard, qui est à bord depuis seize ans, sont très-bien doués pour les fonctions qui leur sont dévolues."
Notes officielles de 1873, p. 38.

poulardes, langues salées et grosses pièces de résistance. Cela ne l'empêchait pas, suivant la course qu'il tenait, de lancer un mot grivois à William Déchêne, le cordon bleu du bord qui suait et soufflait devant ses fournaux chauffés à rouge, de saluer obséquieusement un passager qu'il ne connaissait pas, ou de lorgner d'un œil de fin connaisseur les meilleurs plats du jour. Gai comme pinson, il commençait ce jour-là un service agréable pour tous, et qui ne se ralentit pas même une seconde pendant la durée de nos trois croisières.

Ce va et vient de l'illustre Raphaël faisait pressentir les tintements de la cloche du dîner. Nous étions alors par le travers du phare de St. Laurent d'Orléans, et au moment où j'allais me lever, j'aperçus dans la direction du sud scintiller au soleil le clocher de la petite église de Beaumont. Je n'ai jamais pu regarder ce temple agreste et sans prétentions, sans que ma pensée ne repliât ses ailes sur elle-même. Sous cette voûte de bois, étoilée dans le genre du siècle dernier, dans ces vieux murs de 1732, non loin de ces fonts baptismaux à la balustrade en fer forgé et fleurdelysé, dorment la chair de ma chair, les os de mes os. C'est là que mes deux frères Charles et Pierre et que ma sœur chérie Joséphine attendent calmes et impassibles dans la tombe, le jour où il sera du bon plaisir de Dieu de mêler ma poussière à leur poussière.

Personne au milieu de ceux qui prenaient l'air sur le pont et regardaient d'un œil distrait ce paysage — pour moi le plus aimé, sinon le plus ravissant du

monde — ne se serait douté que j'étais en frais de broyer du noir, et déjà autour de moi les maniès d'un chacun s'accentuaient.

A deux pas de là, un étudiant en médecine, propriétaire d'un énorme colis de drogues où s'étaient glissés une foule d'instruments aussi utiles que désagréables, tâtait la clientèle du bord, parlant du mal de mer à celui-ci, pronostiquant un rhumatisme à celui-là, faisant, à un troisième qui l'écoutait d'un air hagard, le resumé des premiers soins qu'il fallait donner à un noyé, et prévenant chauffeurs et matelots qu'il distribuerait *pro bono publico* tout ce qu'exigent brûlures, contusions ou cassures; enfin toute cette série de surprises qui existent entre le perroquet de hune et l'arbre de couche de l'hélice.

Dans les jambes de ce Samaritain anglais courait et jasait le plus endiablé des gamins, *master Birdie*, homme de dix ans aux réponses phénoménales, aux théories renversantes, qui un jour, à table, se prit à causer d'histoire naturelle avec un joyeux shérif de ma connaissance, bel esprit, grand parleur, et certes de fil en aiguille ce ne fut pas ce dernier qui eut le beau rôle dans la discussion.

Assis sur un rouleau de chanvre, M. Gagnier, gardien du phare de la pointe aux Bruyères sur l'île d'Anticosti, vrai type du canadien des anciens jours, causait à voix basse avec M. Malouin, jeune homme qui était parti de San Francisco pour aller embrasser son vieux père — autre gardien de phare — et oublier au milieu des joies de la famille sept longues années de travail et d'absence.

Blanchet, désolé, confiait déjà tristement à l'un des ingénieurs qu'il avait eu tort d'oublier son paletot et de partir pour le golfe Saint Laurent comme on part de chez soi, par une matinée ensoleillée, pour faire le tour de Belvedère. Marmette, debout près du mat d'artimon, chaussé dans ses bottes de sept lieues, coiffé d'une casquette aux formes cosmopolites, le lorgnon ferme sous l'arcade sourcilière, discutait gravement avec son autre compagnon de route, Agénor Gravel, l'importante question de savoir quel était le meilleur temps pour prendre en mer le coup d'appétit, lorsque Raphaël vint mettre tout le monde d'accord en sonnant vigoureusement la cloche, et clerc médécin, hommes de lettres, gardiens de phare, fils de famille et gamin disparurent en un clin d'œil du pont, pour aller se mettre en rang d'oignons autour de la table hospitalière du *Napoléon III.*

Je n'ai pas besoin de dire que ce premier dîner fut assez silencieux. Chacun étudiait la physionomie de son voisin ; mais Agénor, qui n'y allait jamais par quatre chemins et avait déjà la velléité de tutoyer le capitaine, eut bien vite fait circuler parmi les convives cette gaîté chaude et pétillante qui ne cessa de régner entre nous, aux jours de pluie comme aux jours de soleil.

C'était une singulière tête que cet Agénor Gravel, et puisque son nom reviendra souvent sur mes lèvres pendant le récit de ce voyage, j'aime autant vous faire son portrait tout de suite.

Assez grand, large d'épaules, borgne sans le laisser voir le moins du monde, causeur jovial et bon enfant lorsqu'on lui demandait un service ou un anecdote, saupoudrant le moindre récit d'une légère pointe d'exagération gasconne, ce qui n'était pas désagréable, triste comme un saule pleureur dès qu'il approchait une plume de l'encrier, Agénor avait été une foule de choses pendant le cours de sa vie aventureuse. Tour à tour avocat, zouave pontifical, homme de lettres, casuiste, naturaliste, collectionneur, bibliophile, ce nouveau Vichnou avait tout juste conservé de ses différentes incarnations ce qu'il fallait pour véritablement constituer ce qu'on appelle un bon garçon, trois mots dont on fait de nos jours un usage immodéré, et que l'on applique trop souvent à tort et à travers sur la tête du premier venu.

Railleur sans fiel, hardi par tempérament, serviable et discret par goût, jouissant d'une bonne santé et de *l'aurea mediocritas* d'Horace, joyeux, bon et prodigue de tout ce qu'il avait, il prenait la vie comme elle se présentait à lui, sans permettre à l'ambition, à l'excès de travail ou à l'envie de lui faire des cheveux blancs, des rides et de la bile avant le temps. Ses ennemis le fuyaient pour ne pas être forcés de devenir ses amis, et, sans son incomparable paresse, maître Agénor aurait été de force à courir après eux, pour se les concilier, en ouvrant la conversation par leur dire tout le mal qu'il pensait de lui, et leur faire part de tout le bien qu'il voulait aux autres.

On sait déjà qu'Agénor avait une manière particulière de s'y prendre pour faire causer les gens ; aussi

ne faut-il pas s'étonner si le lendemain de notre départ, nonchalamment couchés sur une peau de buffle, la tête appuyée sur une bosse de chaloupe, nous étions déjà en frais, Marmette, lui et moi, de prendre des notes sur l'intéressante conversation que nous tenait le gardien d'un des phares de l'Anticosti.

Ceux qui sont habitués aux petites grandeurs, aux grandes misères et aux minces bonheurs des villes ne sauraient se faire une idée de la vie que mènent là-bas ces braves gens.. Obligés de faire cuire leur pain, de tailler leurs habits, de travailler à la menuiserie, de chasser, pêcher, être à la fois médecin, calfat, brasseur, que sais-je ? l'été ils n'ont pour distraction que la culture d'un petit carré de terre, si toutefois l'avare récif le permet, l'hiver que d'interminables pipes fumées en tête à tête avec les épaves arrachées à la tempête, et qui flambent tristement dans l'immense âtre en pierre de la cuisine de la tour.

Notre interlocuteur, M. Gagnier, était un des privilégiés de la bande. Il desservait un phare confortable, spacieux, et lui du moins pouvait chausser ses raquettes ou s'acheminer le long des sentiers battus par les ours et les fauves, pour visiter ses voisins et échapper ainsi, cinq ou six fois l'an, au terrible supplice de l'isolement.

— Ah ! monsieur, disait-il à Agénor, si vous saviez comme la solitude et le silence amènent l'homme à être serviable et à aimer son semblable. Mon plus proche voisin fit un jour trente-cinq milles à pied pour venir m'apporter une lettre. D'ailleurs, ajouta-t-il en

2

clignant de l'œil, c'était un rude jarret que celui de mon compère James. Dans un temps de disette il fut onze jours sans pouvoir fumer. Enfin n'y tenant plus, il part, enjambe dix-huit milles par une pluie battante, et me tombe dessus au moment où j'allais souper. Je veux le forcer à passer des habits secs, et à boire un bon verre de rum. Le rum, il l'avala sans se faire prier, mais pour ce qui est des hardes et du souper, il fit la sourde oreille, et se mit à battre le briquet et à fumer avec tant d'appétit, qu'une demi-heure après il était malade, comme un écolier qui a voulu faire l'homme et s'est imbibé de nicotine. Pauvre James ! il devait mourir plus tard d'une maladie bien pire que celle-là, et en attendant ce fut lui qui entra l'un des premiers dans la maison de Gamache et le trouva mort, étendu de tout son long sur le plancher, et la main crispée sur l'anse d'une cruche de whiskey.

— Comment ! Gamache, l'homme aux relations diaboliques, Gamache le mystérieux, Gamache le terrible, le grand Gamache buvait autant que cela, fit d'un ton de profonde commisération maître Agénor, tout en laissant passer un soupir encore tout parfumé par un vieux rhum de Ste. Croix.

— Oui, monsieur, puisque c'est ce vice qui l'a tué, reprit gravement Gagnier. D'ailleurs Gamache n'était pas aussi méchant que nous le fait la légende. Brusque, mais bon cœur sous sa rude écorce, il s'était entouré de mystère et se faisait une réputation de sorcier pour ne pas se voir déranger dans cette vie de liberté et d'isolement qu'il aimait autant que sa gourde et son fusil.

— C'est égal ; je préfère Gamache à notre Corriveau, fit brusquement un petit goîtreux de la Trinité que nous ramenions de l'hôpital de la marine, et qui nous écoutait depuis dix minutes avec de grands yeux écarquillés.

— Et qu'est-ce que fait ton M. Corriveau, demanda Agénor ?

—C'est un homme qui se sépare de sa femme.

—Singulière profession tout de même, murmura philosophiquement Gravel. Comment se fait-il que la lune rousse ait sitôt remplacé la lune de miel de madame Corriveau, répond-moi, jeune métis.

—Je ne comprends pas l'anglais, murmura timidement l'enfant, mais tout ce que je puis vous assurer, c'est que Corriveau battait sa femme en veux-tu ? en voilà ! Il lui avait cisaillé les cheveux, la jetait à coup de pied dans sa cave, et pendant longtemps il l'a tenue dans une boîte rouge, qui avait un trou taillé vis-à-vis de la bouche, et par où il lui jetait à manger.

— A ce régime-là on ne songe plus guère à une chaumière et son cœur, reprit le pastoral Agénor. Et qu'advint-il de la pauvrette ?

—Elle s'est sauvée dans un canot d'écorce, monsieur !

— C'était apparemment sa manière de prendre la clef des champs, repartit Agénor. N'est-ce pas là votre opinion, jeune philistin ? ajouta-t-il, en laissant tomber un regard inspiré sur le jeune homme abruti.

Agénor menaçait de tourner à l'improvisation, danger qu'il était difficile d'éviter, lorsque M. Gagnier, qui s'était levé pour secouer les cendres de sa pipe par dessus la lisse de plat-bord, s'écria :

— Nous allons bien, messieurs ; voilà que nous sommes déjà par le travers de la Pointe-à-l'Outarde.

Et nous indiquant la terre de la main, il reprit gravement :

— Voyez-vous là-bas cette maisonnette blanchâtre qui se détache sur les tons gris de la côte ? C'est la demeure d'Hawkins, un homme qui a fait une fin bien tragique ! Par un de ces temps clairs et froids de décembre, il aperçut un navire abandonné dans les glaces qui montaient lentement avec le reflux. La batture était solide et prise au loin ; le temps était beau, l'air sec mais sans vent, et suivi d'un chien, Hawkins partit résolument et se dirigea vers l'épave. Malheureusement le long de la route le vent se fit, la neige fouettée par la bise se mit à poudrer, la mer se prit à travailler sourdement la glace, et bientôt l'infortuné se trouva à la merci d'un îlot flottant. Qu'advint-il ? Comment et quand le pauvre Hawkins mourut-il ? nul ne le sait. Seulement, à quelques jours de là, sa femme voyait revenir au logis le fidèle terreneuve, portant noué au cou, en signe d'adieu et de souvenir le mouchoir de son maître. Le printemps suivant, Hawkins était retrouvé au large de la Pointe de Mons, gelé, dans l'attitude de la prière, le front, les mains et les genoux scellés encore à sa banquise solitaire.

Pendant que nous écoutions attentivement ces récits de la mer, le *Napoléon* filait joyeusement par une forte brise de nord-est. La veille, nous avions ravitaillé le Bicquet ; aujourd'hui nous courrions dans le nord, laissant par tribord les côtes verdoyantes du sud qui, vues de cette distance, nous paraissaient sombres, élevées, laissant voir ça et là sur les flancs escarpés des Schick-Shoacks, une éblouissante tache de neige, jetée là par l'hiver, en signe d'éternel défi au soleil d'été.

Déjà nous avions entrevu Bersimis avec son joli village et son église ; vers cinq heures nous doublions la Pointe de Mons (1), et l'approche du phare nous était annoncée, en amont, par deux croix de bois qui abritent des tombes de naufragés, et font le plus triste effet sur cette côte montagneuse et boisée, tranchée de fois à autres par des falaises grises, coupées à pic.

Dès sept heures du soir la première chaloupe du steamer était mise à l'eau, et bientôt nous descendions à terre dans l'endroit baptisé du nom euphonique de "trou de Marcelline." Là, debout sur les galets, le maître de céans nous attendait pour nous souhaiter la bienvenue dans son aride domaine, et mettre à notre disposition son fils, dans le cas où nous aimerions à escalader les huit étages du phare,

(1) La pointe de Mons est ainsi nommée, en l'honneur de Pierre du Gua, sieur de Mons, l'infatigable explorateur des côtes de l'Acadie et le fidèle ami de Champlain. L'amiral Bayfield est le seul qui ait maintenu la véritable orthographe de ce nom. Presque toutes les autres cartes indiquent ce lieu sous le nom de Pointe des Monts, ce qui est un non-sens.

solide construction en pierre, qui trône majestueusement au milieu de ces dépendances, de sa poudrière, et de son abri à canon, et de la hauteur de ses 75 pieds, semble narguer toutes les tempêtes de la rose des vents. Nous profitâmes de la bienveillance de notre nouvel ami, montant, grimpant, soufflant, touchant à tout, demandant des explications sur tout, jusqu'à la minute où il nous ramena sains et saufs, mais hors d'haleine ! sur les galets de la grève.

Le soleil était alors à son couchant, et je n'oublierai jamais le spectacle qui nous ravit ce soir-là. La tour détachait sa façade blanche sur les teintes pourpres de l'occident. Au loin, la mer dormait, et son immense respiration venait mourir au pied des rochers mousseux que frangeaient de légers flocons d'écumes. Debout, dans la porte cintrée du phare, entouré de sa famille qui l'écoutait anxieuse, Ferdinand Fafard tête nue, la main tremblante, lisait d'une voix qui voulait paraître ferme, une lettre que nous lui apportions de l'un de ses fils. Le lecteur pesait gravement chaque mot, savourait à longs traits chaque ligne, s'interrompant pour jeter de temps à autre, par dessus ses lunettes, un regard sur son auditoire attentif.

Cette scène touchante aurait mérité les honneurs de la peinture.

Fermez les yeux et groupez autour de Fafard, brunes têtes de fillettes, jeune homme au teint mâle et hâlé, profil de vieille et bonne ménagère cana-

dienne : mettez au fond les âpres teintes d'un paysage du Labrador ; semez sur l'horizon une poignée de nuages cuivrés qui courent vers le couchant, relisez, avant de crayonner, ce que je viens de vous dire plus haut, et vous aurez un tableau vrai, sinon ravissant.

— Ah ! le manque de nouvelles, nous disait le brave Fafard, c'est ce qui nous rend la vie si triste. J'ai bien là, ajoutait-il en montrant sa lettre, de quoi me consoler pour quelques jours ; mais mon fils Pierre, qu'est-il devenu ? Et mon plus jeune frère, laissé malade dès l'automne dernier, est-il mort ? Et ma petite propriété du Saguenay, est-elle brûlée lors des derniers incendies ? L'incertitude fait pousser bien des cheveux blancs, — heureux encore si nous n'avions que cela — mais les jours d'hiver se font quelquefois bien longs ici, à preuve ceux de l'an dernier. Figurez-vous que vers la fin de l'automne, dès les premières bordées de neige, ma famille fût attaquée par les fièvres typhoïdes. Les débuts de la terrible maladie en mirent sept au lit, et bientôt tous les autres suivirent. J'étais seul valide. Mon plus proche voisin demeurait à vingt milles, et comme les mauvaises nouvelles n'ont pas besoin d'un fort vent pour être portées au loin, le phare était déjà signalé comme un foyer d'infection aux Indiens mêmes qui faisaient un détour pour ne pas le trouver sur leur passage. Un seul homme fut touché de mon malheur, et un matin Laurent Thibeau se présenta à ma porte, et me fit part de sa détermination de rester avec moi et de m'aider. Tout alla mieux pour quelque

temps, mais comme nous étions alors aux derniers jours de la navigation, les brouillards et la neige se mirent de la partie, et nous forcèrent de tirer du canon toutes les demies, quelque fois tous les quarts d'heures. Alors la vibration se faisait terrible dans cette tour haute de 75 pieds ; nos malades ne pouvaient la supporter, et avant chaque détonation, il fallait monter les cinq étages du phare transformées en infirmerie, avertir ces pauvres malheureux, et mettre de la ouate dans les oreilles des plus nerveux. Les jours succédèrent ainsi aux nuits sans apporter autre chose que le chagrin, l'inquiétude et les insomnies. Laurent et moi, nous étions en train de perdre la tête ; le service du phare et des malades ne se faisait plus que machinalement, lorsque Dieu prit pitié de nous, et dans sa miséricorde nous envoya le repos et la joie, en déterminant une convalescence générale.

Un mois de repos nous remit frais et gaillards, et comme les grands froids étaient venus, j'eus le plaisir de mener une partie de mon hôpital faire visite à mon confrère de l'Ile-aux-Œufs. C'est cette île qu'il y a à dix lieues sous le vent ; le golfe était pris en vive glace jusque-là, et de ma vie je n'ai fait plus belle course en traîneau. Vous voyez, messieurs, que le bon Dieu nous aime encore, et qu'il ne nous abandonne pas tout-à-fait, ajouta-t-il sous forme de péroraison, en versant un verre de champagne à maître Agénor, et en lui disant :

— Goûtez ferme, M. Gravel, c'est du meilleur ; je l'ai acheté il y a quinze jours d'un de nos pêcheurs

de la Trinité, qui en a sauvé bien d'autres du malheureux naufrage du navire marseillais du capitaine Figueron, venu à la côte en septembre passé.

Puis, comme nous faisions mine de nous retirer :

—Allons, messieurs, une nouvelle tournée à votre prompt retour et à votre bonheur. Quant à vous autres, mes gars, mettez le petit canot à la mer et faites un brin de conduite à la chaloupe de ces messieurs. Peut-être, avant que l'ancre du *Napoléon* soit levé, auront-ils le temps de trouver dans leurs cabines quelques vieux journaux de par chez nous. Ici, les morceaux en sont bons à lire.

Et ce fut ainsi que par un beau clair de lune, sur une mer splendide, nous quittâmes Ferdinand Fafard de la Pointe de Mons, enchanté de notre nouvelle connaissance, et joyeux d'avoir causé avec lui et de lui avoir donné une bonne minute de distraction. Nos rameurs glissaient gaiement sur le flot qui s'ouvrait pour nous laisser passer ; au loin, on entendait les ronflements d'une baleine qui venait respirer à la surface ; sur nos têtes une aurore boréale s'amusait à couler des tuyaux d'orgue pour les refondre ensuite, et de la terre le grand cyclope de pierre nous regardait aller et disparaître.

Agénor en ce moment eut une inspiration. Sa mémoire était implacable, et il se mit à déclamer aux matelots ébahis le commencement du beau travail de Paul Parfait sur le phare.

— « A l'heure où le soir tombe, invariablement il s'allume ; peu à peu l'ombre enveloppe sa tour blanche et l'on ne voit plus surgir au loin qu'un point brillant, étoile factice posée par la main de l'homme au bord des flots. Que la nuit soit claire ou sombre, calme ou tumultueuse, l'étoile luit toujours de son éclat doux, paisible, immuable, pour ne s'éteindre qu'avec le retour de l'aube. Qui pourrait considérer sans émotion cette lueur perdue dans l'espace, en songeant que c'est elle qui, à travers les brumes, sous la pluie qui fouette et le vent qui fait rage, trace au navigateur sa route, lui marque les écueils à éviter ou la passe à gagner.

" Par les nuits étoilées, le phare trace sur la mer un sillon lumineux, et par les nuits noires il montre encore à travers l'ombre son grand œil vigilant. Qui ne croirait alors volontiers que le phare est vivant ? Qui ne s'adresserait à lui comme à un être capable de comprendre ? "

D'une oreille distraite j'écoutais ces belles phrases, car, hélas ! ma pensée était ailleurs, et la déclamation d'Agénor avait réveillé en moi d'autres idées.

Je songeais à la vie humble, pleine d'abnégation et de dévouement, que menaient les modestes gardiens de ces phares.

— A chacun sa fonction dans le grand rouage humanitaire : ceux-ci, me disai-je, doivent être premiers ministres, généraux ou millionnaires ; ceux-là seront pauvres, méconnus, mais dévoués. S'il en faut des premiers pour guider les états, perfectionner

les engins de mort et acheter tout ce qui s'achète sur terre, il en faut aussi des seconds pour accomplir une mission de paix, aider et réconforter ceux qui souffrent et sont en péril.

Mais comme même ici-bas, il y a compensation à tout, ce n'est pas sur les lèvres de ces déshérités que vient errer ce soupir que laissait échapper le cardinal d'Amboise mourant, lorsque se retournant vers son infirmier, il lui disait :

— Ah ! frère Jean !.... que ne suis-je toujours resté frère Jean !

II.

Colloque matinal. — L'Ile-aux-Œufs. — Deux vieux bouquins. — Débuts d'un cours d'histoire. — Instructions de la reine Anne. — Une idée anglaise. — Ce qui peut faire rager en rade. — Hissez les voiles! — Un secret bien gardé. — Le Palinure de la flotte. — Ce qui peut faire rager en mer. — En chasse. — Les roueries du capitaine Belcher. — Jettatura. — Ce que peuvent se dire un amiral et un gouverneur. — Les rats de comptoir. — Dernière humiliation. — A la voile. Un royal caprice. — Le capitaine du *Neptune*. — Faits d'armes d'une escadre. — Sous la brume. — A loup de mer rat de terre. — Une manœuvre en pantoufles. — Le naufrage de l'Anglais. — Conseil de guerre — La croix du cap Breton. — Retour. — Les horreurs et les trésors de l'Ile-aux-Œufs. Où les chants de l'un font les pleurs de l'autre. — Fin de la frégate l'*Edgar*. — En disgrâce. — Mort de Sir Hovenden Walker. — La cabane du père Ruel. — Un souvenir d'un autre âge. — L'amiral du brouillard.

Il faisait petit jour lorsque maître Raphaël que je ne me rappelle pas avoir vu dormir pendant le voyage, s'en vint sur la pointe des pieds, chuchotter à la porte de nos cabines :

— L'Ile-aux-Œufs, messieurs ! Dois-je vous préparer quelques provisions pour descendre à terre ? On arme le canot en ce moment.

— Je le crois bien, nom d'une pipe ! s'écria Agénor Gravel, qui, descendant de son cadre, entra ce matin-là dans le fameux pantalon couleur chocolat dont une partie le quitta si brusquement sur la place publique de Pictou. Fais-nous des sandwichs, digne descendant de Grimod et de Brillat-Savarin !

— Emplis cette gourde de Jamaïque ! glapit du cadre voisin, une voix qui s'est flûtée au contact des romances de Rupès.

— Vous allez lui faire oublier ma lunette, s'écria un myope qui a soin de devenir presbyte, dès qu'il flaire à distance une jolie femme.

— Non, non, reprit Agénor en faisant son apparition dans le carré ; le méticuleux Raphaël vient de glisser ton télescope dans cette sacoche. Ne le vois-tu pas sur ces deux livres qui ont failli me faire passer la nuit blanche ? Et maintenant, messieurs, si vous êtes prêts, en route ! Nous allons en savoir de neuves aujourd'hui ; car c'est ici que l'amiral Sir Hovenden Walker est venu aplatir une partie de sa flotte, sous le spécieux prétexte de mettre le siége devant Québec. Je vous raconterai tout cela sur l'île, et, en attendant, qui m'aime s'embarque.

Ce fut ainsi que nous nous installâmes dans la baleinière et que nous poussâmes au large.

En face de nous gisait une île sauvage et dénudée, longue de trois quarts de mille. Elle était formée par des rochers granitiques divisés en quatre sections très-sensibles, et n'avait pour habitation qu'un

petit phare en bois, lavé à la chaux. Bien que le *Napoléon III* fût mouillé par quinze brasses — en approchant la falaise on trouve 75 pieds d'eau — la distance à franchir n'était pas considérable, et bientôt, sous la conduite d'Agénor qui n'aimait pas ce que la brise de mer a de piquant le matin, nous nous installions dans un de ces nombreux trous fouillés tout le long de l'îlot par les chercheurs de trésors, pendant que l'équipage roulait sur les crans les quarts de pétrole, les provisions et les ballots destinés au Robinson de céans.

Ce ne fut qu'alors que nous fimes connaissance avec les bouquins recommandés si fortement à Raphaël par Gravel. Ils venaient de sortir triomphalement hors de ce sac qui a contenu bien d'autres choses agréables, utiles ou mystérieuses, pendant les deux mois qu'il nous tint compagnie, et ils étalaient modestement sur la mousse sombre du rocher leurs titres jaunis par le temps.

Le premier de ces précieux volumes était le journal du malheureux Walker ; le second l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (1).

(1) A JOURNAL: or full account of the late expedition to Canada with an appendix containing commissions, orders, instructions, letters, memorials courts-martial, councils of war, &c-, &c., relating thereto; by Sir *Hovenden Walker*, Kt., avec l'épigraphe:

Rebus angustis animosus atque
Fortis appare: Sapienter idem
Contrahes vento nimium secundo
Turgida Vela.
Hor. Lib. 2, Ode 10.

London: printed for D. Browne at the *Black Swan*, W. MEARS at the *Lamb*, without *Temple-Bar*, and G. STRAHAN at the *Golden Ball* against the *Exchange* in Cornhil, 1720.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, à Montauban, chez Jérôme Légier, et se vend à Paris chez Claude-Jean-Baptiste Hérissant, libraire, rue Notre-Dame, aux trois vertus, avec privilége de Roy. Ce livre a été imprimé en 1752.

Quelle relation y avait-il entre ce livre de loch d'un amiral anglais et le pieux récit d'événements dont les échos affaiblis étaient venus s'éteindre sur le seuil d'un monastère ? c'est ce qu'Agénor ne devait pas tarder à expliquer à des profanes comme nous ; car il avait déjà commencé par nous dire d'un ton grave :

— Ce fut le 11 avril 1711, à sept heures du soir, que le contre-amiral de l'escadre blanche, Sir Hovenden Walker, accompagné par le brigadier-général, l'honorable John Hill, commandant les troupes de débarquement destinées au Canada, vint recevoir au palais de St. James les instructions de la reine Anne. Il y a cent soixante-et-deux ans de cela, et comme les historiens se sont contentés d'effleurer le récit d'un des moments d'angoisse les plus terribles de notre passé, je me suis mis en tête de venir ici, pièces en main, vous donner les prémisses d'un travail qui méritait d'être fait, et que ma douce paresse aurait désiré ardemment voir mener à bonne fin par un autre. Allons, expédiez-moi lestement le menu de l'ami Raphaël ; passe-moi ton briquet, Marmette, et puisqu'un cigare est le meilleur de tous les préambules, j'allume et je commence.

— Les instructions de la reine Anne étaient précises. Après avoir pris rendez-vous à Spithead, l'amiral et le général devaient, au premier vent favorable, faire voile directement pour Boston. Une fois rendu là, Sir Hovenden Walker détachait de l'escadre un nombre suffisant de vaisseaux pour armer, équiper

et convoyer les troupes de New-York, du Jersey et de la Pensylvanie qui devaient prendre part, par terre, à l'expédition du Canada, puis, une fois cette mission accomplie, renforcer sa flotte de tous les vaisseaux disponibles et remonter immédiatement le St. Laurent, pour se mettre en mesure d'attaquer Québec au plus tôt.

Embossé devant la malheureuse ville, l'amiral anglais avait ordre d'employer toutes les forces suffisantes, tous les moyens connus pour la réduire, pendant que le lieutenant général Nicholson, maintenant en route pour organiser les milices de la colonie anglaise, combinerait un mouvement qui s'exécuterait par terre.

Tout ce qu'il est donné à l'esprit humain de prévoir avait été employé pour assurer le succès de cette campagne, préparée longuement d'avance et destinée dès l'abord à être commandée par Sir Thomas Hardy (1). Les médecins de la flotte avaient été pourvus de douze mois de médicaments. On avait poussé la précaution jusqu'à embarquer d'énormes grües pour hisser les canons anglais sur les remparts de Québec, et les larges vaisseaux de Sir Hovenden renfermaient une flotille de flibots à fond plat, destinés à être jetés sur le lac St. Pierre pour empêcher l'ennemi de communiquer avec les assiégés, et protéger en même temps — ils étaient armés en frégate — les canots et les flûtes qui emmenaient les

(1) Vide. — Introduction du journal de Walker, p. 3.

troupes de Nicholson (1). Les embarras d'argent avaient même été prévus, et l'on avait donné droit à Walker — droit qui lui fut contesté plus tard — de tirer à vue sur les commissaires de la marine, s'il arrivait à ses équipages de manquer de vivres ou de munitions.

En cas de succès, — ce dont, avec le secours du Dieu tout puissant, la reine Anne n'avait aucune raison de douter, puisque tous les préparatifs avaient été faits, tous les ordres avaient été donnés, tous les moyens avaient été pris pour mener à bonne fin cette campagne (2) — une force navale anglaise devait rester dans le St. Laurent, pendant que les prises faites sur les Français transporteraient en Europe le gouverneur ennemi, les troupes prisonnières, les religieux et toutes autres personnes comprises dans les articles de la capitulation. Puis, quand ces choses glorieuses seraient passées dans le domaine de l'histoire britannique, lorsque la Nouvelle France aurait pris rang au nombre des vassaux de celle qui s'intitulait alors reine d'Angleterre, de France (3) et d'Irlande, un ordre d'embarquement devait être donné aux troupes qui n'étaient plus nécessaires au

(1) D'après le rapport officiel de MM. Thomas Tayler et Ed. Bradshaw chargés d'examiner l'état de cette flottille, elle se composait de vingt baleinières portant chacune six rames et dix pagayes, et de vingt flibots à fond plat portant huit rames chacun.—Vide appendice du journal de Walker — p. 243.

(2) In case of Success (of which with the Blessing of Allmighty God we have no reason to doubt considering the preparations that have been made, and the Directions that have been given, and the Methods that have been taken to carry on this Expedition.) *Royal instructions for our trusty and well beloved Sir H. Walker*, rear admiral of our White Squadron.

(3) Le titre de roi de France pris pour la première fois par Edouard III d'Angleterre, fût successivement porté par ses successeurs jusqu'en 1801.

maintien de la paix, et Sir Hovenden Walker s'empresserait alors de revenir, non toutefois sans avoir attaqué Plaisance, dans le cas où la saison lui permettrait d'approcher Terreneuve. Enfin, pour conclure, comme de tout temps il y a eu une pointe de commerce dans les guerres anglaises, sa gracieuse Majesté terminait en disant qu'une fois ces hauts faits accomplis, l'amiral licencierait les transports dont le service pouvait se passer et leur donnerait pour mission d'aller dans les îles et les ports du continent américain, y prendre cargaison, et alléger d'autant la taxe publique, tout en faisant le bénéfice du commerce et de la richesse nationale (1).

Muni de ces instructions royales, l'amiral Sir Hovenden Walker s'empressa de se rendre à Portsmouth puis à Spithead, ou l'attendaient des vents contraires, des calmes plats, des accidents de mâture, enfin toute cette série de contre-temps qui s'abattent sur une escadre à voile, et retardent l'appareillage du lendemain au lendemain.

Une journée, c'étaient les officiers de la flotte qui n'avaient pas encore reçu l'ordre d'obéir à l'amiral, et ne voulaient écouter que Sir Edward Whitaker, plus ancien que lui. Le lendemain, c'était l'impossibilité d'obtenir un transport pour aller chercher l'infanterie de marine à Plymouth. Puis, les troupes arrivées, les vaisseaux n'avaient pas les garnitures

(1) And as to such Transports of which you shall have no further occasion, you are to direct them to go and seek Freights, either upon the Continent of America, or in the Islands, to ease the Publick of the Burthen of such Transports, and for the good and benefit of the Trade of Great Britain. *Royal instructions.*

d'ancre nécessaires : le gros temps s'en mêlait, et la mer était trop forte pour embarquer les mortiers de siége. S'il ventait bonne brise, les navires n'étaient pas encore suffisamment approvisionnés. S'ils regorgeaient de vivres, au moment d'appareiller un grain fondait sur la frégate le *Devonshire* et lui rasait tous ses mâts de hunes, pendant qu'une seconde frégate, le *Swiftsure*, perdait ses mâts de perroquet. Le grain passé, le calme prenait ; et pendant que toutes ces contrariétés fondaient à tire d'aile sur la flotte, le secrétaire St. John — plus tard lord Bolingbroke — ne cessait de dépêcher courrier sur courrier à l'amiral pour lui dire que c'était le bon plaisir de Sa Majesté de le voir prendre la mer au plus tôt (1).

(1) Une de ces dépêches est assez curieuse et prouve que M. St. John n'était pas d'humeur facile.

Mr. Secretary St. John's letter by express to Plymouth.

WHITEHALL, May 1, 1711.

SIR,

The wind being come about to the South, I take it for granted that this letter will find you at *Plymouth* or at *Torbay*, the usual Bane of our maritime expeditions.

You must allow me to tell you that the Queen is very uneasy at the unaccountable loss of time in your stay at Portsmouth, and if the *Devonshire* could not be refitted sooner, you ought rather to have left her behind, than delay your sailing. If the transports were the occasion of this misfortune, the commissioners or masters of them are to blame, and should be complained of.

I take it for granted, if you continue any time wind-bound, that you will be stopt for good and all, that the whole expence and trouble will be thrown away, and that we shall make as little of our Fleet this year, as we have done in former summers.

In case Providence will carry or forward in spight of our teeth, I hope the last delay will be a warning to you, and that you will improve to day instead of depending upon to morrow.

If any thing is to be ordered or done here, let me know it by express, and there shall be as much expedition used as I wish there had been at Portsmouth.....

I am, Sir,
Your most humble servant,

H. ST. JOHN.

Admiral Walker.

Enfin, à force d'écrire, de donner des ordres, et d'éreinter des courriers, tout devint prêt, et ce fut le 29 avril 1711 à quatre heures du matin (1) que l'amiral Walker quitta son mouillage par un vent frais est-sud-est, pour continuer cette longue série de contrariétés, d'hésitations et de malheurs qui devait se terminer le long des falaises de cette Ile-aux-Œufs, que je me passe, en ce moment, la fantaisie d'ériger en chaire d'histoire.

Conformément à ses ordres, l'amiral mettait le cap sur Boston, où il était allé 25 ans auparavant, en 1686.

A bord, sur 12,000 hommes d'embarquement, tous — l'amiral et le général exceptés — ignoraient l'objet de l'expédition. A 153 lieues des îles Scilly, Walker avait fait mettre en panne et distribuer à chacun de ses capitaines un pli cacheté, contenant le nom du lieu où l'escadre devait se rallier. Pourtant ces précautions avaient été inutiles, et le précieux secret était mal gardé.

Le 2 mai, Walker ayant été forcé par une saute de vent d'ancrer à Plymouth, pendant que ses transports se réfugiaient à Catwater, un matelot français embarqué sur le *Medway*, un renégat qui prétendait avoir fait quatre voyages dans la rivière du Canada, ayant entendu dire dans un des caboulots de la ville qu'une flotte destinée à la conquête de la Nouvelle-France était de passage en ce moment, se fit offrir à l'amiral

(1) Les frégates avaient pour six mois d'approvisionnements, les transports pour trois mois. — Livre de loch de l'amiral.

anglais pour la piloter, à Québec. Walker épouvanté, se prit à dissimuler devant lui, assurant qu'il allait croiser dans la baie de Biscaye, et le fit embarquer à bord du l'*Humber*, avec ordre de le bien traiter, ce qui devait être du goût de ce nouveau Palinure, car le colonel Vetch, donnant plus tard des notes sur le compte de ce transfuge, écrivait du détroit de Canso à l'amiral, que le pilote français lui faisait non-seulement l'effet d'un ignorant, d'un prétentieux, d'un cancre et d'un ivrogne, mais encore qu'il était sous l'impression qu'il tramait en sa tête rien qui vaille (1). Walker comptait beaucoup sur l'expérience de cet homme pour éviter les dangers de la navigation du Saint-Laurent, dangers que son imagination exagérait au point de croire, qu'une fois l'hiver venu, le fleuve ne formait, jusqu'au fond, qu'un bloc de glace (2). La lettre du colonel venait de détruire une de ses plus chères illusions.

D'ailleurs, les contrariétés continuaient à s'acharner sur le malheureux officier.

A peine en mer, Sir Hovenden Walker s'appercevait d'une impardonnable distraction : le transport

(1) August 1711 — At sea.

SIR,

I could not but judge it my duty to give you a caution with regard to your Frenen pilot, whom I would have you by no means depend upon ; for I find him to be not only an ignorant, pretending, idle, drunken fellow, but fear he is come upon no good deseign.

Sir, your's devoted to serve you,

SAM. VETCH.

(2) For the ice in the river freezing to the bottom would have utterly destroyed and bilged them (his vessels) as much as if they had been squeezed between rocks. — Walker's Journal, page 58.

Mary avait été oublié à Catwater avec une partie du régiment du colonel Disney (1). Par une nuit d'orage, le mât de misaine du *Monmouth* était emporté comme une paille. La marche de l'escadre se voyait continuellement retardée par les transports qui marchaient comme des sabots; par tous les temps, il fallait leur faire passer péniblement des câbles de remorque. Dans un cas pressé, était-il urgent de communiquer avec le général Hill embarqué sur le *Devonshire ?* celui-ci souffrait trop du mal de mer pour s'occuper de choses sérieuses (2).

L'indiscipline alla jusqu'à se mettre de la partie. Malgré la défense formelle de se séparer de la flotte et de courir sus aux voiles ennemies, un soir, près du banc de Terreneuve, le capitaine Buttler du *Dunkirk* et le capitaine Soanes de l'*Edgar*, deux officiers qui avaient pour consigne l'importante fonction de répéter les signaux de l'amiral aux vaisseaux de l'escadre, se couvrirent de toiles et appuyèrent vivement la chasse à un petit navire marchand qui louvoyait sur l'horizon. Alors il fallait sévir; un conseil de guerre était réuni, et de ces deux vieux officiers qui auraient pu être si utiles en montrant l'exemple, l'un, le capitaine de l'*Edgar*—parce qu'il fut constaté que le secrétaire de l'amiral avait oublié de lui

(1) *Vide* Walker's Journal, page 58.

(2) This blowing weather has so disordered me, that I cannot answer your letter of this day's date with my own hand.—Letter of general Hill from aboard the *Devonshire*, may 8, 1711.

communiquer la consigne — se voyait réprimandé sévèrement et retrancher trois mois de solde, l'autre — celui du *Dunkirk* — était renvoyé du service.

Malgré ces déboires, le 25 juin, après cinquante-huit jours de mer, l'amiral Walker ancrait devant Boston, où l'attendaient des fêtes brillantes et de lamentables déceptions. En mettant pied à terre, Sir Hovenden sembla devenir le lion de la Nouvelle-Angleterre. L'ouverture des cours de l'université de Cambridge se faisait le 4 juillet, sous sa présidence. Le 5 et le 10 du même mois il assistait au défilé des troupes d'infanterie de marine, passées en revue sur Noodles Island, par le général Hill. Le 24 il se rendait à Roxbury faire l'inspection d'un régiment de miliciens destiné à l'expédition du Canada. Le 19 et le 23 c'était une série de bals et de dîners donnés à bord de l'*Humber* en l'honneur des chefs indiens du Connecticut, ainsi que des *Mohocks,* reçus à bord du vaisseau-amiral au bruit du canon, des fanfares et des hourrahs de l'équipage. Ces derniers qui formaient partie des cinq nations furent l'objet d'une distinction spéciale. Sir Hovenden Walker voulut bien trinquer avec leurs sachems, et les chefs pour ne pas rester en arrière de courtoisie, portèrent un toast à Sa Majesté, en disant à l'amiral :

— Depuis longtemps nous nous attendions à contempler les merveilles que nous voyons maintenant. Nous sommes dans la joie en songeant que la Reine a pris un tel soin de nous ; car, nous commencions à désespérer. Maintenant nous ferons tout notre pos-

sible, et nous espérons que dorénavant les Français seront vaincus en Amérique (1).

Ces raoûts et ces collations fines se succédèrent ainsi à la file, qui à bord de l'escadre, qui chez le gouverneur, qui chez les officiers supérieurs de la colonie, jusqu'au moment où il fallut parler d'affaires sérieuses.

Il s'agissait maintenant de trouver et d'embarquer en toute hâte quatre mois de provisions pour 9385 soldats et matelots destinés à l'expédition navale contre la Nouvelle-France.

Un seul homme dans Boston pouvait fournir une aussi importante commande, c'était le capitaine Belcher, négociant riche et rusé, qui en peu de temps avait su se rendre maître du marché de la Nouvelle-Angleterre, et le contrôlait à sa guise. Tout en prêtant l'oreille aux propositions de l'amiral, et en gagnant du temps par des promesses, Belcher avait réussi à accaparer tout le sel disponible, et avait pris à sa solde tous les boulangers de la ville, si bien que le jour venu pour exécuter son contrat, il était en mesure de faire ses conditions lui-même, et d'exiger de l'argent comptant. Les bouchers se mirent de la partie ; ils ne voulaient livrer leur viande que contre espèces sonnantes.

(1) When they had ceased dancing one of them in the name of the five Nations, made a long speech to me, which the Interpreter told me, was to this effect: viz. "That they had long expected what they now saw, and were much rejoiced that the Queen had taken such care of them, of which they had almost despaired; that at this time they would exert themselves in a most extraordinary manner, and hoped that the *French* in *America*, would now be reduced. '—Walker's Journal, p. 105.

(2) *Vide* appendice du Journal de Walker p. 187.

Pendant tous ces pourparlers un temps précieux se perdait. La frégate le *Chester* venait de briser son étambot, il fallut le réparer. Plus de seize pieds de la fausse quille du *Humber* ayant été emportés, on ne put songer à l'abattre en carène, et deux plongeurs fûrent chargés de l'examiner et de faire rapport. La frégate le *Sapphire* était expédiée à Annapolis avec deux compagnies de miliciens ; sur la demande du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, ces troupes étaient destinées à relever l'infanterie de marine, mais sir Charles Hobby, gouverneur de cette dernière ville, gardait le tout en homme prudent, et malgré des ordres formels, ne laissait pas échapper cette belle occasion de renforcer sa garnison. Soldats et matelots désertaient par escouade, et cet amour de la vie au grand air était devenu tellement épidémique, qu'un soir, à bord du transport la *Reine Anne*, six soldats, parmi lesquels le maître cannonier et le maître d'équipage commandés par le deuxième lieutenant, mettaient une chaloupe à la mer et s'enfuyaient à force de rames (1). L'assemblée du Massachusett effrayée des proportions que prenait ce sauve qui peut

(1) KING'S ROAD NEAR BOSTON, NEW-ENGLAND,

28 July 1711.

HONOUR'D SIR,

This is humbly to inform you, that since my coming here, I have had deserted from her Majesty's hired ship the *Queen Anne*, ten men amongst whom is my second mate, Gunner and Boatswain. I hope therefore your Honour will be pleased to supply me with the like number, or my ship will not be fit to proceed on the intented Expedition.

I am, Honour'd Sir,
Your most obedient humble servant,

GEORGE TUCKER.

général, avait, il est vrai, promulgué une loi sévère contre les déserteurs, mais le gouverneur Dudley semblait à tout instant vouloir entraver les projets de Walker.

L'amiral essaya alors de la diplomatie. Un jour, le 9 juillet, il transmit à la flotte le signal de déployer les voiles du petit hunier, pour faire croire aux autorités qu'il commençait l'appareillage, et aiguillonner ainsi le patriotisme des Bostonnais (1). Cette manœuvre les laissa aussi froids que le reste, et à bout de patience, Walker finit par écrire vertement au gouverneur Dudley et par lui dire que le peuple de la Nouvelle Angleterre vivait comme au temps où il n'y avait pas de roi en Israël, chacun se conduisant à sa guise, et faisant du patriotisme et de la grandeur nationale une question secondaire à ses intérêts (2).

A partir de ce moment les rapports entre ces deux personnages devinrent de plus en plus aigres.

— Je suis d'avis, et tous les officiers de la marine et du corps de débarquement partagent mon opinion, écrivait de nouveau l'amiral au gouverneur, que votre gouvernement au lieu d'aider et de hâter le départ de la flotte, l'a entravé autant que possible. Comment

(1) I directed that the foretopsail should be loosed in the top on the morrow morning, to try if that would be any spur to the people of this colony, to be more expeditious in forwarding the intented entreprize against Quebec. Walker's Journal p. 69.

(2) They cannot sure imagine but that her Majesty will ressent such actions in a very signal manner; and when it shall be represented that the People live here as when there was no king in Israël, but every one does what seems right in his own Eyes, measures will be taken to put things upon a better foot for the future. — 9 Juillet 1711 : lettre de l'amiral Walker au gouverneur Dudley.

pourrez-vous vous défendre contre un aussi grand nombre de témoins et contre des faits aussi évidents? Lorsque le parlement anglais fera une enquête sur votre conduite, et qu'il lui sera démontré le peu d'aide que vous avez donné à la partie navale de cette expédition, il y aura alors un tel cri d'indignation, que la Nouvelle-Angleterre pourrait fort bien se repentir de son inaction. Lorsqu'avec la protection de Dieu je suis arrivé ici, j'espérais que les instructions royales auraient été suivies à la lettre ; que les transports et les pataches de cette colonie auraient été armés et approvisionnés de suite ; que mes câdres auraient été complétés, et que chacun aurait fait preuve de patriotisme en me permettant de reprendre la mer au plus tôt. Le contraire est arrivé, rien n'est prêt ; mes hommes m'abandonnent et avec mes seuls déserteurs j'aurais pu équiper vos transports. Jamais toute l'astuce du gouvernement de la Nouvelle-Angleterre pourra faire croire à la Reine et à son conseil, que la colonie n'eut pu me donner 400 matelots. Mon séjour sera court içi : avec la bénédiction de Dieu, j'espère mettre à la voile demain ou lundi au plus tard, et tout ce qui peut m'arriver de malheur je le mets sur le compte du gouvernement de la Nouvelle-Angleterre. — *Liberavi animam meam* (1).

(1) I must need be obliged to concur wîth the general opinion of all the sea and land-officers here, that instead of assisting, the government of this colony have prejudiced the present expedition, notwithstanding their pretended declarations to the contrary, and how they will be able to defend themselves against so great a multitude of witnesses, and so many evident matters of fact, I leave them to judge, for they may flatter themselves with a great many friends in Britain, yet when the Parliament shall come to enquire, and be informed of the little assistance they have given in respect to the sea-part of

Enfin, la prise du *Neptune*, convoyé à cent lieues et plus du cap au Finistère par une flotte sous le commandement de Duguay-Trouin, vint ajouter aux transes de l'amiral, et en date du 27 juillet il transmettait au gouverneur une liste des vaisseaux ennemis, tout en lui écrivant (1) :

" Je vous donne avis que dans le cas où je quitterais cette rade en d'aussi mauvaises conditions, et que j'irais me heurter à monsieur Duguay, comme cela est tout probable s'il se propose de venir ici, je mets sur le compte de la colonie tous les accidents qui pourraient m'arriver par le manque de matelots (2)."

Néanmoins, à force de correspondre, de rager et de se faire du mauvais sang, l'amiral Walker était à la veille de voir sa flotte en mesure de se mettre en

---

the expedition it will produce such a resentment as perhaps New-England may repent....

We, by the blessing of God, arrived here the 25th of the last month with our ships of war and transports manned, and expecting according to the Queen's instructions, that we should have found here in less than this time all the transports and tenders of this Colony manned and victualled... On the contrary... it will be impossible by all the art of the government of New-England to make the Queen and Council beleive they were not able to furnish three or four hundred seamen for this expedition. We have had more seamen deserted from the fleet than are required to man the transports and tenders taken up by this government... My stay is but short, for I hope by the blessing of God to sail to morrow or at farthest, by monday; and whatever transports either that came from England, or have been taken up here, shall be left behind me, or suffer any accident for want of seamen, I shall lay it to the charge of the government of New-England. *Liberavi animam meam* . . —Lettre de l'amiral Walker au gouverneur Dudley, datée de l'*Edgar* le 21 juillet 1711.

(1) Ces vaisseaux étaient le *Lys* de 76 canons, le *Magnanime* de 76, l'*Apollon* de 72, le *Brillant* de 74, le *Glorieux* de 68, la *Fidèle* de 70, l'*Aigle* de 74, le *Protée* de 68, et le *Jason* de 48 canons.

[2] I shall only take notice, that if upon my sailing from this port in so weak a condition, and meeting with monsieur *Duguay*, as in all probability, if his design is on this place, I shall, and any accidents happen for want of my being sufficiently manned, the blame must be upon this colony. —Lettre de Walker à Dudley, page 253.

campagne, lorsqu'une dernière humiliation fondit sur lui. Les pilotes ramassés a grand frais dans toutes les criques et les baies de la Nouvelle-Angleterre se faisaient tirer l'oreille, et prétendaient ne plus connaître le golfe et le fleuve Saint-Laurent. Bref, ils se cachaient ou refusaient d'embarquer, et il fallut un warrant royal pour les consigner à bord.

Ce fut dans ces tristes circonstances, et après avoir épuisé toutes ses ressources à se chicaner comme un clerc d'huissier, que l'amiral sir Hovenden Walker appareilla le 30 juillet 1711. Une flotte splendide le suivait, et derrière lui soixante et dix-sept navires de haut-bord sortirent des passes de Nantasket, et prirent orgueilleusement la haute mer (1).

A bord tout était dans la joie. Le temps était clair ; il ventait frais et bon comme disent les marins, et Dieu daignait enfin sourire à cet amiral anglais qui, malgré la paix existante alors entre la reine Anne et

---

(1) Voici une liste exacte de cette flotte. Vaisseau amiral, l'*Edgar* 70 canons, le *Windsor* 60 canons, le *Montague* 60 canons, le *Swiftsure* 70 canons, le *Sunderland* 60 canons, le *Monmouth* 70 canons, le *Dunkirk* 60 canons, le *Humber* 80 canons, le *Devonshire* 80 canons. Transports, *Recovery, Delight, Eagle, Fortune, Reward, Success Pink, Willing Mind, Rose, Life, Happy Union, Queen Anne, Resolution, Marlborough, Samuel, Pheasant, Three Martins, Smyrna Merchant, Globe, Samuel, Colchester, Nathanael et Elizabeth, Samuel et Anne, George, Isabella Anne Catherine, Blenheim, Chatam, Blessing, Rebecca, Two Sheriffs, Sarah, Rebecca Anne Blessing, Prince Eugène, Dolphin, Mary, Herbin Galley, Friend's increase, Marlborough, Anna, Jérémie et Thomas, les Barbades, Anchor and Hope, Adventure, Content, Jean et Marie, Speedwell, Dolphin, Elizabeth, Marie, Samuel, le Basibé, la Grenade, Goodwill, Anna, Jean et Sarah, Marguerite, Dispatch, Four friends, Francis, Jean et Hannah, Henriette, Blessing, l'Antilope, Hannah et Elizabeth, Friend's adventure, Rebecca, Marthe et Annah, Jeanne, l'Unité, et le Newcastle.*

L'Entreprise de 40 canons, le *Saphire* de 40, le *Kingston* de 60, le *Léopard* de 54, et le *Chester* de 54 canons, ainsi qu'une prise, le *Triton*, rejoignirent l'amiral dans le Golfe. Quant au *Leostoff* et au *Feversham*, frégates de 36 canons qui faisaient partie de l'escadre, personne n'en entendit plus parler.

le roi très-chrétien, s'en allait, pour satisfaire un royal caprice, porter la torche et l'épée dans le pays de nos pères. Dans ces temps hélas ! le paradoxe était une arme subtile entre les mains du pouvoir. Anne n'était pas femme à rester en arrière, et dans un jour de spleen, elle s'était mise en tête que les Français établis au Canada et obéissant aux prétendus titres de Sa Majesté le roi de France, étaient tout autant ses sujets que s'ils fussent nés dans la Grande-Bretagne ou en Irlande. Ces beaux sentiments avaient trouvé un écho fidèle chez l'amiral Walker, et il s'était occupé à les consigner dans une ronflante proclamation, bien longtemps avant que sa flotte, âpre à son œuvre de destruction, se fût mise à courir toutes voiles dehors, la poulaine tournée vers Québec (1).

---

[1] Voici une partie de cette curieuse proclamation : on croirait relire la sainte prose du pieux empereur Guillaume de Prusse.

" The French have committed several Hostilities against the subjects of the Kings and Queens of Great Britain, therefore those Lands and Territories, sò possessed by the French, do, according tc the Laws of Nature and Nations, of Rigth revert to the crown of Great Britain where they originally were ; and it become lawful for Her Majesty of Great Britain, although there were no actual War between Her Majesty and the most Christian King, to resume them....

Yet now, with a most pious intent for preserving for the future a perpetual and lasting peace in North America.... Her Majesty has resolved [under the protection and assistance of Almighty God] to recover all those said forfeited Lands and Territories, and appoint her own Governours in all those several territories, cities, towns, castles and fortification, where his most Christian Majesty has pretented to settle any.

And because the French now inhabiting those parts may either out of Ignorance or Obstinacy be induced by persons of malignant and turbulent spirits, to resist her Majesty's so good designs, she has thought fit, in Reliance on the Blessing of God upon her so pious and religious Purposes and Endeavors, to send such a strenght as may, by the devine Assistance, be sufficient to force a compliance, and reduce all opposers to Reason.

And esteeming all the French who are settled in the said Lands and Territories, under the pretented Title of his most Christian Majesty, to be as much Subjects to the crown of Great Britain. as if born and settled there, or in Ireland, or any other of her Majesty's Colonies, more immediatly under her protection.... It is hereby declared that after any hostilities shall be committed, then we think ourselves free from all these premises.... and we shall

A la hauteur du Cap-Breton, l'*Edgar*, sur lequel était hissé le pavillon amiral, fur rejoint par le *Chester* qui mit à son bord le capitaine Paradis. Ce dernier commandait le *Neptune* de la Rochelle, petit navire de 120 tonneaux, armé de 10 canons, portant 70 hommes, dont trente destinés à la garnison de Québec. Il avait été amariné quelques jours auparavant par le capitaine Matthews. Vieux loup de mer qui avait fait deux naufrages dans le golfe et en était rendu à son quarantième voyage au Canada, le capitaine Paradis connaissait son Saint-Laurent par cœur, et décidément le ciel semblait se ranger du côté de l'amiral, en jetant sur sa route pareil pilote. Une récompense de cinq cents pistoles — soit deux cent cinquante louis — dont cent pistoles d'arrhes, fut promise au capitaine Paradis s'il voulait se faire le lamaneur de la flotte ; une fois rendu à Québec, le prix du *Neptune* devait lui être payé en entier, et sa vieillesse mise à l'abri du besoin.

Pour être juste envers le prisonnier de Walker, les mémoires et les documents du temps ne mentionnent pas, s'il accepta ou refusa. La seule chose qui soit parvenue jusqu'à nous, c'est que Paradis, au dire même de l'amiral, ne se gêna nullement pour lui faire un sombre tableau des misères et des intempéries qui

---

then have no farther regard than, by the assistance of God, to reduce all that resist by military force trusting in the almighty that he will favour and succeed her Majesty's arms, in so reasonable, just and religious a design.

Walker ajoute à la page 53 de son Journal, que cette proclamation fut soumise au gouverneur Dudley. " He liked it entremely well, declaring himself of opinion that it would be of great use for disposing the minds of *Canadians* to submit to the British government, where upon we concluded to have it translated into French and printed, in order to have it dispersed amongst the French about Canada.

attendaient la flotte anglaise dans les eaux de la Nouvelle-France. Ces avis concordaient avec ce que le premier lieutenant du *Neptune*, expédié à Boston à bord de la prise du *Chester*, avait déjà assuré à l'amiral :

— Si vous vous aventurez dans le Saint-Laurent avec pareille flotte, lui disait-il, vous y perdrez tous vos vaisseaux. (1)

Sur le moment, Walker crut que ces paroles n'étaient qu'une ruse de la part d'un Français qui voulait sauver son pays de l'invasion, mais bientôt l'idée d'être obligé d'endurer peut-être les rigueurs d'un hiver canadien se prit à hanter continuellement le cerveau de l'amiral, et plus tard ce cauchemar lui faisait écrire une de ses meilleures pages. (2) Mais en ce moment tout en entier à ce que lui disait Paradis et se rappelant en même temps la conversation du lieutenant du *Neptune*, Walker devint soucieux, et la brise venant à tourner grand frais, il prit la résolution de se mettre à l'abri dans le hâvre de Gaspé. Un navire

[1] If I pretended to go up that river with this fleet I should loss all the ships. However I did not seem to give credit to all this account of the danger of Canada river; but rather looked on it as an artifice of an ennemy to discourage the undertaken. — Walker's Journal, pp. 110 et 111.

[2] I must confess, the melancholy contemplation of this [had it happened] strikes me with horror. For how dismal must it have been to have beheld the seas and earth locked up by adamantine frosts, and swoln with high mountains of snow, in a barren and uncultivated region, great numbers of brave men famishing with hunger and drawing lots who should die first to feed the rest, without the least appearance of relief? For what expedients could have been thought of in so deplorable circumstances, other than abandonning all the ships, naval and military stores and ammunition to the enemy, and desperately attempting to march through uninhabited and wild woods and deserts, over deep snows and rocks of ice, to try if happly we could have reached any part of New-England, before we had all perished by the way. For certainly great number would have been left dead in the march and frozen into statues for their own monuments. — Introduction of Walker's Journal, page 25.

français de la Biscaye était là, en train de se charger de poisson pour l'Europe. On s'en empara, et comme le lendemain il fallait faire d'inutiles efforts pour le touer au large, l'ordre fut donné de le saborder, de mettre le feu aux habitations du bassin, de détruire les provisions qu'on y trouverait, et de faire prisonniers tous ceux qu'on rencontrerait, pendant que le *Sapphire* et le *Léopard* iraient bruler Bonaventure, qui ne fut sauvé que par un calme plat.

Amère dérision des choses humaines ! Qui aurait dit en ce moment au chevalier Sir Hovenden Walker, contre-amiral de l'escadre blanche, que ce méchant lougre coulé à fond et cette dizaine de baraques réduites en cendres seraient les seuls souvenirs que sa formidable armada laisserait aux flots oublieux du Saint-Laurent, l'aurait-il crû ?

Un vent frais poussa bientôt l'escadre hors du bassin de Gaspé, mais en le débouquant la brise fléchit, le calme se fit, et bientôt une pluie fine se prit à tomber pendant qu'au large le brouillard se faisait. Bientôt il enveloppa la flotte, ne laissant voir que de fois à autres les voiles d'une frégate ou d'un transport qui, tâchait de garder autant que possible sa ligne de bataille pour éviter le boulet que chaque commandant de division avait ordre de lui envoyer, dans le cas où il s'en séparerait. (1) Ceci dura toute

(1) No commodore is to suffer any ship of his division to go a head of him, and in case any do, to fire at them ; and the man of war, in his division or next to that ship, that goes-a-head, shall make up sail to get up with her, and cause the shot to be paid for by the master.—*Additional signals and instructions* given by admiral Walker, p. 272.

la journée du 22 Aout, mais le soir le vent se prit à souffler en foudre ; le brouillard devint de plus en plus intense, la sonde ne mordait pas, et comme depuis le mardi les vigies n'avaient pas signalé la terre, on calcula par estime qu'on serrait de près la côte Nord.

L'officier de loch venait de faire une erreur de quinzes lieues ! (1)

Paradis consulté fut alors d'avis de mettre en panne avec les amures à bâbord, tout en ayant soin de se tenir la tête au sud au moyen du perroquet d'artimon et du grand hunier.

Deux heures et demie se passèrent à faire cette manœuvre, et l'amiral venait de se mettre au lit, quand tout à coup, le capitaine de l'*Edgar* crût entrevoir la terre. D'après de nouveaux calculs, il en était arrivé à la conclusion que c'était la côte sud, et courant avertir son supérieur il reçut l'ordre de faire des signaux à la flotte pour qu'elle virât immédiatement vent arrière, et recommençât la même manœuvre avec les amures à tribord.

Un jeune officier du régiment du général Seymour, le capitaine Goddard, se trouvait alors sur le gaillard d'arrière. Il apperçût la mer déferler et se briser sous le vent, au moment où l'*Edgar* faisait son abattée, et tout effrayé se précipita dans les appartements de l'amiral, en lui criant :

— Sir Hovenden ! nous sommes entourés de récifs !

(1) *Vide.* Introduction de Walker's Journal.

L'amiral se prit à plaisanter M. Goddard sur sa frayeur, lui assura que le capitaine de sa frégate, M. Paddon, était encore plus compétent pour les choses de la mer qu'un officier d'infanterie, et lui souhaita le bonsoir.

Mais le fantassin ne se tint pas pour battu. Pendant cette conversation avec son supérieur les brisants avaient grandis : un tumulte terrible se faisait sur le pont, et oublieux de l'étiquette pour ne plus songer qu'au salut de tous, le capitaine Goddard rentrant de nouveau dans le carré de Sir Hovenden le supplia, au nom de Dieu, de monter sur son banc de quart (1).

L'amiral s'y rendit gaiement — *in gown and slippers* — en robe de chambre et en pantoufles.

L'*Edgar* était à la veille de talonner. Tout le monde avait perdu la tête ; personne ne savait où était allé Paradis : la frégate faisant chapelle s'était laissée coiffée et avait rejeté les brisants sous sa hanche, pendant que pour comble du malheur, le capitaine Paddon hors de lui, avait fait dégager un ancre qui dérapa de suite et qu'il fallut couper immédiatement.

La lune sortit alors du brouillard et montrant distinctement la côte Nord, permit à l'amiral de rassurer un peu ses hommes (2). Sur ces entrefaites Paradis que l'on avait réveillé, fit transmettre l'ordre

[1] *Vide* Journal de Walker p. 124.

[2] *Vide* Journal de Walker p. 125.

de hisser toutes les voiles. Il fallait sortir de là couvert de toiles, ou chavirer.

L'*Edgar*, sous la main ferme du capitaine canadien-français se pencha sur les brisants, fit une seconde abattée, plongea fermement ses écubiers sous la lame, et sortit.

Pendant toute cette nuit là, séparé de son escadre l'amiral courût dans le sud, puis au matin, en reprenant sa bordée il fit la rencontre du *Swiftsure* qui, lui apprit une partie de l'immense désastre que nous ne connaissons plus que sous le nom du naufrage de l'anglais.

A ce rapport vint bientôt se joindre celui du capitaine Alexander, du *Chatam* ; il était navrant.

Huit gros transports de 2,316 tonneaux et trois quart, — ancienne jauge, — l'*Isabella Anne Catherine*, le *Samuel et Anne*, le *Nathaniel et Elizabeth*, le *Marlborough*, le *Chatam*, le *Colchester*, le *Content* et le *Marchand de Smyrne* étaient venus s'éventrer sur l'Ile-aux-Œufs, pendant cette nuit terrible. Les capitaines Richard Bayly, Thomas Walkhup et Henry Vernon s'étaient noyés. Jusqu'à présent 884 cadavres jonchaient les criques de l'île et les sables de la côte du Labrador, et trois frégates le *Windsor*, l'*Aigle* et le *Montague* n'avaient évité une perte totale, qu'en se réfugiant, sans le savoir, dans la passe où le *Napoléon III* est ancré en ce moment. Par ce désastre, les régiments des colonels Windresse, Kaine et Clayton, ainsi que celui du général Seymour entièrement composés de vétérans de l'armée de Marlborough, se

trouvaient presqu'anéantis, et l'on reconnut sur la grève deux compagnies entières des gardes de la reine, qu'on distingua à leurs casaques rouges (1).

Quel était le chiffre exact des pertes de l'amiral Walker ? Nul ne le saura positivement, mais ce que l'historien peut rappeler, sans faire erreur, c'est que dès son arrivée à Boston, Sir Hovenden demandait au gouverneur Dudley quatre mois de rations pour les 9,385 hommes qu'il amenait d'Angleterre ; puis que lors du conseil de guerre tenu sur l'opportunité d'attaquer Plaisance, après le naufrage de l'Ile-aux-Œufs, il déclara ne plus avoir que 3,802 hommes à bord de ses frégates et 3,841 sur ses transports, soit un total de 7,643 matelots et soldats.

Or, d'après le rapport officiel de l'amiral Walker (2) 220 hommes embarquèrent à bord de l'*Isabella Anne Catherine ;* 102 étaient sur le *Chatam ;* 150 sur le *Marlborough ;* 246 sur le *Marchand de Smyrne ;* 354 sur le *Colchester ;* 188 sur le *Nathaniel et Elizabeth*, et 150 sur le *Samuel et Anne*, soit un total de 1,420 ; tous ces vaisseaux, plus le *Content* qui n'est pas mentionné dans cette pièce justificative, périrent sur l'Ile-aux-Œufs, et en faisant la part de la maladie et des

[1] *Vide* Charlevoix, Histoire de la Nouvelle-France, Livre XV, page 357. D'après les numéros des lundis 10 et 23 juillet 1711 du *Boston News-Letter, published by authority*, les régiments qui étaient embarqués sur les transports de l'amiral Walker étaient ceux des colonels Kirke, Seymour, Disney, Windresse, Clayton, Kaine, ainsi que celui du général Hill. Outre ces troupes, il y avait 600 hommes d'infanterie de marine commandés par le colonel Churchill et un train d'artillerie de quarante chevaux sous les ordres du colonel King. Les troupes de milice consistaient en deux régiments levés dans la baie du Massachusetts, dans le New-Hampshire et dans la plantation du Rhode-Island, commandé le premier par le colonel Walton, et le second par le colonel l'honorable M. Vetch.

[2] *Vide* page 190, appendice du journal de Walker.

désertions, nous pouvons sans exagérer mettre à 1,100 le nombre des noyés et des manquants à l'appel le lendemain de la triste nuit du 22 Août. (1)

Ce soir-là, la tempête s'était rappelée qu'elle avait jadis dompté l'orgueil d'un autre amiral anglais, Sir William Phips, en lui arrachant plus de mille hommes, et lui brisant 38 vaisseaux. Vingt minutes lui avait suffi pour faire cette nouvelle œuvre de destruction, et sauver la Nouvelle-France de l'étreinte de l'anglais.

Atterré par son incroyable désastre, l'amiral Walker adjoignit au capitaine Cook du *Léopard* de croiser autour de l'île et de sauver ceux qu'il pourrait, pendant que lui-même courerait des bordées toute la nuit. Le lendemain, il dépêcha le *Monmouth* avec ordre de chercher un mouillage sûr dans les environs pour la flotte, mais l'officier de ce navire ayant fait un rapport négatif, et ses pilotes se reconnaissant incapables de conduire l'escadre dans la baie des Sept-Iles, l'amiral donna l'ordre de repartir les survivants sur le reste de ses vaisseaux, et réunit son conseil de guerre.

On était alors à six lieues ouest-sud-ouest de la pointe des Monts Pélées.

Tous les capitaines et pilotes fûrent sommés de se rendre auprès du pavillon amiral, hissé temporairement à bord du *Windsor*. Les minutes de cette

---

[1] Il ne faut pas oublier, en outre, que dans l'introduction de son journal, page 25, Walker avoue avoir perdu en s'en revenant la fregate le *Feversham* de 36 canons, commandée par le capitaine Paston, ayant à son bord 196 hommes d'équipage, et trois nouveaux transports dont les morts n'entrent pas dans ce dénombrement.

séance disent, que Sir Hovenden Walker présida et que les officiers présents fûrent le capitaine Joseph Soans du *Swiftsure*, le capitaine John Mitchel du *Monmouth*, le capitaine Robert Arris du *Windsor*, le capitaine George Walton du *Montague*, le capitaine Henry Gore du *Dunkirk*, le capitaine George Paddon de l'*Edgar*, le capitaine John Cockburn du *Sunderland*, et le capitaine Augustin Rouse du *Sapphire*. La discussion debuta sur un ton d'aigreur ; quelques officiers allèrent jusqu'à reprocher à Sir Hovenden Walker de ne pas les avoir consulté, avant le départ de Boston. L'amiral fût hautain. Le capitaine Bonner pilote de l'*Edgar* et M. Miller pilote du *Swiftsure* insistèrent sur les dangers qu'offrait le passage de l'île aux Coudres près de Québec. Leurs camarades vinrent à la suite les une des autres avouer leur incompétence, et il fût résolu à l'unanimité d'abandonner toute tentative sur Québec, et de s'en aller à la rivière Espagnole au Cap Breton, pendant que le *Léopard* en compagnie d'un brig le *Four Friends* et d'un sloop le *Blessing*, continueraient à croiser le long du lieu du sinistre.

Au Cap Breton, les tâtonnements et les pertes de temps recommencèrent. Walker n'osait plus retourner en Angleterre sans tenter un coup de main sur Plaisance ; d'ailleurs ses instructions étaient positives là dessus. Beaucoup d'officiers furent de cette avis ; mais le général Hill fit à ce projet une forte opposition. On eût recours encore une fois à un conseil de guerre, et il y fût résolu à l'unanimité, vû que l'on n'avait

plus que pour onze semaines de vivres — les hommes étant mis à la demie ration — (1) de faire voile vers les côtes anglaises. Mais avant de partir, l'amiral crût prudent de prendre possession de cette terre au nom de la reine Anne, en remplaçant les armes de France par une inscription latine taillée en forme de croix (2).

Tout était maintenant au complet, puisque cette croix qui se dressait sur le Cap Breton faisait face à l'entrée de ce golfe et de ce fleuve Saint-Laurent, devenus le morne tombeau des Anglais, et remplaçait celle que Sir Hovenden Walker avait oublié de laisser sur la côte déserte du Labrador.

Ainsi se termina cette terrible expédition armée à grands frais, et sur laquelle la reine Anne et ses ministres reposèrent tant d'espérances. La désertion des équipages, l'indiscipline des officiers, l'incompétence des pilotes, l'incroyable *jettatura* de l'amiral et surtout le manque de patriotisme des Bastonnais toujours prets à importuner le roi pour lui faire tenter un coup de main sur Québec, mais incapables de faire le moindre sacrifice pécuniaire pour aider Sa Majesté à mener à bonne fin pareille entreprise, (3)

[1] *Vide* appendice du Walker's journal p. 304.

(2) Voir la première pièce justificative publiée à la fin de ce volume.

[3] Sir Francis Wheeler, [*il venait de faire un fiasco complet à la Martinique*] according to the commands he had received from his Majesty, proposed to Sir William Phips, governor of New-England the going to and attempting Quebec, but he having not had any previous advise thereof, which he said he ought to have had four months before, so as to have got all things ready, and that expedition requiring the squadron's sailing by the first of July, and a strenght of four thousand men at least, which very much exceeded the number, we had that affair sunk. So that on the first of July the recovered men began to embark, and the third of August the squadron sailed from Boston. — Memoirs of transactions at sea, by secretary Burchett, *imprimée en* 1703, p. 173.

furent les causes premières des désastres de cette campagne qui, loin de perdre la Nouvelle France, comme on l'espérait, ne fut qu'une source de profit pour elle.

" On crut envoyer à l'Ile-aux-Œufs ramener leurs dépouilles, dit la sœur Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace dans son Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Monsieur Duplessis, receveur des droits de monsieur l'amiral, et monsieur de Montseignat, agent de la ferme, frétèrent une barque et gagèrent quarante hommes à qui ils donnèrent un aumonier et des provisions de vivres pour aller passer l'hiver dans cet endroit, afin qu'au printemps ils tirassent tout ce qu'ils pourraient. Ils partirent en 1711 et revinrent en 1712, au mois de juin, avec cinq bâtiments chargés. Ils trouvèrent un spectacle dont le récit fait horreur ; plus de 2,000 cadavres nuds sur la grève qui avaient presque tous des postures de désespérés : les uns grinçaient les dents, les autres s'arrachaient les cheveux, quelques-uns étaient à demi-enterrés dans le sable, d'autres s'embrassaient. Il y avait jusqu'à sept femmes qui se tenaient par la main et qui apparemment avaient péri ensemble. On sera étonné qu'il se soit trouvé des femmes dans ce naufrage. Les Anglais se tenaient si assurés de prendre ce pays qu'ils en avaient déjà distribués les gouvernements et les emplois ; ceux qui devaient les remplir amenaient leurs femmes et leurs enfants afin de s'établir en arrivant. Les Français prisonniers qui étaient dans la flotte y en virent quantité qui suivaient leurs pères ou leurs maris, et grand nombre de familles entières qui venaient pour prendre habitation.

" La vue de tant de morts était affreuse, et l'odeur qui en sortait était insupportable ; quoique la marée en emportât tous les jours quelques-uns, il en restait assez pour infecter l'air. On en vit qui s'étaient mis dans le creux des arbres ; d'autres s'étaient fourrés dans les herbes. On vit les pistes d'hommes pendant deux ou trois lieues, ce qui fit croire que quelques-uns avaient été rejoindre plus bas leurs navires. Il devait y avoir de vieux officiers ; car, on trouva des commissions signées du Roy d'Angleterre, Jacques II, réfugié en France dès 1689. Il y avait aussi des catholiques, car parmi les hardes il se trouva des images de la Sainte-Vierge.

" On rapporta des ancres d'une grosseur surprenante, des canons, des boulets, des chaînes de fer, des habits fort étoffés, des couvertures, des selles de chevaux magnifiques, des épées d'argent, des tentes bien doublées, des fusils en abondance, de la vaisselle, des ferrures de toutes les sortes, des cloches, des agrès de vaisseaux et une infinité d'autres choses.

" On en vendit pour 5000 livres.

" Tout le monde courait à cet encan ; chacun voulait avoir quelque chose des anglais.

" On y laissa beaucoup plus qu'on en pût enlever ; cela était si avant dans l'eau qu'il fut impossible de tirer tout ce qu'on vit.

" On en rapporta deux ans après pour 12,000 livres, sans compter tout ce qu'on avait oté d'ailleurs ; c'en fût assez, ajoute naïvement la sœur Saint-Ignace,

pour nous faire espérer que nos ennemis ne nous attaqueraient plus et pour affermir notre confiance en Dieu. "

A Québec, l'effet de ce désastre fût immense. La nouvelle y était parvenue dès le 19 Octobre 1711. C'était M. de la Valtrie qui, de retour du Labrador, l'avait annoncé le premier, et nos pères voyant que la colonie venait d'être sauvée d'une perte certaine, ne pûrent contenir leur joie. Le vocable de la petite église de la basse-ville de Québec, Notre-Dame de la Victoire, fût changé par la ville reconnaissante en celui de Notre-Dame des Victoires.

" On ne parlait plus que de la merveille opérée en notre faveur, dit une chronique du temps ; (1) les poëtes épuisèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage. Les uns étaient historiques et faisaient agréablement le détail de la campagne des Anglais ; les autres satyriques et raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus. Le Parnasse devint accessible à tout le monde : les dames même prirent la liberté d'y monter, quelques unes d'entre elles commencèrent et mirent les messieurs en train, et non seulement les séculiers, mais les prêtres et les religieux faisaient tous les jours des pièces nouvelles."

En Angleterre, le retour de l'expédition de l'amiral Walker sema la honte à la cour et le deuil dans les familles. (2) La main de Dieu ne cessa de s'appesantir sur le malheureux Sir Hovenden. A peine arrivé

[1] *Vide.* Histoire de l'Hotel-Dieu de Québee, p. 486.

[2] The expedition to Canada has made as great noise in London, almost as if the fate of all Britain had depended upon —p. 1. *Introduction du Walker's Journal.*

à Londres pour se rapporter à l'Amirauté, une estafette l'y rejoignit et lui annonça la plus terrible des nouvelles. L'*Edgar*, belle frégate de 70 canons, montée par 470 marins d'équipe, et qui avait navigué sous pavillon-amiral pendant une partie de la campagne, venait de faire explosion en rade de Portsmouth ! Pas un homme, pas un officier, pas un document, (1) n'avaient été sauvé ; et il ne restait pas même une épave pour être déposée plus tard au Musée Britannique et y indiquer qu'une frégate du nom de l'*Edgar* avait existée dans la marine royale.

Qu'ajouter à cette série de malheurs ?

Pendant quelques années, .Sir Hovenden Walker honni et ridiculisé par tous, lorsque son collègue, le général Hill,—qui, il est vrai, était le frère de madame Masham favorite de la reine Anne—se voyait honoré d'un commandement, vécut dans la retraite à Somersham, près de St. Ives Huntington. Ses vieux camarades de l'Amirauté qui avaient servi avec lui ou sous lui, oublieux de sa captivité en France (2) et de ses vingt-huit années de commandement pour ne plus se souvenir que du naufrage de l'Ile-aux-Œufs, refusèrent pendant deux ans de régler ses comptes, sous prétexte que les pièces justificatives s'étaient perdues sur l'*Edgar*, puis, l'année suivante, sans aucun avis préalable,

[1] Parmi ces documents se trouvait l'original du journal tenu par Sir William Phipp lors de son expedition de Québec.

— The French minister came to me this evening, and brought with him Sir William Phipp's original journal of his Quebec expedition, and gave it me . This was blown up amongst several other material papers and draughts in the *Edgar*. —Walker's Journal p. 87.

(2) *Vide*. Introduction de Walker's journal, p. 7.

ils le retranchèrent de la liste des amiraux, et lui otèrent sa demie-solde. Enfin, un jour que l'amiral était de passage à Londres, un journal, le *St. James Post* ayant annoncé qu'il avait été arrêté à sa résidence de Newington Stoak, par ordre de la Reine, Walker, qui aurait pu voir ses services acceptés par la république de Venise ou par le tzar de Moscou, mais qui était trop loyal pour se mettre dans la triste position de pouvoir porter un jour les armes contre l'Angleterre, se décida le cœur navré, à quitter son implacable patrie pour se rendre dans la Caroline du Sud, y cultiver une plantation (1).

Là encore les sarcasmes et la haine de ses compatriotes poursuivirent le proscrit anglais.

A sa grande surprise, après son désastre, l'amiral Walker avait été assailli à Boston par une avalanche de brochures plus violentes les uns que les autres. J'ai dit à sa grande surprise, car Sir Hovenden qui rêvait d'éclipser la gloire de Drake et de Cavendish en s'emparant de Québec, pensait sérieusement être récompensé pour avoir ramené les restes de l'expédition (2). Dans ces brochures, le gouverneur Dudley, le colonel Nicholson, tous les *New-Englanders* s'en donnèrent à cœur joie sur le compte du malheureux amiral, et bientôt elles parvinrent jusqu'en Caroline,

(1) I could not, with a clear conscience, have served any other prince or State, without being naturalized and made or adopted native thereof, which besides my being now too old to begin a new birth in a strange nation, in this wicked world, I doubt could not however absolve me from fighting against my own natural prince and mother country. *Introduction Walker's Journal*, p. 21.

[2] *Vide.* Introduction du journal de Walker, pages 28 et 30.

où elles attisèrent tellement les passions populaires contre lui, que Sir Hovenden Walker fût obligé d'aller chercher un refuge aux Barbades.

Néanmoins, petit à petit ces haines et ces rancunes de l'orgueil anglais blessé se tûrent. Le calme se refit dans cette existence brisée. Dès 1720, Sir Hovenden Walker put faire imprimer une justification et un rapport complets sur sa triste expédition, et ce journal fut accueilli avec assez de faveur, si l'on en juge par la rareté de ce bouquin, devenu presqu'introuvable aujourd'hui (1). Bientôt l'oublie se fit autour du vieil amiral, et revenu dans la Caroline, il finit par s'éteindre tranquillement dans sa plantation, en l'année 1725, au milieu des muses qu'il cultivait avec un certain succès, et entouré des éditions de son poëte favori, Horace, qui lui avait fournit l'épigraphe de sa défense :

Sois fort dans la détresse et si ta bonne étoile
Fait naître enfin pour toi des vents moins désastreux,
A ces protecteurs dangereux
Ne livre qu'à demi ta voile.

— Il y a du vrai dans tout cela, et depuis que je suis ici, je me suis toujours douté de quelque chose de semblable, dit une voix étrangère, en s'adressant à Agénor Gravel. Des goëlettes prises par le calme dans la passe du Nord ont déjà repéché des canons.

(1) Le style de l'amiral ne manque pas d'une certaine excentricité.

Do they think, *se demande-t-il*, "that the taking of Placentia to Britain had been as easy as a citizen riding home in his chaire from Hamstead or Highgate, calling at a cake-house by the way, to regale himself and his epouse with a glass of cyder and a cheesecake?"

Dame ! ils n'étaient pas neufs : la rouille les rongeait ; les huîtres et les coquilles s'étaient attachées au fer et au cuivre, et ils n'étaient plus de grande utilité si ce n'est pour servir de lest. A l'autre bout de l'île, à la pointe des Anglais, la cabane du père Ruel est pleine de bayonnettes, de haches, de boulets et autres vieilles ferrailles, qu'il s'amuse à ramasser lorsqu'il ne pêche pas. Et, puisque vous êtes si curieux de ces choses, venez avec moi jusqu'au phare ; je vous donnerai un bout de baguette de fusil qui vient de l'anglais, et que l'autre jour en seinant nous avons ramèné au plein.

Cette voix sympathique était celle de M. Paul Côté, l'excellent gardien du phare de l'Ile-aux-Œufs.

Agénor ne se fit pas prier pour accepter ce morceau de cuivre tout rongé par le temps et par la mer. Il l'examina longuement, puis après l'avoir retourné en tous sens, il le glissa flegmatiquement dans la fameuse sacoche, en nous disant sous forme de péroraison :

— Les bibelots du père Ruel et ce bout de baguette de fusil, voila peut-être tout ce qui reste maintenant pour raconter au passant la fin terrible de l'expédition de Sir Hovenden Walker. Si d'un côté l'histoire fût indulgente pour le marin anglais, et si quelques uns de ses compatriotes, Smith entre autres, allèrent jusqu'à passer sous silence cette catastrophe, la légende s'empara de la nâvrante ballade, et c'est ainsi que la sœur Juchereau de Saint-Ignace écrivit plus tard que Sir Hovenden "craignant d'être mal reçu de la Reine fit sauter en l'air son navire quand il fût sur la

Tamise," tandis que Charlevoix assurait à son tour "qu'il se brisa sur l'Ile-aux-Oeufs avec sept de ses plus gros transports." (1)

Puis après une pause :

— La première de ces assertions était sans doute suffisante pour donner libre cours à l'imagination de mon voisin de gauche, reprit Gravel en me regardant malicieusement, car si je ne me trompe pas tu as jadis écrit l'histoire de cet *amiral du brouillard* qui demandait à ses persécuteurs (2) :

— Pouviez-vous vous attendre à ce que j'ordonnâsse au vent et à la tempête de s'arrêter ? Serait-il devenu possible que par les subtilités de la magie, j'eûsse eu le pouvoir de créer l'ouragan et de tisser des brouillards dans le seul bût, de noyer tant de malheureux et de chercher le danger sans aucun autre profit ou avantage pour moi, que le plaisir toujours stérile de faire le mal pour le mal ?

---

(1) *Vide.* Histoire de l'Hotel-Dieu de Québec, p. 485 et Charlevoix, histoire de la Nouvelle France livre XX, p. 361.

(2) *Vide* introduction du journal de Walker, page 5.

III.

Pauvre petit ! — Je n'en fais pas usage. — Les héros obscurs. — La baie des Sept-Iles. — Une ville nouvelle. — La terre de Caïn. — Un poste de la compagnie de la baie d'Hudson. — La chapelle montagnaise. — S. M. Barthélemy I. — L'amour du clinquant. — Profils yankees. — La pêche au flétan. — Une bonne aubaine. — Leçon aux pêcheurs canadiens-français. — Un capitaine qui a peur. — Concert à bord. — Où mène la musique. — Joie et deuil. — La mort du commandant Tétu. — Au large. — La catastrophe de la baie du Renard. — La cloche des antropophages. — Le vaisseau du roi la *Renommée*. — Naufrage. — Présence d'esprit d'un canonier. — M. de Freneuse. — Une chaloupe en l'air. — *Miserere*. — Nuit terrible. — Sauvetage. — Règlement de vie. — Condamnés à mort. — Décision suprême. — Deux groupes. — La messe du Saint Esprit. — Adieux. — En route. — Triste séparation. — *Oceano nox*. — Nouvel arrêt. — A la ration. — Occupations d'hiver. — Noël ! — Un jour de l'an terrible. — L'esprit de suicide. — L'apostolat de la souffrance. — Un ouigouam indien. — Trouvaille sur trouvaille. — Une terrible visiteuse. — L'avalanche. — Nouvelles épreuves. — Le défilé des agonisants. — Soins médicaux. — Résignation sublime. — Un hôte inattendu. — Déception. — La mort, toujours la mort ! — Imprudence. — Désespoir. — La chasse à l'homme. — Départ. — Abandon. — Seul — Sauvé ! — Résurrection. — Le poste français de Mingan. — Hommes fauves. — La dernière culotte de peau. — Nouvelles péripéties. — Un triste hiver. — Le canot perdu. — Dans nos cadres.

Situé à soixante-et-dix pieds au-dessus du niveau de la haute marée et à six cents pieds au bout sud du rocher, le phare de l'Ile-aux-Œufs est une construction octogone de trente-cinq pieds de haut. Cette

tourelle surplombe la maison du gardien Paul Côté, et déjà sur le pas de la porte on voyait les figures souriantes de ses deux filles qui s'empressaient pour mieux nous recevoir, pendant que, par la fenêtre entr'ouverte, un bel enfant, à l'œil intelligent, mais aux joues pâlies par la fièvre et par la douleur, nous regardait venir d'un air tout étonné. Quinze jours auparavant, en voulant tirer une outarde, il s'était déchargé un fusil dans le bras gauche, et sa blessure soignée tant bien que mal par des gens qui n'avaient pas la moindre notion de chirurgie, présentait déjà les symptômes de la gangrène. Pauvre petit ! il semblait faire contre souffrance bon cœur, et je revois d'ici son sourire résigné pendant que nous cherchions à le consoler ; mais l'air de la mer semble âgir trop fortement sur ce sang appauvri, et d'après toute apparence celui que la nature avait destiné à devenir un robuste marin, ne fera, hélas ! qu'un pauvre poitrinaire.

Pourtant, notre présence sur l'île avait fait oublier cette catastrophe imminente pour ne laisser régner que le plaisir de l'hospitalité. A l'intérieur du phare, tout n'était que joie, bruit et questions. La vaisselle, les nappes, les friandises des jours de fête sortaient des coffres et des armoires. Pendant que madame Côté trottinait et donnait des ordres pour nous faire servir une collation froide, Agénor et sa bruyante compagnie s'étaient emparé de l'harmonium placé dans le petit salon qui fait face à la mer, et entonnaient l'*In exitu Israël* de leur plus belle voix

de mélomanes. Dans le soubassement de cette chapelle sixtine improvisée, Paul Côté s'escrimait à découvrir quelques bouteilles de bière échappées à la provision du dernier automne, et déjà pots, verres, bols et carafons s'allignaient sans vergogne sur table et commode, défiant à qui mieux mieux la proverbiale sobriété de notre capitaine qui, certes, ne s'attendait pas à la voir mettre, ce jour-là, à une aussi rude épreuve.

Après s'être vigoureusement défendu pendant une minute contre les assauts de son hôte, en assurant sur tous les tons qu'il ne faisait pas usage de spiritueux, notre chef avait fini par céder et par se verser un doigt de Médoc, largement coupé d'eau. Mais à peine l'avait-il porté à ses lèvres qu'il se leva tout d'un bond, éternuant comme une pièce de 36, et criant d'une voix étranglée :

—Mille millions de tonnerre, il y a de la brise dans ce vin !

— Je le crois bien, et de la carabinée encore ! s'écria Agénor Gravel qui, avait voulu goûter de la liqueur d'orange et l'avait puisée, à son tour dans un pot censé contenir de l'eau en temps ordinaire, mais qui, en ce jour de gala, était rempli de whiskey en esprit. Inutile d'ajouter que nos deux preux, peut-être en souvenir de leur psaume inachevé, roulaient des yeux comme s'ils eussent été frottés avec la pelure du meilleur et du plus regretté des oignons d'Egypte.

Un rire homérique avait accueilli cette mésaventure, et il menaçait de se continuer longtemps, surtout au dépens du capitaine que chacun criblait de ses lazzis, lorsqu'un de nos officiers jugea prudent de faire diversion, en nous racontant sur la famille Côté un trait d'héroïsme qui mérite d'être connu.

Chaque année, du premier avril au vingt décembre, le phare de l'Ile-aux-Œufs doit être allumé ; du côté de la mer il offre une lumière blanche, tournante, visible à quinze milles, et qui donne un éclat chaque minute et demie. Tous les marins savent si la rotation d'un phare à feu changeant doit se faire avec une précision mathématique. Autrement, il peut y avoir erreur : une lumière est prise pour une autre, et un sinistre devient alors la fatale conséquence du moindre retard apporté dans le fonctionnement de la machine. Or, une nuit, vers là fin de l'automne de 1872, le pivot de la roue de communication de mouvement qui s'abaisse de manière à ce que les roues d'angle engrènent convenablement, se cassa. La saison était trop avancée pour faire parvenir la nouvelle à Québec et demander du secours au ministère de la marine : force fut donc de remplacer la mécanique par l'énergie humaine, et le gardien, aidé par sa famille, se dévoua. Pendant cinq semaines, cet automne-là, et cinq semaines au printemps suivant, homme, femme, filles et enfants tournèrent à bras l'appareil. Le givre, le froid, la lassitude engourdissaient les mains, le sommeil allourdissait les paupières, n'importe il fallait tourner toujours, tour-

ner sans cesse, sans se hâter, sans se reposer, tant que durait ce terrible quart, où la consigne consistait à devenir automate et à faire marcher la lumière qui indiquait la route aux travailleurs de la mer. Pendant ces interminables nuits où les engelures, les insomnies et l'énervement s'étaient donnés rendez-vous au haut d'une tour, pas une plainte ne se fit entendre. Personne, depuis l'enfant de dix ans jusqu'à la femme de quarante, ne fut trouvé en défaut, et le phare de l'Ile-aux-Œufs continua chaque minute et demie à jeter sa lumière protectrice sur les profondeurs orageuses du golfe.

Que de navires, sans le savoir, furent sauvés, ces années là, par l'héroïsme obscur de Paul Côté, de sa femme et ses filles, les demoiselles Pelletier.

Déjà, quelques heures avaient été consacrées à la douce hospitalité de ces braves gens, lorsqu'un matelot vint nous prévenir que la baleinière attendait, et bientôt nous quittions l'île, au milieu d'un feu de mousqueterie bien conditionné. Agénor s'était élu à l'unanimité chef de la pétarade du bord, pendant que Paul Côté, debout sur un rocher et armé d'un vieux mousquet français, s'efforçait de remettre consciencieusement à Gravel tout l'horrible tintamarre que ce dernier s'était ingénié à tirer hors des flancs de son harmonium.

Mais hélas ! cent fois hélas ! le psalmiste avait peut-être en tête le bourdonnement de ces bruyantes salves lorsqu'il écrivait "*periit gloria eorum cum sonitu,*" et bientôt nous ne vîmes plus que de petits

flocons de fumée blanchâtre s'élever de la falaise où toussait le mousquet obstiné du gardien de phare, pendant que, toutes voiles dehors et vapeur à trois quart de vitesse, nous laissions dans notre sillage le flot où dormaient les matelots de Sir Hovenden Walker, et que nous cinglions rapidement vers la baie des Sept-Iles.

Il ventait grand frais, et comme le baromètre s'était pris à baisser et qu'il présageait du gros temps, le capitaine avait décidé que nous chercherions, pour la nuit, un refuge dans ce havre spacieux. Vers cinq heures de l'après-midi, nous nous engagions donc dans la passe qui s'ouvre entre les îles aux Basques et celles du Carousel et de la Manowin.

Rien de féérique comme le spectacle qui nous attendait au moment où nous allions débouquer le chenal du milieu, qui a une largeur d'un mille et quart. Incliné sous ses huniers et faisant demie vapeur, le *Napoléon III* passait comme une flèche, rasant à une encablure à peine des rochers qui avait de quatre à cinq cents pieds de hauteur, et dont les têtes semblaient avoir été atteintes par la lame d'acier de Roland qui, apprenant la trahison d'Angélique, s'amusait pour tromper sa douleur, à fendre des montagnes d'un seul coup d'épée. Large de deux milles et trois quart à son entrée, la baie des Sept-Iles s'étend à peu près à six milles du nord à l'ouest. Après avoir fait notre dernière abattée, l'ancre mordit sur un fond d'argile, et doucement à l'abri, au milieu de cet immense cercle qui pourrait contenir à l'aise

les plus belles flottes du monde, on se serait cru alors sur un lac tranquille, si les sifflements du vent dans nos hunes et nos mâts de perroquets ne fussent venus nous avertir que la tempête, sûre de nous rejoindre une autre fois, passait fièrement au-dessus de nos têtes, dédaignant pour le quart-d'heure de nous secouer dans ses bras nerveux.

Si un climat rigoureux, une terre aride et le défaut de bois de construction n'étaient là pour entraver ses débuts, il y aurait moyen de fonder sur cette grève sablonneuse un des plus beaux entrepôts de pêche, et l'une des plus fortes villes maritimes du continent américain. Six forts construits avec toutes les innovations créées par le génie moderne et jetés à l'entrée des chenaux de l'est, de l'ouest et du milieu — trois goulets qui mènent au fond de la baie — seraient suffisants pour les défendre et saborder n'importe quel vaisseau qui voudrait forcer l'une de ces passes. Mais la solitude et la désolation semblent faites pour le Labrador, et il vaut mieux respecter le secret de Dieu qui, si l'on en croit une légende racontée par les gens de mer, a voulu que le silence, les longs hivers et l'abandon pesassent à tout jamais sur cette terre, qui fût maudite avant d'être donnée en partage à Caïn.

A la place de cette splendide cité que nous nous sommes amusés à fonder ce soir-là, on apercevait du pont du navire un maigre entrepôt de la compagnie de la Baie d'Hudson et une petite chapelle destinée au culte catholique. Six hommes d'équipe nous conduisirent à terre, où nous fûmes accueillis par un Irlandais, facteur de la puissante raison sociale

qui jadis avait le monopole des fauves arctiques et régnait en souveraine jusque dans les solitudes du pôle nord. Ce brave homme nous fit les honneurs de son magasin, où nous ne vîmes qu'une assez mince provision de fourrures.

C'était l'époque de la traite avec les Montagnais. Sur la grève gisaient dix ou onze ouigouams, autour desquels pululaient des chiens à la queue en trompette. La cloche venait de tinter le signal de la prière du soir, et chacun dans la tribu se hâtait, pour arriver plus vite à la petite chapelle construite en bois et peinte en bleu à l'intérieur. Les hommes entraient de ce pas furtif et léger qui caractérise les races qui s'en vont, et allaient s'agenouiller du côté qui leur était réservé, pendant que dans leur compartiment, la tête enveloppée dans un large foulard rouge, les femmes s'accroupissaient sur leurs talons et ressemblaient ainsi à ces moresques qu'aimait tant à peindre ce pauvre Henri Regnault, tué par les Prussiens à Buzenval. Bientôt, une voix vieillotte et nazillarde attaqua bravement le chapelet. La langue montagnaise doit se prêter admirablement à la déclamation, si l'on en juge par notre expérience de ce soir-là, car tout en ne manquant pas un seul *gloria* ni un seul *ave*, la vieille chargée de réciter la prière battait intrépidement la mesure sur les antipodes sauvages d'un rejeton des anciens néophytes du P. Maximin Leclère (1). Le moutard, comme il en avait le

(1) Le P. Maximin Leclère, frère du P. Chrétien Leclère, était de Lille en Flandres, et avait déjà servi cinq ans au Sept-Iles et à l'ile d'Anticosti. Harrisse, bibliographie de la N.-France, p. 160.

droit, hurlait à cœur fendre, pendant que l'implacable main montait et descendait sur la partie lésée avec la précision d'un pendule. Le chapelet ne subissait pas une minute de retard pour tout cela, et une madone tricotée en laine jaune et bleue regardait cette exécution d'un air abasourdi, pendant qu'un saint sculpté dans le chêne d'un mât trouvé sur le plain dormait gravement dans sa niche, en songeant sans doute aux périls qu'il avait couru jadis sur la terre et sur l'onde. Au milieu de ces choses, certains parfums hétéroclites s'étaient hypocritement glissés dans l'atmosphère, et toute la tribu toussait comme si elle se disposait à entrer à l'hôpital. Un mouvement très-prononcé de tangage et de roulis entre le pouce et l'index sans cesse plongés dans le scalp d'ébène de ces enfants de la forêt, indiquaient clairement que chaque personne portait sur elle des myriades d'autres créatures du bon Dieu. Il n'en fallait pas plus pour décourager notre talent d'observateur. Agénor, malgré nos protestations, commençait à trouver éternels ces hommages rendus à la patience suprême, et de guerre lasse nous retournâmes respirer sur la grève, admirant sans réserve le courage des saints missionnaires d'autrefois qui, pour arracher ces âmes à l'ignorance et à l'idolâtrie, n'avaient pas craint d'affronter la misère, le froid, les rigueurs de l'hiver, les tortures, la maladie, *and last but not least*, l'incomparable vermine qui suit partout le peau-rouge.

Il était écrit que nous ririons ce jour-là ; car, Agénor, à qui son caractère nerveux ne permettait pas de rester en place, venait de découvrir le chef

de ces ex-antropophages. Il était assis gravement sur un banc, appuyant sans façon son royal dos sur le revêtement de la petite chapelle. Une casquette d'ingénieur de la marine anglaise, rehaussée par l'éclat d'un large galon d'or, ornait la tête huileuse du roi de ces parages qui, pour nous faire honneur, s'était aussi pompeusement paré que la mère Jézabel. Après s'être respectueusement incliné devant ce collègue du roi de Prusse qui a nom Barthélemy I, nous cherchions et nous allions trouver quelques-unes de ces paroles polies et flatteuses qui concilient de suite aux humbles et aux petits la faveur des grands de la terre, lorsque Gravel, sans plus de façon se mit à marchander les mocassins en peau de caribou qui protégeaient les pieds de Sa Majesté. Barthélemy, avec toute la dignité possible, leva en l'air trois de ses doigts de potentat, pendant que ses lèvres royales daignaient laisser passer le mot "shilling." Agénor se mit alors à compter six douze sous, et ce fut ainsi que maître Gravel trouva le moyen d'entrer dans les bottes de S. M. Barthélemy I (1). Le roi devait pourtant avoir une joie plus complète encore que celle que lui procurait la possession de cette menue monnaie. Un de nos camarades de voyage, M. Smith, ayant tiré de sa poche un galon d'argent de la longueur de huit pouces, plus

(1) Cette entrevue de Gravel et de Barthélemy Ier me remet en tête le joyeux passage où l'historien Mourt raconte la visite du sachem indien Massasoit au gouverneur Bradford, de la Nouvelle-Angleterre.

"Bradford kisses the hand of the New-England prince "tho," says Mourt, the king looked greasely," and the savage kisses Bradford. Then they sit. The governor calls for a stoup of strong waters, which he quaffs to the king, after the manner of chivalry; the royal savage drinks in return a great draught that makes him *sweate* all the time after."

ou moins, remarqua un éclair de convoitise dans la prunelle du chef indien. Il le lui offrit gracieusement, et, dans son enthousiasme, Sa Majesté oubliant tout décorum se mit à danser une gavotte autour de nous. Je crois qu'en ce moment nous aurions pu obtenir n'importe quoi de sa haute protection, d'autant plus que, si la chose existait en ce royaume, une baronie vaudrait un mètre de galon rouge, et un duché s'échangerait contre une casquette anglaise. O Jean Verrazzano, ô Roberval, ô Cook, ô Marion, ô Lapeyrouse, dire que vous êtes disparus dans les œsophages de gens semblables à ceux-ci, et qui n'auraient pas demandé mieux que de troquer le déjeuner de ce matin-là contre un bout de cuivre ou un vieux couteau de pacotille !

Pendant que nous prenions nos ébats à la cour de Barthélemy I, le temps était devenu aussi maussade que la figure d'un ministre en train de remettre son portefeuille. Un rideau de brume courait sur la mer. Nous nous embarquâmes avant qu'il eût eu le temps de nous masquer le *Napoléon III*, et bientôt nous dormions tranquillement sur nos ancres, bercés au bruit des rafales qui s'engouffraient le long des îlots mornes et déserts qui bouchent l'entrée de la baie.

A quelques encablures était mouillée une goëlette américaine, arrivée de la veille. La tempête l'avait forcée à venir chercher un refuge aux Sept-Iles, et dans le courant de l'après-midi, une embarcation se détacha de son arrière et se dirigea vers notre steamer. Elle était montée par le capitaine Johnson et cinq matelots

américains, au nez en poinçon, à la tête osseuse et énergique, aux épaules athlétiques et à la chique monstrueuse. Partis de Gloucester depuis deux mois, ils faisaient la pêche au flétan, et trente mille livres de cet excellent poisson étaient déjà entassées dans la cale de leur bâtiment. L'équipage de ces goëletons de pêche est payé à la part : en moyenne, chaque homme gagne ainsi de cinquante à soixante piastres par mois, et cela pendant toute l'année, car pour eux la morte-saison n'existe pas, puisque l'hiver ils s'en vont prendre la morue sur les bancs de Terreneuve. En quatre jours, l'année précédente, notre hôte avait eu la chance d'emmagasiner à son bord 32,000 livres de ce dernier poisson.

Ces pêches miraculeuses se renouvellent souvent, et cet américain nous raconta qu'un de ses amis, le capitaine O'Brien de la goëlette l'*Ossipée* avait pris en un mois 90,628 livres de flétan qui, vu l'encombrement du marché, ne lui avait rapporté pour cette courte croisière, que deux mille cinq cents trente-trois piastres. Il y a deux espèces de flétan, ajoutait le capitaine Johnston : l'une est blanche et se vend habituellement seize cents la livre, l'autre est grise et se donne pour onze cents.

Malheureusement, comme cela arrive presque toujours en Amérique, lorsqu'un mineur cupide frappe un filon qui rapporte, il finit par le gâter avant de lui faire donner tout son rendement. Il en a été de même pour la pêche au flétan dans les eaux canadiennes. Les Américains l'épuise chaque année, et

la conséquence inévitable de cette destruction sans relâche a été la baisse toujours croissante du prix de ce poisson recherché qui, s'il n'est protégé par une sage législation, finira par disparaître. Ce qui se vendait en 1873 pour seize et onze cents ne vaut plus en 1876 que neuf cents et demi et cinq cents et demi, et dernièrement encore la goëlette l'*Arequipa* appartenant à la maison Rowe et Jordan, commandée par le capitaine Dowdell, rentrait à Gloucester après une station de treize jours dans le golfe Saint-Laurent, avec un chargement de 32,000 livres valant $2,100. La part seule du cuisinier pour ces treize jours d'ouvrage se montait à $155 et celle de chaque homme d'équipage à $119.

Depuis la signature du traité de Genève, les armateurs et les pêcheurs américains ont le droit de venir vivre et faire fortune, où nos pêcheurs canadiens ne trouvent que le moyen de végéter et de se traîner dans la misère et la routine. Deux goëlettes américaines, assure le commandant Lavoie dans son rapport de 1875, entrèrent un matin à la pointe aux Esquimaux, et à l'étonnement de ceux qui étaient présents, prirent à une distance de 20 à 50 verges du rivage 75,000 livres de flétan. Il est vrai que nos rivaux, au lieu de se diviser sur de niaises questions locales et de s'asservir insoucieusement au monopole jersiais, ne négligent rien pour obtenir le succès et surtout de gros profits. Ils ont à leur disposition les plus fins voiliers, les engins de pêche les plus perfectionnés, les appas les plus dispendieux, et par-dessus tout, — chose, paraît-il,

impossible à rencontrer chez nous, — il allient l'esprit de concorde à celui d'entreprise.

Si la visite du capitaine Johnson était intéressante pour nous, elle était pour lui on ne peut plus intéressée. Il venait s'informer si nous allions saisir sa goëlette, car elle pêchait en contrebande, et il ignorait complètement ce qui s'était conclu lors de la convention de Genève. Or le traité devenait en force quelques jours après. Notre capitaine jugea prudent de ne pas trop faire de zèle ; nous avions assez alors des réclamations de l'*Alabama*, et sur sa réponse négative la joie reparut sur toutes ces figures de loups de mer.

On organisa un concert à bord. Un de nos lieutenants avait découvert un violon à trois cordes ; encouragée par les sons d'une petite flûte sournoise une lutte d'harmonie s'engagea entre ces terribles instruments, le vent et les cordages, pendant que le capitaine qui n'y pouvait rien, nous racontait en guise de distraction la fin de son premier ingénieur, M. Crockett. Lors de la croisière précédente, ce musicien distingué, à force de faire des fugues et des arpèges, avait fini un beau soir, par fermer à tout jamais son cahier de musique. Les modestes chants de la terre ne lui allaient plus ; d'une main fébrile il avait déposé sa casquette d'uniforme sur le capot d'échelle, et du haut des bastingages de tribord il s'était perdu dans le trémolo de l'océan.

Ce récit me rappela la mort de mon ami le commandant Têtu qui était venu s'éteindre dans ces

parages, et comme ce brave garçon subit la loi commune et qu'il semble oublié maintenant, je crus bon, pendant que flûte et violon allaient toujours *crescendo*, de me réfugier sur le banc de quart, et là d'essayer à me rappeler les moindres détails de cette triste occurence.

On aurait dit que ces choses s'étaient passées la veille, tant elles se présentaient fraîches à ma mémoire.

C'était cependant vers les premiers jours de mai 1868 : la goëlette armée *la Canadienne* se balançait sur ses ancres, prête à quitter la rade de Québec pour s'acheminer vers la haute mer. Une véritable coquetterie de marin avait présidé à son armement. Les matelots avaient endossé la tenue de service, le pont bien ciré donnait des reflets de glace de Venise, les canons brillaient comme un anneau de fiançailles, les flammes et les banderolles couraient du beaupré à la corne d'artimon, et de temps à autre un joyeux vivat s'échappait du carré des officiers. On partait pour la campagne de l'année, pour courir sus à la contrebande et à la fraude, protéger le gagne-pain des pêcheurs du golfe ; et le commandant qui tenait toujours à bien faire les choses, donnait à ses amis, ce jour-là, un repas d'adieu.

La *Canadienne* partit joyeuse, s'inclinant coquettement sous le baiser de la vague et entraînant avec elle son bruyant équipage.

Six mois se passèrent, et avec eux une croisière comme chaque parole d'adieu l'avait souhaitée ; puis au mois d'octobre — mensonge, ou plutôt vérité de

la poussière humaine, — l'élégant officier que tous avaient connu si jovial, si spirituel, si dévoué à ce que la religion nous dit d'aimer sur terre, nous revenait seul, cloué dans une caisse que l'on déposa vers minuit, sur un quai, au milieu des colis de la cargaison.

L'agonie s'était passée ainsi.

Partie le 11 octobre au matin de la Longue-Pointe près de Mingan, *la Canadienne*, après s'être mise en panne vis-à-vis la rivière au Tonnerre, armait un canot sur l'ordre du commandant qui avait manifesté le désir de se rendre à terre.

En route, M. Tétu s'était plaint d'une violente douleur dans la région du cœur, mais de retour à son bord le mal avait disparu assez pour lui permettre de réciter à son équipage la prière du soir.

Le mieux continua à se manifester — à un tel point, qu'après le souper il avait causé tranquillement avec un garde-pêche de la côte nord, Beaulieu, et avec son capitaine à qui il venait de donner l'ordre, à cause de la mer qui était forte, de mettre sur les Sept-Iles.

Vers onze heures de la nuit le malaise regagna du terrain. Croyant à une indigestion, le commandant avec cette nature énergique que tous lui connaissaient sauta hors de son cadre, pour s'administrer ce qu'il croyait être un vomitif. C'était de la poudre antimoniale, substance comparativement inoffensive, écrivait son prédécesseur, le commandant Fortin ; plus tard, ajoute-t-il encore, comme la douleur augmentait, il prit de la magnésie, puis de la menthe, puis deux légères doses d'opium.

Le mieux se montra de nouveau, et croyant que tout était fini, M. Tétu donna l'ordre au maître d'hôtel d'aller se reposer.

— Je sonnerai, dit-il, s'il y a lieu.

Quelque temps après, le garde-pêche qui était couché dans le carré vit le commandant passer dans son cabinet de toilette ; il revint d'un pas ferme vers son lit, s'y coucha lentement, puis se joignant les mains, murmura :

— Mon Dieu ! que je suis faible ! Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

C'étaient là ses dernières paroles.

Quelques secondes après, le râle l'empoignait, et quand son compagnon de carré courut à lui, suivi du capitaine qui essaya de soulever le commandant dans ses bras, ces deux hommes attérés ne purent saisir au passage que trois longs soupirs entrecoupés.

Le commandant Tétu venait de descendre son dernier quart.

Jeune — trente-quatre ans — doué d'une intelligence supérieure, d'une âme profondément catholique, d'un cœur loyal dans une acception que notre siècle aurait peine à comprendre, M. Théophile Tétu remplissait à la satisfaction de tous le poste d'honneur qu'on lui avait confié. Ses études militaires et scientifiques, ses connaissances en droit maritime, ses travaux particuliers, contribuèrent à en faire un spé-

cialiste qui, hélas ! n'eut que le temps de se faire regretter (1).

Le matin de ce triste jour, la *Canadienne*, flamme en berne, cinglait vers le bassin de Gaspé, emportant la dépouille de son ancien commandant, et le lendemain elle s'arrêtait au milieu de la baie. Une foule énorme était allée au-devant du cercueil qui, couvert du drapeau anglais, était porté sur les épaules de six marins de choix. Les cordons du poêle étaient tenus par les consuls et les notables ; le canon grondait de minute en minute, et le deuil qui assombrissait toutes ces figures des pêcheurs au teint hâlé par le vent de la mer, donnait bien la mesure de la perte qu'ils venaient de faire.

Puis, tout en arpentant le banc de quart, mon esprit me ramenait à Québec, où la modestie qui avait présidé à la vie de M. Têtu avait jeté un dernier reflet sur ses funérailles.

Ici, plus de garde d'honneur, plus de clairons sonnant une charge, plus de fanfares de guerre.

Un long cortége d'amis se déroulant en file, sous un ciel gris et sombre d'automne, derrière un modeste cercueil sur lequel reposaient les insignes de lieutenant de vaisseau.

---

[1] — Toute la Gaspésie — écrivait à cette époque M. Fortin — regrette le commandant Tétu.

On le regrette à cause de ses charmantes qualités de chrétien et de gentilhomme.

On le regrette à cause de cette mort si prompte que l'on ne peut encore s'habituer à y croire.

On le regrette parce qu'il sera excessivement difficile de remplacer la profonde connaissance qu'il avait des devoirs de sa charge et des besoins des pauvres pêcheurs de nos côtes.

Au cimetière, un temps d'arrêt au bord d'une fosse que les croque-morts avaient oublié de faire assez large, et ce bruit mat et mystérieux de la terre qui s'égrenne et croule de la pelle du fossoyeur sur une tombe où repose une parcelle du cœur de ceux qui sont groupés, silencieux, autour du trou béant.

La mer rapproche de Dieu, et ce soir-là je n'ai pas besoin d'écrire ici qu'une fervente prière fut dite pour l'âme de celui qui dort maintenant à quelques pas de la fosse des pauvres, au pied d'une humble croix du cimetière Belmont, de cette croix qui sera toujours pour le croyant ce qu'était "*l'ancre de salut*" pour le commandant de la *Canadienne*, un gage de foi et d'espérance en la miséricorde de son Dieu.

Au milieu de ces retours vers le passé, nous avions quitté l'hospitalière baie des Sept-Iles.

Elle commençait à s'effacer derrière nous, et le cap tourné vers l'Anticosti nous tanguions et nous nous laissions emporter sur le dos flexible de la houle du large. Chacun avait regagné son cadre, excepté les officiers de service et le gardien du phare de la pointe aux Bruyères, mon fidèle conteur Gagnier, qui ne tarissait plus, une fois qu'il était mis à même de nous dire quelques uns des terribles drames de son île.

—Avez-vous entendu parler de la catastrophe de la baie au Renard? me dit-il, en allumant un cigare.

— Non, mon ami. Où se trouve cette baie ?

— A quelque vingt milles de mon phare, un endroit où j'ai bien hâte d'arriver.

— Et que s'est-il donc passé à la baie au Renard ?

— Quelque chose qui se présente assez souvent sur notre île. Il y a de cela assez longtemps, au printemps de 1829, un trappeur, en visitant ses piéges, fit la trouvaille d'une corde qui pendait le long d'un rocher, et quand il la tira à lui, une cloche de navire se mit aussitôt à tinter. Son premier mouvement fut celui de la frayeur, mais après avoir réfléchi, il fit le tour du plateau et se trouva tout à coup en face de trente cadavres. C'était tout ce qui restait de l'équipage et des passagers du vapeur le *Granicus*. Jetés à la côte vers la fin du mois de novembre 1828, non seulement ces malheureux avaient eu à combattre contre le froid, mais la faim s'était mise à les harceler sans pitié, et la lutte avait été longue, à en juger par les tristes reliefs qui entouraient ces morts. Dans un four, construit tant bien que mal, à quelques pas de là, gisait la moitié d'un cadavre qui avait servi à repaître ces pauvres affamés, et à la branche d'une pruche était suspendu le corps déchiqueté d'une petite fille qui, elle aussi, avait dû faire partie du lugubre garde-manger. Mangeurs et mangés furent enterrés pêle-mêle dans une vaste fosse que les pêcheurs ont eu la précaution d'entourer d'une palissade. Je vous mènerai voir ce triste endroit, si vous passez quelques jours au phare.

—Merci de votre complaisance, et je ne dis pas non, si le capitaine veut nous accorder cette relâche. Mais en attendant, savez-vous que votre naufrage du *Granicus* m'en rappelle un autre qui s'est passé en 1736, à une époque où un gouvernement prévoyant n'avait pas encore songé à venir en aide aux marins dévoyés,

en jetant sur leurs routes des phares, des amers et, en cas de malheur, des dépots de provisions et des maisons de secours ? Ce naufrage est celui du P. Crespel (1) qui, embarqué sur la *Renommée*, vaisseau de 300 tonneaux, armé de 14 canons et commandé par M. de Freneuse, vint se jeter " à un quart de lieue de terre, sur la pointe d'une batture de roches plates, éloignée d'environ huit lieues de la pointe méridionale de l'Anticosti." C'est peut-être une des plus navrantes légendes de l'île ; à coup sûr, c'est la moins connue, et comme causer aide à tuer le temps à bord, je veux vous conter de fil en aiguille ce terrible épisode de la mer.

—C'était le 3 novembre 1736 que M. de Freneuse partait de Québec avec 54 hommes à son bord (2). Tout s'était passé sans aucune avarie jusqu'au 14 au matin. Il y avait bien eu, de fois à autre, quelque saute de vent qui, jeté au nord-nord-est, avait passé

(1) Ce naufrage est raconté à son frère par le père Emmanuel Crespel qui le lui décrit d'une manière très-vive. Bibaud nous dit dans son " Magazin du Bas Canada " que ce récollet arriva dans la Nouvelle-France au commencement d'Octobre 1724. Après être resté quelques temps à Québec, le P. Crespel fut nommé par Mgr. de la Croix de Saint Vallier missionnaire de Sorel, où il demeura deux ans. M. de Lignerie l'emmena alors comme aumonier de l'expédition contre les Outagamis, et à son retour le P. Crespel desservit le fort de Niagara pendant les trois années d'usage, puis successivement le Détroit, le fort de Frontenac et celui de la pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain ; mission pénible s'il en fut une, assure-t-il, en mentionnant cette dernière dans son livre. Sauvé du naufrage de la *Renommée*, le P. Crespel fut nommé à la cure de Soulanges, où il demeura deux ans. L'ordre de ses supérieurs le fit alors repasser en France sur le vaisseau du roi le *Rubis*, commandant de Jonquières, pour prendre le vicariat du couvent d'Avesnes en Hainault. Il y demeura jusqu'à ce qu'il fût nommé aumônier des troupes françaises commandées par le maréchal de Maillebois, et finit son long et dur apostolat par venir mourir à Québec, le 28 Avril 1775, après avoir été pendant quinze ans supérieur commissaire de son ordre, au Canada.

(2) La *Renommée* devait se rendre à la Rochelle, et était consignée à MM. Pacaud, trésoriers de France.

au nord-est, puis à l'est-nord-est, puis à l'est, pour finir par se fixer pendant deux jours au sud-sud-est. Jusque là, solide et neuve, la *Renommée* se comportait admirablement, et les ris pris dans les huniers, elle louvoyait au large de l'Anticosti, se gouvernant sur son compas au sud-est-quart-est, puis au sud-est. Tout-à-coup, le vent fraichit et se mit à souffler en tempête ; la lame se creuse, devient fatigante, et en voulant virer à terre le navire touche, se met à talonner et embarque aussitôt d'énormes paquets de mer. Il n'en fallait pas plus pour faire perdre la tête à une partie de l'équipage, et seul le maître canonier eut en ce moment le sang-froid de sauter dans la soute aux provisions, d'y prendre ce qu'il put de biscuits, de monter quelques fusils, un baril de poudre et une trentaine de gargousses, et d'entasser le tout dans le petit canot. Une vague venait d'ajouter encore aux plaintes et à la confusion en emportant le gouvernail de la *Renommée*, et le mât d'artimon, rompu à coups de hache, étant tombé sur la hanche de bâbord, faisait prêter la bande au malheureux navire.

Impassible au milieu de tout ce chaos, M. de Freneuse donna l'ordre de hisser la chaloupe sur ses porte-manteaux. Vingt personnes embarquent ; mais au moment où la dernière prend place, un des palans manque, et la moitié de cette grappe humaine est précipitée dans l'abîme pendant que ceux qui restent se cramponnent aux plats-bord de l'embarcation, suspendue en l'air. Pas un muscle n'a bronché sur la figure de M. de Freneuse, à la vue de cette nouvelle

catastrophe : d'une voix forte, il donne l'ordre de filer le palan d'arrière, mais au moment où la chaloupe reprend son équilibre et touche au flot, une vague brise le gouvernail de l'embarcation, et mal assise, elle est rasée coup sur coup par deux lames. On parvint pourtant à pousser au large. Un des sous-officiers gouverne le mieux possible avec un mauvais aviron, et matelots et passagers, tous trempés par la pluie qui tombait par torrent et masquait l'atterrage, la figure fouettée par les embrums de la mer, rament au plus près, en récitant à haute voix le *confiteor* et en s'unissant au P. Crespel qui psalmodiait les versets du *miserere*. Pendant ce temps, un ressac terrible bat à la côte. On l'entend clairement à bord. Le bruit va grandissant. Tout-à-coup la chaloupe entre dans le tourbillon mugissant : une lame énorme l'empoigne, la soulève, la chavire et roule chacun pêle-mêle et meurtris sur le sable et les galets de la grève.

Un nouvel acte de sang-froid venait de prolonger les jours de ces malheureux ; car, voyant la chaloupe grimper sur le dos de la dernière vague et prévoyant qu'elle la reporterait au large, lors de son retour, un matelot avait passé un grelin dans un organeau, l'avait enroulé autour de son poignet et s'était laissé porter à terre avec lui.

La mer venait de lâcher sa proie, mais la position des naufragés n'en était guère devenue meilleure. Le hazard les avait jetés sur un îlot que la marée haute recouvrait, et en gagnant la terre ferme, ils faillirent périr une troisième fois, car il fallait traverser à gué la rivière du Pavillon,

Quelques heures après, le petit canot monté par six personnes venait les rejoindre. Elles rapportaient que dix-sept matelots n'avaient pas voulu abandonner M. de Freneuse qui, ne pouvait se décider à quitter son navire, et on peut se faire une triste idée de cette première nuit passée par les uns sans abri et sans feu sur cette terre déserte de l'Anticosti, par les autres sur un navire battu en brèche par la mer, et avec la certitude d'être engouffrés d'une minute à l'autre.

A minuit, la tempête était dans toute sa violence, et chacun avait perdu l'espoir de se sauver, lorsqu'au petit jour on s'aperçût que le navire tenait bon. La violence du flot était tombée ; il n'y avait pas une minute à perdre pour le sauvetage, et chacun se mettant à l'œuvre, on embarqua des provisions avariées, les outils du charpentier, du goudron, une hache, quelques voiles, puis il fallut regagner terre, et le capitaine de Freneuse, les larmes aux yeux, et emportant son pavillon, fut le dernier à quitter l'épave de la *Renommée*.

Cette seconde nuit, passée sur l'île, fut encore plus triste que la première, car il tomba deux pieds de neige, et sans les voiles tout le monde serait mort de froid. Ces rudes débuts ne découragèrent personne ; de suite on se mit au travail. Le mât d'artimon de la *Renommée* était venu au plain ; on tailla dedans une quille nouvelle pour la chaloupe ; elle fut calfatée avec soin, et son étembot et ses bordages furent refaits à neuf. Pendant que les uns coupaient du bois, les autres faisaient fondre la neige ; bref, on

se créait le plus d'occupations possible pour tâcher d'oublier, mais, hélas ! à ces heures de travail succédèrent bientôt les heures d'épuisement. Les malheureux naufragés avaient au moins une perspective de six mois à passer sur l'île d'Anticosti, puisqu'il leur fallait y attendre l'ouverture de la navigation. Or, les navires qui passaient alors de Québec en France n'emportaient que pour deux mois de vivres. Au moment où elle avait touchée, la *Renommée* avait déjà onze jours de mer ; une partie des provisions étaient avariée par le naufrage, et en s'astreignant à la plus stricte économie, c'est-à-dire en ne distribuant à chacun qu'une maigre ration par vingt-quatre heures, on pouvait—tous calculs faits—prolonger sa vie de quarante jours ! A cette incontestable certitude était venu se joindre l'hiver, arrivé dans toute sa rigueur. La glace rendait le navire inaccessible ; six pieds de neige couvraient le sol, et pour comble de désespoir les fièvres venaient de faire leur apparition et exerçaient de faciles ravages sur ces natures émaciées.

Il fallut donc prendre une décision suprême.

Un poste français passait alors l'hiver à Mingan, où il s'occupait à faire la chasse au loup-marin. Pour s'y rendre, il fallait d'abord faire quarante lieues de grève avant d'atteindre la pointe nord-ouest de l'île, puis, comme le dit le P. Crespel, "descendre un peu et traverser douze lieues de haute mer." On agita l'idée de se diviser en deux groupes, dont un devait rester à la rivière au Pavillon, pendant que l'autre irait à Mingan chercher du secours. Lorsque cette

proposition fut soumise en conseil chacun la trouva inattaquable, mais la grande difficulté consistait à désigner ceux qui seraient du premier groupe et ceux qui feraient partie du second. C'était à qui ne resterait pas en arrière.

Dans cette pénible alternative, le P. Crespel eut recours à Dieu. Le 26 novembre, il dit la messe du Saint-Esprit, et dès que le sacrifice eût été terminé, vingt-quatre hommes se levèrent et prirent la résolution de se résigner à la volonté divine, assurant qu'ils hiverneraient coûte que coûte à la rivière au Pavillon.

Cet acte d'abnégation tranchait le nœud gordien. Toute cette nuit-là fut employée à entendre des confessions, et le lendemain, après avoir laissé des provisions à ces braves gens et leur avoir juré sur les Saints-Evangiles qu'ils reviendraient les reprendre aussitôt que possible, le capitaine de Freneuse, le P. Crespel, M. de Senneville, suivis de trente-huit personnes, prirent le chemin de l'inconnu. La misère et le danger avaient nivelé la position de tous ces hommes, et avant de se quitter officiers et matelots s'étaient embrassés en pleurant. Hélas ! bien peu devaient se revoir.

En partant, M. de Freneuse avait subdivisé ses gens en deux sections : treize d'entre eux manœuvraient le petit canot et vingt-sept s'embarquèrent dans la chaloupe. Jusqu'au 2 décembre, cette navigation de conserve fut affreuse ; à peine gagnait-on chaque jour deux ou trois lieues qu'il fallait faire à

la rame, et par un froid intense. Le soir, on dormait sur la neige, et pour toute nourriture ces pauvres abandonnés n'avaient qu'un peu de morue sèche et quelques gouttes de colle de farine détrempée dans de l'eau de neige.

Le 2 décembre, le temps s'était mis au beau; une petite brise soufflait sans âpreté, et la joie renaissait sur ces figures hâves et décharnées, lorsqu'en voulant doubler la pointe sud-ouest, la chaloupe qui allait à la voile fit la rencontre d'une houle affreuse, et en manœuvrant pour lui échapper, perdit le canot de vue. Plus tard, on sut ce qu'il était devenu; il s'était laissé affaler; mais comme pour le quart d'heure il fallait faire terre au plus vite, on finit par y parvenir à deux lieues de là, au milieu de mille précautions. Un grand feu fut allumé sur la côte pour indiquer aux retardataires où se trouvaient les gens de M. de Freneuse, puis, après avoir mangé un peu de colle, ils s'endormirent dans l'eau et dans la neige fondante pour n'être réveillés que par une tempête terrible qui, dès ses premières bourrasques, avait jeté la chaloupe à la côte. Il fallut s'occuper à la réparer de suite, mais ce contre-temps eut son bon côté, car deux renards qui étaient venus rôder dans les environs furent pris au piége et cette viande fraiche devint par la suite d'un grand secours.

Dès le 7 décembre, M. de Freneuse put reprendre la mer, mais le cœur navré, car malgré de nombreuses reconnaissances, il n'avait pu découvrir aucune trace de son canot. A peine la chaloupe eut-elle fait trois

heures de marche qu'une nouvelle tempête l'assaillissait au large : pas un hâvre, pas une crique ne s'offrait sur la côte pour donner refuge à ces malheureux, et cette nuit-là fut peut-être une des plus terribles qu'ils eurent à endurer ; car ils la passèrent à errer au milieu des vagues et des glaces, dans une baie où le grappin ne mordait pas. On ne réussit à débarquer qu'au petit jour, au milieu d'un froid brulant qui ne tarda guère à faire prendre la baie, et avec elle la chaloupe qui, dès lors, devint inutile.

Il fallut donc se décider à ne pas pousser plus loin. Les provisions furent débarquées ; et de suite on se mit à l'œuvre pour construire des cabanes en branche de sapin (1), ainsi qu'un petit dépôt, où les vivres furent disposées de manière à ce que personne ne pût y toucher sans être aussitôt vu par les autres. Puis, on adopta un règlement pour leur distribution. Chacun eut droit à quatre onces de colle par jour, et on fit en sorte que deux livres de farine et deux livres de viande de renard pussent servir au repas quotidien de 17 hommes ! Une fois la semaine, une cuillérée à bouche de pois venait rompre la monotonie de cette cuisine, et en vérité, dit le P. Crespel, c'était le meilleur de nos dîners. Les exercices du corps devinrent obligatoires. Léger, Basile et le P. Crespel allaient couper des fagots et faire du bois ; d'autres transportaient l'approvisionnement aux cabanes ; les troisièmes traçaient et entretenaient la route qui

(1) Le P. Crespel qui, dans ses missions chez les Outagamis s'était mis au fait de cette étude d'architecture primitive, avoue ingénûment que sa cabane était la plus commode.

menait à la forêt. Au milieu de toutes ces occupations, les épreuves ne faisaient guère défaut. La vermine rongeait ces malheureux qui n'avaient qu'un change pour tous vêtements ; la fumée des huttes et les éblouïssantes blancheurs de la neige donnaient à la plupart de douloureuses ophtalmies, et la mauvaise nourriture jointe à l'eau de neige avait engendré la constipation et le diabète sans faire pour cela ployer d'un cran l'énergie de ces hommes de fer.

Le 24 décembre, le P. Crespel fit dégeler quelques gouttes de vin : la Noël approchait et il se préparait à dire la messe de minuit. Elle fut célébrée sans pompe, ni ornements, dans la plus grande des cabanes, et ce devait être un spectacle sublime que de voir tous ces abandonnés se recueillir au milieu des solitudes de l'Anticosti, et, dans leur dénuement sans exemple, se rapprocher de cet enfant nu et couché dans une étable, pour mêler leurs larmes aux siennes et pour l'y adorer.

L'année 1737 devait débuter pour ces pauvres gens d'une manière terrible. Dès l'aube du jour de l'an, Foucault, envoyé à la découverte, revint avec la poignante nouvelle que la chaloupe avait été enlevée par les glaces. Pendant cinq jours, ce ne furent que gémissements et lamentations. Tout le monde se sentait perdu ; chacun voulait mourir : l'esprit de suicide passait et repassait sans cesse dans tous ces cerveaux troublés par tant de malheurs, et le P. Crespel ne cessa, pendant ce temps, de leur démontrer toute la grandeur de l'apostolat de la souffrance qui avait été

la seule voie que Dieu avait prise pour racheter le genre humain. Il les supplia de se confier en la miséricorde divine, célébra le jour des Rois une seconde messe du Saint-Esprit pour le prier de donner sa force et ses lumières à ces âmes si éprouvées, et parla dans son sermon de la grandeur de la mission qui incombe à ceux qui se dévouent pour sauver les autres. Touchés par ces bonnes paroles, Foucault et Vaillant s'offrirent pour aller à la recherche de la chaloupe.

— Tant il est vrai, ajoute finement le P. Crespel, que dans quelque situation que l'on soit, on aime toujours à s'entendre élever ; l'amour propre ne nous quitte qu'avec la vie.

Bien leur prit de cet excès de zèle. Deux heures après, ils accouraient tous joyeux, et annonçaient à leurs camarades qu'en fouillant la grève et le bois, ils étaient tombés sur un ouigouam indien et deux canots d'écorce abrités sous des branches. Comme trophées de leur expédition, ils emportaient une hache et de la graisse de loup-marin.

L'île était donc habitée ? Il n'y avait plus à en douter, et les éclats de la joie la plus vive succédèrent aussitôt au plus sombre des chagrins. Chacun sentait le courage lui revenir, et le lendemain fut tout aussi joyeux, car en poussant plus loin leurs excursions, deux matelots découvrirent la chaloupe arrêtée au large, dans un champ de glace, et en revenant au camp avec l'heureuse nouvelle, ils firent l'inappréciable trouvaille d'un coffre plein d'habits que le flot avait arraché à la *Renommée*, et que les hazards de la mer étaient venus apporter là.

Mais tous ces rires ne durèrent qu'un éclair, car l'épreuve allait revenir plus amère que jamais.

Déjà, le 23 janvier, le maitre-charpentier était mort presque subitement : des symptômes alarmants s'accentuaient, et presque tous les hommes avaient les jambes enflées. Le 16 février, un coup terrible vint foudroyer le camp : le capitaine de Freneuse s'en était retourné vers Dieu, au milieu des prières de l'extrême-onction. Puis ce fut le tour de Jérome Bosseman, puis celui de Girard, puis celui du maître-canonier qui, avant de mourir, abjura le calvinisme. Chacun, avant l'heure suprême, se confessait au P. Crespel, puis s'éteignait saintement dans la résignation. Quand tout était fini, les moins faibles se levaient, traînaient au dehors les cadavres de leurs camarades et les amoncelaient dans la neige, à la porte de la cabane, car nul n'avait la force d'aller plus loin.

Les éléments conjurés luttaient avec ces angoisses terribles. Le 6 mars, une tempête de neige se déchaîna sur l'île et écrasa sous une avalanche la cabane du P. Crespel, le forçant à venir se réfugier dans celle des matelots qui était plus spacieuse. Là, pendant trois jours, ils furent retenus prisonniers par l'ouragan, sans pouvoir allumer de feu, n'ayant rien à manger, ne se désaltérant qu'avec de la neige fondue et voyant périr de froid cinq de leurs camarades. A tout prix, il fallait sortir de ce tombeau. En unissant leurs efforts, ils réussirent à déblayer la neige ; puis, ils vont aux provisions. Hélas ! le froid est piquant ; un quart

d'heure a suffi pour geler les pieds et les mains de Basile et de Foucault, qu'il faut rentrer à bras dans la cabane. Grâce cependant au dévouement de ces deux hommes, une ration de trois onces de colle vint alors rompre ce jeûne de trois jours, mais elle fut mangée avec tant d'avidité que tous faillirent en mourir. Encouragés par l'exemple de Basile et de Foucault, Léger, Furst et le P. Crespel courrent au bois pour en remporter quelques fagots. Dès huit heures du soir cette maigre provision était déjà consumée, et le froid fut si intense cette nuit-là, que le sieur Vaillant père fut trouvé mort sur son lit de branches de sapin. Il fallut songer à changer de cabane et à déblayer celle du P. Crespel : elle était la plus petite et pouvait être plus facilement chauffée. On ne peut imaginer rien de plus navrant que le sombre défilé qui se fit alors, les moins écloppés portant sur leur épaules MM. de Senneville et Vaillant fils qui tombaient par morceaux, pendant que Le Vasseur, Basile et Foucault, ayant les extrémités gelées, se traînaient sur leurs coudes et sur leurs genoux.

Le 17 mars, la mort vint mettre un terme aux souffrances de Basile, et le 19 Foucault, qui était jeune et d'une grande force musculaire, s'éteignit après une agonie terrible. Les plaies de ces malheureux ne pouvaient être pansées qu'avec de l'urine, et des lambeaux de vêtements arrachés aux pauvres morts servaient de charpie aux vivants. Douze jours après ces deux départs, les pieds de MM. de Senneville et Vaillant se détachèrent de leurs jambes : leurs mains tombèrent en putréfaction, mais au milieu de ces

douleurs et de cette infection, ils ne cessèrent de mettre leur confiance en Dieu et d'unir leurs souffrances à celle du Christ. Le P. Crespel était tout ému de cette foi inébranlable et de cette résignation sublime qui semblaient se refléter sur les autres ; car, au milieu de toutes ces horreurs, pas un mot de découragement ne se faisait entendre. Chacun essayait d'apporter à son voisin quelques distractions ou quelques douceurs, et ce fut ainsi que le 1er avril, en allant à la découverte du côté où les canots d'écorce étaient cachés, Léger ramena au camp un indien et sa femme.

C'étaient les premières figures humaines qu'on eut vues depuis le départ de la rivière au Pavillon, et le P. Crespel qui, parlait à merveille plusieurs idiomes sauvages, expliqua à ces nouveaux hôtes leur triste situation et les supplia les larmes aux yeux d'aller à la chasse et de leur apporter des vivres. L'indien promit solennellement. Le lendemain arrive, deux jours, trois jours se passent et le peau-rouge ne revient pas ; alors n'y pouvant plus tenir, Léger et le P. Crespel se traînent jusqu'au ouigouam, mais pour constater avec terreur qu'un des canots était disparu ! Rendues prudentes par le malheur, ces deux ombres décharnées s'attellent alors sur celui qui restait, le transportent jusqu'à leur cabane et l'attachent à leur porte, bien persuadées que l'un des indiens ne quittera pas l'île sans venir réclamer sa propriété.

Hélas ! nul ne vint, excepté la terrible visiteuse accoutumée, la mort, qui enleva successivement MM. Le Vasseur, Vaillant fils, agé de seize ans, et de Senneville qui en avait vingt, et était fils du lieutenant du

Roy, à Montréal (1). Dégagé du soin des malades et n'ayant plus de vivres, le P. Crespel réunit alors en conseil les survivants, et il fut décidé de quitter cet endroit funeste et de partir en canot. Pour rendre serviable l'embarcation de l'indien, on l'enduisit de graisse, des avirons furent dégrossis, et le 21 avril fut désigné comme le jour de l'embarquement.

Une moitié de jambon de renard composait alors tout le garde-manger de cette troupe d'affamés. Il avait été entendu qu'on en boirait le bouillon, réservant la viande pour le lendemain, mais dès que les parfums de cet étrange pot-au-feu se firent sentir, chacun se jeta comme un loup sur le gigot, qui fut mangé en un tour de main. "Bien loin de nous rendre nos forces,

[1] Le père du jeune de Senneville, avant d'exercer la charge de lieutenant du roy à Montréal, avait été page de madame la Dauphine et avait servi dans les Mousquetaires. Son fils était né au Canada.

— On dirait qu'une étrange fatalité s'attache à ce nom de Senneville, car lors du naufrage de l'*Auguste*, M. de Senneville, cadet à l'aiguillette, et mademoiselle de Senneville furent au nombre des noyés.

Ce terrible sinistre eut lieu sur les côtes du Cap-Breton en octobre 1761. L'*Auguste* était un navire affrété par le général Murray pour rapatrier en France les officiers, les soldats et les français qui en avaient manifesté le désir. Ils portaient à son bord les soldats du Béarn ainsi que ceux du Royal Roussillon, et parmi les victimes de ce désastre furent les capitaines MM. le chevalier de la Corne et Bécancour de Portneuf; les lieutenants MM. de Varennes, Godefroy, de la Vérenderie, de Saint-Paul, de Saint-Blin, de Marolles et Pécaudy de Contrecœur; les enseignes en pied, MM. Villebond de Sourdis, Groschaine Rainbaut, de Laperière, de la Duran taye et d'Espervanche, et les cadets à l'aiguillette MM. de La Corne de St. Luc, le chevalier de la Corne, de La Corne Dubreuil, de Senneville, de Saint-Paul fils, et de Villebond fils.

A cette nombreuse liste, M. Saint-Luc de La Corne, qui fut un des cinq survivants de ce naufrage, ajoute les noms de Paul Héry, François Héry, Léchelle, Louis Hervieux, bourgeois, et de mesdames de Saint-Paul, de Mézière, Busquet, de Villebond, ainsi que ceux de mesdemoiselles de Sourdis, de Senneville et de Mézière.

M. de Lacorne retrouva aussi sur la grève et enterra les corps d'un négociant anglais nommé Delivier, du second, de trois officiers de l'*Auguste*, du maitre d'hotel, de huit matelots, de deux mousses, du cuisinier, de douze femmes tant de bourgeois que de soldats, de seize enfants, de huit habitants et de trente deux soldats.

cet excès nous en ôta," dit la relation laissée par le P. Crespel, de sorte que le lendemain ils se réveillèrent affaiblis, plus malades qu'auparavant, et qui plus est, sans ressources. Deux jours se passèrent alors dans la faim et le désespoir ; personne ne voulait lutter plus longtemps contre la mort, et déjà la plupart s'étaient jetés à genoux sur la grève en disant les litanies des agonisants, lorsqu'un coup de fusil retentit sur le rivage.

C'était l'indien qui, en propriétaire prévoyant, venait savoir ce qu'était devenu son canot. En l'apercevant, les malheureux se traînent vers lui, poussant les plus navrantes des supplications, mais le sauvage n'entend pas de cette oreille et prend la fuite. Le P. Crespel et Léger sont en bottes ; qu'importe ? Ce nouvel abandon rend l'haleine à ces moribonds ; ils se mettent à donner la chasse au fugitif, traversent tant bien que mal la rivière Becsie et finissent par rejoindre le fuyard, qu'un enfant de sept ans embarrasse dans sa course. Pris comme un lièvre au collet, le peau rouge, redevenu diplomate, leur indique un endroit du bois où il a caché un quartier d'ours à demi-cuit, et tous ensemble, indien et français, passent la nuit blanche à s'observer mutuellement du coin de l'œil.

Le lendemain, le P. Crespel intime au sauvage l'ordre de le conduire au camp de sa tribu. Le canot, contenant l'enfant devenu un otage, est placé sur un traineau ; Léger et le père récollet s'attellent dessus pendant que l'indien marche devant et sert de guide.

Au bout d'une lieue de marche la petite caravane débouche sur la mer, et comme c'était la route la plus courte, on se décide à la prendre. Mais ici s'élève une nouvelle difficulté. Le canot ne peut contenir que trois personnes, et l'indien a désigné pour l'accompagner son enfant et le P. Crespel qui s'embarque au milieu des lamentations de ses camarades, à qui, cependant, il réussit à arracher le serment de suivre le rivage dans la direction prise par l'embarcation.

Le soir de ce jour-là, l'indien proposa au père de descendre à terre pour y faire du feu, et ce dernier y consentit avec d'autant plus de plaisir que la bise était mordante ; mais étant monté sur un monticule de glace pour examiner les alentours, le sauvage profita de ce que le père avait le dos tourné, pour gagner le bois avec son enfant.

La mort seule pouvait maintenant mettre fin à cette série de catastrophes. Abandonné de tous, le P. Crespel s'appuya sur le canon de son fusil, remit ses peines entre les mains de Dieu et récita les versets du livre de Job. Pendant qu'il priait ainsi, il fut rejoint par Léger. Avec des larmes dans la voix, ce dernier lui annonça que son camarade Furst était tombé d'épuisement à une distance considérable de là, et qu'il avait été obligé de le laisser sur la neige.

En ce moment, un coup de fusil retentit. La forêt s'ouvrait à quelques pas de là : Léger, que le courage n'avait pas encore laissé, décide le père récollet à l'y accompagner, et au moment de s'y engager, un

deuxième coup de feu se fait entendre. Rendus de plus en plus prudents par l'expérience, les deux abandonnés se gardent bien d'y répondre. Ils marchent, se guidant sur l'endroit d'où viennent ces détonations, et bientôt ils débouchent sur une clairière où fumait la cabane d'un chef indien.

Ce brave homme leur fit le plus touchant accueil, tout en leur expliquant l'étrange conduite du guide du P. Crespel, qui ne les avait ainsi abandonné que par crainte du scorbut, de la variole, et du "mauvais air."

Enfin, ceux-ci étaient sauvés ! mais tout n'était pas fini, puisque Furst restait en arrière. Le P. Crespel offrit en cadeau son fusil au chef pour le décider à l'aller chercher. Ce fut peine inutile, "et M. Furst, dit la relation, passa la nuit sur la neige, où Dieu seul put le garantir de la mort, car dans la cabane même, nous endurâmes un froid inexprimable, et ce ne fut que le lendemain, comme nous nous disposions à aller au devant de lui, que nous le vîmes arriver."

Deux jours furent alors consacrés au repos, et pendant ce court espace de temps ces malheureux, qui n'oubliaient pas le serment fait à ceux qui étaient restés à la rivière au Pavillon, recouvrirent assez de leurs forces pour s'embarquer le 1er mai et mettre le cap sur Mingan. Le P. Crespel fut le premier à y arriver; car le vent étant tombé en route, ce vaillant homme dans sa hâte de faire expédier aussitôt que possible des secours à ses camarades, s'était fait mettre sur un

canot d'écorce et l'avait pagayé seul, l'espace de six lieues de mer.

M. Volant était chef du poste de Mingan : il reçut ses compatriotes à merveille. Pas un instant ne fut perdu pour aller aux secours de l'équipage de la *Renommée*. Une grosse chaloupe armée et bien approvisionnée fut dépêchée sous son commandement.

M. Volant emmenait avec lui le P. Crespel, Furst et Léger.

Dès qu'ils furent par le travers de la rivière au Pavillon, une salve de mousquetterie fut tirée. Alors on vit quatre hommes, qui ressemblaient à des fauves, sortir du bois, se jeter à genoux, et tendre des bras suppliants vers la chaloupe.

Les soins les plus empressés furent donnés à ces gens qui n'étaient plus que de véritable squelettes. Pendant les pérégrinations du P. Crespel et de sa troupe, ces pauvres matelots avaient eux aussi endurés d'incroyables souffrances. Tour à tour, ils avaient vu leurs camarades tomber, décimés les uns par le froid, les autres par les maladies gangréneuses, tous par l'inanition. Les vivres avaient fini par manquer complétement. Alors on eut recours aux expédients ; tout y passa, jusqu'aux souliers de morts que l'on faisait bouillir dans de la neige, puis griller sur la braise, et quand cette dernière ressource manqua, on se rejeta sur les culottes de peau. Il n'en restait plus qu'une, lorsque M. Volant était arrivé en sauveur, et devant ces inénarrables misères, ce dernier comprit

toutes les précautions dont il fallait user. Des ordres sévères furent donnés pour qu'on ne distribua que peu de nourriture à la fois à ces estomacs qui en avaient perdu l'habitude, mais, malgré cela, l'un des survivants, un breton nommé Tenguy, mourut subitement en avalant un verre d'eau-de-vie, et la joie fit perdre la raison à Tourillet, un autre de ses camarades d'infortune (1). Quant aux deux autres, Baudet et Bonau, tous deux originaires de l'île de Rhé, ils se mirent à enfler par tout le corps, et la chaloupe de M. Volant fut changée en infirmerie, pendant qu'à terre on s'occupait à donner la sépulture aux vingt-un cadavres qui indiquaient l'endroit où la première escouade des matelots de la *Renommée* avait passé son dernier hiver.

Une modeste croix indiqua le lieu où ils avaient souffert, où ils s'étaient résignés et où le sacrifice avait été consumé, puis on reprit la mer, côtoyant le rivage à distance rapprochée et remontant à petites journées, afin de découvrir les traces des gens du canot. A quelques lieues de l'endroit où s'élève aujourd'hui le phare gardé par M. Pope, les gens de M. Volant découvrirent les corps de deux hommes qui gîsaient sur la grève, à quelques pas des fragments d'une petite embarcation. C'était là ce qui restait pour indiquer le sort des treize hommes qui avaient vogué de conserve avec la chaloupe de M. de Freneuse, jusqu'au moment où ce dernier les

[1] Tourillet était contre-maître du département de Brest.

avait perdu de vue, en doublant par une grosse mer la pointe sud-ouest, le soir du deux décembre 1736.

Pendant le cours de ce récit, la lune s'était levée et éclairait de sa lumière mélancolique les flots qui doucement bruissaient sous la proue du *Napoléon III.* Déjà le matelot de vigie avait piqué le quart de minuit. Nous regagnâmes alors nos cadres afin d'être plus frais et dispos, lorsque le maître d'équipage viendrait nous éveiller le lendemain, pour descendre à cette pointe-ouest de l'île d'Anticosti qui avait vu s'embarquer le P. Crespel allant chercher à Mingan la bonne nouvelle, pour la rapporter aux trois survivants de la *Renommée.*

IV.

La pointe ouest de l'Anticosti. — Débarquement en charette. — Retour de l'enfant prodigue. — Le phare. — Alice Wright. — Un horrible holocauste. — La pointe des Anglais. — Comme un grand potiron. — Une spéculation comme il s'en voit peu. — La joie dans Landerneau. — Un représentant de l'art. — L'école du *Tanaro*. — Jolliet d'Anticosti. — Maigre cadeau. — Un illustre oublié. — Reliques du passé. — Le naufrage du capitaine Rainsford. — Un Irlandais en appétit. — Dispersion de la flotte de Phipps. — Un quille en l'air. — Joyeuse trouvaille. — Louis Olivier Gamache, le croquemitaine du Golfe. — La pointe sud-ouest. — Digression géologique. — La citadelle mystérieuse. — Une baleine sculptée. — L'hospitalité écossaise. — Un secret. — Dieu chez les pauvres. — Le père Luc Marolles. — Fatale erreur. — Noyé la tête en bas. — Les contrastes de la tombe. — Mademoiselle Grace Pope. — Une nuit en plein jour. — Le supplice de Tantale. — Un cercle vicieux. — Quel temps ce matin ? — Chez l'ami Tétu. — Œil-de-Fauçon II. — Un ours tué au vol. — Petits talents de société. — Les mystères d'une maison de garçon. — Joie et consigne. — Une chasse au homard. — La casquette d'Agénor Gravel. — Un pétrel. — Brume et roulis. — Un éclat de rire. — La Pointe-aux-Bruyères. — Une tourbière. — Où un terre-neuve fait alliance avec un petit taureau noir. — Le dessus du panier. — Les proies de la mer. — Thomas Gagnier. — Comfort et vie de famille. — Une catastrophe. — Devoirs pénibles. — Un dépot de naufragés. — Pieux souvenirs. — Ressources de l'Anticosti. — Histoire désopilante. — Une des surprises de la statistique.

Dès sept heures du matin, le *Napoléon III* mouillait par le travers de la pointe ouest de l'Anticosti (1), et

[1] Le mot Anticosti est indien et non espagnol [*ante* en face *costa* de la côte] comme l'ont prétendu certains étymologistes. Thévet appelle cet île *Naticousti* dans son Grand-Insulaire. Lescarbot *Anticosti*, et Hakluyt *Natiscotec*. "Ce dernier mot, remarque l'abbé Laverdière, se rapproche davantage de celui de *Natascouel* [où l'on prend l'ours] que lui donnent les Montagnais."

le vent de terre nous apportait le bruit de la canonnade par laquelle le gardien du phare, M. Malouin, saluait notre arrivée. Toutes les habitations du poste étaient pavoisées de drapeaux et de banderolles en signe de réjouissance, et bientôt nous étions reçus à bras ouverts par cet excellent vieillard qui, certes, ne s'attendait pas à la surprise que nous lui ménagions.

Un fort cheval normand attelé à une lourde charette de roulage, aux roues peintes en rouge, était venu au devant de la chaloupe et nous attendait avec de l'eau jusqu'au poitrail. Cette précaution était on ne peu plus sage, la baleinière ne pouvant attérir, et cet ingénieux genre de locomotion exemptait les pieds de nos seigneuries de venir en contacte avec l'onde amère qui, ce matin-là, était de ces plus froides et de ces plus basses. Entassés pêle-mêle sur ce véhicule amphibie, nous fûmes présentés en bloc à M. Malouin qui, tout en nous aidant à sauter sur la grève, nous avait dit du ton le plus cordial du monde :

— Soyez les bienvenus, messieurs !

Tout à coup, un passager s'avança vers lui, tête nue, et s'adressant au vieux gardien de phare lui dit d'un ton tremblant :

— Ne me reconnaissez-vous donc pas ?

— Mais, oui ; attendez. Cette voix...? Oh ! mon Dieu ! c'est toi, mon fils !

Et enlacés dans les bras l'un de l'autre, ils se tinrent longtemps embrassés.

Depuis neuf ans le jeune Malouin était parti pour l'étranger, dans le but d'y tenter fortune. La Californie, qui a été le tombeau de tant d'autres, lui avait sourit, et il revenait aujourd'hui partager ses épargnes avec son père et dorer ses vieux jours de *l'aurea médiocritas* du poète. Dans le cours de ma vie aventureuse, bien des choses m'ont fait plaisir, mais jamais je n'ai éprouvé plus grand contentement du cœur qu'au moment où ce vieillard et cet homme fait, oublieux des longues heures de la séparation, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, pour pleurer de bonheur. C'était à se réconcilier tout à fait avec l'humanité, si vraiement la chose eût été possible.

Il fallait bien se garder de venir rompre ce tête-à-tête, et bientôt nous nous éparpillâmes sur la grève, chacun se livrant à son plaisir favori, celui-ci faisant collection de coquillage, celui-là discutant géologie, cet autre se plaignant de ce que la sensation du roulis l'avait suivi jusque sur le rivage. Quant à nous, guidés par un domestique, nous allâmes visiter le phare, belle lumière de second ordre, dont l'appareil a été construit en 1856 par la maison L. Sautter & Cie. de Paris.

Cent neuf pieds séparent le sol de la girouette, et le foyer de la lanterne, qui donne une lumière fixe et blanche, est à 112 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux. De la galerie de la tour, l'œil embrasse, par un temps calme, une des plus ravissantes marines du golfe Saint-Laurent. En temps de brume et pendant les tempêtes de neige, un coup de canon tiré

d'heure en heure indique aux gens du large l'approche de la pointe ouest, et en cas d'accident, un dépôt de provision où se trouvent six barils de farine, quatre barils de lard, huit barils de pois et six paires de raquettes, est mis à la disposition des naufragés, qui ne sont pas les seuls à en profiter, si l'on en juge par ce qui est arrivé en 1874. Une bande de Terreneuviens avait hiverné dans l'île et s'étant laissée surprendre par la famine, vint défoncer à coup de hache la petite bâtisse qui contenait le précieux dépôt. Pendant quelques jours elle fit bombance au dépens du gouvernement de la Puissance, se contentant de se bourrer l'estomac autant que possible et de rire aux larmes des légitimes remontrances du gardien.

Comme tout n'est qu'antithèse ici-bas, à quelques arpents du dépôt qui contient tout ce qui peut rendre à la vie, le voyageur égaré trouve aussi le champ du dernier repos. Dans ce petit cimetière, dort, entourée de ses trois enfants, une pauvre mère dont l'épitaphe porte pour toute légende les mots :

ALICE WRIGHT.

September 22 years: 1865.

Rien de triste comme cette jeune mère abandonnée avec ses enfants, dans cette solitude, et n'ayant pour tout regret que les gémissements du flot qui déferlait à quelques pas.

Deux années plus tard, lors de ma troisième croisière dans le golfe Saint-Laurent, en faisant une nouvelle visite à cette tombe, en compagnie de

MM. Alexandre Brault et Gravel, nous vîmes que la mort, cette grande pourvoyeuse, avait envoyé une nouvelle compagne à la pauvre Alice Wright. C'était une petite fille de dix ans, du nom de Béliveau qui, un matin de juin, s'en était allée jouer dans les bois d'alentour, pendant que ses parents défrichaient une terre nouvelle. Après les courses sur l'herbe, la cueillette des rares fleurs sauvages de l'île et les chasses données aux petits oiseaux, la pauvrette s'était sentie fatiguée. Un nid de verdure s'offrait au milieu d'un taillis, à quelques pas de là ; elle s'y blottit pour ne plus se réveiller que parmi les anges, car son père, étant venu mettre le feu à ces brousailles, avait, sans le savoir, brûlé vive son unique enfant.

Cette navrante histoire avait coupé la verve à mes gais compagnons de route, et maintenant que je songe à ces choses, je me rappelle que pour nous en distraire, nous acceptâmes la proposition d'un brave garçon, M. le docteur de la Terrière, que nous avions trouvé sur l'île, en mission difficile. Le gouvernement l'y avait envoyé avec ordre de vacciner tous ceux qui se présenteraient, et comme il y avait chômage ce jour-là, armés chacun d'un long bâton ramassé sur la grève, nous étions allés pousser une reconnaissance à deux milles du phare, à la pointe des Anglais. C'est là qu'était le siége principal de la compagnie Forsyth dont nous avions déjà entendu dire monts et merveilles. Ces utopistes de la finance voulaient ni plus ni moins que relier la baie d'Ellis à celle du Renard, par une route macadamisée longue de 120 milles. Des embranchements de chemins de fer devaient sillonner l'île en tous sens.

Bientôt ce remuement de capitaux faisait de la pointe ouest à la pointe aux Bruyères un vaste champ en culture, et l'Anticosti réalisait la première ce rêve de l'ami Dupont, qu'Alfred de Musset a rendu avec tant de verve :

Là, de sa roue en feu le coche humanitaire
Usera jusqu'aux os les muscles de la terre ;
Du haut de ce vaisseau les hommes stupéfaits
Ne verront qu'une mer de choux et de navets.
Le monde sera propre et net comme une écuelle ;
L'humanitairerie en fera sa gamelle,
Et le globe rasé, sans barbe ni cheveux
Comme un grand potiron roulera dans les cieux.

Nous arrivâmes à cet Eldorado par un sentier couvert ça et là de pierre à chaux, une des seules richesses de l'île. De fois à autres, nous étions bien obligés de passer à gué quelques ruisseaux, ou, appuyés sur nos gourdins, de renouveler le sault périlleux du vaillant compagnon de Cortès, de don Pedro de Alvarado qui, serré de près par les Mexicains, le soir de la nuit triste, et se trouvant en face d'un canal qu'il fallait traverser à la nage, ficha le fer de sa lance en terre, s'appuya fermement sur le manche et franchit ainsi une distance qui ne fut égalée que plus tard, dans les contes de Perrault, par les fabuleuses enjambées du petit Poucet.

En route, la causerie roula sur les extravagances de la compagnie, mais en bon voyageur j'ai contracté l'habitude de prendre un peu et de laisser beaucoup de ce qui se dit autour de moi. J'avoue qu'il me fallut ici abandonner cette habitude. Nous étions

arrivés, et dans les vastes hangards qui s'élevaient devant nous, on avait entassé...... :

—Des pelles, des pioches, des charrues, des vivres, des habillements, enfin tout ce qui convient à de nouveaux colons, dira le lecteur prévoyant.

—Nenni ! homme prudent, et à la place de ces premières nécessités de la vie, on voyait pour des milliers de piastres de chevilles en fer pour les bottes, des masses, des enclumes, des perches de ligne superbes, des marche-pieds de carosses, des poignées de cercueils, une imprimerie, bric-à-brac impossible envoyé d'Angleterre par des gens qui avaient trompé la compagnie, et qu'il fallut revendre plus tard à des prix infimes, puisque notre lieutenant Le Blanc nous assura qu'en échange de cinq piastres il avait reçu des effets pour une valeur de quarante-cinq dollars, parmi lesquels se trouvait un magnifique *Ulster coat*, qu'un loustic baptisa du nom de "sortie d'hôpital." Au milieu de cette pacotille impossible, pendant que dans les vitrines s'étalaient des selles anglaises, des livrets d'hameçons et de mouches, des boucles de harnois, on avait oublié le nécessaire, et le lard se vendait une piastre la livre !

Autour de ces magasins, vides aujourd'hui, est venu se grouper un village assez propret, habité par des acadiens et quelques familles irlandaises. Nous trouvâmes tout le monde en liesse ; chacun était endimanché, et ce petit Landerneau était en l'air, car ce jour-là un photographe avait fait son apparition dans ces endroits reculés. Ce noble représentant de l'art était une femme de l'Islet qui avait frété un

goëleton et se faisait accompagner par sa fille et par trois hommes d'équipage. Elle courait, pendant la belle saison, le Labrador et les îles du Golfe, prenant le portrait de celui-ci pour trois gallons d'huile de loup marin, échangeant la binette de celui-là contre de l'édredon, des œufs d'oiseaux, confectionnant la caricature d'un troisième pour la valeur d'une peau de renard, bref, se tirant toujours d'affaire, et réussissant à faire louvoyer tant bien que mal sa goëlette sur les flots du Pactole. L'occasion, l'herbe tendre, et je pense, quelque diable aussi nous poussant, nous fîmes comme les autres, et nous eûmes la satisfaction de voir nos têtes, hâlées par le vent de mer, ressortir à côté du minois frais et éveillé d'une gentille acadienne, mademoiselle Lelièvre qui, partie il y a quelques mois de la Grande Rivière, accomplissait ici une mission de dévouement et d'utilité publique. Enfermée pendant cinq heures chaque jour dans un cabanon en bois rond, dont la porte était décorée d'une planche noire, d'où ressortait en lettre d'or le nom d'un navire naufragé, le *Tanaro*, elle faisait avec grand succès l'école à quarante-trois élèves, et rarement nous n'avons rencontré d'enfants plus propres, mieux élevés, répondant plus poliment, et saluant les passants avec plus de courtoisie.

C'est ici, à la pointe des Anglais, c'est-à-dire à une lieue de la pointe ouest, que Mr. Ferland place le principal établissement de Jolliet (1).

Jolliet ! voilà un nom qui, avec celui du P. Marquette, éveille dans tous les cœurs français le souvenir

[1] Notes sur les registres de Notre Dame de Québec.

des gloires du passé, de longues marches dans les solitudes de l'ouest, de nuits d'insomnie employées à se défendre contre les embûches de l'indien, les intempéries des saisons, les morsures des moustiques, d'interminables courses en canot d'écorce, entreprises dans le but de réaliser le grand rêve de la découverte du Mississipi :

Le voyez-vous, là-bas, debout comme un prophète,
Le regard rayonnant d'audace satisfaite,
La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,
Prendre possession de ce domaine immense,
Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France
Et du monde civilisé ?

Jolliet ! Jolliet ! deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,
Depuis l'heure sublime où, de ta propre main,
Tu jetas, d'un seul trait, sur la carte du monde
Ces vastes régions, zône immense et féconde,
Futur grenier du genre humain.

Oui, deux siècles ont fui ! La solitude vierge
N'est plus là. Du progrès le flot montant submerge
Les vestiges derniers d'un passé qui finit.
Où le désert dormait, grandit la métropole ;
Et le fleuve asservi courbe sa large épaule
Sous l'arche aux piliers de granit. (1)

Cinq ans après son voyage au Mississipi, Jolliet était créé seigneur de l'île d'Anticosti, qui lui était donnée " en considération de la découverte que le

[1] Ces beaux vers font partie d'une pièce lue, lors du 200ème anniversaire de la découverte du Mississipi, par l'auteur M. L. H. Fréchette, député de Lévis aux communes du Canada.

8

dit sieur Jolliet avait fait du pays des Illinois, dont il avait envoyé la carte, depuis transmise à monseigneur Colbert, ainsi que d'un voyage qu'il venait de faire à la baie d'Hudson, dans l'intérêt et l'avantage de la ferme du Roy."

Dès lors il s'occupa du soin d'améliorer les ressources de son île, en faisant la traite avec le nord, et en chassant le loup-marin.

Ses actes ne sont plus signés que Jolliet d'Anticosti, et plus tard un de ses fils se faisait appeler Jean Jolliet de Mingan. Six ans après avoir pris possession de sa seigneurie, en 1681, un recensement cité par M. Ferland donne de curieux détails sur la famille du découvreur du Mississippi.

D'abord apparaît Louis Jolliet agé de 42 ans ; puis vient sa femme Claire Bissot, fille de Normands de Pont-Audemer, agée de 23 ans ; puis leurs enfants, Louis agé de cinq ans, Jean agé de trois ans, Anne de deux ans et Claire d'un an. La maison du sire de céans se composait de six domestiques armés de six fusils, et Jolliet était propriétaire de deux bêtes à cornes et de deux arpents de terre défrichée.

Si l'on en croit Charlevoix, en donnant cette seigneurie à Jolliet, le roi de France ne lui fit pas un grand présent. Elle n'est absolument bonne à rien, remarque cet historien. Elle est mal boisée ; son territoire est stérile, et elle n'a pas un seul havre ou un bâtiment puisse être en sureté. Les côtes de cette île sont assez poissonneuses ; toutefois je suis persuadé, conclut Charlevoix, que les héritiers du sieur Jolliet

troqueraient volontiers leur vaste seigneurie pour le plus petit fief de France.

Jolliet mourut très pauvre, en 1700, dans son Anticosti prétendent les uns, sur une des îles Mingan, —celle située devant le gros Mécatina, au Labrador—assure M. Henry Harrisse, et celui qui avait donné la moitié d'un hémisphère à la France, cet hydrographe du roy qui avait eu la patience de faire quarante neuf voyages (1) pour prendre connaissance de la rivière et du golfe, avant de dresser sa carte du Saint-Laurent, celui que la Grèce aurait mis au rang des dieux et que Rome aurait porté au Capitole, cet homme fut enfoui modestement par une main inconnue, sur une grève quelconque, n'ayant pour seule épitaphe que la page émue que lui a consacré l'histoire reconnaissante.

O mon pays ! que fais-tu donc de tes gloires ? Crois-tu qu'un peuple se déshonore en érigeant des statues à des gens comme Jacques Cartier, Champlain, de Maisonneuve, Joliette, Dollard et Montcalm ?

Mais ces réminiscences du passé semblent m'entraîner loin de cet humble récit de voyage, et me faire oublier le phare de la pointe de l'Ouest où, au milieu de la canonnade qui nous avait accueilli le matin, j'avais remarqué la voix vibrante d'une pièce assise sur un affût de gazon. Ce canon ne ressemblait nullement à celui que le ministre de la marine fait livrer aux gardiens de lumière. C'était un spécimen de l'artillerie anglaise du

[1] Lettre de M. de Denonville, 13 novembre 1685.

XVIIe siècle, pièce longue, en fer battu, pesant 2,800 livres, qui avait été ramassée, il y a une vingtaine d'années, sur les brisants qui font face au phare. A cette époque, elle était entourée de plusieurs autres canons qui, à marée basse, servaient aux chasseurs d'outardes et de canards pour les aider à défiler le gibier. Mais petit à petit, ces témoins muets d'un autre époque disparurent. L'an dernier, il ne restait plus que deux de ces puissants engins de guerre ; encore n'asséchaient-ils que lors des grandes marées, et ils finirent à leur tour par être entraînés en eau profonde, lors de la débâcle du printemps. M. Malouin m'assura qu'au jusant de la grande mer le voyageur qui se promènerait en chaloupe dans les environs, apercevrait encore une foule de ces pièces qui détachent sur le vert sombre des algues marines leurs longs cous rouillés et couverts de coquillage.

Quel terrible drame s'est donc passé sur cette pointe de brisants ? et qui jamais viendra raconter les péripéties de ce désastre ?

Je l'ai dit, ces pièces d'artillerie sont anglaises, et elle ressemblent à s'y méprendre aux canons du XVIIe siècle que l'on montre encore dans la Tour de Londres. Ne serait-ce pas sur les récifs de la pointe Ouest que le capitaine Rainsford, commandant une des frégates de l'amiral Phipps, serait venu se heurter et se briser en fuyant à pleines voiles cette ville de Québec, dans la cathédrale de laquelle le comte de Frontenac avait pieusement suspendu le pavillon du contre-amiral anglais, humilié et vaincu ?

L'histoire du temps rapporte qu'il fit naufrage sur l'île d'Anticosti, où il réussit à débarquer avec quelques-uns de ses compagnons. Plusieurs se noyèrent en voulant prendre terre trop précipitamment, et comme les survivants n'avaient que peu de provisions, il fut entendu que la ration de chaque homme serait de deux biscuits, une demi-livre de lard, une demi-livre de farine, une pinte et quart de pois et deux petits poissons. Quelques épaves du navire leur servirent à élever une hutte, où ils s'installèrent tant bien que mal, jusqu'à ce que le froid et le scorbut fussent venus éclaircir leurs rangs. Le premier qui mourut fut le chirurgien : on l'enterra le 20 décembre 1690, et quarante hommes le suivirent en quelques semaines. La faim de ces malheureux était extrême : nuit et jour les plus faibles étaient obligés de se cacher ou de veiller, crainte de se voir voler leur maigre ration ou d'être assommés et mangés par les plus forts. Un jour, un matelot Irlandais enfonça, malgré les protestations de tous, le dépôt à provisions, et mangea à lui seul dix-huit biscuits, ce qui le fit tellement enfler que deux heures après il faillit crever comme une peau de bouc. Enfin, à bout de ressources et d'expédients, cinq des matelots de Rainsford se décidèrent, le 25 mars 1691, à mettre en mer une petite chaloupe échappée au naufrage et qu'ils avaient calfatée le mieux possible. Ils mirent le cap sur Boston, où ils arrivaient à demi-morts d'épuisement, après trente-cinq jours de navigation. Un navire de guerre fut expédié de suite au secours de Rainsford, et ces naufragés décimés par la misère ne furent tirés de leur triste position que par un

miracle,—c'est le capitaine qui l'assure lui-même,—plus heureux en cela que bien d'autres de leurs camarades qui périrent au nombre de plus de 1000, soit dans le golfe Saint-Laurent, soit dans la mer des Antilles, où leurs vaisseaux avaient été pourchassés par l'ouragan (1).

Le secret du capitaine Rainsford n'est pas le seul que la tempête ait confié à la discrétion des brisants de la pointe Ouest de l'Anticosti, et mon interlocuteur à qui je rappelais les déboires de l'amiral William Phipps, m'apprit à son tour qu'un matin, en sortant du phare, il avait trouvé sur la grève un brigantin, la quille en l'air, et tout son monde noyé à bord.

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont ensevelis !
Combien ont disparu, dure et triste fortune !
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle Océan à jamais enfouis.—

Combien de patrons morts avec leur équipage !
L'ouragan de leur vie a pris toutes les pages
Et d'un souffle il a tout dispersé sur les flots !
Nul ne saura leur fin dans l'abîme plongés,
Chaque vague en passant, d'un butin s'est chargée:
L'une a saisi l'esquif, l'autre les matelots

[1] This was a sad misfortune (admiral's sir William Phips). By the New England accounts, about a thousand men perished in it, one way or other. The fleet was separated in its return, some ships driven as for as the Leeward Islands, one was wrecked, another never heard of, a third foundred and all the crew lost, a fourth was driven ashore on the desolate island of Anticosti, where captain Rainsford and his company, forty at first, were reduced by want and weather to half the number, in a month's time, and then saved almost miraculously. This expedition cost the colony of New-England 40,000

Une journée charmante s'était écoulée en études, en récits et en pérégrinations. M. Malouin avait tenu à nous offrir à souper : on avait tué le veau gras en l'honneur du retour inespéré de son fils, et cette excellente réception devait terminer notre relâche comme elle avait commencée. Pour cette fois, c'était à mon tour d'être agréablement surpris. Nous étions au salon, et d'une main distraite je feuilletais un album de photographies, pieux legs laissé à la famille du gardien par une de ses filles qui s'était fait religieuse ; tout-à-coup mes yeux étonnés tombèrent sur le portrait de ma sœur ainée Augusta qui avait été l'amie de mademoiselle Malouin. Aussitôt cette joyeuse trouvaille me ramena aux joies de la famille absente ; mon œil se mouilla au souvenir de ceux qui m'aiment, et tout rêveur je restais là, en contemplation devant cette douce vision, lorsque la rude voix de Le Blanc vint nous crier que la chaloupe était prête. Il fallait partir. Le *Napoléon III* était déjà sous vapeur : notre pavillon salua, une salve lui répondit du rivage, et deux heures après nous passions devant Ellis Bay, mieux connue de nos navigateurs canadiens-français sous le nom de baie de Gamache.

---

crowns for which they ran in debt, and paid it off by Bills which they made current like our Exchequer Bills in England.

—*British Empire in America vol.* 1 *p.* 67 *imprimé en* 1708.

De son côté Walker assure, à la page 30 *de l'introduction de son Journal que* "the great Sir William Phipps who (after his attempt on that place (Quebec?) from were the men he landed were forced off and retreated in such precipitation that they left their cannon behind, in vain endeavouring to recover them again) returned to Boston with the loss of above a thousand men and one ship only besides his own, out of between thirty and forty sails that went with him, the rest being scattered, some wrecked, foundred and driven ashore in their return,

Les souvenirs que Louis Olivier Gamache a laissés dans le golfe Saint-Laurent sont des plus vivaces. Les combats de Le Moyne d'Iberville et de ses rudes matelots, les aventures du baron de Saint-Castin, les désastres de Phipps et de Walker sont depuis longtemps oubliés de la foule, mais dans cent ans et plus les caboteurs et les mariniers canadiens-français se raconteront encore le soir, au pied du grand mât, les merveilleux exploits de Gamache, la manière dont il s'y prenait pour faire la contrebande des fourrures, en évitant les croiseurs de la baie d'Hudson,—ses tours incroyables et ses relations avec le malin esprit qui lui obéissait comme un mousse et poussait la condescendence jusqu'à souffler dans ses bonnettes et ses perroquets, pendant que la proue du mystérieux navire glissait à tire-d'aile sur une mer polie comme l'acier.

Louis Olivier Gamache était né à l'Islet en 1784 d'une famille originaire des environs de Chartres, et il débuta sa longue vie par l'école de la garcette. Matelot dans la marine anglaise, son enfance se passa à courir le monde, mais ces excursions lointaines finirent par le blaser. Après avoir essayé un petit commerce le long de la côte de Rimouski, Gamache avait fini par se fixer dans l'île d'Anticosti, et le farouche aventurier ne tarda pas à se faire reconnaître comme le souverain absolu de cette solitude. Du fond de sa baie, où il cultivait quelques arpents de terre, élevait quelques animaux, et faisait la pêche en grand, l'ancien matelot dirigeait des excursions sur la côte nord, trafiquait avec les montagnais et se moquait du monopole de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Si son hospitalité était proverbiale, ses excentricités ne l'étaient pas moins, et, jointes à sa vie solitaire et à sa mort mystérieuse, elles donnèrent naissance aux légendes qui se racontent encore sur son compte. Pas n'est besoin d'ajouter qu'à bord longues-vues, jumelles et lunettes avaient été mises en réquisition pour regarder un coin de cette terre illustrée par maître Gamache, mais hélas ! la maison qu'avait habité le célèbre marin était brulée. Nous ne vîmes qu'un pâté de maisonnettes groupées près de ses ruines, et des enfants jouer et folâtrer à deux pas de la tombe de celui qui fut si longtemps le croquemitaine du golfe Saint-Laurent.

Poussés par la marée et la vapeur, nous arrivâmes bientôt en face de la pointe Sud-Ouest de l'île. C'est là que se trouve situé le plus ancien phare de l'Anticosti. Bâtie en 1831, cette tour circulaire, recouverte de bois blanchi, mesure une hauteur de cent pieds, et une minute d'intervalle s'écoule entre chaque éclat de la lumière, qui est visible entre les points nord-nord-ouest- quart sud au sud-est et est.

Le temps était superbe ; tout près de nous la mer venait mourir au pied d'un quai naturel, taillé par la vague dans un immense banc de calcaire gris, où les fossiles pullulent, et pendant que chacun s'éparpillait sur la grève, j'eus à loisir le temps de collectionner des coraux, des briozoa, des tentaculites, des colonnes crinoïdales et des encrinites.

(1) Cette vie a fourni à un conteur charmant, M. l'abbé Ferland, le sujet d'une jolie esquisse, publiée pour la première fois au rez-de-chaussée du *Journal de Québec* : elle a été ré-éditée par la direction du *Foyer*, dans le 1er vol. de la *Littérature canadienne*.

Au point de vue géologique l'île d'Anticosti est un trésor inappréciable pour l'amateur. Le célèbre paléontologiste M. Billings écrivait au regretté sir William Logan, que le groupe de cette île était composé de lits de passage silurien inférieur et supperposé simultanément avec le conglomérat d'Onéida, le grès de Médina, le groupe Clinton des géologues de New-York et la formation Caradoc d'Angleterre.

A l'appui de cette théorie, un des employés du bureau des géologues canadiens, M. Richardson (1), assurait qu'après avoir fait une étude minutieuse de cette île, il était arrivé à la conclusion qu'elle se composait "de calcaires argileux ayant 2,300 pieds d'épaisseur, régulièrement stratifiés par couches conformes et presque horizontales. Tous les faits tendent à prouver, ajoute-t-il, que ces strates ont été déposées au fond d'une mer tranquille, en succession non-interrompue, pendant la période où les parties supérieures du groupe de la rivière Hudson, le conglomérat d'Oneida, le grès de Médina et le groupe Clinton étaient en train de se déposer dans cette partie de l'océan paléozoïque qui constitue maintenant l'Etat de New-York et quelques-unes des contrées adjacentes. Si cette manière de voir est exacte, les roches d'Anticosti deviennent alors très-intéressantes, parce qu'elles nous procurent, avec une grande perfection, une faune jusqu'ici inconnue à la paléontologie de l'Amérique septentrionale. En songeant à la grande épaisseur des sédiments

(1) Rapport de l'année 1856 par E. Billings, paléontologiste, adressé à Sir William E. Logan, géologue provincial,—p. 263.

entre les groupes de la rivière Hudson et Clinton, on se convainc que leur déposition a occupé un laps de temps considérable; et comme le conglomérat d'Onéida n'est pas fossilifère et que le grès de Médina ne fournit que quelques espèces peu marquées, nous avons été jusqu'à présent presque sans moyens de connaître l'histoire des mers américaines de cette époque. Les fossiles de la partie moyenne des roches d'Anticosti remplissent exactement cette lacune, et nous procurent les matériaux nécessaires pour relier le groupe de la rivière Hudson à celui de Clinton, par les lits de passage, contenant les fossiles caractéristiques des deux formations, associés à plusieurs espèces nouvelles qui ne se présentent ni dans l'un ni dans l'autre de ces groupes."

Au nombre des découvertes faites par M. Richardson, se trouvent certains fossiles, désignés par M. Billings sous le nom de genre *beatricea*. Ils ont, dit-il, la forme d'arbre et furent receuillis, par le premier, dans les terrains siluriens inférieurs et moyens de l'île. Ces plantes, d'après la description de ce savant voyageur, se composent de tiges presque droites d'un à quatorze pouces de diamètre, perforées sur toute l'étendue par un tube cylindrique et presque central; en dehors de ce tube se rencontrent de nombreuses couches concentriques semblables à celle d'un arbre exogène.

A l'est de la rivière au Saumon, sir William Logan assure qu'il se présente un escarpement de soixante

pieds de hauteur, dans lequel des troncs abattus de ce fossile avancent en dehors de la falaise. Leurs extrémités circulaires et l'orifice qu'ils ont au milieu, donnent à cette côte l'aspect d'une citadelle hérissée de gueules de canons, et les voyageurs frappés de cette ressemblance n'ont pas cru pouvoir mieux faire, qu'en donnant à cet endroit le nom de Pointe-à-la-Batterie.

Que de raretés scientifiques doivent se trouver cachées ainsi sous ces bancs de calcaire et attendent là, depuis des milliers d'années, les études et les recherches de la curiosité et de la patience humaine ! Petit à petit, sans se hâter, elles révèlent leurs mystères chaque jour, et dernièrement encore un pécheur, en voulant entrer dans une des criques qui bordent ce paradis de la géologie, trouvait à son grand étonnement une énorme baleine entièrement pétrifiée et dans un parfait état de conservation.

Tout en collectionnant ainsi un peu partout et un peu de tout, notre promenade nous avait conduit jusqu'à la tour, et là nous fîmes connaissance avec son gardien M. E Pope, homme sur le retour de l'âge qui nous fit l'accueil des gens de sa race, et nous offrit cette hospitalité écossaise que les sceptiques prétendent réleguée à tout jamais au fond du libretto de la *Dame Blanche*. Sa famille se trouvait réunie dans la vaste cuisine du phare, dont le parquet était en pierre. Une épave de bois flotté flambait dans l'âtre, et ça et là des trophées de chasse, des ailes d'aiglons, des têtes d'ours, des carabines et des engins de pêche relevaient la couleur sombre de la boiserie. Une fenêtre entr'ouverte laissait voir un coin de paysage qui ne manquait

pas de charmes, et tout autour de nous respirait la santé et le bien-être. Il nous paraissait évident que M. Pope possédait un secret qui manque à bien des gardiens de phare, et là où plusieurs de nos compatriotes auraient senti les étreintes de la solitude et de la gêne, cet homme essentiellement pratique réussissait à se créer une aisance relative. Ses champs étaient défrichés et bien fumés, ses étables pleines, ses vignots couverts de morues, et ce qui surprenait surtout les gens de l'île, au bout d'un an ses vaches ne mourraient pas de ce mystérieux catarre qui emportait toutes les bêtes à corne de l'Anticosti ; elles seules avaient le privilége de vivre et d'attendre à point le pot-au-feu. Un joli yacht de plaisance se balançait dans la baie, au milieu d'un escadrille de barges destinées à faire la pêche sur les fonds ; bref, M. Pope avait fait fi du dicton favori de grand nombre de ses collègues qui se laissent aller à l'apathie et répondent à ceux qui essayent de les en tirer :

— Bah ! à quoi sert de défricher la terre, d'exploiter la mer ou de se créer de nouvelles occupations ? Nettoyons, allumons, éteignons notre phare aux heures réglémentaires, et pendant que vogue ainsi la galère, croisons-nous les bras. Notre salaire n'est-il pas gagné ? Gardons-nous bien surtout de faire valoir ce qui nous entoure et n'est à personne, car ce serait alors travailler pour son successeur, et la vie est trop courte pour s'amuser ainsi.

M. Pope a cru devoir prendre un autre genre d'égoïsme. Sa lumière est en ordre, ainsi que ses

champs, ses étables, ses exploitations, et, tout en faisant son devoir, il n'a pas rougi d'employer le temps de manière à laisser à ses enfants une fortune assez rondelette, qu'il leur léguera un jour avec l'amour de l'économie et du travail.

A quelques arpents du phare de la pointe Sud-Ouest se trouve la cabane d'un pauvre colon du nom de Fortin qui vint nous demander si nous avions un prêtre à bord.

— Depuis trois ans, nous disait-il, ma femme et moi nous n'avons pas entendu la messe, et c'est une bien grande privation pour un catholique.

Il devait se passer encore trois longues années avant que le pieux désir de Fortin pût se réaliser, et ce fut un des aumoniers de notre troisième croisière, M. l'abbé Marcoux, qui eut le bonheur de s'acquitter de cette douce mission et d'offrir le saint sacrifice dans cet humble cabanon, pendant qu'un de ses confrères avait changé la hutte voisine en confessional.

En me reportant ainsi vers le passé, je me rappelle toute la surprise qu'éprouva Agénor Gravel en retrouvant, parmi les plus fervents pénitents de l'île, une de ses vieilles connaissances, le père Luc Marolles.

Depuis trente-six ans le père Luc habitait l'Anticosti. Il avait été l'ami de Gamache, avait trappé et couru en tous sens les bois et les rivières de l'île, et Gravel prenait sur lui de dire que ce n'était pas à ce métier-là que Saint Augustin avait pu receuillir les notes

qui lui servirent plus tard à rediger sa *Cité de Dieu.* Ce qui venait appuyer cette hypothèse d'Agénor, c'est que des mauvaises langues prétendaient avoir vu le père Luc tituber comme Noé dans ses plus belles vignes, pendant que d'autres avaient ouï dire qu'il ne se gênait pas de jurer comme Samson, lorsqu'un jour de canicule, il s'était mis en tête de se promener avec les portes de Gaza sur son épaule. Mais ces commérages n'avaient plus leur raison d'être. Celui que nous avions quitté épervier plus tard nous devions le retrouver colombe, et le père Luc, dépouillé du vieil homme et fier d'avoir mis en liesse tous les justes du paradis, a continué depuis à être l'exemple de l'île.

La première fois que nous le rencontrâmes chez M. Pope, il vint nous donner sans façon une vigoureuse poignée de main, et causer des dernières nouvelles.

Comme d'habitude, elles ne roulaient que sur des histoires de naufrage :

— Tenez messieurs, nous disait-il, en nous indiquant du doigt une pointe sombre qui se perdait sous l'horizon, voyez-vous là-bas cette langue de terre qui touche à la rivière Observation? un brick est venu y y faire côte en décembre dernier. Il neigeait à ne pas voir le bout de son nez ; l'équipage était à demi gelé, et ce ne fut qu'après des efforts inouïs qu'il parvint à descendre à la mer une de ses chaloupes. A peine cette embarcation eût-elle franchi trois encablures qu'elle se prit à talonner, et fous de

peur, se croyant sur les brisants, ses matelots remirent le cap sur leur brick naufragé et vinrent se faire écraser par la mer le long des flancs du navire. Sept matelots et le capitaine périrent ainsi, pendant que le second, accompagné d'un de ses hommes, furent rejetés à la mer par le contre-coup. Ils nagèrent ferme, mais la vague les porta malgré leur efforts vers le récif où la baleinière avait touché. Déjà ils se croient perdus, lorsque une lame en se retirant ne leur laisse de l'eau que jusqu'à la ceinture, puis venant les reprendre, les lance sans connaissance sur ces cayes qui les avaient tant effrayés un quart d'heure auparavant et qui n'étaient autre chose que le rivage ! Dès le petit jour, en se rendant à la lumière, le second trébucha sur le corps mutilé de son capitaine qui était venu attérir pendant la nuit. Quant aux autres, je les retrouvai tous le lendemain, et parmi eux un nègre qui s'était noyé la tête en bas, le pied droit pris entre un chaînon de l'ancre et l'écubier.

Tout en causant ainsi, le père Luc nous avait entraînés du côté du petit cimetière, situé tout près de la tour. Un enclos en bois peint y renferme le tombeau destiné aux Pope, et qu'occupent déjà deux membres de cette honorable famille. L'un d'eux, si l'on en croit la chronique, aurait poussé l'esprit méthodique jusqu'à monter à Québec, quelques mois avant sa mort, pour y faire prendre sa mesure et se faire confectionner un superbe cercueil en bois de rose, qu'il descendit avec lui et installa dans sa chambre. Son propriétaire gît aujourd'hui sous un marbre élégant,

où on lit l'inscription suivante tracée par la piété filiale :

SACRED TO
the memory of
EDWARD POPE
who departed this life
July 2nd 1871, aged 82 years
and of
GRACE, *his wife*
who departed this life
July 10th 1873, aged 80 years
In their death they were not devided—II Sam—I · 25—

Un peu plus loin, mais hors de l'enclos, sont entassés pêle-mêle, sans croix, sans épitaphes, perdus sous des monticules de tourbe couverts de ronces, les corps de vingt-un naufragés, faisant parti de l'équipage du "*George Channing*," navire anglais qui vint à la côte en 1830. Neuf de ces malheureux sont couchés dans la même fosse. Une épitaphe solitaire se dresse à côté de ce morne charnier : elle se compose d'une planche, sur laquelle une main amie a gravé avec la pointe d'un couteau les lignes suivantes, que je reproduis textuellement :

To
⚓ *the memory* ⚓
of
DAVID CORMACK | *GEORGE MILLER*
who departed this life on the
22 December | *23 December*
aged 25 | *aged 51*
having been shipwrecked in the OTTAWA London
2d December 1835.
Erected by the remaining survivors of the crew.

Jamais de ma vie je n'ai vu quelque chose de plus triste et de plus navrant que ces tombes d'inconnus qui demeurent là sans prières, et pour oublier ces tristesse nous prîmes le parti de nous rendre à la gracieuse invitation de madame Pope qui devait nous ménager une charmante surprise. Sur une table au milieu du salon de la tour, étaient éparpillés une foule de croquis, d'études et de dessins signés par mademoiselle Grace Pope, jeune enfant de treize ans qui, non-seulement montrait les plus heureuses dispositions pour la peinture, mais avait encore un talent remarquable pour la statuaire. On nous fit voir un modelé en argile d'une matrone romaine agenouillée qui, certes, par l'élégance de la draperie, la pureté des lignes et la finesse du travail, n'aurait pas fait honte aux débuts de certains artistes à la mode. Les uns admiraient, et j'étais du nombre; d'autres hazardaient de timides conseils : pendant ce temps-là madame Pope faisait à ses hôtes une distribution de zoophites, de tunicières, de coquilles brachiopodes et gastéropodes, et ce ne fut que lorsque nous eûmes repris la haute mer que nous pûmes compter nos trésors et bien nous rappeler les attentions délicates de cette hospitalité.

Notre départ avait été précipité. Du haut du phare, le capitaine avait vu un banc de brume se former à l'horizon, et à peine avions-nous couru une bordée au large qu'il fallut capeyer. Déjà le brouillard nous enveloppait, pour ne plus nous quitter qu'après quatre-vingt-sept heures.

Rien de triste comme cette nuit en plein jour qui parfois ne permet pas à un matelot de distinguer son voisin sur le pont. Autour de lui tout est nuageux et opaque ; la mer est là qui confond ses teintes grisâtres avec le ciel fumeux, et sans le monotone clapotis de la vague qui se brise sur le flanc du navire, l'homme à la roue croirait que son capitaine vogue vers le néant.

Au milieu de ce chaos, nous devions nous orienter et veiller au plus près, car on se trouvait sur la route la plus fréquentée par les navires. La brise avait fraîchi vers la tombée de la nuit ; les vigies étaient doublées : une houle grosse et longue nous balançait au milieu du rideau de crêpe qui ne cessait de nous couvrir, et toujours facétieux, Agénor Gravel, qui se souciait fort peu des collisions, profita de l'occasion pour donner du courage à un passager en lui assurant qu'avec un vapeur en fer de la force du *Napoléon III* on était certain de couler n'importe quel voilier qui viendrait se mettre par notre travers. Pendant quatre-vingt-sept heures nous eûmes ainsi sur les yeux l'impénétrable tissu du brouillard. Quelquefois le soleil perçait en curieux ce dôme de brume, dont nous étions le centre. L'azur du ciel nous apparaissait alors dans toute sa splendeur sereine, mais ce n'était que pour nous renouveler le supplice de Tantale, car tout aussitôt la voute sombre se refermait sur notre grand mât. D'abord, ce n'était que de légers flocons de fumée qui tachetaient rapidement le fond de saphir ; puis des teintes laiteuses se groupaient petit à petit autour du disque solaire : d'éblouissante la

lumière devenait pâle peu à peu : elle passait au jaune blafard, puis au roux, puis elle allait s'amoindrissant jusqu'à ce que le brouillard plus dense et plus entêté que jamais, eût ramené la tristesse sur nos fronts, en étouffant le soleil dans sa chape de plomb.

Je ne le cache pas, ce fut avec un sentiment d'indéfinissable plaisir que nous débarquâmes à la pointe Sud ; car plongés dans cette demi-obscurité, ne respirant que moiteur et humidité, la vie du bord était devenue d'une monotonie désespérante. Invariablement, la conversation roulait sur le vent qu'il faisait et sur celui qui soufflerait le lendemain. L'œil se fatiguait à interroger l'horizon qui restait muet : les uns avaient un faible pour le baromètre et le consultaient constamment ; d'autres n'avaient foi que dans les sondages et se dressaient à chaque instant comme des points d'interrogation devant l'officier chargé de cette délicate opération; puis le soir, chacun s'endormait du sommeil du juste, faisant des rêves dont les moins farouches leur montrait le *Napoléon III* passant à toute vapeur sur le corps des navires assez imprudents pour venir se placer sur son passage.

Dès le petit jour une seule interrogation partait de tous les coins du carré :

—Raphaël, quel temps ce matin ?

—De la brume, messieurs, encore de la brume, toujours de la brume ! répondait le maître d'hôtel, tout en veillant à ce que la table fût préparée pour le déjeûner.

Et les heures succédaient ainsi aux heures sans que le jour pût voir le jour.

Nouveau Lazare, le soleil avait enfin quitté son linceul ; il était là qui se mirait dans la mer, et nos yeux pouvaient se reposer sur autre chose que sur l'insaisissable. Ils avaient devant eux le phare de la pointe Sud, tour blanche, hexagone qui atteint soixante-quinze pieds de hauteur, et dont la lumière blanche placée à cinquante-quatre pieds du sol donne un éclat toutes les vingt secondes. Près de là, se trouvaient groupées quelques bâtisses, dont l'une trop petite et mal construite, est destinée au gardien, et l'autre renferme un engin à vapeur qui pendant les tempêtes de neiges ou par les temps obscurs et brumeux, fait résonner un sifflet dix secondes par minutes.

La garde du phare de la pointe Sud est confiée par le ministère de la marine à un homme aussi instruit qu'énergique, M. David Tétu. Grand, les épaules légèment voûtées, l'œil doux et serein, possédant un poignet de fer et une santé à toute épreuve, notre ami nous représentait bien ce type du canadien-français de jadis, esprit chevaleresque et aventureux qui, n'obéissant qu'à son impulsion et ne se laissant guider que par son flair te ses connaissances, parcourait en tous sens le continent américain, y faisant des découvertes merveilleuses et ne revenant au pays que pour léguer à d'autres son amour du voyage, de la liberté et de l'inconnu. Ce fut dans une de ses longues promenades sur la côte du Labrador que M. David Tétu découvrit ces fameux gisements de sable qui, bien exploités, donneraient les plus beaux

minerais magnétiques du monde (1). Ce fut aussi grâce à son courage que les maraudeurs de Saint-Alban purent échapper aux limiers qui les traquaient comme des fauves. Rendez-vous avait été pris au milieu de la nuit sur le pont de glace, en face de Québec. Là, un homme se faisait reconnaître d'eux au moyen d'un signe connu, et ils devaient alors se remettre aveuglément à sa discrétion. Malheureusement, les confédérés s'égarèrent sur le fleuve, et ce ne fut qu'au point du jour qu'ils purent rejoindre Tétu, près de la pointe de l'île d'Orléans. Sous sa conduite, ils descendirent en voiture le long de la côte Nord jusqu'au Saguenay, puis à pied jusqu'à Moisïe, où, au printemps, ils s'embarquèrent sur une goëlette que Tétu commanda pour l'occasion. Cet excellent marin, profitant alors d'une tempête qui rendait la mer intenable, put courir déposer ses passagers à bord d'un croiseur qui les attendait dans le golfe.

L'esprit d'aventure et le goût de la solitude rendaient notre ami on ne peut plus apte à remplir les fonctions de gardien de lumière. Les longs quarts de nuit qu'il lui fallait faire, lui permettaient de se livrer à ses études favorites sur l'histoire naturelle. Il aimait son phare comme un chasseur d'Afrique aime son cheval arabe; une partie de la journée se passait à

(1) Dans ses notes sur les minerais de fer du Canada et leur gisements, adressées en 1874 par M. Harrington à M. Selwyn, directeur de l'exploration géologique du Canada, ce savant donne sur le sable magnétique du golfe Saint-Laurent les intéressants détails qui suivent:

" Quant à l'âge des dépôts du sable de fer, quelques-uns sont modernes et sont encore en voie de formation, tandis que d'autres appartiennent à l'âge post-pliocène, lorsque l'élévation de la terre était bien moindre qu'elle ne l'est maintenant: en certains endroits on les trouve jusqu'à 100 et même 200 pieds au-dessus du niveau de la marée."

l'astiquer et à le mettre en ordre, puis quand la besogne était terminée, quand l'hiver était venu et que sa lumière avait été éteinte, le vingt décembre, alors commençait la saison des chasses et des explorations.

Vite, on chaussait ses raquettes ; les fusils étaient démontés et nettoyés, les piéges éprouvés, et bientôt, le jarret solide et alerte, enveloppé dans une chaude vareuse, on voyait David Tétu, la carabine sur l'épaule, portant avec lui des provisions pour plusieurs jours, prendre la lisière du bois et aller déclarer une guerre sans merci aux loutres, aux ours et aux renards gris, rouges, noirs, et argentés. Rarement ce nouvel Œil-de-Faucon revenait bredouille, et plus sa chasse ou sa pêche avait été abondantes, plus ses voisins et ses amis les pauvres s'en ressentaient. Alors fourrures précieuses, morceaux de venaison, grosses pièces, truites monstrueuses, tout passait entre les mains de cet homme qui se souciait fort peu, en ces temps-là, de savoir ce que sa gauche ou sa droite faisaient.

Le soir, au coin du feu, maints trappeurs racontent encore les histoires merveilleuses de ce pêcheur habile et de ce chasseur adroit, mais nulle à mon avis ne vaut celle de l'ours tué au vol.

Tétu avait ouï-dire qu'une baleine morte était venue attérir à quelques lieues de son habitation. En homme qui sait profiter du vieux dicton : aide-toi, le ciel t'aidera—il part, accompagné de Crispin, son homme de peine, bien décidés tous deux à tirer du cétacé toute l'huile qu'il pourrait rendre. La nuit tombait lorsqu'ils arrivèrent au lieu de l'échouage, et comme

avant de camper Tétu tenait à être renseigné sur la valeur de l'épave, les chasseurs se dirigèrent du côté de la baleine. Mais ils avaient été devancés par des rôdeurs de grève encore plus alertes qu'eux, et deux ours noirs s'en donnaient à cœur joie, le museau plongé dans les flancs du monstre, mangeant comme deux clercs échappés de carême, et ne s'interrompant de fois à autre que pour respirer longuement et pour lécher leurs babines toutes ruisselantes de lard.

Le domestique de Tétu était devenu pratique au contact de son maître.

—M. David, lui dit-il doucement, en glissant une balle dans son fusil, permettez-moi de tirer le plus gros ? J'ai besoin d'une robe de cariole, lorsque je retournerai chez moi, à l'automne ; et ma foi ! plus d'un faraud m'enviera cette peau d'ours, lorsque le dimanche mon cheval piaffera à la porte de l'église de Berthier.

Sa vie de trappeur, autant qu'une certaine fable de Lafontaine, avaient mis Tétu au courant des habitudes rusées de maître *Ursus* ; aussi fit-il signe à son compagnon de ne pas trop se presser de tirer. L'ours, dont la fourrure soyeuse devait orner l'arrière d'une des carrioles de Berthier, se présentait mal ; et puisque Crispin tenait absolument à celui-là, il fallait attendre le moment favorable pour le prendre à l'œil ou au cœur.

Mais la chanson de Nadaud aura toujours raison :

L'ambition perd les hommes,

et Crispin, rendu nerveux par l'appât du butin, avait déjà épaulé. V'lan ! le coup part ; la balle ricoche sur

le museau de l'ours, et va, comme Jonas, se perdre dans le ventre de la baleine. Le second ours, plus gourmet et sans doute de meilleure famille que son camarade, avait réussi, pendant le colloque des chasseurs, à se hisser sur le dos du cétacé ; c'était sa manière à lui de mettre la main au plat. La détonation du fusil était venue le surprendre là, et tout effrayé, perdant la tête comme Balthazar au milieu de son festin, mais ayant moins de décorum que ce roi, il s'était élancé dans l'espace, où la balle de Tétu était venu le rejoindre. Celle-ci l'envoya rouler roide mort sur le dos de son compagnon qui, hurlant de douleur, le museau haché, et surpris par cette avalanche d'un nouveau genre, prend le bois au galop, laissant le propriétaire de la petite cariole de Berthier réfléchir à la philosophie de ces deux vers, que Tétu prenait le malin plaisir de lui réciter, en rechargeant sa carabine :

.... il ne faut jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

David Tétu avait reçu de la nature certains petits talents de société qui, sur l'île d'Anticosti, ne sont pas à dédaigner. Tour à tour cordonnier, mécanicien, inventeur, zoologiste, géologue, lettré, homme du monde, cordon bleu et trappeur, il avait su donner à la maison qu'il habitait le cachet de ses occupations multiples. Aux murs étaient accrochés des canardières, des pistolets, une carabine, un fusil de rempart et des perches de ligne ; dans un coin on voyait un coffre de pharmacie sauvé du naufrage du *Shandon*. Tout se coudoyait dans sa petite bibliothèque, depuis le

Cornhill Magazine, l'almanach de Raspail jusqu'à l'Imitation de Jésus-Christ et un traité d'entomologie. Une courte pointe en fourrure couvrait un lit de sangle, auprès duquel se dressait une table de nuit surchargée de boîtes de fossiles et de paperasses, où le maître, au moment où nous entrions, venait d'insérer ses dernières observations météorologiques, et sur lesquelles il avait négligemment jeté, en guise de presse-papier, une énorme défense de morse.

Inutile de peindre la joie de Têtu en nous apercevant. Quoique beaucoup plus âgé que moi, il avait été mon ami d'enfance, et bien qu'un mois de causeries n'eût pas suffi pour nous dire tout ce que nous avions vu et appris depuis une séparation de douze ans, il fallut subir les exigences de la consigne et le laisser libre de son temps, car nous n'avions que cinq heures devant nous pour ravitailler ce phare. Mais avant d'aller sur la grève prendre livraison de ce que lui expédiait le ministère de la marine, Têtu donna des ordres pour faire organiser en notre honneur une chasse aux homards.

Cette chasse se fait au moyen de chiens de Terre-neuve qui plongent et vont, à marée basse, chercher ces délicieux crustacés dans ces herbes marines que Denys appelait des platins, et que les pêcheurs du golfe ont baptisé du nom de prairies à homard. Enfouis dans d'énormes bottes sauvages que l'on avait eu la la complaisance de nous prêter, et armés chacun d'un panier et d'un bâton, au bout duquel était fixé un crochet en fer, nous cheminions dans l'eau et suivions

de point en point les instructions de notre guide. Il fallait marcher à pas comptés, avoir l'œil vif pour distinguer dans cette herbe verte et qui suivait les ondulations de la mer, la carapace noir ou les longues serres de ceux que nous cherchions. En voyions-nous un, vite nous plongions notre engin de pêche pour tâcher de l'attrapper, mais, prompt comme l'éclair, le crustacé nous avait dépassé d'un coup de queue, et la chasse était à recommencer, aux grands éclats de rire de notre guide. Celui-ci, plus expert, n'avait qu'à glisser hypocritemennt son croc sous le ventre de la pauvre bête, à la chatouiller quelques secondes, puis à l'envoyer rejoindre brusquement la douzaine et demie de camarades qui, tout abasourdis par leur changement de garnison, se livraient à la plus excentrique des manœuvres pour sortir de leur prison d'osier. Quant aux terreneuves, ils n'y mettaient pas tant de façons, et dès qu'ils avaient flairé un de ces malheureux homards, ils le happaient hardiment et allaient le déposer sur la grève.

En mer, cinq heures peuvent apporter bien des changements, et le temps, qui s'était mis au beau, fut de nouveau gâté par l'impitoyable brume, qui à tire d'aile, accourait du large. La houle s'était refaite ; elle devenait creuse, et bien qu'elle n'offrît aucun danger, comme la baleinière remorquait une longue échelle et que le vent soufflait dans une direction opposée à la marée, nous arrivâmes couverts d'embrums au *Napoléon III*.

En accostant, les hommes se défendirent mal ; nous faillîmes emplir, et la vague poussa l'impudence

jusqu'à s'approprier la vieille casquette d'Agénor Gravel, qui s'en vengea en parodiant le fameux vers de Racine :

> Le flot qui l'emporta recule épouvanté.

L'alexandrin de Théramène fut la seule oraison funèbre que reçut ce vieil ami de vingt ans.

En voyant venir le brouillard, Têtu avait craint que nous eussions quelques difficultés à retrouver la route du steamer, et, prenant sa boussole, il avait tenu à nous faire la conduite. Fermement assis sur le banc d'un esquif long de dix pieds, qu'il gouvernait comme une plume au moyen de deux légers avirons, il vint ainsi jusqu'au *Napoléon III.* Nous sachant alors en sureté, il revira de bord, salua de la main et ramant vers terre, la dernière fois que nous le vîmes, comme l'oiseau précurseur des tempêtes, il se laissait bercer ainsi qu'un petrel sur le dos des vagues énormes.

Trente milles séparent à peine la pointe Sud de la Pointe-aux-Bruyères. Avec une bonne brise pour un voilier, et du temps calme pour un vapeur, cette distance n'est qu'une promenade d'agrément, mais avec le brouillard tout doit compter en mer. Il fallut donc remettre à la cape, et nous mîmes trente-six heures à franchir douze lieues. De temps à autre le son d'une conque ou d'un porte-voix nous arrivait à travers la brume, qui s'étendait plus grise et plus épaisse que jamais. C'était un gros navire qui arrivait sur nous. Comme un fantôme on le voyait passer sous notre étrave ou couper notre sillage, puis une seconde après, il sombrait dans le brouillard où nous disparaissions à

notre tour. Appuyés sur les bastingages, les matelots oisifs fumaient leurs pipes et se laissaient bercer par la mer d'un air ahuri, pendant que Jim, vieille gaffe rouillée par de nombreuses campagnes faites à bord des marines anglaise et chilienne, leur disait d'un ton goguenard, en désignant Agénor Gravel qui, se croyant protégé par la densité de la brume, se livrait à de douloureuses études sur le mal de mer :

— *Well tars ! I think that a man who travels at sea for his pleasure might as well go to purgatory for his past time.*

Ce ne fut qu'en sondant et qu'en prenant mille précautions que nous arrivâmes ainsi par le travers de la Pointe-aux-Bruyères, et bientôt, à la faveur d'une éclaircie, nous pûmes apercevoir le phare, qui a été construit en 1855, et dont la forme est celle d'une tour blanche, circulaire, haute de cent-dix pieds. D'après le livre bleu de la marine, ce phare est toujours ouvert au sud de la pointe au Cormoran, et est visible entre les points sud-ouest-quart-nord et est. Il est bâti sur une pointe très basse qui, vue d'une certaine distance en mer, s'efface complètement pour ne laisser apercevoir que la tour. Celle-ci par un curieux effet d'optique ressemble alors à une voile sur l'horizon.

Notre aimable camarade de route, M. Gagnier, devait nous quitter ici ; mais avant de nous dire adieu il avait tenu à nous faire lui-même les honneurs de son domaine, qui ressemble plutôt à une ferme modèle qu'à l'emplacement d'un phare. Nous sautâmes donc ensemble dans la baleinière, et bientôt nos vigoureux rameurs nous débarquaient sur l'étroite lisière

de grève qui sépare la mer d'un petit lac d'eau douce. Le voyageur, en parcourant cette partie de l'Anticosti, rencontre assez fréquemment ces lagunes, peuplées d'anguilles. Elles sont creusées dans une vaste tourbière qui, d'après M. James Richardson, s'étend le long des terres basses de la côte sud de l'île, depuis la Pointe-aux-Bruyères jusqu'à huit ou neuf milles de la pointe Sud-Ouest. Cette plaine continue de tourbe a plus de quatre-vingt milles d'étendue ; sa largeur moyenne est de deux milles ; elle présente une superficie de plus de cent-soixante milles carrés et les sondages lui ont donné une épaisseur de trois à dix pieds. En y pratiquant des canaux, on pourrait aisément l'assécher et la rendre propre à l'exploitation ; c'est, autant que je sache, ajoute M. Richardson, la plus vaste tourbière du Canada (1). On y a tracé une route qui conduit au phare. Elle n'est pas très longue, un mille tout au plus, mais ce jour-là elle nous parut interminable, car nous étions accompagnés par un énorme terreneuve qui nous montrait des dents à rendre jalouse n'importe quelle coquette par leur blancheur, et à faire trembler n'importe quel mollet par leur longueur. Ce terrible échantillon de la race canine était appuyé par un petit taureau noir, à l'encolure puissante, qui, à l'œil en feu, les naseaux frémissants de colère, faisait de droite et de gauche des charges à fond de train sur les envahisseurs de son île. Heureusement que Gagnier était très bien avec

(1) Il y a aussi plusieurs lambeaux isolés de tourbe entre la pointe sud-ouest et l'extrémité ouest de l'Anticosti. Ils varient de 100 à 1000 âcres. *Rapport de* 1856.—*James Richardson* explorateur.

le terreneuve, et pendant qu'il le cajolait et l'amadouait de son mieux, nous nous débarrassions de notre second assaillant en faisant pleuvoir un déluge de pierre et de bois flotté sur cet animal farouche et dégénéré, dont les paisibles ancêtres s'étaient jadis illustrés au service des rois fainéants.

Une réception cordiale nous attendait à la tour, où un excellent dîner avait été servi par les soins de madame Gagnier. Pendant que nous y faisions honneur, les questions et les réponses pleuvaient des quatre coins de la table. L'un apprenait avec surprise la mort du fondateur de la confédération canadienne, de Sir George Cartier, pendant que l'autre, interpellé sur les affaires de France, annonçait la présidence du maréchal MacMahon. Bref, chacun vidait le dessus de son panier en échange des nouvelles locales, et ce fut ainsi que nous apprîmes la fin terrible d'un des enfants de la famille Bradley qui, tout en jouant, s'était perdu dans les bois. De longues et de fréquentes battues s'étaient organisées, mais tout avait été inutile et les parents s'étaient déjà résignés, lorsqu'ils virent leur pauvre cœur soumis à une nouvelle épreuve. Quelques mois plus tard un second enfant partait dans une petite embarcation, conduite par un domestique ; ils se rendaient à trois milles de là, mais un coup de vent du nord les surprit en vue de la côte, et ils furent entraînés vers la haute mer. Ont-ils été receuillis par un navire qui passait ? le golfe leur a-t-il donné une de ses vagues pour linceul ? Nul n'avait pu pénétrer encore un secret que l'abîme semblait vouloir si bien garder.

Notre amphitrion était l'ami intime de David Tétu, et que de fois ils avaient franchi à pied ou en berge les trente milles qui les séparaient l'un de l'autre, pour avoir le plaisir de causer et de fumer une pipe ensemble. Comme tous les inséparables, leurs caractères faisaient antithèses, et ils ne s'occordaient que sur deux chose, la pêche et la chasse. Autant Tétu qui est et mourra célibataire, adorait sa liberté et ses franches coudées, autant Gagnier aimait le comfort et la vie domestique. Sur cette île déserte, et livré aux aux seuls ressources de son bon sens et de sa modeste bibliothèque, il avait réussi à former et à élever la plus charmante famille du monde. Il est vrai qu'une femme pieuse et dévouée l'avait aidé à mener à bonne fin cette tâche sublime, et que le Dieu qui aime tant les petits enfants avait béni leurs efforts chrétiens.

L'intérieur du phare de la Pointe-aux-Bruyères ressemblait plutôt à celui d'une de nos riches chaumières canadiennes-françaises qu'à un poste jeté au milieu de la solitude pour guider ou secourir les naufragés. En homme prudent, Gagnier avait su tirer parti de tout ; pas un coin où l'œil ne rencontrât une armoire. Un poêle toujours ronflant, des couvre-plats bien étamés, une longue file d'assiettes, de bols et de soucoupes rangés dans des buffets à jour, donnaient à la cuisine un perpétuel air de fête. Le salon était joli, bien disposé et aurait trouvé grâce devant le plus difficile ; des chambres à coucher sortait ce parfum de linge net et blanc qui fait l'orgueil des ménagères de notre pays, et depuis la

lanterne jusqu'au rez-de-chaussée du phare tout respirait le calme, l'ordre et la propreté.

Hélas ! cette tranquillité ne devait pas toujours durer, et bientôt l'impitoyable mort devait venir faire jaillir des larmes amères au milieu de cette douce joie. Deux ans plus tard, mon ami Gagnier m'apprenait la mort d'un de ses enfants, de ce joli chérubin qui en ce moment me sautait sur les genoux, et s'amusait à me poser toute sorte de questions sur mes voyages et sur mes aventnres.

En 1874 un brigantin, l'*Alexina*, était venu faire naufrage près de la Pointe-aux-Bruyères. Tout le monde avait pu quitter l'épave et gagner terre sain et sauf, mais à la suite du froid et de la misère, un matelot de l'Islet du nom de Deroy fut atteint d'une fièvre cérébrale. Depuis quelque temps déjà le jeune Thomas Gagnier—il avait treize ans—souffrait de la consomption ; on le voyait dépérir promptement sous ce rude climat, mais en apprenant la terrible position de Deroy, le père du poitrinaire oublia les fatigues que pourrait occasionner à sa famille un nouveau malade, et donna des ordres pour que le matelot fut transporté à la tour. Tous les soins furent prodigués à ce jeune homme de vingt-trois ans, mais sans résultat. Deroy mourut, emporté au milieu d'une attaque de délire, et celui qui ne l'avait pas abandonné un seul instant, son fidèle camarade M. Adélard Couillard-Desprès—aujourd'hui troisième lieutenant à bord du *Napoléon III*—fut obligé de prendre le cadavre dans ses bras, de le descendre sans bruit, à onze heures du soir, crainte d'attirer l'attention du jeune Gagnier qui se mourrait,

lui aussi, et d'aller le déposer dans un hangard où il passa le reste de la nuit à l'ensevelir, à lui faire un cerceuil et à ouvrir à grand'peine une fosse dans la terre gelée. Ceci se passait au commencement d'avril. Le sept du même mois, l'enfant du gardien de la Pointe-aux-Bruyères rendait à son tour le dernier soupir ; et comme Desprès et les autres naufragés avaient trouvé l'occasion de regagner la côte sud, le malheureux père, laissé à sa propre initiative, fut forcé de faire l'ensevelissement, la tombe et la fosse, de porter lui-même son enfant jusqu'au petit enclos qui sert de cimetière, et de l'y enterrer au milieu de sa famille au désespoir qui sanglottait un *de profundis*.

—Je me sentis alors tellement fou de douleur, me disait le brave Gagnier, avec des larmes dans les yeux, que j'oubliai les vivants pour ce cher petit mort. Je faillis prendre mes jambes à mon cou et me sauver dans les bois.

Ce ne fut qu'en 1875 que j'eus l'occasion de visiter le dépot de naufragés, où les gens de l'*Alexina* avaient passé l'hiver. Notre lieutenant M. Couillard-Després nous faisait les honneurs de cet abri, qu'un gouvernement prévoyant a érigé là, pour les malheureux jetés à la côte. Lui-même y avait été sauvé d'une mort certaine. L'habitation se compose d'un seul appartement et d'un grenier. Une double rangée de couchettes en bois, superposées les unes sur les autres, fait le tour de cette unique chambre, et les hôtes que le hazard loge à pareille enseigne n'ont pour tout matelas que de la paille qui parfois n'est point

très fraîche. Un grand poêle en fonte occupe le milieu de ce réduit, et seule sa lueur l'éclaire à la veillée, car le ministère de la marine ne fournit pas le luminaire.

La provision réglementaire d'un dépôt de naufragés consiste en quinze quarts de farine, sept de pois, du sucre et du thé, et sept barils de lard (1).

Tant pis pour ceux qui arrivent les derniers, et la ration quotidienne donnée à l'équipage de l'*Alexina* se composait d'un demiard de pois, d'une livre et demie de farine et de trois-quarts de livre de lard. Després avait été acclamé le baron Brisse de cette bande d'affamés, et comme la batterie de cuisine mise à sa disposition ne se composait que d'un poêlon, ainsi que d'un plat de fer-blanc, et que les couteaux étaient surtout remarquables par leur absence, il avait eu un trait de génie en se promenant un jour sur la grève. Remarquant une large coquille, il l'avait ramassé et y avait adapté une pince en bois; ses camarades en avaient fait autant, et on peut s'imaginer tous les services que cette cuillère improvisée rendit alternativement à la purée au pois et aux vareuses des naufragés de l'*Alexina*. Le frugal menu détaillé plus haut ne rappelle pas précisément celui des *Frères Provençaux*, et que de fois les gardiens de phare, se laissant attendrir par la vue des maladies et des privations qui fondent sur ces délaissés, leur fournissent des provisions prises sur leur propre réserve.

(1) En 1874, on a ajouté à ces provisions deux boîtes de viandes en conserve et douze couvertes.

Le ministère de la marine s'est montré d'unegran de sollicitude pour tout ce qui touche à l'habillement des naufragés. Le maître du phare distribue à chaque homme, dès son arrivée, un excellent gilet de laine bleue, un pantalon en serge, une paire de caleçon, deux vestons de flanelle, des bas, des bottes, des mocassins, des raquettes, un bonnet de fourrure, des mitaines et une chaude vareuse. Pour peu qu'un homme ait de l'énergie et ne se laisse pas abattre par par l'oisiveté et l'isolement, il peut ainsi passer un hiver assez confortable, et la chasse, la pêche et la coupe du bois de corde peuvent toujours le tenir en haleine et empêcher ses muscles de s'engourdir.

La vue de cette chambre désolée où un interminable hiver s'était passé, avait rappelé au lieutenant Després tout ce qu'il y avait souffert. Devant ses yeux repassait le naufrage de l'*Alexina*, l'attérage miraculeux de son unique embarcation, la maladie de Deroy, sa triste agonie et la nuit terrible de l'ensevelissement. Tout en songeant à ces choses, ses pas distraits l'avaient mené jusqu'à l'endroit où dormait son camarade de danger, et je lui aidai à planter une croix sur ce tertre solitaire, pour indiquer au passant qu'un chrétien s'était endormi là, sur les bords de la mer, en attendant paisiblement l'heure solennelle de la résurrection.

Mais ces réminiscences d'une troisième croisière, que je dois, pour ne pas me répéter, mêler sans cesse à ceux de mon premier voyage, me font oublier qu'il nous faut retourner à bord. Gagnier et son excellente famille ont reçu nos adieux. Les avirons frappent le flot en cadence, et pendant que nous tournons le dos à cette

terre inhospitalière de l'Anticosti qui pour nous a menti si gracieusement à sa réputation, je songe à ce que l'avenir peut réserver à cette île qui a une longueur de cent vingt-deux milles, une largeur de trente, et une circonférence de deux cent soixante-dix. Privée de ports et entourée d'une redoutable ceinture de récifs, j'ai bien peur que tous les efforts faits pour la coloniser ou la défricher restent infructueux. Depuis le jour où elle fut découverte et baptisée par Jacques Cartier du nom de l'Assomption, l'Anticosti n'a guère changé d'aspect. C'est toujours cette terre que Champlain trouvait "blanchâtre comme les falaises de la côte de Dieppe," et que le routier de Jean Alphonse de Saintonge nous présente dans son langage poétique, comme étant "assise sur des rochers blancs et d'albâtre, couvertes d'arbres jusques au bord de la mer." Seulement ces représentants du règne végétal sont en certains endroits tellement rabougris et tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'on peut marcher des arpents sur leurs cîmes métamorphosées en ressorts élastiques.

Quelques-uns ont prétendu que l'île renfermait des richesses minérales, mais je ne sache pas qu'il se soit fait quelques travaux en ce sens, depuis le jour où Charlevoix crut devoir livrer à la postérité la désopilante histoire de la première tentative.

—" Il courut un bruit il y a quelques années, assure cet écrivain, qu'on avait découvert à Anticosti une mine d'argent, et faute de mineurs on fit partir de Québec, où j'étais alors, un orfèvre pour en faire l'épreuve; mais il n'alla pas bien loin. Il s'aperçut bientôt au

discours de celui qui avait donné l'avis, que la mine n'existait que dans le cerveau blessé de cet homme, lequel lui recommandait sans cesse d'avoir confiance en Dieu. Il jugea que si la confiance en Dieu pouvait par miracle faire trouver une mine, il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'à l'Anticosti, et il revint sur ses pas."

Pendant l'été, l'île d'Anticosti est parcourue par des bandes nomades de pêcheurs qui exploitent le saumon, la morue, le maquereau, le homard et le hareng. Au printemps, les chasseurs de loups-marins arrivent à leur tour, et avec ces poissons et cet amphibie, la chaux, la tourbe, la pierre de taille et les collections de fossiles, demeurent, à tout prendre, les seules et véritables richesses de l'île.

L'hiver, la population sédentaire ne dépasse guère soixante-quinze personnes. Pareil nombre compte peu aux yeux de la statistique ; mais n'oublions pas que l'île d'Anticosti réserve pour le jour du jugement dernier la terrible quote-part qu'elle doit au recensement des humains. Alors, de ses rives désertes se lèveront officiers, soldats et matelots, portion considérable de l'immense foule des fils de ces pauvres gens qui,

Sont morts en attendant tous les jours sur la grève
Ceux qui ne sont pas revenus.

V

Une marine. — Comment s'estropient les noms. — L'île Brion de jadis et l'île Brion d'aujourd'hui. — Grandes bêtes. — Les animaux qui s'en vont. — Un axiome incontestable. — Promenade dans Brion. — Ses habitants. — Dissertation géologique. — Au rocher ! — Trois cent quarante ans avant. — Quatre-vingt-douze ans après. — Le Rocher-aux-Oiseaux. — Le Blanc devient rancunier. — A l'escalade ! — Moment terrible. — Le royaume des ailes. — Journées de juin. — Margot! Margot! lève ton sabot. — Dépression commerciale. — Grives et fauvettes. — Le phare du Rocher. — L'habitation du gardien et ses dépendances. — *Væ soli !* — Les tribulations d'un instituteur. — Son rêve. — Bombardement d'un nouveau genre. — Courage de nos hommes. — Une suggestion. — Comment peut être utilisé le Rocher-aux-Oiseaux. — Paysage. — Déviation. — L'île Saint-Paul. — Le Cap Breton. — Une vision. — Le vieux Louisbourg. — Le naufrage du P. Noyrot. — Perte de la flûte du roi le *Chameau*. — Catastrophe de l'*Auguste*. — Un mauvais cigare. — Encore une marine. — Coup de crayon de l'amiral Bayfield — Se défier de la pastorale. — Pris au talon. — Découragement. — Le *Napoléon III* en danger. — Vapeur en arrière ! — Les caliers improvisés. — Où il est prouvé que 5 heures et 10 minutes sont plus longues qu'on ne le pense. — Le doigt de la bonne Sainte-Anne-du-Nord. — Deux ouragans — Visites de Jacques Cartier et de Champlain au groupe de la Madelaine. — A qui concédé. — Les caprices d'un capitaine anglais. — Nouvelle concession. — Irréparable injustice. — Le parlement s'informe. — Déclarations de certains habitants des îles de la Madelaine. — Diverses espèces de baux. — Deux tristes cas. — Plaintes et procès. — Apathie. — Les rois et les parias de l'archipel. — Où un Irlandais fait une certaine réflexion. — Commencement de désertion. — L'unique remède. — L'Anse-à-la Cabane. — Père et mère tu honoreras. — M. Vigneault. — Réminiscences de la Garonne. — Notre compatriote l'Acadien. — Ses travaux. — Une vieille amitié. — L'île d'Entrée. — La pierre Meulière. — La maison Leslie. — Causerie en famille. – Un portrait de femme. — Départ. — Etonnements. — L'île du Corps Mort. — Vers la Nouvelle-Ecosse.

Pour ravitailler le Rocher-aux-Oiseaux, il faut que la mer soit parfaitement calme ; car au moindre souffle

qui court sur la surface du golfe, la vague agit comme un bélier contre la falaise escarpée de l'îlot et réduit en atome tout ce qui commet l'imprudence de passer à portée de son étreinte. Il ne faut donc pas s'étonner si, dix heures après son départ d'Anticosti, le *Napoléon III* luttant contre une petite brise, faisait l'île Brion et allait jeter l'ancre dans une des criques de ce groupe. Il était alors cinq heures de l'après-midi. Devant nous se détachaient les flancs rougeâtres de l'île, qui tranchaient à ravir sur le fond bleu de la mer, et vu du tillac, le paysage qui nous entourait, semblait devenir l'avant-plan d'une marine superbe, dont le fond se serait composé des îles de la Madelaine et du Rocher-aux-Oiseaux.

Ce fut le 25 juin 1534 que Jacques-Cartier découvrit cette partie de l'archipel de la Madelaine. Il lui donna le nom de Brion en l'honneur de l'amiral de France du temps, le vicomte de Chabot seigneur de Brion, mais comme ici-bas tout se perd, même la mémoire des amiraux, cette île est connue par la plupart de nos marins canadiens français sous le nom de Brillante, pendant que les cartes anglaises la désignent sous le nom de Bryon Island, et que la géographie élémentaire à l'usage des élèves des frères de la doctrine chrétienne, au Canada, l'appelle poétiquement l'île de Byron. En y débarquant, Cartier et ses compagnons furent si émerveillés par sa prodigieuse fertilité, que le capitaine malouin crut devoir rappeler dans le "*Discours de son voyage*" le souvenir de ce qu'il y vit ce jour-là.

—" Ces îles sont de meilleure terre que nous eussions oncques rencontrées, en sorte qu'un champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvâmes pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage et de pois qui étaient fleuris aussi épais et beaux comme l'on eût pu voir en Bretagne, et qui semblaient avoir été semés par des laboureurs. L'on y voyait aussi grande quantité de raisins ayant la fleur blanche dessus, des fraises, roses incarnates, persil et d'autres herbes de bonne et forte odeur."

Hélas ! depuis le jour où Cartier mit le pied dans ce lieu enchanteur, Brion a perdu ses airs de paradis terrestre. Ses grands arbres sont disparus les uns après les autres ; ses vignes se sont desséchées et ses roses incarnates sont mortes, étouffées par les âpres baisers de la bise du Nord. Seule, la terre de l'île a su conserver sa fécondité, et ses prairies sont restées fameuses dans tout le golfe Saint-Laurent ; car elles fournissent à l'élevage une nourriture saine, qui peut soutenir la comparaison avec les meilleurs gazons anglais. Aussi le bétail qu'on y fait paître est-il superbe, et ses moutons ne dépareraient pas l'étal du plus difficile de nos bouchers canadiens, un jour de foire de Pâques.

Jadis, Brion jouissait d'une autre célébrité, et c'était là que se réunissaient ces troupeaux de vaches marines qui faisaient naïvement consigner la remarque suivante dans le livre de loch de Cartier :

—" A l'entour de cette île il y a plusieurs grandes bêtes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la

bouche comme d'un éléphant, et vivent même en la mer."

Champlain fait la même remarque quelque part, et longtemps après eux, on venait à l'abri des falaises de cette île se livrer à la chasse productive de l'ivoire. Depuis plus d'un siècle les morses ont disparus : ils ont cherché un refuge dans les solitudes arctiques, et à peine d'années en années trouve-t-on sur les rivages du Labrador ou sur la côte d'Anticosti une défense ou un crâne entraînés là par les courants ou les glaces, pour indiquer au voyageur que le golfe Saint-Laurent a perdu l'une de ses plus précieuses ressources. Pourchassés sans trêve ni merci, comme l'était autrefois la baleine, comme l'est aujourd'hui la morue, le flétan et le loup marin, les vaches marines ont fini par suivre la loi commune des animaux qui doivent s'éteindre dans un avenir assez rapproché.

—" C'est ainsi, nous assure M. l'abbé Provencher—un savant canadien, dont le clergé et la patrie s'honorent à bon droit—c'est ainsi que le lion qu'on ne voit plus qu'en Afrique, se trouvait autrefois en Grèce: l'auroch qui paît encore dans les forêts de la Lithuanie, se rencontrait jadis en France ; le loup a disparu de la Grande-Bretagne ; le cerf à bois gigantesque a déserté l'Europe ; le castor n'y est plus qu'extrêmement rare, de même que la tortue, la loutre et le lynx ; le bouquetin ne se voit plus que dans les Pyrénées et les Alpes et l'ours dans les montagnes de la Suisse ; enfin il y a plus d'un siècle que l'oiseau appelé le *doute* a disparu de

l'Ile-de-France (1) La même chose se voit en Amérique. Le cachalot, la *vache marine* n'ont pas été vus dans le golfe depuis plus de soixante ans; la morue qui se pêchait autrefois jusqu'à Kamouraska, se rend à peine à présent à Rimouski (2) ; le cerf du Canada qu'on chassait jadis sur les bords du Saint-Laurent ne se trouve plus que dans l'ouest; le castor et l'orignal y sont devenus rares; le lynx roux a quitté l'est du Saint-Laurent, et le dindon sauvage qui était si commun sur les bords du lac Huron, ne s'y rencontre plus que rarement."

A ces judicieuses observations de l'abbé Provencher j'ajouterai l'expérience des enseignements de l'histoire. Pendant plus d'un siècle et demi l'anguille fut une des principales ressources de nos habitants, qui en prenaient des quantités prodigieuses entre Trois-Rivières et Québec, et en 1646 le Journal des Jésuites rapporte que la seule pêcherie de Sillery en donna

(1) Lady Burdett Coutts, dans une lettre au *Times*, appelle l'attention sur l'habitude qu'ont prise les dames d'orner leurs chapeaux d'oiseaux et d'ailes d'oiseaux.

La question, dit Sa Seigneurie, est aussi intéressante pour les naturalistes que pour la Société protectrice des animaux. La race des oiseaux-mouches sera, selon toute probabilité, exterminée. L'année dernière, le professeur Tomlinson a fait au comité des dames, dont je suis présidente, une communication portant que quarante mille de ces charmants oiseaux avaient été consignés à une maison seule.

Un savant ornithologiste anglais, John Newton, a calculé que le mois dernier, dans une seule vente aux enchères publiques à Londres, on avait adjugé 15,574 oiseaux-mouches, rubis, topaze ou émeraude, 25,000 perroquets, 17,000 martins-pêcheurs et 10,000 aigrettes.

Il paraît que des ventes aussi importantes ont lieu chaque semaine à Londres. En Espagne, il se fait une destruction incroyable de chardonnerets, de mésanges, de rouges-gorges et même d'hirondelles. A Jaën, à Malaga et dans tout le midi de la Péninsule, on voit chaque jour sur les marchés des milliers de ces oiseaux que l'on vend 5 et 10 c. la pièce pour servir de jouet aux enfants espagnols, qui les martyrisent et finissent par les tuer (Le *Field*).

(2) Elle ne dépasse guère Matane, maintenant.

quarante milliers ! Que devient aujourd'hui cette branche importante d'un commerce jadis si lucratif ? Faute d'avoir été protégé, l'anguille va diminuant de jour en jour. Du temps de Charlevoix, les marsouins et les pourcils venaient prendre leurs ébats jusque dans la rade Q iébec ; aucun de ces souffleurs ne se hazarderait maintenant au-delà de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. En 1720, Tadoussac était encore remarquable par la pêche de la baleine ; qui peut se vanter maintenant d'avoir harponné l'un de ces cétacés, dans les eaux de l'ancien moulin Baude ? Enfin l'île Rouge qui, au XVIIème siècle, était célèbre par ses pêcheries au loup-marin ne l'est plus guère que par sa solitude et ses naufrages (1).

Quand donc nos lacs, nos rivières, nos mers et nos forêts seront-ils controlés par de sages règlements, et quand donc nos parlements et nos conseils d'état se mettront-ils bien dans la tête cet incontestable axiome :

— Légiférer pour les bêtes, c'est protéger l'homme.

En attendant la solution de ce problème élémentaire d'économie politique, les habitants de Brion ont fait leur deuil de la vache marine, et ont essayé de se rattraper sur l'agriculture.

Quelques-uns d'entre eux étaient déjà à bord, et nous offraient leurs services. L'un surtout, M. William Didgewell, insistait pour nous mener à sa métairie qui se trouve à un mille et demie dans l'intérieur, nous

(1) —Au mois de juin, M. Abraham avec deux de ses gendres, s'en alla pour la première fois à la pêche des loups-marins ; il en prit la veille de la Saint-Jean qnarante à l'île Rouge, et il en fit six barriques d'huile. *Journal des Jésuites.*

invitant à venir y goûter du lait, des gâteaux de sarrazin, et à nous laisser aller aux douceurs de la pastorale. Nous acceptâmes de grand cœur, à l'exception de Gravel qui se fit débarquer sur la grève, près d'un énorme billot que la mer avait porté au plein. Au moment où nous le quittâmes, nous le vîmes installer sans façon un calepin de voyage sur le dos de ce géant de la forêt, et commencer à dessiner la petite rade où nous abordions. Mais notre ami comptait sans la bise de mer. L'air était déjà vif et pur ; bientôt il tourna au froid, puis au piquant, et comme au couchant du soleil, le vent s'était accentué, un léger engourdissement vint alors se glisser en tapinois au bout des ongles de maître Agênor. Il n'y avait plus d'illusion à se faire ; c'était l'onglée qui arrivait, et pendant que nous flânions à notre aise et que nous causions avec nos hôtes de l'île, notre malheureux camarade s'amusait à arpenter fiévreusement la grève, tout en faisant au *Napoléon III* des signaux qui se perdaient dans le crépuscule, et jurant mais un peu tard qu'on ne le prendrait plus — sous cette latitude — à dessiner pour l'album de l'auteur du *Chevalier de Mornac.*

Parmi les notes et les informations que nous receuillîmes sur Brion, nous apprîmes que sa population se composait d'une cinquantaine de personnes, réparties dans les cinq maisons de l'île. Elle est écossaise, à l'exception d'un français qui habite seul, à l'autre extrémité de Brion. La pêche, l'amour du travail et une grande connaissance de l'agriculture mettent ces insulaires à

l'abri du besoin ; car chacun jouit ici d'une modeste aisance et de la plus complète liberté. Ces braves gens ont résolu le problème difficile de vivre sans l'entremise du code municipal, et ce n'est pas vers leur île que doivent se dériger les avocats en quête d'un cours d'eau en litige ou d'un procès de bornage. Néanmoins, l'isolement les a rendus défiants envers les étrangers, et l'un d'eux me demandait si un piège ne se cachait pas sous la série de questions imprimées que lui avait officiellement adressées le comité chargé par l'Assemblée Législative de la province de Québec de s'enquérir de la tenure des terres dans l'archipel de la Madelaine. J'eus beau lui donner les meilleures raisons du monde pour l'engager à y répondre, je ne pus le convaincre, et je ne crois pas qu'un seul habitant de Brion ait pris la peine de se déranger pour venir en aide à la commission d'enquête.

Leur île a un peu plus de quatre milles de longueur sur une largeur de un mille et quart, et ses plus hautes falaises ne dépassent pas deux cent dix pieds de hauteur. Les flancs de Brion sont parsemés de cavernes et de trous qui indiquent l'action incessante de la mer sur cette terre poreuse, où l'eau fraîche est assez rare.

Les savants sont d'opinion que tout ce groupe de la Madelaine a dû former jadis une masse compacte, et je n'ai pas de peine à les croire, car l'amiral Bayfield a constaté que Brion est relié à mi-chemin, d'un côté, aux îles de la Madelaine — distance de 10½ milles, par une lisière de roche ou la sonde donne quatre brasses, et que, de l'autre côté, un second banc qui donne sept

brasses la rattache au Rocher-aux-Oiseaux, sis à 10¾ milles. Par un temps bien calme, l'œil distingue sous le flot ces dangereux récifs, et on peut déduire de là qu'une tempête doit être terrible dans ces parages, surtout avec une mer qui crève ainsi du fond. Cela n'empêche pas les habitants d'être aussi hardis marins qu'ils sont habiles agriculteurs. Leur principal débouché est Amherst, une des Madelaine, et il faut que la brise soit bien carabinée pour les empêcher d'aller échanger sur ce marché leur poisson, leur foin, leurs bestiaux et leurs denrées.

De frais qu'il était, le vent tomba complétement vers deux heures du matin. Notre longue promenade sur Brion nous avait donné un sommeil de plomb, et ce ne fut qu'après bien des efforts réitérés que notre maître-d'hotel parvint à nous faire hisser nos pantalons et carguer nos bonnets de nuit. Avec une mer calme et par un soleil radieux nous venions d'arriver par le travers du Rocher-aux-Oiseaux. Cinq minutes après, nous grimpions sur le pont, et un cri d'admiration saluait ce récif étrange, jeté au milieu de la mer pour faire l'effroi des matelots et le bonheur de la gente ailée.

Nous étions rendus au 25 juin, et ce matin-là, il y avait précisément 340 ans que ces rochers avaient été découverts par Jacques Cartier qui, poussé par un vent du nord-ouest, avait été obligé de courir quinze lieues dans le sud-est, et s'était ainsi approché "de trois îles, desquelles y en avait deux petites droites comme un mur, en sorte qu'il était impossible de monter dessus,

et entre icelles, un petit écueil. Ces îles, ajoute ce marin, étaient plus remplies d'oiseaux que ne serait un pré d'herbe, lesquels faisaient là leurs nids, et en la plus grande de ces îles, il y en avait un monde de ceux que nous appellions *Margaux*, qui sont blancs et plus grands qu'oysons, et étaient séparés en un canton, et en l'autre part y avaient des *Godets*...... Nous descendîmes au plus bas de la plus petite et tuâmes plus de mille *Godets* et *Apponats* (1), et en mîmes tant que voulûmes en nos barques, et en eussions pu en moins d'une heure remplir trente semblables barques. Ces îles furent appelées du nom de *Margaux* (2)."

Ceci se passait en 1534: quatre-vingt-douze ans plus tard, en 1626, Champlain croisait dans ces parages et ne constatait plus que la présence de deux îlots, au lieu des trois relevés par Jacques-Cartier. L'un s'était effondré dans la mer, et ses habitants surpris par ce cataclysme, avaient tourbillonné un instant sur le gouffre qui venait d'engloutir leur domaine, puis, oublieux comme tout être créé, ils étaient partis à tire-d'aile pour aller demander l'hospitalité aux camarades restés en possession des deux rochers qui sont encore debout aujourd'hui. De même que Cartier, Champlain trouva en passant par là, " telle quantité d'oyseaux appelé *tangueux* qui ne se

(1) On les nomme perroquets aujourd'hui ; c'est le *grand macareux du nord.*

(2) Discours du voyage fait par le capitaine Jacques-Cartier, en la terre du Canada, dite Nouvelle France, en l'an 1534, p. 9, publié par la Société littéraire et historique de Québec.

peut dire de plus: les vaisseaux, quand il fait calme, avec leurs batteaux vont à ces îles et tuent de ces oyseaux à coups de bâton en quantité qu'ils veulent (1)."

Espèce de citadelle accessible à l'escalade seulement, et continuellement rongée par la mer, le Rocher-aux-Oiseaux dépasse, comme aspect et comme étrangeté, toutes les descriptions que ces voyageurs célèbres en ont fait. Longue de 770 verges, large de 270, couvrant une superficie de sept acres et trois quarts, et présentant du côté du sud un précipice perpendiculaire de 80 pieds qui atteint 114 pieds du côté du nord, l'île principale est couverte de pingouins, d'alques à bec en razoir, de guillemots, de fous de Bazan et de grands macareux du Nord. Ils y planent, y pêchent, y couvent et y vivent par millions. Partout leurs nids couvrent la croupe du brisant qu'à une lieue en mer, surtout par un clair de lune, on prendrait pour un rocher couvert de neige,—tant il est tapissé par leur blanc duvet, et arrivés à trois arpents de cette république ailée, ces oiseaux nous abasourdissaient déjà de leur cris. Nous les voyons à tout instant tournoyer autour de l'île, prendre terre après quelques minutes de valse fantastique et s'accroupir sur leurs nids qu'ils retrouvent sans hésiter au milieu de cette inextricable fouillis. A l'époque de la couvaison, ces derniers sont en si grand nombre, qu'ils font ressembler la cime à un champ de pomme de terre que la bêche du jardinier viendrait de rechausser.

---

(1) Œuvres de Champlain, p. 1084. Edition Laverdière.

Le Rocher-aux-Oiseaux est un des nombreux endroits du golfe Saint-Laurent où il s'agit de ne pas trop flaner. Il n'est permis aux navigateurs de s'en approcher que lorsque les vents dorment, et sous pareille circonstance pas n'est besoin de dire que nos chaloupes n'avaient pas mis grand temps à quitter leurs porte-manteaux. Bientôt nous mettions le pied sur une étroite lisière de grève, composée par une série de blocs erratiques que la mer, dans ses jours de fureur, a roulé au pied des falaises roussâtres de l'île, et comme malgré le calme plat qui nous entourait, un assez fort ressac s'y faisait sentir, l'épaule herculéenne du lieutenant LeBlanc nous prêta son appui, et nous sautâmes au bas des échelles que nous devions escalader.

— Bon voyage, messieurs, nous cria-t-il en nous voyant nous engager sur le premier échelon ; ayez le pied ferme, et surtout prenez garde à ces maudits margaux. Un seul suffit pour *encharogner* toute une marine !

Ce volatile était le seul ennemi que nous connaissions à LeBlanc qui, un jour, passant près d'un nid et craignant de faire mal à la mère, l'avait doucement reculé de la main. En récompense de cette attention délicate, il s'était fait saisir à la joue par une paire de tenaille aussi maternelle que terrible, et au mépris de tout décorum, le lieutenant, vigoureusement éperonné dans sa course insensée par l'implacable oiseau qui restait suspendu à dix lignes de son œil gauche, avait été forcé de galoper dans cet équi-

page devant ses matelots ébahis, et de faire ainsi deux fois le tour de l'île.

Ce fut en riant aux éclats du récit de cet engagement corps à corps que nous montâmes à l'escalade.

Agénor Gravel battait la marche ; nous grimpions à sa suite et j'étais serre-file. Déjà une partie de l'ascension se terminait ; nous avions derrière nous cinquante pieds d'abîme et la première échelle était dépassée. Il fallait maintenant se rendre à la seconde, séparée de nous par une corniche longue de cinq pas, large de dix-huit pouces et courant sur une pente inclinée (1).

Agénor l'a bien passé,
Tire lire.

fredonnai je gaiement sur l'air des *Canards*, et fermement je posai le pied sur l'étroite lisière. En ce moment un caillou roule sous mon talon ferré : la terre et le tuf s'égrennent sous moi ; je les sens qui cèdent et les entends qui tombent à pic dans l'abîme. Mais avec un sabot de mule on passe partout, me disais-je, et m'aidant *unguibus et rostro*, les reins souples comme une lame d'acier, j'appuis légèrement sur le sol qui cherche à se dérober, et saute sur le dernier barreau de la seconde échelle. Celle-ci avait une longueur de quarante pieds, et tout en nage, les yeux fixés sur le sommet qui surplombe, les mains fermement posées sur les barres, je gravissais lentement l'espace, pendant que je traînais sur mon dos

(1) Une petite plate-forme entourée d'une balustrade en fer, sépare maintenant le point d'intersection des échelles, et rend l'ascension plus commode.

cet étrange frisson que donne le vide. Dix échelons restaient encore, puis tout était fini. Mais, horreur ! mes jambes se roidissent, et je viens de sentir distinctement l'échelle osciller dans ses crampons de fer et se détacher du rocher ! Une sueur froide couvre mon front, mes yeux se ferment involontairement, le vertige bourdonne dans mes oreilles ; il veut s'emparer de mon cerveau, et déjà je suis envahi par cette attraction mystérieuse qu'exerce toujours l'abîme sur les proies qu'il veut se donner. Le vide m'attirait : j'allais lâcher prise pour tomber dans l'horrible spirale, lorsqu'un reste de volonté se prend à refluer vers mon cœur ; ma droite et ma gauche se font tenailles, arrachent le corps à sa dangereuse immobilité, soulèvent les jambes qui sont devenues lourdes comme des masses de plomb, et par un dernier effort me déposent sur la crète dentelée du gouffre.

A quatre-vingt pieds en l'air, je venais d'éprouver ce mouvement de tangage que ressentent quelquefois sur terre les personnes qui arrivent de la mer, et je ne sais s'il me fallait passer en cette minute par toutes les agonies du vertige pour en être guéri mais depuis, j'ai refait cinq ou six fois cette route aérienne, et j'ai grimpé souvent dans les mâtures les plus hautes sans jamais éprouver la moindre faiblesse ni la moindre crainte.

Le spectacle qui nous attendait sur l'île était encore plus extraordinaire que celui que nous avions contemplé du pont du vapeur. Pendant que nous nous reposions sur le maigre gazon du rocher, des myriades

de godets, de margaux, de perroquets de mer et de marmettes étaient là, couvant et jacassant à une longueur de bâton (1). Divisés en cantons, comme du temps de Cartier et de Champlain, leurs nids abondaient et surgissaient de partout. Ici c'était celui du margaux, petit creux entouré de branchage et de terre, où reposait un œuf blanc de la grosseur de celui d'une oie ; là-bas, les macareux du nord dormaient dans les anfractuosités du rocher, ou entraient, puis ressortaient flegmatiquement des terriers qu'ils s'étaient creusé à même la falaise. Serrés en rang le long des corniches de l'île, ceux-ci, graves et hautains, faisaient l'effet d'une chambre de pairs qui se seraient composée de pingouins, de guillemots et de macareux, pendant qu'à leurs pieds se battaient ou discutaient à grands cris les fous de Bazan, qui personnifiaient à s'y méprendre les communes démocratiques. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'une odeur fortement inconstitutionnelle s'élevait de ce champ de liberté. Mais, hélas ! pendant que ces assemblées délibérantes s'occupaient de la gestion des affaires de leur république, la mort et l'émeute grondaient à leur porte, et déjà les journées de juin s'étaient levées

(1) Les marins canadiens ont conservé à deux de ces espèces d'oiseaux les noms que leur donna Cartier, celui du *margaux* et du *godet*. Seulement, par abréviation ils disent *god* en parlant de ce dernier. Champlain avait nommé le *margaux* le *tangueux* et en fait une excellente description ; néanmoins il montre un peu trop de bonne volonté envers ce volatile lorsqu'il écrit que " les petits margos sont aussi bon que pigeonneaux."

— Ils sont gros comme des oies, dit-il, ont le bec fort dangereux, sont tous blancs hormis le bout des ailes qui est noir, et sont de bons pêcheurs pour le poisson qu'ils prennent et portent sur leurs îles, pour manger.

Le margaux est le fou de Bazan, la marmette le guillemot, le perroquet de mer le grand macareux du nord et le pingouin du golfe l'alque à bec en razoir.

pour elles. Bientôt des pierres pleuvent de toutes parts sur les malheureux habitants du rocher ; des coups de fusils se font entendre, et les bandes insurgés s'avancent, guidées par Agénor Gravel qui sifflote entre ses dents :

Margot ! Margot !
Lève ton sabot,
La dance commence.

Nos matelots, excités par ce chant bachique que Massé ne se serait guère attendu à voir métamorphosé un jour en hymne révolutionnaire, roulaient dans l'espace des quartiers de roche à rendre Sysiphe poitrinaire, tout en continuant à tue-tête sur l'air que vous connaissez.

A chaque reprise de ce chœur des *Noces de Jeannette*, les pierres et les coups de fusil partaient drus comme grêle, et il fallait voir les malheureux volatiles dégringoler par grappe dans l'onde qui, ce jour-là, n'était pas aussi amère que leur existence. Franchement, pareille tuerie devenait dégoûtante : c'était avoir des dispositions au meurtre que de taper ainsi sur ces animaux stupides, et comme nos gens y prenaient goût, ce ne fut qu'à force d'instance que nous parvînmes à faire cesser cet inutile massacre.

Les plumes du fou de Bazan sont soyeuses, très-fourrées, très-blanches, mais donnent une forte odeur de musc. Bien préparées, elles acquéreraient une certaine valeur dans le commerce, et je suis étonné que quelques-uns de nos industriels n'aient pas encore songé à exploiter cette source de facile revenu. En

revanche, les Américains, qui sont à l'affût de tout, commencent à les connaître : ils se sont aperçus de plus que les œufs du margaux étaient d'excellent débit. A l'époque de la couvaison leurs équipages descendent dans les îles où se réfugient ces oiseaux, cassent les œufs qu'ils trouvent dans les nids pour forcer les femelles à en pondre de nouveaux et en obtenir de plus frais, puis quand le truc a réussi, ils chargent leurs goëlettes, mettent le cap sur Boston et vendent leur cargaison 25 à 30 cents la douzaine.

C'est surtout au milieu des îles qui bordent la côte du Labrador que cette désastreuse industrie s'exerce, et M. l'abbé Perron, qui a été longtemps missionnaire à Nastashqouan, écrivait à ce sujet :

" De peur que leur larcin soit découvert, les américains enfouissent dans le sable les quarts d'œufs qu'ils ont ramassés, ou les descendent au fond de l'eau, jusqu'à ce qu'ils en aient assez pour former une cargaison. Lorsque ceux qui ont échappé à leurs perquisitions ont été couvés et sont éclos, ils viennent de nouveau parcourir nos îles, tuent le gibier, enlèvent sa plume, et abandonnent, par monceaux, sa chair à la corruption."

Trois jours après notre départ, le Rocher-aux-Oiseaux fut saccagé par ces écumeurs de nid ! Ne serait-il pas temps de défendre sévèrement ces excursions périodiques qui tendent à exterminer le gibier ? car ces messieurs ne sont pas difficiles sur les œufs, et empilent à fond de cale tous ceux qui leur tombent sous la main.

Les palmipèdes ne sont pas les seuls êtres ailés qui aient élu domicile sur le Rocher-aux-Oiseaux. Deux grives y ont passé un été. Une autre année, un couple d'émérillons est venue semer la terreur et le deuil au milieu des plus paisibles ménages de l'île, et en 1875 je retrouvai la maison du gardien pleine de fauvettes et de moucherolles, qui entraient par les fenêtres entr'ouvertes et sautillaient en becquetant sur le buffets et les modestes meubles du seul abri que présente cette solitude (1).

Le phare du Rocher-aux-Oiseaux est une tour blanche hexagone, qui fut allumée pour la première fois en 1870. Elle est à 140 pieds au-dessus de la haute marée et donne un feu blanc, fixe, dioptrique, de second ordre qui s'aperçoit à vingt et un milles en mer.

Chaque dimanche soir, pendant l'hiver, le phare du Rocher-aux-Oiseaux rallume ses feux depuis sept heures jusqu'à neuf heures. Si la lumière reste visible pendant ce temps, c'est un signe que tout va bien sur le Rocher, mais si elle se masque trois fois pendant l'espace de ces deux heures, alerte . sur la côte de Brion ou de la Madelaine ! Un accident est arrivé aux habitants de l'île. Comme le phare est construit sur un point très-exposé, le ministre de la marine M. Mitchell crut devoir donner l'ordre en

(1) M. F. X. Bélanger, le savant conservateur du musée zoologique, de l'Université Laval a eu la complaisance de déterminer la classification de quelques-uns des petits oiseaux que nous vîmes sur le rocher. Ils appartiennent au genre *Miotilta varia* de Vieillot, ainsi qu'au genre *Dendroica aestiva* et *Dendroica castenea*, de Baird, et font partie de la nombreuse famille des *Sylvicolidae*, oiseaux qui vivent exclusivement d'insectes et habitent ordinairement les forêts.

1873, d'ajouter des étais à la tour afin de mieux l'assujettir au roc.

L'habitation du gardien se trouve située à 200 pieds de la lumière. C'est une maisonnette petite, puante et mal tenue, mais l'impression qu'elle m'avait laissée lors de mon premier voyage s'est effacé depuis : en 1875 elle avait changé de main, et sous la direction de M. Whelan était devenue beaucoup plus confortable. En y entrant, on nous montre un puits creusé dans le roc ; il contient 3,000 gallons d'eau de pluie, la seule qu'on puisse se procurer sur l'île : cette fontaine improvisée ne demande pas mieux que d'être remplacée par une bonne machine à distiller l'eau de mer. Une passerelle court de l'habitation à la lumière ; elle sert de lien de communication avec la tour, et les jours de vent ses solides gardefous en fer empêchent le gardien et ses aides d'être emportés par les terribles rafales qui balayent alors tout ce qui ne se trouve pas cloué à ce rocher, où pousse à peine une herbe languissante et étiolée. A quelques pas du corps de logis se dresse une croix, plantée entre de gros monceaux de tuf et protégée par une balustrade en bois, qui est déjà branlante et toute disjointe. En attendant que cet endroit devienne un cimetière, c'est le lieu où, quand le temps est propice, on vient s'agenouiller pour faire la prière du soir et admirer les plus beaux couchers de soleil au monde. Un peu plus loin, se dresse la poudrière et l'abri où se cache le canon chargé d'annoncer d'heure en heure l'approche du récif aux navires surpris par la neige ou par la brume. Un petit

tram-way en bois court du dépôt de provision à la maison de la tour, et du côté nord-ouest de l'île, trois ouvriers intelligents, MM. Jobin, Blanchet et Roza, ont accompli un véritable tour de force en taillant dans le roc une tranchée perpendiculaire, haute de 127 pieds et large de 29 qui permet à une grue de faire mouvoir une boîte suspendue à un cable en fil de fer, et dans laquelle on dépose les effets destinés au phare, lorsque la mer ne brise pas trop de ce côté.

Lors de notre passage au Rocher, en 1873, la population de l'île se composait de quatre hommes et d'une petite fille, qui éprouvaient à leur dépens la terrible loi que l'écriture résume par ces deux mots : *Væ soli !* L'isolement avait réagi sur le cerveau de l'un de ces malheureux ; le découragement et la maladie l'avaient surpris au milieu du terrible hiver qu'il lui avait fallu passer là, et dans un accès de délire, il avait été jusqu'à proférer des menaces de mort contre un de ses camarades. Celui-ci s'appelait Mathew O'Meara ; c'était un vieil instituteur irlandais, agé de 71 ans, et nouveau Simon stylite, dans un jour de guignon il était venu grimper sur cette colonne pour y manger dans de perpétuelles alarmes la pension de cinq louis et deux shillings que le gouvernement lui accordait, en retour de cinquante années dévouées au professorat. Ne naît pas Irlandais qui veut. Celui-ci avait toute la prudence et la patience d'un homme de Tipperary, et dès les premières menaces le vieux calligraphe se mit à l'œuvre, écrivant chaque jour toutes les angoisses qu'il éprouvait ; puis, le soir, à la sourdine il allait déposer dans un creux du

rocher un journal adressé *urbi et orbi*, où il racontait les horreurs imaginaires auxquelles il était soumis ! Heureusement que rancune humaine ne dure pas toujours; la santé du malade en s'améliorant, lui avait donné des idées plus douces ; le printemps était venu et Mathew O'Meara, qui ne craignait plus que la mort naturelle, s'éprit soudain d'un amour insensé pour son rocher et remplaça le terrible récit de son meurtre par les pastorales les plus fleuries. Dans ses rêves, il voyait le Rocher-aux-Oiseaux supplanter Cacouna, la Rivière-du-Loup et la Malbaie comme place de bain. Tout radieux de causer de ces choses avec un étranger, il m'avait prié de livrer cette idée à la publicité, et pour m'acquitter de cette promesse faite un peu à la légère, je donne ici la fin d'une correspondance qu'il destinait à la presse anglaise du pays.

" During the summer months the great Bird Rock is " one of the most delightful places of the golf Saint- " Lawrence. There is a splendid promenade all around " the rock, and nothing to impede your footsteps, from " the time you leave until you terminate at the place " you set off from ; but every one must be careful to " keep a respectful distance from the verge of the " cliff, which projects so, that the base of it cannot be " seen by looking over. Should invalids, instead of " resorting to Cacouna, Ha ! Ha ! bay, or Gaspé Basin, " come to the great Bird Rock, they would soon find " the benefit of the purity of the atmosphere and be " cured of their sufferings, such as Rheumatism, " Gout, Neuralgia, Head and Toothach and all other

" deseases that human flesh is labouring under. " There is a schoolmaster, a blacksmith, miners, " mechanics here, and there is nothing lacking " on the great Rock but a minister to constitute " a parish."

Remplacer Etretat ou le Tréport par le Rocher-aux-Oiseaux, certes jamais rêve plus folichon n'a traversé cervelle humaine, et je plains le touriste qui serait assez naïf pour se laisser prendre aux phrases de Mathew O'Meara, et viendrait passer la belle saison sur ce pilier isolé ! Une fois hissé là-haut, il ne lui resterait pour unique distraction qu'une vue superbe, l'éternel cri des oiseaux et cette promenade hygiénique que le prudent instituteur ne recommande de faire qu'à une distance respectueuse de la falaise. Encore lui faudrait-il avoir la précaution d'avoir toujours son baromètre à la main, car le moindre vent frais pourrait l'envoyer piquer une tête au fond de la mer, qui gronde à cent quatorze pieds sous lui.

Tout ce qui méritait d'être vue ou étudié sur le Rocher-aux-Oiseaux, l'avait été par nous. Il ne nous restait plus qu'à refaire le précipice, où nous nous engageâmes allégrement, escortés en route par quelques morceaux de coke anglais provenant d'un quarts arrêté dans son ascension par une anfractuosité du rocher, et que maître LeBlanc attaché au bout d'une forte corde, s'en était allé défoncer à grand coup de hache. Au milieu de ce bombardement d'un nouveau genre, nous descendions le plus tôt possible, qui ayant des chapelets d'œufs enroulés autour du cou, qui des

peaux d'oiseaux suspendues derrière lui par des bouts de ficelles, chacun évitant les projectiles qui lui passaient le long des oreilles, et tous arrivant tant bien que mal au pied du rocher, où notre équipage nous attendait, en défendant les flancs de la baleinière contre les morsures de la falaise.

L'opération du ravitaillement était finie ; mais pour y arriver que de courage et de mépris de la fatigue il avait fallu à nos pauvres matelots. Dans l'eau jusqu'au cou, les uns empêchent les chaloupes de frapper avec le ressac, les autres aident à débarquer et à rouler sur deux madriers mal assujettis les quarts de poudre, de pétrole et de provisions destinés à l'île, les troisièmes travaillent à la grue ou dégagent les objets qui se mêlent et ne peuvent arriver à destination. C'est ainsi que chaque escouade se hâte de faire sa besogne, sous le commandement d'officiers qui montrent l'exemple et ne s'épargnent guère. Les lieutenants LeBlanc, Savard et Couillard-Després sont là payant de leur personne, et je ne crois pas qu'on puisse rencontrer des gens plus dévoués et de meilleure humeur. Puis, quand la rude besogne est terminée, quand après douze heures de ce travail les baleinières reviennent à bord, ces hommes trempés et rompus qui devraient être sur les dents, gagnent leur carré en chantant, et trouvent encore le moyen d'exploiter la vieille gaieté gauloise, en riant aux éclats et en faisant des lazzis sur les aventures de la journée.

Si pareil service est apte à former de bons matelots et à les aguerrir, il me semble ne pas convenir à un

steamer de la valeur du *Napoléon III*, et bien que ce livre doive se borner aux modestes proportions d'un récit de voyage, je me permettrai de faire une suggestion que je tiens à voir prise en bonne part par qui que ce soit. Si le ministère de la marine nolisait une goëlette, exclusivement chargée, par contrat, de porter au cap Raye et au Rocher-des-Oiseaux une provision de charbon et de bois de corde suffisante pour deux ans, ne réaliserait-il pas une économie, tout en abrégeant un service difficile ? Combien de longues heures se sont passées à rester ancré dans les criques de Brion, avant de pouvoir obtenir le temps favorable qu'exige le ravitaillement du Rocher? Le *Lady Head* ne fut-il pas obligé de croiser onze jours en ces parages ? Or, chacun sait quelles énormes dépenses entraînent pendant ces jours de cap la combustion du charbon, surtout quand il s'agit d'un steamer comme le *Napoléon III* qui, on me l'assure, en absorbe quotidiennement pour une valeur de cinquante louis. D'ailleurs les pénibles corvées imposées à ce vapeur ne sont-elles pas déjà suffisantes, et Belle-Isle, le cap Norman, le cap Whittle, la Pointe-Riche, le cap Raye, le Rocher-aux-Oiseaux et cinquante autres phares ne sont-ils pas des endroits assez éloignés et assez dangereux pour que le temps soit venu de laisser le *Napoléon III* à son rôle de transport ? Puisse-t-il ne plus être employé à ce pénible service de charbonnier qui consiste à reprendre à Québec du coke déjà transporté à grands frais de Pictou à Québec, puis à flâner dans le golfe, autour du Rocher-aux-Oiseaux pour y attendre un temps favorable qui permette à son équipage de jeter

à la hâte et de hisser sur l'île dix-huit quarts de charbon et dix cordes de bois. Cette besogne appartient à une goëlette fine voilière ; elle la ferait tout aussi sûrement qu'un steamer et à bien meilleur marché.

Par sa position exceptionnelle au milieu du golfe Saint-Laurent, le Rocher-aux-Oiseaux est placé sur la route du neuf-dixième des steamers et de la moitié des navires à voile qui vont à Québec ou à Montréal. Aussi est-il appelé à rendre, comme observatoire télégraphique, les services les plus signalés. Cette pensée avait déjà frappé M. le commandant Fortin,—un homme qui a dévoué sa vie aux intérêts de la Gaspésie,—et en 1875, lorsque le monde entier était sous l'impression que six de nos plus beaux steamers et vingt de nos plus rapides voiliers s'étaient perdus corps et bien dans les glaces, tandis que la flotte égarée dans la banquise avait été constamment en vue du phare des Oiseaux, le commandant se mit à étudier la possibilité de prevenir le retour de pareilles heures d'angoisses. Quelques jours après, il communiquait son plan au public, et jamais idée plus philantropique ne fut acceuillie avec plus d'enthousiasme. La presse la commenta ; la chambre de Commerce la discuta et se chargea d'en recommander l'adoption au Parlement. Ici, il y eut un point d'arrêt. Après avoir discuté longuement la chose devant une commission qui recommanda fortement le projet, on trouva qu'une somme de $150,000 — coût probable de cette indispensable innovation — méritait de plus amples considérations, et les Communes passèrent outre, en remettant le projet à un temps plus opportun,

comme si les naufrages se faisaient sur commande. On avait oublié que devant le bureau chargé d'approfondir cette importante question humanitaire, un député, M. Power, était venu déposer que lors de la fameuse tempête du 1er août 1874, quarante goëlettes appartenant aux différentes provinces de la Puissance étaient venues s'échouer sur l'île Amherst, où elles restèrent pendant trois semaines sans pouvoir faire parvenir aux armateurs la moindre nouvelle de leur sort. On avait oublié surtout que le *Cherokee* s'était jeté, en 1875, sur une des îles de la Madelaine où il avait été six jours, avant que le gros temps vînt éparpiller à la mer une cargaison de $80,000, et que, si un télégraphe avait existé à cette époque, non-seulement ce navire était sauvé, mais l'*Irene*, le *Norge*, le *Rising Sun*, *le comte d'Elgin* et le vapeur *Delta* pouvaient aussi se renflouer, et auraient rendu au centuple la piètre somme de $150 à $200,000 que la Puissance du Canada est appelée à débourser tôt ou tard pour un aussi noble but. Non ; cela ne peut se passer ainsi, et l'esprit de routine ne saurait avoir aussi facilement raison de nos hommes d'état. Bientôt le Rocher-aux-Oiseaux qui, jusqu'à présent, n'a été qu'un objet de terreur pour les marins, perdra son antiqne réputation et accomplira lui aussi sa mission dans le rouage universel. Relié par un câble sous-marin au Cap-Breton, au groupe de la Madelaine, au Nouveau-Brunswick, à l'île du Prince-Edouard, à la Gaspésie, à l'Anticosti,et plus tard à la côte nord et à Belle-Isle, il annoncera au monde le passage des navires, donnera les nouvelles qui serviront de bases à d'importantes

études météorologiques, et indiquera aux pêcheurs et aux habitants de la côte les périgrinations du hareng, du maquereau, de la morue et du loup-marin, ainsi que l'endroit où il faudra se porter pour leur faire une pêche ou une chasse fructueuses.

Il était cinq heures du soir lorsque le premier tour de l'hélice nous arracha à la contemplation du Rocher-aux-Oiseaux. Le soleil était chaud, la mer clapotait sous les lutineries d'une petite brise, et pendant que nous courions sur Brion pour y passer la nuit, le second rocher se montrait à nous sous les apparences les plus fantastiques. Il était à un demi-mille sous le vent, et pendant que celui que nous quittions prenait dans l'éloignement la forme d'une tour Martello, celui-ci ressemblait à un bastion, à travers lequel on aurait percé une porte de guerre, arche profonde de trente pieds, large de cinquante et haute de vingt. Puis, à mesure que le steamer avançait, il perdait cette forme pour affecter celle d'une pyramide n'ayant guère plus de vingt pieds de superficie, et qui, fière et inaccessible comme le bonnet phrygien de la liberté, allait se perdre dans les profondeurs du ciel bleu.

Après les rudes labeurs de la journée, nos hommes avaient mérités de prendre une nuit de repos, et le lendemain, quittant plus frais et plus dispos le petit havre de Brion, nous faisions route vers les îles de la Madelaine. Déjà, depuis assez longtemps le *Napoléon III* filait à toute vapeur sur le dos d'une mer calme qui l'entraînait dans ses vagues longues et presqu'insensibles, lorsque tout-à-coup l'ordre fut donné

de virer de bord. Notre capitaine venait d'avoir la première attaque de cette terrible maladie—un ramollissement cérébral — qui devait l'emporter deux ans après. Sous les premières étreintes de ce mal étrange, cette tête intelligente avait senti sa mémoire vaciller; cet excellent marin s'était trompé dans ses calculs, et au lieu du groupe de la Madelaine nous avions devant nous les côtes montagneuses de Terreneuve que pivelaient de larges taches de neige. Mis en présence de cette barrière inattendue, le *Napoléon III* fit volteface, et bientôt nous eûmes sous notre beaupré les falaises escarpées de l'île Saint-Paul, et nous apercevions l'un de ses phares fièrement campé sur un mamelon gris.

Cette île, qui a trois milles de longueur sur une largeur d'à-peu-près un mille, est jetée à l'entrée du golfe Saint-Laurent, entre les extrémités sud-ouest de Terreneuve et nord du Cap Breton. Elle se compose de deux îlots, séparés l'un de l'autre par un bras de mer si étroit que, vus du pont d'un navire, ces deux fragments semblent ne faire qu'un tout compacte. La plus grande hauteur de Saint-Paul est de quatre cents cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer. Le sol est composé de rochers appartenant aux formations primaires, et comme l'île est coupée à pic, à peine présente-t-elle aux bateaux-pêcheurs deux abris passables, les anses de la Trinité et de l'Atlantique; encore faut-il que le vent se lève de terre. Bien des naufrages terribles ont eu lieu sur cette île "escarpée et sans bord," où vivottent à peine quelques épinettes rabougries sous lesquelles se cachent une demi-douzaine de

renards arrivés sur l'île, "on n'a jamais su comment." Néanmoins depuis quelques années Saint-Paul a perdu de sa sauvage réputation. Le gouvernement y a fait construire deux tours blanches, octogones, dont l'une, bâtie sur le rocher vis-à-vis la pointe nord-est de Saint-Paul, donne une lumière blanche et fixe, masquée entre nord quart-est quart-est et est nord-est, tandisque l'autre, érigée sur la pointe sud-ouest de l'île, donne un éclat blanc toutes les minutes. Le ministère de la marine a complété cette œuvre philantropique en faisant construire un sifflet d'alarme sur le côté sud-ouest de l'anse de l'Atlantique, à un demi-mille à peu près de l'établissement de secours. Pendant les temps couverts et les tempêtes, ce sifflet se fait entendre toutes les minutes (1).

La journée était ravissante; une petite brise venait agiter mollement la tente que nous avions fait tendre sur le gaillard d'arrière, et enveloppé dans son panache de fumée, le *Napoléon III* insoucieux rasait impunément la côte de fer de Saint-Paul. Petit à petit ces îlots déserts s'enfuirent derrière nous pour finir par se plonger dans un bain de lumière, et bientôt nous vîmes surgir en proue les flancs verts-sombres du Cap-Nord, — une des extrémités de l'île du Cap-Breton (2) — qui se détachait vigoureusement sur les

(1) Voir dans les pièces justificatives la description de la terrible trombe qui s'abattit sur cet île, le 16 aout 1876.

(2) Jacques-Cartier avait baptisé ce promontoire du nom de cap de Lorraine et donna à l'île, que Varrazzani avait nommé île du Cape, celui d'île Saint-Laurent. Plus tard, elle prit le nom d'île Royale pour garder définitivement celui de cap Breton. Drake dans ses " *Nooks a corners of New-England*

tons glauques de la mer. J'étais alors appuyé sur le bastingage de bâbord, et tout en m'occupant à fumer un cigare, mon œil distrait s'était rivé à cette ligne de rocs sauvages, derrière lesquels l'imagination me montrait le vieux Louisbourg qui avait une ceinture de cinquante acres de fortification, et "dont les tours, au dire de Garneau, s'élevaient au-dessus des mers du Nord comme des géants menaçants." Ce n'était plus cet endroit triste et oublié que heurte aujourd'hui, sans le savoir, le pied du marchand de poisson ou du spéculateur de charbon de terre. Non; ce que le temps et la rage des hommes avaient démantelé et fini par niveler, reprenait une forme sous le coup de baguette de la pensée, et la ville royale surgissait de nouveau hors des mornes qui la recouvrent, pour m'apparaître avec sa cathédrale, son théâtre, sa brasserie, ses chapelles, ses hopitaux, ses couvents et ses riches demeures. La brise du golfe m'apportait alors des bruits de clairon et des roulements de tambours. De fortes patrouilles parcouraient en cadence ces remparts disparus qui miraient de nouveau leurs massives assises dans l'eau dormante de leurs fossés. Le lourd pont-levis qui protégeait la ville, du coté de la campagne, se levait au commandement d'un officier supérieur et allait se boucler à de gigantesques supports; la batterie tournante qui le

---

coast" prétend à la page 21 que le cap Breton avait sa place sur la carte longtemps avant la découverte de Cartier. Un vieux portulan du temps de Henri II mentionne ce nom, assure-t-il.

Le cap Breton à 110 milles de long sur 90 de large, et comprend à peu près 2,000,000 d'acres de terre. Il est séparé de la Nouvelle-Ecosse par le détroit de Canseau qui, dans certains endroits n'a pas plus de ¾ de milles de largeur, tandis que dans d'autres, il y en a le double.

défendait se mettait à tonner, comme aux jours de parade de jadis, et du côté de la mer des corsaires taillés pour la course sortaient du port qui leur servait de nid, et se couvrant de toiles allaient courir sus à l'Anglais. Puis les mauvais jours arrivaient à tire-d'aile. Bigot qui devait débuter par la flotte du duc d'Anville, pour finir par être si fatale à la Nouvelle-France tout entière, était là qui enveloppait le malheureux Louisbourg dans les effluves diaboliques de son mauvais-œil. Commissaire-ordonnateur de la colonie du Cap-Breton, il apportait déjà au règlement de la solde des hommes ce manque de régularité qui plus tard devait le faire embastiller. La garnison se révoltait ; les suisses qui ne meurent bien que lorsqu'ils sont payés, déposaient leurs officiers et s'emparaient des casernes ainsi que des magasins du roi, et l'ennemi profitant de ces divisions intestines prêchait la guerre sainte, et faisant inscrire sur ses drapeaux les mots "*Nil desperandum Christo duce*," venait mettre le siége devant la redoutable forteresse. Une lutte terrible s'engageait alors ; lutte étrange où ces révoltés de la veille s'obstinaient à se battre et à mourir au nom de la France, tandis qu'à leur tour les officiers, ces chevaliers de Saint-Louis dont pas un n'eût rougi d'émotion à la pensée de tomber au champ d'honneur, — s'obstinaient par une fatale erreur à se méfier de leurs soldats. Et, conséquence fatale ! Louisbourg la vierge, Louisbourg l'imprenable, tombait entre les mains d'une armée de paysans, commandée par William Pepperell, petit marchand dont l'enseigne se trouvait à Kittery Point, un des bourgs

ignorés de la Nouvelle Angleterre. Puis, pendant que de graves déplomates s'occupaient à rendre le Cap Breton à la France, en retour de Madras prise par de la Bourdonnaye, l'orgueil du vieux sang gaulois me montait à la figure, en songeant que nous n'avions pas toujours été les vaincus de ces parages — et que longtemps avant la chute de Louisbourg, longtemps avant le traité d'Aix-la-Chapelle, un capitaine du port de Dieppe avait, avec une poignée de matelots, forcé lord James Stuart de se rendre prisonnier et de remettre entre les mains du capitaine Claude le fort du Port-aux-Baleines, où cet aventureux seigneur Ecossais était venu planter l'étendard du roi d'Angleterre (1).

A mesure que ces rêves de jadis passaient devant moi et allaient se perdre au milieu des spirales bleuâtres de la fumée de mon cigare, ces fanfares de guerre, ces bruits de combat devenaient de moins en moins distincts. Bientôt ils s'évanouirent, et seul je n'entendis plus que la grande voix de la mer qui, à son tour, venaient me raconter les mystérieux épisodes qui s'étaient déroulés au pied des falaises du Cap-Breton. Devant mes yeux épouvantés passait alors comme l'éclair, un navire démâté et pourchassé par un ouragan de sud-est. Sur son tillac je distinguais les mâles figures des jésuites Lallemand, Noyrot et de Vieuxpont, et j'entendais l'équipage consterné chanter d'une voix tremblante le *Salve Regina*, pendant que le vaisseau affolé courait toujours sur

(1) Stuart fut amené en France au mois de Décembre 1629 et remis entre les mains de Richelieu,

l'aile de la tourmente. Tout-à-coup un craquement terrible se faisait entendre ; ces malheureux—à l'exception de dix qui furent sauvés—venaient de s'abimer sur les îles Canso, et bientôt mon oreille navrée n'était plus frappée que par la voix forte du P. Noyrot qui, entraîné par un énorme paquet de mer, psalmodiait fermement :

—*In manus tuas Domine, commendo spiritum meum.*

Puis la vague suivante me montrait, à la hauteur de Louisbourg, le *Chameau*, " grande et belle flûte du roi, commandée par M. de Voutron," qui naguère était partie joyeuse des côtes de France, et se trouvait maintenant en pleine perdition (1). Des ecclésiastiques, de brillants officiers, des dames, un gouverneur des Trois-Rivières M. de Louvigny, un intendant habile, M. de Chazel, qui venait remplacer M. Bégon, des soldats, des marins, des paysans se trouvaient à bord. Mais que sont le rang, la puissance, la jeunesse, la beauté, l'habileté, la science, la force et le courage devant le moindre des sauvages caprices de l'océan ? Un simple soulèvement de sa vaste poitrine venait de suffir pour précipiter corps et biens la frégate du roi au fond de l'abîme.

Chaque flot qui passait ainsi devant moi, avait sa lugubre histoire. L'un engloutissait la frégate anglaise, le *Nassau*, puis démâtait et dispersait la flotte de l'amiral Holburn (2). L'autre roulait des cadavres inconnus, des épaves oubliées et des navires sans nom. Un

(1) Charlevoix, Journal historique. Ed. 1, p. 69.

(2) *Vide* à la fin de ce volume la pièce justificative intitulée "le désastre de l'amiral Holborne."

troisième plus aristocratique, ne voulait servir de suaire qu'aux naufragés de l'*Auguste*, et courait porter sur la grève désolée les dépouilles de messeigneurs de Varennes, de Portneuf, de la Verendrye, d'Esper-venche, de la Corne de Saint-Luc, de Marolles, de Pécaudy de Contrecœur, de Saint Blin, de Villebond de Sourdis, de la Durantaye et des nobles et puissantes dames de Saint Paul, de Mezières, de Sourdis et de Senneville. A côté de ces noyés de haute lignée flottaient épars les corps des grenadiers des régiments du Béarn et du Royal Roussillon, glorieux débris échappés aux batailles des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye pour servir de pâture aux requins du golfe Saint-Laurent et blanchir de leurs os les rives désertes du Cap Breton.

Franchement, le cigare que je fumais ne me tournait pas les idées à une folle gaieté. J'en secouai les cendres sur le plat-bord et, le lançant à la mer, j'allais essayer de jeter avec lui l'étrange vision qui m'obsédait, lorsque j'aperçus le ravissant groupe des îles de la Madelaine. Le soleil était à son couchant, et les collines rouges qui bordent la grève se détachaient admirablement sur le vert des prairies qui prenaient une teinte mordorée sous les rayons solaires. Le steamer venait d'arriver dans l'Anse-à-la-Cabane. En face de nous était le phare, et un peu à gauche le village Acadien éparpillé le long du demi-cercle formé par la crique. Tout autour du *Napoléon III* des berges aux voiles peintes en rouge couraient chargés de poisson et laissaient arriver sur la grève. On ferlait la toile, puis on dématait, et tout aussitôt de robustes pêcheurs au teint

hâlé, aux bras nus, faisaient la chaîne et jetaient la morue, le hareng, le homard aux femmes qui les ramassaient et les empilaient sur le rivage. Dessinez à l'extrémité de ce paysage une petite grotte, sombre, mystérieuse qui montre aux poissons sa gueule béante; jetez un peu plus loin un rocher percé à jour, en ayant soin de laisser entrevoir à travers son arche les franges bleues de la mer, et vous aurez une marine de ces plus originales.

Bien d'autres voyageurs que nous ont été frappés par l'aspect poétique des îles de la Madelaine, et l'un d'eux, le savant amiral Bayfield qui a été chargé d'en faire le relevé hydrographique, ne pouvait s'empêcher de consigner en ces termes, dans son "*Pilote du Saint-Laurent*," les impressions que lui avait causé l'approche de ce groupe :

—Par une journée chaude et ensoleillée, l'œil ne peut se rassasier de contempler ces falaises multicolores où le rouge est la couleur dominante, et où le jaune blafard des lagunes de sable fait antithèse au vert tendre des pâturages, au vert sombre des bois et au bleu saphir du ciel et de la mer. Ces contrastes produisent alors un effet extraordinaire et contribuent à donner à cet archipel un cachet artistique, qu'on ne saurait retrouver aux autres îles du golfe Saint-Laurent. Par les jours de gros temps, lorsque le vent d'est fouette et fait rage, le paysage change, il est vrai, mais n'en reste pas moins aussi caractéristique. Alors les pics isolés des îles, leurs falaises échiffées, se glissent apparaissent confusément à travers la pluie et le brouillard, et semblent reliés entre eux par une ceinture de

brisants qui masquent presqu'entièrement les bancs de sables et les lagunes. Garde à vous matelots ! et n'approchez pas alors impunément de la Madelaine. En voulant la serrer de trop près vous talonneriez, et vous seriez naufragés avant d'avoir pu même éventer le danger.

C'est ce qui arriva au *Napoléon III*, lors de sa croisière de 1875. En voulant lui faire prendre la passe du chenal de *Sandy Hook*, le capitaine Després— un brave et excellent marin dont le nom reviendra plus d'une fois sous ma plume, dans le cours de ces récits — rasa de trop près un banc de sable qui change avec les années. Pris au talon dans sa course, le *Napoléon III* se mit à battre l'obstacle en brèche, mais une secousse de la vague dégageant son arrière, porta son milieu sur un bourrelet de sable. Cette nouvelle situation pouvait avoir pour lui les plus fâcheuses conséquences, car ses deux extrémité cessant d'être soutenues, le steamer devait inévitablement fléchir et se casser. Sur l'ordre du capitaine, la machine est renversée, deux canots commandés par le lieutenant LeBlanc sont mis à la mer et font le tour du *Napoléon III*. A un quart d'encablure de nous, on annonce partout trois brasses de fond (1). Il devenait évident

(1) La société royale de Londres exposait dernièrement un bathomètre inventé par le docteur Siemens pour indiquer la profondeur de la mer, sans faire usage de la ligne de sonde. Cet instrument d'après le *Journal* officiel de la république française, consiste en une colonne de mercure contenue dans un tube d'acier s'élargissant aux deux extrémités en forme de coupes. La coupe inférieure est fermée par une mince feuille d'acier.

Le mercure est influencé par l'eau de mer suivant sa profondeur, et les indications de l'instrument sont marquées au moyen d'un contact électrique, de telle sorte que le capitaine, dans sa chambre, peut vérifier la profondeur des eaux dans lesquelles il navigue, sans avoir à subir les lenteurs d'un sondage. Il paraît que cet instrument a été expérimenté dans deux voyages à

que nous étions saisis par le bout du banc de *Sandy Hook*, et déjà le brouillard se dissipant, nous laissait apercevoir la lumière rouge du phare de l'île d'Entrée. Une petite ancre de touée est alors portée à l'arrière ; la vapeur est reversée de nouveau, et la manœuvre est conduite de manière à ce que nous puissions égrener l'extrémité du banc, en pivotant sur notre axe. Mais peine inutile, le cable de touée, mal soutenu, se prend dans l'hélice, se rompt, et bien que tout le monde fasse son devoir, le découragement s'empare de quelques-uns. Un conseil rassemblé à la hâte décide d'attendre la marée du lendemain, ce qui était plus facile à dire qu'à faire, car la houle travaillait lourdement une de nos hanches, et c'était vraiment pitié que d'entendre et de sentir sous ses pieds craquer cette puissante membrure. Mais ici-bas, il ne faut douter de rien, et si l'Océan à souvent de folles colères, souvent il présente aussi des ressources inattendues. Un paquet de mer vient frapper le steamer par le travers, lui fait violemment prêter la bande et le force à se relever. Tout tremblant sous ce terrible coup de bélier le *Napoléon III* frémit depuis la quille jusqu'au mât de hune ; mais bientôt on sent le pont glisser sous nous.

— Le *Napoléon III* remue, s'écrie notre camarade Brault d'une voix formidable, et cette exclamation

travers l'Atlantiqne, et que ses résultats, controlés par les sondages ordinaires, ont été reconnus exacts à 1/10e près, résultat aussi approximatif qu'on pouvait, dit-on, l'espérer, " parce que la ligne de sonde donne la profondeur directement au-dessous du bâtiment, tandis que le bathomètre donne les differentes profondeurs prises sur une certaine superficie qui dépend pour l'étendue de la profondeur elle-même." Au moyen de ce nouvel instrument, on espère pouvoir déterminer avec un certain degré de précision la situation d'un vaisseau, quand les observations astronomiques sont impossibles.

partie du gaillard d'arrière arrive jusqu'aux vigies de beaupré.

— Vapeur en arrière ! commande aussitôt le capitaine, et qu'une escouade d'hommes descendent à fond de cale reporter sur bâbord les colis et les objets pesants.

Brault et Agénor Gravel prennent aussitôt le commandement de ces caliers improvisés, et dix minutes leurs suffisent pour opérer ce branle-bas. Les mécaniciens déploient encore plus de zèle, et à force de chauffer la machine manquent de mettre le feu aux hunes et aux perroquets qui, avaient été orientés de manière à profiter du vent de proue. Mais pendant que ces divers commandements s'exécutaient, le malheureux steamer talonnait et frappait plus que jamais. Sa membrure et ses courbes gémissaient sous l'action frémissante de la lutte ; la bande s'accentuait de plus en plus à tribord, et déjà on recommençait à désespérer du résultat, lorsqu'une vague énorme souleva le *Napoléon III* de ce lit de sable, où il s'était tordu pendant cinq heures et dix minutes, et, sans secousse, le remit en eau profonde.

— C'est un singulier assemblage de force et de faiblesse qu'un navire, s'écriait dans un moment semblable l'amiral Jurien de la Gravière ; il dompte un ouragan et trébuche sur un grain de sable (1).

(1) Le phare de l'Entrée qui, est bati sur le côté sud-est de cet île consiste en une tour blanche, carrée, en bois et contient l'habitation du gardien. Elle donne une lumière rouge, vue de tous les points, excepté du côté de est sud-est quart nord où elle est interceptée par les hautes terres de l'île. Tel qu'il est actuellement, ce phare ne peut servir qu'aux pêcheurs. Le gouvernement devrait, de toute nécessité, en faire construire un second qui se prêterait mieux aux besoins de la navigation.

Notre vaillant steamer était de ceux qui s'était fiés à la mine avenante et toute pastorale du groupe de la Madelaine. Il avait failli en payer la façon, et notre capitaine qui en était à son premier échouage, dut ce jour-là faire comme l'amiral Bruat qui avait la réputation d'être le plus rude échoueur du monde, et apprendre par cœur, pour s'en servir au besoin, le vieux proverbe Breton :

—Qui veut vivre vieux marin doit saluer les grains et arrondir les pointes. (1)

C'était un peu l'opinion de Le Blanc qui, lui aussi pendant cette nuit terrible, avait négligé d'arrondir sa pointe et s'était fait broyer un doigt par le bout de la patte de l'ancre. L'application d'un caustique énergique fut jugée nécessaire; pendant qu'elle se faisait, de grosse sueur froides perlait du front du lieutenant, mais ses lèvres semblaient, par le plus narquois des sourires, défier les crispations de la chair.

—Ceci n'est rien, disait-il, en désignant son doigt pantelant, auprès de l'effort qu'a dû faire cette nuit la bonne Sainte-Anne-du-Nord, pour soulever sur une de ses main le *Napoléon III* en danger.

Rira qui voudra de cette pieuse naïveté, mais pour moi, un marin canadien français ne serait guère complet sans cette foi robuste, et le mot de mon vieux Le Blanc nous fit venir des larmes aux yeux.

---

(1) Cet incident de voyage donna sans doute rumeur à cette dépêche, que publiait le 11 septembre 1875, le *Star* de Montréal.

— A dispatch from Quebec states that there has been a rumor for some days past, which was revived again yesterday, that the government steamer " *Napoleon III* " which left five weeks ago, on a cruise to the lighthouses of he gulf Saint Lawrence, has foundered and all hands perished.

Par leur position les îles de la Madelaine sont exposées aux coups de vent, et deux tempêtes sont restées célèbres dans les annales de l'archipel.

La première est celle du 23 août 1873, qui dura trois jours sans désemparer, et surprit quatre-vingt-quatre navires ancrés dans la baie de Plaisance. Dès les premières rafales, quarante-huit d'entre eux se mirent de suite à chasser sur leurs ancres ; dix allèrent s'ensabler sur la rive de la baie, et trente-huit firent côte dans le hâvre d'Amherst, où ils trouvèrent vingt-six de leur camarades revenus au mouillage, pendant que dix seulement avaient pu résister sur leurs fonds. Au milieu des péripéties de cette épouvantable ouragan, qui le croirait ? on n'eut à déplorer que la mort de trois personnes. " Quelques-uns de ces malheureux navires, rapporte M. le commandant Lavoie, après avoir été ballottés de tout côté et avoir perdu leurs ancres, allèrent se jeter sur le rocher à fleur d'eau, au pied de la côte des Demoiselles, où la lame venait briser à une hauteur de cent pieds ! Sans MM. Aimé Nadeau et James Cassidy qui virent venir à terre le *Diploma*, l'*Ellen Woodward* et l'*Emma Rich*, les équipages de ces navires auraient certainement péri. Ces deux hommes courageux descendirent le cap, à l'aide d'une corde, et aidés du chien de terre-neuve de Cassidy qui saisissait un à un les naufragés dans le ressac, ils purent opérer leur sauvetage et arracher à une mort certaine, trente et une personnes. L'année suivante, le 18 juin, une seconde tempête vint fondre sur l'archipel ; mais ces ravages ne furent pas aussi considérable, et pendant les quatre jours qu'elle dura, elle ne

put mettre à la côte que deux goëlettes, et balayer la plupart des filets et des engins de pêche qui étaient à la mer.

Ce fut le 28 juin 1534 que Jacques Cartier reconnut les îles de la Madelaine, que deux jours auparavant il avait pris pour la terre ferme. " Nous allâmes dit-il le long des dites terres environ dix lieues, jusqu'à un cap de terre rouge qui est roide et coupé comme un roc, dans lequel on voit un entre-deux qui est vers le Nord, et est un pays fort bas ; et il y a aussi comme une petite plaine entre la mer et un étang, et de ce Cap de terre et étang jusqu'à un autre Cap qui paraissait a environ quatorze lieues, et la terre se fait en façon d'un demi-cercle tout environné de sablon comme une fosse, sur laquelle l'on voit des marais et étangs aussi loin que se peut étendre l'œil. Et avant que d'arriver au premier Cap, l'on trouve deux petites îles assez près de terre. A cinq lieues du second cap il y a une île vers Sud-Ouest qui est très-haute et pointue, laquelle fut nommée Alezay, et le premier cap fut appelé de Saint-Pierre, parce que nous y arrivâmes au jour et fête du Saint."

Plus tard, en mentionnant ce groupe, Champlain frappé sans doute par l'aspect singulier qu'offrait ces îles reliées entre elles par d'immenses lisières de sable, les désigne sous le nom de " Ramées-Brion ;" mais déjà du temps de Denys, en 1672, elles ne s'appelaient plus que les îles de la Madelaine, et alors comme à présent, le seul souvenir gardé par les marins oublieux au temps où Champlain croisait dans ces parages,

était le nom de l'île Aubert, que de nos jours les Anglais appellent Amherst island, nom que les habitants français du groupe se refusent à reconnaître.

Denys assure, dans sa description de l'*Amérique Septentrionale*, qu'il chassa plusieurs fois les Anglais de la Magdeleine, "les Français étant en possession de ces lieux là de temps immémorial;" néanmoins la plus ancienne concession de cet archipel remonte à la date du 19 janvier 1663, et en feuilletant le deuxième volume des mémoires des commissaires du Roy (1), je vois que ce jour-là un acte a été passé au bureau de la compagnie de la Nouvelle-France, donnant en pleine propriété au sieur Doublet,capitaine de navire, l'île Saint-Jean,—aujourd'hui l'île du Prince Edouard — les îles de la Madelaine, les îles des Oiseaux et celles de Brion, toutes sises dans le golfe Saint-Laurent. Cette concession était faite au capitaine normand "à condition de n'exercer aucune traite ou négoce avec les Sauvages." Doublet embarqua sur deux navires tout ce qui pouvait servir à la nouvelle colonie, mais en jetant l'ancre à l'île Percée, on lui apprit que la compagnie de la Nouvelle-France avait outre-passé ses droits, et que le sieur Denys, "gouverneur lieutenant-général pour le Roy et propriétaire de toutes les terres et isles qui sont depuis le cap de Campseaux jusqu'au cap des Roziers," était depuis dix ans en possession du groupe de la Madelaine. Le capitaine Doublet ne se découragea pas pour si peu, et faisant voile vers ces îles, y débarqua ses pêcheurs basques et

(1) Consulter la page 521 de ces mémoires.

normands, et pendant deux ans y dirigea, en compagnie de son intendant M. Brèvedent, l'exploitation de la pêche ; mais le succès ne répondant pas à ses efforts, la colonie se dispersa.

Que devinrent ces immenses possessions entre les mains de ses héritiers ? L'histoire ne le dit pas ; mais ce que l'on sait, c'est que le 18 août 1717, le sieur Duchesnay, tout en demandant au Roy le titre de grand' maître des eaux et forets, priait Sa Majesté de lui accorder la concession de ces îles, et qu'en 1719, le comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, formait une compagnie pour exploiter les îles de Saint-Jean, de Miscou et de la Madelaine. " C'était, dit Garneau, à l'époque du fameux système de Law, et il était plus facile de trouver les fonds que de leur conserver la valeur factice que l'engouement des spéculateurs y avait momentanément attachée. Malheureusement l'intérêt qui avait réuni les associés de la compagnie Saint-Pierre, les divisa ; tous les intéressés voulurent avoir part à la régie, et peu d'entre eux avaient l'expérience de ces entreprises. On ne doit pas en conséquence être surpris si tout échoua. L'île tomba dans l'oubli, d'où on l'avait momentanément tirée, jusque vers 1749, époque où les Acadiens fuyant le joug anglais, commencèrent à s'y établir (1)."

Pendant quelques années ces malheureux proscrits y vécurent sans être molestés ; mais un jour, le hazard voulut qu'une frégate anglaise vint reconnaître l'archipel de la Madelaine. Elle portait à son bord le

(1) *Vide* à la fin de cet ouvrage, la pièce justificative qui reproduit les lettres patentes de concession des îles de la Madelaine et de Brion ou Ramées, en faveur de M. le comte de Saint-Pierre.

nouveau gouverneur du Canada, lord Dorchester, et était commandée par le capitaine Sir Isaac Coffin, qu'on n'avait pas encore jugé à propos de mettre à la porte de la marine royale (1), pour le réhabiliter plus tard en lui donnant le titre de baronet et le grade d'amiral. Ce jour-là, le temps était clair, le ciel serein, et un soleil chaud et bienfaisant enveloppait dans ses effluves les crêtes et les pics empourprés de ces îles. Toutes les lunettes de la frégate étaient braquées sur ce paradis terrestre, celle de Sir Isaac plus que toutes les autres ; puis quand elle eut scruté l'horizon et fouillé à l'aise l'archipel qu'on prolongeait en ce moment, l'officier anglais la déposa gravement sur son banc de quart, et se tournant vers lord Dorchester, le supplia de lui concéder les îles qui gisaient alors devant lui. Comment refuser quelque chose à un capitaine de frégate qui n'a cessé de combler pendant toute une longue traversée ses hôtes distingués de soins, de grogs et de comfort ? Le nouveau potentat promit de faire droit à la requête de Sir Isaac, et le 31 juillet 1787, il la lui adressait officiellement ; mais comme l'oubli est commensal de haut lieu et hante fréquemment le cabinet des gouverneurs et des ministre, ce fut son successeur Robert Prescott qui y fit droit. Onze ans après, le 24 août 1798 " l'île à la

(1) In 1773, Isaac Coffin was taken to sea by lieutenant Hunter of the *Gaspé*, at the recommandation of Admiral John Montague. His commander officer said he never knew any young men to acquire so much nautical knowledge in so short a time. After reaching the grade of post-captain, Coffin for a breach of the regulation of the service, was deprived of his vessel and Earl Howe struck his name from the list of post-captains. This act being illegal, he was reinstated in 1790. In 1804 he was made a baronnet, and in 1814 became a full admiral in the British navy.
Drake—*Nooks and corners of New England coast* p. 342.

Madelaine, l'île de l'Entrée, l'île du Corps-Mort, Shag Island, l'île de Brion et l'ile aux Oiseaux" furent concédées à perpétuité, en franc et commun soccage, à titre de féauté à Sir Isaac Coffin et à ses hoirs et ayant causes. Ce royal cadeau leur était fait à la condition, que la partie de l'île de la Madelaine comprenant la pointe Nord-Est et Old Harry's Point serait réservée pour le soutien et l'entretien d'un clergé protestant dans la province de Québec; et si d'un côté le gouvernement britannique gardait le droit d'exploiter les mines, d'ouvrir des chemins et de construire des fortifications, d'un autre côté Sir Isaac Coffin s'obligeait, "sous peine de nullité, de permettre la libre entrée et sortie de ses îles aux sujets anglais qui désiraient venir y pêcher, et s'engageait à les laisser abattre et emporter le bois nécessaire à leur chauffage et à l'exploitation avantageuse de leurs pêcheries."

Peu soucieux des droits des premiers colons, le gouvernement anglais venait de commettre un acte d'irréparable injustice, et de frapper à mort le développement et l'avenir de ce ravissant archipel, que le matelot appelle dans son langage pittoresque le Royaume du Poisson. Aussi, depuis cette fatale date du 24 août 1798, les habitants de la Madelaine, sachant qu'ils ne peuvent posséder leurs terres, ne se livrent qu'au travail nécessaire pour les faire vivre, et ne connaissent que par ouï-dire les jouissances de la propriété et de l'amour du sol.

Un aussi triste état de choses devait finir par émouvoir le gouvernement de la province de Québec, et soixante-seize ans après la concession de ces îles, un

bureau fut chargé par le parlement de s'enquérir de la tenure des terres de l'archipel. Cinquante-deux habitants de la Madelaine s'empressèrent de répondre à la série de questions imprimées que l'on avait fait distribuer à la population. Les uns demeuraient dans l'archipel depuis ving-cinq, trente-cinq et quarante-cinq ans ; d'autres depuis cinquante, cinquante-trois et soixante ans. Un seul, M. Jean Nelson Arseneau, y était né, et le doyen des résidents se trouvait être M. Bruno Terriau, qui habitait ce groupe depuis soixante-treize ans. Tous déclaraient qu'ils occupaient des lots comme locataires, en vertu de baux emphytéotiques, et leurs réponses portaient à la connaissance du gouvernement de curieuses révélations.

Ainsi, quelques colons avaient des billets de simple location qui leur donnaient droit d'obtenir un bail du propriétaire, tandis que d'autres avaient un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ceux qui étaient porteurs d'un bail de cinquante-deux ans pouvaient le faire durer aussi longtemps qu'ils acquittaient la rente convenue, et les détenteurs d'un bail de dix ans étaient en droit d'exiger un bail perpétuel du propriétaire. Ce dernier mode semblait ne plaire que médiocrement aux agents de l'amiral Coffin, et chacun s'accorde à dire qu'il tend à disparaître peu à peu, car chaque fois que l'occasion s'en présente, ils échangent contre d'autres les baux de dix ans.

Généralement, ces contrats de louage renferment des clauses qui permettent au seigneur de l'archipel de reprendre ses terres, de jouir de leur amélioration

et de s'emparer, sans remboursement, des bâtisses et de la maison du locataire, si par malheur ce dernier n'a pu exécuter les clauses de son bail. C'est ainsi que deux des descendants des plus anciens pionniers des îles de la Madelaine, Louis Boudraut et François Lapierre, furent obligés — après bien des années de travaux et de privation — d'abandonner à l'amiral Coffin la terre où avaient vécu leurs ancêtres et que leurs enfants avaient améliorée de leur mieux. C'est ainsi que Fabien Lapierre faillit être dépouillé de tout son avoir. Cet homme s'étant décidé à partir, en 1863, pour explorer la côte nord du Labrador, avait laissé une terre qu'il occupait depuis vingt-cinq ans aux soins de deux de ses compatriotes, Basile Cormier et Emile Morin. Ils devaient en jouir à la condition de l'entretenir, de payer la rente et de la lui remettre lors de son retour. Pendant la première année tout alla pour le mieux : l'agent avait consenti à recevoir la redevance des deux mandataires de Lapierre, mais dès le commencement de la deuxième année, il refusa leur argent et prit possession de la terre, en faucha le foin, ouvrit de force la maison de l'absent et y mit sa récolte qu'il n'emporta qu'en hiver, puis vendit le tout, terre et dépendance à Désirée Giasson. L'année suivante Lapierre revint et reclama, mais en réponse, l'agent de l'amiral Coffin le menaça de l'empêcher de couper du bois, et lui fit dire que s'il continuait à se plaindre, il le ferait chasser du pays. A force de supplications, néanmoins, ce pauvre homme aidé pas les conseils de son curé M. l'abbé Boudreault, finit par recouvrer la moitié de sa terre, à la condition

toutefois de consentir à un nouveau bail qui l'obligeait à payer un scheling par arpent l'an.

Quant à l'autre moitié de son bien elle était restée et est encore en la possession de l'acheteur Giasson qui s'en était légalement emparé moyennant la somme de cinq louis (1). On comprend tout le malaise que pareil régime doit faire peser sur l'archipel, et quelques-uns des habitants secouant leur torpeur, allèrent jusqu'à contester devant la cour de circuit de la Madelaine la validité des titres de l'amiral Coffin. Les uns plaidaient prescription, d'autres alléguaient l'illégalité des baux et leur tenure onéreuse qui était contraire à la colonisation et au progrès des îles. Les plus philosophes racontaient que pendant près d'un siècle leurs aïeux avaient cultivé en pleine propriété ces mêmes terres, que leurs descendants et leurs héritiers légitimes n'occupaient plus que comme simples locataires, tandis que les plus normands assuraient qu'on avait dû consulter les ancêtres, et que ces derniers n'avaient jamais consenti de titre à l'amiral Coffin. Toutes ces réclamations ne servirent à rien ; la cour décida en faveur du propriétaire, et comme il arrive presque toujours, les plaideurs qui avaient peut-être une chance en appelant de ce jugement, ne purent, faute de moyens pécuniaires, s'adresser à un tribunal plus élevé. Les choses reprirent donc leur cour habituel.

(1) L'imagination n'entre pour rien dans ces récits, et je ne fais qu'analyser, et quelque fois citer textuellement les réponses aux questions posées par le comité chargé de s'enquérir de la tenure des terres dans les îles de la Magdeleine — 1874 — *Vide* p. 26 et 27.

Ce comité était présidé par l'honorable M. Pierre Fortin et se composait des honorables MM. Irvine et Robitaille, ainsi que de MM. Alexandre Chauveau, Roy, Gendron, Lavallée et Cassidy.

L'apathie et le découragement régnèrent alors en suzerains sur ces îles, qui n'attendent que l'avènement d'un nouveau régime pour devenir un grenier d'abondance et un entrepôt de richesse. Les loca- :s continuèrent à payer les contributions locales et aires, pendant que leur seigneur et maître perce- rigoureusement les rentes annuelles de ses terres, es exhorbitantes lorsqu'on les compare au prix de es des terres en ce pays. Néanmoins, au milieu de sourd mécontentement, quelques anciens colons ıvent le moyen d'être satisfaits de leur position. sieurs d'entre eux ont cent acres en état de culture ır lesquels ils ne payent annuellement que quinze llings ou un quintal de morue. Ce sont les rois de rchipel ceux-là, et ils font bien des envieux autour :ux, car un jeune colon qui désirerait louer la même :ndue en terre inculte et déboisée, serait obligé de nner vingt piastres chaque année. En remplissant tte condition, ce dernier devient alors locataire. Pendnt quelques temps la jeunesse, l'ambition, l'amour du avail décupleront ses forces, et sous le soc de sa charrue :s landes désertes deviendront des champs fertiles. a pêche viendra combler son déficit ; il pourra vivre ɔnvenablement et sera heureux, autant que peut l'être n locataire. Mais viennent les mauvais jours, que la :nte soit en retard, alors arrivent les menaces de agent Le démon de l'expropriation plane sur la etite propriété, et il ne reste plus au malheureux ravailleur que l'exil ou la servitude.

Il ne faut pas s'étonner alors si presque toute cette opulation qui, ailleurs, serait entreprenante et riche,

demeure ici dans le demi-sommeil et dans la pauvreté. Les étrangers même fuyent ce nid de la féodalité, et un négociant américain qui était venu il y a quelques années visiter l'archipel, dans le but d'y fonder un établissement de pêche de la valeur de $80,000, s'en retourna dégouté, disant à qui voulait l'écouter :

— Mon père à fui l'Irlande pour ne plus entendre parler du vieux régime emphythéot ique, et ce ne sera pas son fils qui remettra une pareille plaie sur le chemin de ses petits enfants.

Ces vexations ont eu pour résultat d'établir un fort courant émigrateur entre le Labrador et l'archipel. Plus de trois cents chefs de famille ont quitté les îles et sont allés fonder à Kékaska, à Natashqouan et à la Pointe-aux-Esquimaux d'importants groupes de la race française, qui ont affaibli d'autant la population des Madelaine. Tous les ans, grand nombre de compatriotes viennent à leur tour rejoindre ceux qui sont partis, et déjà l'on prévoit dans un avenir assez rapproché la désertion complète de l'archipel. Pour remédier à ce triste état de chose, il n'y a qu'un moyen à prendre, et tous ceux qui ont été consultés par la commission parlementaire sont unanimes à le suggérer. Le gouvernement de Québec doit acheter les droits du propriétaire, et l'un des colons les plus respectés de l'archipel, M. Painchaud, n'hésite pas à affirmer que sous ce nouveau régime un huitième des habitants paieraient de suite et affranchiraient aussitôt leurs terres de toutes redevances seigneuriales.

Mais cette longue digression, qui était nécessaire pour bien faire comprendre à mes lecteurs la position

anormale de ces insulaires, me fait oublier les quelques heures charmantes que nous devions passer au petit village acadien de l'Anse-à la-Cabane. Le premier compatriote qui nous y acceuillit à bras ouverts fut un brave charpentier, du nom de Migneault. Dans sa joie, il voulut nous faire connaître de suite le patriarche de l'endroit, et nous conduisit à la maison de M. Vigneault. Ce dernier était un beau vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, qui vivait au milieu de sa famille. Ses deux fils étaient venus se bâtir de chaque côté du toit paternel, et pendant de longues années, tous ensemble, ils avaient savouré la douce vérité du commandement du Seigneur :

—Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement.

Un voile de tristesse devait pourtant tomber un jour sur ce bonheur terrestre, et le soir où nous le vîmes pour la première fois, le père Vigneault avait perdu sa franche gaieté. Il était pensif ; ses yeux rougis par les larmes plutôt que par l'âge, erraient douloureusement sur le havre, et à travers la fenêtre ils suivaient anxieusement les manœuvres d'une petite goëlette qui venait d'appareiller et qui finit par disparaître dans les demi-teintes du crépuscule. Hélas ! son fils Désiré était à bord, et en compagnie de douze familles Acadiennes, il s'en allait demander au sol des Sept-Iles ces plaisirs inconnues de la propriété, qu'il troquait contre les douces joies de la maison paternelle.

M. Vigneault était né à Saint-Pierre de Miquelon, où son père était arrivé, Dieu sait comment, après avoir fait partie de cette malheureuse colonie acadienne qui,

lors de sa cruelle dispersion par les Anglais, vit ses rejetons éparpillés au quatre vents des cieux. Plus tard, il était venu aux îles de la Madelaine, où à force de travail et d'intelligence il s'était créé une aisance relative. Son âge, sa longue expérience, son esprit ferme et lucide, ses bonnes manières lui conciliaient ici le respect et la confiance de tout le monde, et les décisions du père Vigneault étaient respectées à l'égal de celles que donnent ailleurs le juge ou le curé.

Ce fut dans son hospitalière maison que mon oreille fut frappée pour la première fois par l'intonation que les Acadiens donnent à la langue française, et un étranger qui se mêlerait à leur conversation se croirait transporté en Gascogne, et se figurerait entendre causer des Bordelais. Ainsi, ces braves gens diront une *foâ* pour une fois. Le mot année se prononcera chez eux *ânée*, tout comme sur les bords de la Garonne. Un cheval devient un *gueval* au pluriel et un *chevaux* au singulier, puis il font un assez grand abus des "*j'étions*," des "*je pourrions*" et des "*je pensions*." Leurs mœurs sont simples et douces; ils vivent surtout de pêche et s'occupent quelque peu d'agriculture. Comme caboteurs ils n'ont pas leurs maîtres au monde, et peuvent rendre des points aux plus habiles chasseurs et aux plus patients pêcheurs. L'un des habitants de l'île, M. Fox, interrogé sur les particularités distinctives du caractère acadien, répondait à la commission parlementaire:

—Le caractère particulier du peuple acadien est de vivre sur mer.

Ces mots sont à eux seuls une définition.

Dès le petit jour, quand la saison de pêche est venue, vous voyez l'Acadien faire sa prière, mettre gaiement sa berge en mer et gagner les fonds à morue qui se trouvent à trois, quatre et quelque fois à six milles au large. Là, il ne cesse d'agiter sa ligne à l'eau, de la retirer, de la bouetter et de la reconfier aux profondeurs de la mer, jusqu'à ce que son embarcation soit pleine de poisson. Alors les voiles se hissent; on regagne la grève. Quelques quarts-d'heure suffisent pour trancher la morue que l'on vient de capturer, puis on remâte la berge, elle glisse de nouveau vers son poste de pêche, et on réussit ainsi à faire quelque fois trois ou quatre voyages par jour. Pendant tout ce temps, un morceau de galette, un biscuit ou une miche de pain — quand il y en a — suffit pour entretenir la vie de ce robuste pêcheur, qui est l'homme le plus frugal que je connaisse, et se contente au milieu de tous ces pénibles travaux d'une nourriture que dédaigneraient la plupart des mendiants de nos villes.

La pêche de la morue, avec celle du hareng et du maquereau, constituent les apports de la campagne d'été; quant à celle d'hiver, elle se fait pendant les mois de mars, avril et mai. Alors commence la chasse au loup marin. Divisés par groupes de six ou dix hommes, vous voyez les Acadiens armés de cordes et de bâtons, prendre le pas gymnastique et franchir en courant des distances de dix à douze milles, avant d'arriver sur le terrain de chasse. Pour y parvenir, il a fallu sauter par-dessus les crevasses et les profondes fissures des champs de glace, ou prendre la banquise par

escalade. Mais qu'est-ce que tous ces dangers au prix des plaisirs que va leur donner la chasse qui les attend ? Les loup marins ne sont-ils pas là, derrière cette muraille glacée, qui se prélassent en famille ? et comme une trombe les Acadiens arrivent sur les malheureux phoques qui ne se doutent de rien. Le massacre commence au milieu des cris et des gémissements ; puis quand chacun a sa part de butin, les chasseurs reprennent la route du village, traînant leur proie derrière eux, et ils sont prêts à recommencer leur course tant que durent le jour et la bonne chance.

Né sur les bords de la mer, habitué à ses caprices, à ses caresses et à ses colères, le peuple Acadien voit en elle son véritable domaine. Eté comme hiver, il ne cesse de se confier à elle, et la mer, fidèle à cette longue amitié, ne cesse à son tour de les combler de ses inépuisables générosités.

Nous venions de ravitailler l'Anse-à-la-Cabane, et comme la nuit était survenue, il nous y fallut attendre le jour pour débarquer plus commodément les provisions destinées au phare de l'Entrée. Au soleil levant nous étions déjà embossés par le travers de cet île, dont les pics escarpés ont cette couleur rougeâtre particulière au groupe de la Madelaine, et bientôt les uns étaient à même de fouler ces gazons plantureux où ruminait une magnifique race de moutons, pendant que ceux qui étaient restés à bord s'amusaient à contempler le paysage. Sur notre avant se dessinait le petit village d'Amherst, groupé autour de son église ; à tribord on apercevait le Havre-aux-Maisons, et tout autour de

nous croisait une flotte de quatre cents goëlettes qui couraient le maquereau, toutes voiles dehors. Certes, Gudin n'aurait pu demander une marine plus pittoresque pour la fixer sur une de ses toiles immortelles.

De l'île d'Entrée nous devions nous rendre à l'île de la Pierre Meulière (1). Nous profitâmes de ce point d'arrêt pour nous faire débarquer au petit quai de la maison Leslie, qui tient là un magasin d'approvisionnement assez considérable. La foule encombrait ce comptoir, et rien d'amusant comme d'entendre ses colloques avec les commis de M. Leslie. C'était à qui se montrerait le plus normand en affaire. Les femmes brillait surtout dans cette lutte pacifique, et tout en suivant de près leurs petites transactions, elles ne perdaient pas une maille du tricot qu'elles traînent ici partout où elles vont. Modestes, intelligentes, pieuses et dévouées, les acadiennes sont vraiment dignes du nom de femmes, et n'appartiennent guère à cette catégorie du sexe qui faisait dire à Buchamore—un type réussi de vieux grognard inventé par Alfred Assollant :

—" Je n'aime pas ces demoiselles qui ne savent rien faire que se peigner tout le jour, se regarder dans une glace, essayer des robes, faire des grimaces, mettre des gants et parler du bout des lèvres comme si l'on n'était pas digne de les entendre, ou d'une voix tantôt plus flutée que celle des serins et tantôt plus aigre que celle des piesgriéches. Ça, c'est des bécasses, comme

(1) Les Anglais la nomment Grindstone Island.

disait mon vieux curé. Ça ne sait pas travailler, ça ne sait pas s'occuper, ça ne sait pas penser, ça ne sait que faire de ses dix doigts : quand c'est riche, ça ennuie son mari et ses enfants ; quand ça n'a pas d'argent, ça ne trouve pas de mari, ou si ça en trouve ça grogne, ça se fâche, ça ennuie tout le monde, et tout le monde s'en va."

Au milieu de la cohue qui encombrait la maison Leslie se trouvait un vieillard, né à Saint-Roch de Québec et qui habitait l'île de la Pierre Meulière depuis soixante-sept ans. Il s'appelait M. Thorn, et avait laissé au pays un frère, dont il était sans nouvelles depuis fort longtemps. Pendant que nous causions ainsi des absents, notre ingénieur M. Barbour vint nous prévenir qu'il allait visiter le phare du Grand Etang du Nord. Je devais l'accompagner, mais nous ne pûmes trouver de voitures, et je regrette encore aujourd'hui la perte de la seule occasion qu'il m'ait été donné de pouvoir étudier et observer les mœurs de ces campagnes, où vit, travaille et meurt une des populations les plus honnêtes de la terre.

On m'apprit ici que l'archipel de la Madelaine se composait d'écueils, et qu'à part de Brion et du Rocher-aux-Oiseaux, elle compte six îles qui se nomment le Corps-Mort, Amherst ou l'île Aubert, la Pierre-Meulière, l'île d'Entrée, Allright et la Grosse Ile. Ces groupes présentent ensemble une superficie d'à-peu-près 55,400 acres qui, suivant le recensement de 1871, est habitée par une population de 3,172,

dont 2,833 acadiens. Les récifs les plus à craindre étaient—au dire des pêcheurs qui m'entouraient—ceux de la Pierre du gros Cap, de la Perle, d'Allright, du Cheval Blanc, les bancs de Columbine et l'écueil de Doyle qui n'a que trois encablures de long sur une demie de largeur, et sur lequel des navires courant sous la brise avaient soudainement disparus aux yeux de plusieurs de mes interlocuteurs (1). Quant aux courants, ils sont tellement irréguliers qu'on me fit la même réponse donnée jadis à l'amiral Bayfield, et que personne ne put me renseigner précisement sur leur vitesse et leur direction (2).

A ces renseignements géographiques et hydrographiques venaient se mêler les plaintes et les confidences d'un chacun. Tous regrettaient le déboisement des îles qui, privées de bois de construction, sont maintenant en train de voir disparaitre leur maigre bois de chauffage. Chacun avouait que son voisin se tirait d'affaire comme il le pouvait, faisant feu de tout et détruisant la forêt sans discernement ; quelques-uns même finissaient leurs doléances en prophétisant que dans vingt ans il n'y

(1) A part de la lumière de l'île d'Entrée et celle du Rocher-aux-Olseaux, les autres phares des îles de la Madelaine sont celui de l'île Amherst, tour blanche, hexagone qui donne une lumière rouge et blanche toutes les trente secondes, et celui du grand Etang du Nord, tour blanche et carrée, bâtie sur le coté ouest de l'île de la Pierre Meulière. Ce dernier donne une lumière blanehe. On y a ajouté un sifflet d'alarme à vapeur. Par les gros temps, les brumes et les tempêtes de neige, ce sifflet résonne "de huit secondes par chaque minute, avec intervalle de vingt-deux secondes entre chaque coup. Le livre bleu de la marine, dit que par les temps calmes et avec vent arrière, ce sifflet se fait entendre à huit ou douze milles, tandisque par les temps d'orage avec vent devant, il n'est perceptible qu'à une distance de trois à six milles, selon l'état de l'atmosphère.

(2) Depuis la visite de Desbarres en 1778, des lagunes se sont comblées sur l'archipel de la Madelaine, et d'autres se sont formées. *Notes de l'amiral Bayfield.*

aurait plus une seule broussaille sur l'archipel, et qu'alors on serait obligé de faire venir à grands frais du charbon de terre de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton. Puis, la grande question du chauffage épuisée, arrivaient les observations générales. Celui-ci désirerait voir inaugurer une meilleure tenure de terre dans les îles ; celui-là aurait aimé que le propriétaire protégeât plus efficacement son locataire : un troisième se plaignait amèrement d'être sans nouvelles depuis le mois de novembre jusqu'au quinze mai, et plus longtemps encore.

— Si au moins, disait il en secouant tristement sa pipe, nous avions des communications télégraphiques avec la terre ferme ?

— Bah ! des moulins à farine et des moulins à étoffes sont encore plus nécessaires que ton télégraphe, repliquait dans un coin un pêcheur plus positif que ce rêveur. A ta place, je m'en contenterais.

— La belle affaire que tes moulins ! pour les construire il faudrait peut-être se faire taxer, et je m'en tiens à ce que me font payer les commissaires d'écoles, un par cent et quelquefois un et demi.

— Encore si le propriétaire nous montrait l'exemple et payait comme nous, répliquait le pêcheur positif.

— Pas si bête, Evé. Il se tient au courant des nouvelles et lit ses journaux dans son hôtel de Londres, pendant que pour rencontrer notre taxe municipale nous donnons nos deux jours de travail sur les chemins publics, ou que nous payons quatre-vingt cents par jour pour chaque chef de famille.

Une fois parties sur la taxe, les conversations menacaient d'aller loin, lorsque l'ingénieur, M. Barbour, fit son apparition au milieu du groupe. L'heure était venue de regagner notre embarcation. Nous sortîmes du magasin Leslie, pendant que tout le monde se découvrait sur notre passage, et une chaude poignée de main nous sépara pour la vie de ces braves gens.

Le *Napoléon III* était déjà sous vapeur, et comme le temps était splendide et que la besogne avait été promptement expédiée, le capitaine, mis en belle humeur par ces bonnes choses, voulut nous permettre d'aller reconnaître le fameux rocher du Corps Mort, qu'au mois de septembre 1804, Moore a chanté dans ses plus beaux vers. Nous prîmes donc par la passe de Sandy Hook, et en contournant l'île d'Amherst, nous ne pûmes nous empêcher d'admirer la beauté des paysages qui défilaient sous nos yeux, et de nous demander pourquoi ces ravissants endroits n'étaient pas plus fréquentés par les touristes. Comme place d'eau, si les îles de la Madelaine n'avaient pas à lutter contre celle du Prince-Edouard, elles seraient sans rivales dans le golfe Saint-Laurent. Les points de vues y sont superbes, le gibier y abonde, et elles réservent à l'amateur, en quête de poissons, d'inépuisables éditions de la pêche miraculeuse; qu'il peut renouveller à loisir dans des baies et des havres admirablement disposés pour les courses de yacht et le sport maritime.

Pendant que nous causions de toutes ces merveilles ignorées, le Corps Mort se dessina par le travers de

notre hanche de tribord. Vraiment, le langage populaire lui avait bien donné le seul nom qu'il pût porter ; car, vu de cette distance, il ressemblait à s'y méprendre au cadavre d'un matelot flottant au gré des vagues, et involontairement je me rappelai l'*Ile des Morts*, ces belles strophes qu'un poëte, M. James Donelly, avait imitées de Thomas Moore :

Ami, vois-tu là-bas, sous ce nuage sombre,
Cet étrange vaisseau qui s'avance dans l'ombre,
Et qu'un souffle inconnu fait bondir sur les eaux ?
D'un vent mystérieux ses voiles semblent pleines !.....
Et pourtant les zéphirs retiennent leurs haleines :
Dans un calme profond au loin dorment les flots.

Qu'a-t-il donc à son bord ce vaisseau des ténèbres ?
Il porte du tombeau tous les signes funèbres ;
Un silence de mort sur les ondes le suit.
Seul un glas triste et lent parfois s'y fait entendre,
Avec le battement des voiles que fait pendre
L'humide pesanteur des brumes de la nuit.

Au milieu des roches de la stérile plage
Gisent des os blanchis, jetés par le naufrage,
Sous les brouillards épais du sombre Labrador.
La lune, en éclairant ces lieux impitoyables,
Découvre avec horreurs ces restes lamentables,
Que les flots irrités se disputent encor.

C'est là que cette barque en sa course nocturne
Va cueillir en passant la troupe taciturne
Qui semble maintenant à son bord se mouvoir.
Une flamme bleuâtre à demi les éclaire,
Et jamais la rosée, au morne cimetière,
Ne tomba sur des fronts plus livides à voir.

C'est à l'Ile-des-Morts qu'un vent fatal les guide !
C'est à l'Ile-des-Morts que s'avance rapide
Cette ombre de vaisseau par des ombres conduit :
Des squelettes sont là, déroulant à la brise
La sinistre voilure ; une forme indécise
Debout veille à la poupe, et la barque obéit !

Fuis, ô barque terrible ! ô barque de mystère !
Fuyez pendant que l'ombre enveloppe la terre.
Fantômes de la nuit, rentrez vite au cercueil,
De peur qu'à votre aspect la jeune et tendre aurore
Ne dépouille son front de l'éclat qui le dore,
Et se cache à jamais sous un voile de deuil.

Quels contrastes entre le *Napoléon III* et ce vaisseau fantôme que venait de faire surgir, à la vue du Corps Mort, la puissante imagination du poëte. Son taille-mer fermement posé sur la vague, ses tuyaux, ses vergues et son pont tout inondés par les feux du soleil couchant, notre steamer venait de jeter en poupe l'île des Morts, et la proue tournée vers la Nouvelle-Ecosse, il courait rapide vers Pictou, où nous allions oublier pour quelques jours ces âcres parfums de la mer que nous venions de humer, les paysages et les bonnes gens que nous venions de voir, pour respirer la poussière des villes et goûter aux fades douceurs de la civilisation.

VI.

Paysages en route. — Pictou. — La loi du dimanche. — Une cage de serins. — Notre ami le docteur. — Théorie conjugale non brévetée. — A l'enchère. — L'ennui naquit un jour. — *Sailor's home*. — Bataille entomologique. — En chemin de fer. — Où mène une limonade — *A famous place for wives*. — Halifax. — La citadelle. — Promenades en ville. — Le consul d'Espagne. — Ne pas se fier aux apparences. — La cathédrale et les hopitaux. — Le marché. — Les grelots de la folie. — Curieuse rencontre. — Excursion d'un officier français à Chezettcook. — Darthmouth. — L'éternité embrouillée. — En yacht à vapeur. — L'escadre du duc d'Anville. — Truro. — Les débuts d'une colonie. — Retour vers le moyen âge. — Tel père n'a plus tel fils. — Une trahison. — Noces et festins. — Sans merci ni trève. — Une bombe. Les jouissances du sol. — Coup de foudre. — Dispersion d'une race. — Le bien d'autrui tu ne prendras. — Un secret perdu. — De rivages en rivages. — Un corsaire. — Au fond des bois. — Enseignements de l'histoire. — A quoi peut servir une marine. — La part du larron. — A propos d'*Evangeline* — Les marées de la Baie-de-Fundy. — Le capitaine Beresford. — La mine Albion. — Sous terre. — A propos de houille. — L'île du Prince Edouard. — Son climat. — Chasse à l'homme. — La curée. — Plaie des baux à long termes. — Charlotte-town. — A travers la ville. — Le parlement. — L'amiral Bayfield — En char-à-banc. — Les Acadiens d'ici. — Les huîtres de Summerside. — La Pointe de l'Ouest. — La baie Verte. — Une idée à reprendre. — Le cap Tourmentin. — Nouveau-Brunswick. — Le cap Cassie. — Réflexion. — Triste fin d'un gardien de phare. — Sur un radeau. — Shédiac. — Le *Moniteur Acadien*. — En pays de Cocagne. — Perdus au large. — Un fameux original. — Richibouctou. — Intérieur acadien. — L'agonie d'un homard. — A propos d'idiome. — Deux ans après. — A la cape. — Escuminac. — Arrivée du hareng. — Combat à outrance. — Notre fuite. — Le *culex*. — De l'utilité du moustique. — *Silentia lunae*.

Toute la nuit nous filâmes poussés par un vent frais, et l'aube surprit nos matelots procédant à la toilette du *Napoléon III*, pendant que nous humions à pleins

poumons les effluves iodurées que nous apportait la brise du détroit de Northumberland. Par le hublot entr'ouvert de nos cabines, nous apercevions dans le lointain les côtes sombres du Cap Breton, le goulet de Canso qui, un jour, porta le nom de passage de Fronsac en l'honneur d'un ministre de la marine française, M. le duc de Fronsac, et plus près, les hauteurs de l'Ile du Prince Edouard, dont les gais pâturages, les moissons dorées et les jolis maisonnettes se détachaient au-dessus de la grève blanche et sablonneuse qui sert de ceinture à cette Cérès du golfe Saint-Laurent.

Sept heures après nous jetions l'ancre dans la rivière du Milieu, et Pictou, bâti en amphithéâtre, se montrait à bâbord. Nous devions y faire du charbon, et comme cinq jours de relâche nous attendaient ici, nos baleinières et notre you-you ne tardèrent pas à se détacher du bord pour nous conduire à terre.

Pictou compte une population de 3462 âmes, dont la majorité se compose d'Ecossais presbytériens. Le hasard du voyage—certainement le plus capricieux de tous les hasards—avait voulu que le jour de notre débarquement fût un dimanche. Or, il n'y a que ceux de mes lecteurs qui soient allés en Ecosse qui pourront se faire une idée de l'incommensurable ennui et de la force d'inertie qui pèsent pieusement, en ce jour, sur une ville presbytérienne. Un anglais, M. Gilbert Hamerton, auteur d'un livre rempli de curieuses observations sur la France rurale (1), assure avoir vu

(1) *Round my house*, notes on rural life in France in peace and war, by Philip Gilbert Hamerton. Boston—Robert and brothers, 1876.

une ménagère écossaise fermer ses persiennes et jeter un voile sur une cage remplie de serins, dans le but d'empêcher cette imprudent volatile de troubler par ses chants le saint repos du dimanche. Dans certains endroits, on doit traverser des lochs pour se rendre à l'église, mais le jour du Seigneur toute brise qui souffle est perdue, et il faut prendre les rames. Laisser courir sa nacelle au gré d'un vent propice serait plaisir par trop mondain, et il est plus convenable—*more gentlemanlike*—de s'escrimer bravement à gagner une dizaine d'ampoules au maniement de l'aviron, et d'arriver au sermon tout aussi essoufflé que l'âne de Balaam.

En mettant le pied sur le quai de Pictou, on se serait cru transporté dans ce bienheureux pays d'Ecosse. Ici tout était mort ; rien ne bruissait, et il n'y avait que les blés ! céréale peu soucieuse de la dignité presbytérienne, qui poussaient dans les champs. On aurait juré que la nature avait pris tous les gens de la ville pour autant de serins, et qu'elle s'était amusé à jeter sur leur cage un léger tissu de brouillard, à travers lequel on voyait se mouvoir de longues barbes rousses et d'interminable jambes qui prenaient le chemin des trois églises protestantes de Pictou. Comme les serins aiment la société, il va s'en dire que nous fîmes comme ces braves gens. Chacune de ces trois chapelles eut notre visite, et nous n'en sortîmes que lorsque notre ennui eut été complètement satisfait.

Il n'est donné à personne de prévoir l'avenir ; autrement, avec quelle joie nous aurions continué à entendre chanter des *glees*, et avec quelle volupté

nous aurions écouté la voix du pasteur celtique commenter en nasillant les versets de la bible.

A la porte de la dernière église, un des médecins de l'endroit nous attendait et se fit présenter par un de nos officiers. Ce respectable fils d'Esculape ressemblait à s'y méprendre à un député de ma connaissance. Entre lui et cet étrange personnage, les limites de la contrefaçon belge étaient poussées par delà les bornes du possible. C'était le même son de voix, les mêmes gestes, la même volubilité de parole, et, *horesco referens*, toujours comme mon ami le député, le docteur de Pictou se faisait un devoir rigoureux de rater le mot de la fin.

Ce fut ainsi flanqué de cet étrange personnage que nous fîmes notre apparition sur le seuil de l'église catholique. Les vêpres étaient psalmodiées depuis une demi-heure, les portes fermées à double tour, et de l'élévation où le temple est bâti nous ne pûmes que remercier le Très-Haut du paysage magnifique qui se déroulait sous nos pieds, pendant que, tout en discutant, l'officier et le docteur s'escrimaient à se faire place au milieu d'un certain nombre de vaches qui avaient choisi le lieu du Seigneur pour s'y mettre à l'ombre, et y ruminer à loisir.

Pendant que nous nous amusions en aussi nombreuse compagnie, un quatrième quidam vint rejoindre le docteur, et celui-ci ne fut pas long à nous faire faire la connaissance de ce phénomène. Taillé comme un tambour-major, ce malheureux jouissait inclusivement et exclusivemeni du privilége de l'idiotisme ; à part

cela, bon garçon, ayant le goût des fins *panatelas*, des vieux crues et des théories brévetées sans garantie du gouvernement. Son rêve favori, qu'il nous expliqua en nous serrant la main pour la première fois, consistait à marier une femme de vingt-deux ans qui pourrait en même temps lui servir de mère. En vérité, on ne pourrait trouver une plus ingénieuse combinaison, puisque dans ce dernier cas le fils aurait eu quarante-un ans. Une fois semblable tour pastoral donné à la conversation, il n'y eut plus moyen de causer sur autre chose, et le soir nous surprit mêlant les plus monstrueux coq-à-l'âne à la fumée de nos cigares, et lisant sur les murailles des affiches dans le genre de celle-ci (1):

HOUSE

at auction

The subscriber will sell at auction
the house in which he now resides
on
St. Andrew, street
on
Friday, June 25th, at 11 o'clock a. m.

N. B.—The purchaser to REMOVE THE
building off the premises immediatly.

PETER CAROLL, ALEXANDRE GAVIN.

---

(1) *Maison à vendre aux enchères*

Le soussigné mettra aux enchères, vendredi le 27me jour de Juin prochain, à 11 heures, a. m., la maison qu'il habite maintenant rue Saint-André.

Immédiatement après la vente, l'acquéreur devra faire enlever la maison.

Voilà ce qui s'appelle être expéditif en affaires. Ce terrain plaît : il est avantageux, mais le logement ne convient pas au propriétaire qui se réserve l'emplacement, met la maison aux enchères, et l'acquéreur a vingt-quatre heures pour transporter son nouveau château en Espagne.

Ne prévoyant pas que nous trouverions autant de curieuses choses semées sur notre route, nous n'avions pas laissé d'ordre à la baleinière, et comme ventre affamé n'a plus d'oreilles, d'un commun accord nous nous décidâmes à prendre congé de nos nouveau amis et à dîner au premier hôtel que nous présenterait le hasard. O terrible hasard ! après avoir passé dix minutes à nous orienter, et cinq minutes à hésiter entre le choix de deux restaurants, nous nous retrouvâmes, un quart-d'heure après, nez à nez avec le tambour-major jersiais et le docteur néo-écossais, qui mangeaient à la table d'hôte choisie par Agénor Gravel. Ils nous sautèrent au cou comme si des siècles s'étaient écoulés depuis notre séparation, et puisqu'en ce pays la loi du dimanche ne défend pas de dire des inepties et de les discuter, force nous fut d'écouter jusqu'au bout, et d'avaler de travers le peu que nous avions à nous mettre sous la dent. Agénor serrait sa fourchette d'un air farouche : des pensées de suicide semblaient passer dans ses yeux, mais son muet désespoir n'empêchait pas nos terribles voisins de vider consciencieusement chaque plat, de les épicer de leurs plaisanteries graveleuses et d'écraser la moindre tentative de verve sous le poids de leur gros sel.

Qui le croirait ? ce repas eut une fin. Inutile d'avouer que nous n'y vîmes pas même ces huîtres de Pictou que Denys décrit comme étant monstrueuses, " plus grandes qu'un soulier, à peu près de même figure, fort pleines et de bon goût." Le tambour-major des îles de la Manche nous repassa alors de nouveaux *panatelas*, puis recommença à nous promener au milieu des charmes de son érudition locale, tant et si bien que profitant d'un moment de répit nous finîmes par nous échapper sur le coup de minuit, et par nous promener à la belle étoile, frappant aux hôtels de Pictou sans pouvoir nous faire entendre, et finissant par trouver un gîte dans un caboulot borgne où Cocardasse et Passepoille auraient hésité à frapper.

Là, nous attendait le plus fantastique des sommeils entre deux matelots qui, bien que portant eux aussi des barbes-rousses, eurent la complaisance de nous informer en entrant qu'ils n'étaient pas de Pictou. Je ne sais si les ronflements de ces nochers contribuèrent à notre hullucination, mais nous rêvâmes que nous étions couchés au beau milieu du fameux tableau de Géricault, le radeau de *la Méduse*. La vérité est qu'au lieu de flotter sur la mer embrasée de l'océan indien, nous étions étendus sur les planches d'une couchette qui, se disjoignant peu à peu, finit par nous lancer dans le vide, et que loin d'être tirés au sort pour servir de déjeûner à nos compagnons d'infortune, nous finîmes bel et bien par être distribués en ration à tout un corps de débarquement de poux, de puces et de punaises. Ils se détachaient du gris perle de nos oreillers, s'avançaient en colonnes serrées de sous-

division, et profitant lâchement de la torpeur où nous avaient plongés les suites d'un dimanche presbytérien, accouraient se refaire l'estomac sur une chair toute fraîche et bien ravivée par les brises de la mer. Hélas ! que dire ? Ce supplice de Prométhée ne se termina qu'à six heures du matin, et ce fut la tête en désordre, l'œil rougi par l'insommie et les ongles aiguisés par les terribles luttes de la nuit, que nous nous installâmes dans la *poste-au-choux* et que nous regagnâmes le bord, en compagnie du maître-d'hôtel et de trois saumons (1).

Il est vrai qu'un bain nous remit promptement des suites de ces cruelles heures que nous passâmes à être exposés ainsi aux bêtes du Colysée, et comme le lendemain Pictou avait inventé une nouvelle torture, en faisant accompagner chacun de nos pas par un petit vent sournois qui nous lançait dans les yeux des colonnes de poussière fine et cuisante, nous nous décidâmes à secouer ce qui s'était attaché à la semelle de nos souliers, et nous prîmes le train-omnibus pour Halifax.

Notre guignon venait de monter en croupe et gallopait avec nous. A peine dépassions-nous la petite station de Hopewell, quand le conducteur vint nous prévenir que notre locomotive ne pouvait pas aller plus loin. Gravel était un tant soit peu mécanicien et voulut se rendre compte du retard. Une des roues était brisée, et comme le conducteur du train télégraphiait pour avoir une seconde locomotive, que le soleil était chaud et qu'il faisait soif, Agénor se décida à prendre une

(1) On nomme ainsi dans la marine française le canot qui fait le service des provisions.

limonade. Or le limonadier demeurait à trois milles en avant ; mais comme le gosier de Gravel n'admettait pas réplique, notre camarade se dirigeant sur Glengarry, prit un chemin de traverse et se mit à arpenter le pays comme s'il eût fait partie de son jardin. Trois quarts d'heure après ce départ qui nous avait tous laissés inquiets, la nouvelle locomotive arrivait à notre rescousse et bientôt nous stoppions à la gare du petit bourg de Glengarry, où Agénor Gravel, altéré plus que jamais, tout crotté et sentant le marécage à cinq lieues à la ronde, n'avait réussi à trouver qu'un peu d'eau et de vinaigre pour appaiser sa soif. Sa mauvaise humeur ne tomba tout-à-fait qu'à la vue d'une pyramide de citrons, d'oranges, de bananes et de goyaves, pompeusement étalée dans la gare de Richmond, et comme nous devions quitter ici le chemin de fer pour prendre un *cab*, ce fut entouré de l'attirail d'un marchand de fruit que nous nous acheminâmes vers Halifax.

J'avais glissé dans ma poche un joli volume de la collection Dentu, où il est question de la Nouvelle-Ecosse. Pendant qu'Agénor mordait dans une orange, j'ouvris le livre au hasard et je tombai sur les lignes suivantes :

—" Si l'on interroge un dictionnaire de géographie à l'article *Halifax* — on y verra qu'il s'agit d'une ville capitale de la Nouvelle-Ecosse, ayant tout à la fois un beau port, un commerce actif, une citadelle, un arsenal et deux évêques, l'un catholique, l'autre protestant. L'anglais que l'on questionnera sur cette même ville sera plus explicite ; elle sera pour lui la

clef des possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Pour l'habitant des provinces voisines, Halifax sera avant tout la ville du mariage, *a place famous for picking up wives ;* le militaire y verra par excellence le pays loyal et dévoué à la croix de Saint-George, et le marin n'en parlera que comme du paradis de sa longue campagne."

Ces choses sont bien dites ; elles sont vraies, et pour ma part je n'oublierai pas l'impression que me fit de prime-abord cette ville propre, bien aérée et jetée en amphithéâtre sur le versant d'une colline assez élevée.

Halifax est bâtie sur le côté ouest de l'ancienne baie française de Chiboutou. Fondée en 1748, sur la demande des habitants du Massachusetts qui voulaient en faire une barrière contre l'élément français, cette ville ne vit arriver ses premiers colons que l'année suivante, sous les ordres du colonel lord Cornwallis (1). Quarante deux ans plus tard, Halifax —ainsi nommée, en l'honneur du comte Halifax qui était alors président du bureau de commerce,—comptait 700 maisons où logeaient 4000 habitants, et ce

---

(1) M. G. A. White, dans un essai historique intitulé "*Halifax and its business*" publié en 1876, donne de curieux détails sur les commencements de cette ville :

"During the first five months of the city's existence it required eighteen licensed taverns to supply the thirsty inhabitants with liquors !

"We get another curious glimpse into the *morale* of those early times, when Englishmen strode the boggy streets in cocked hat, wig, knee-breeches and big buckled shoes; Englishwomen walke sturdily inside a veritable *hoop* (one hoop, and not the so-called hoops of out day.) Men and women while alive could do something to help themselves; but the dead what could they do but lie still where they died ! And so they lay on, and living friends and neighbours cared not to pay the last sad rites. The government had to impose penalties to compel those in the vicinity of the deceased's last place of abode to see to the burial."

nombre, lors du dernier recensement, se voyait porter à 29,582. Divisée primitivement en trois sections distinctes, les villes irlandaises, allemandes et anglaises, Halifax à vu ces dénominations disparaître. Ces différentes nationalités se sont fondues en un seul type, le néo-écossais--le *blue nose*--et cet esprit d'union fait aujourd'hui de leur cité une ville riche et prospère, si l'on peut en juger par les magasins somptueux, les quais magnifiques et les résidences princières de ses habitants. La nature a admirablement aidé à la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Son port est libre de glace, même quand ceux de Boston, de New-York, et de Baltimore subissent les conséquences d'un hiver rigoureux, et au nord de la ville se trouve le bassin de Bedford, que de hautes montagnes protègent contre tous les vents, et dans les eaux duquel pourrait ancrer la plus grande flotte du monde.

Pendant que nous discourions ainsi sur la capitale néo-écossaise, notre cocher ouvrit la portière et nous indiqua de la main l'entrée du *Halifax House*, un des bons hôtels de la puissance du Canada. Les trois milles qui séparent Richmond de Halifax venaient d'être franchis, et un quart d'heure après, un ami de Québec nous serrait la main et s'offrait à nous servir de *cicerone*.

Sur celui qui n'a pas vu la citadelle de Québec, celle de Halifax doit laisser un souvenir ineffaçable. J'étais curieux d'établir une comparaison. Notre première visite fut faite de ce côté, et le paysage qui se déroule du haut des remparts est vraiment

féérique. Aux pieds du spectateur la ville est là qui remue et qui s'agite, pendant qu'un peu plus loin s'étend le port où dorment mille et un navires, depuis le yacht de plaisance jusqu'au vaisseau amiral. Darthmouth est en face, estompé par le soleil. Au nord bruissent les flots du bassin, pendant qu'au sud l'Atlantique soupire dans ses solitudes, et qu'en arrière du spectateur, la brise passant sur les hautes futaies du Cimetière et sur les plantes embaumées des jardins publics, court faire onduler les gazons de ces interminables prairies qui vont se perdre vers le "*Head of the Arm.*" Ce spectable est sublime, je l'avoue, et s'oublie difficilement pour celui qui n'a pas eu la bonne fortune de voir un lever de soleil du haut de la forteresse de Québec.

De la citadelle nous nous fîmes mener au "*Spring flower garden,*" beau jardin rempli de lacs artificiels et de fontaines pittoresques. Dans ses larges allées sablées le public vient se reposer du travail quotidien et y chercher une heure de délassement. La musique du 60ème carabinier anglais y jouait ; mais nous ne pûmes juger de la *fashion* de la ville, car le temps s'étant mis à la pluie, nous rentrâmes à l'hôtel pour préparer le programme du lendemain, qui fut employé à visiter les environs de la ville.

Nous étions accompagnés du vice-consul d'Espagne, don Antonio de Zréa, joyeux et spirituel garçon, dont la verve ne tarissait pas. Hissés dans une monumentale voiture qui semblait avoir été fraîchement découpée de cette estampe d'Epinal qui représente Ravaillac

plongeant son poignard à travers la portière du carosse de Henri IV, nous fîmes le tour de la Pointe, et nous parcourûmes le *Head of the Arm*, ainsi que le labyrinthe du chemin militaire, une des plus jolies promenades de la Nouvelle-Ecosse. Comme il faisait plaisir de se sentir entraînés rapidement sous un ciel pur et balsamique, par une journée ni trop tiède ni trop fraîche, et de humer à loisir la brise de mer, pendant que sous nos yeux défilait le plus joli panorama possible. Là, devant nous, se trouvaient semés à plaisir, forêts sombres et hautes futaies, horizons sans bornes, chaumières et fermes confortables, villas enchanteresses, où les rois du commerce néo-écossais pouvaient se payer le luxe d'une saison des eaux, à deux pas de la Bourse, de leurs bureaux d'affaires, de leurs entrepôts et de leurs navires.

Rien ne manquait ici pour le bonheur de l'homme, pas même une geôle, et le premier édifice que nous eûmes l'occasion de visiter en route, fut le pénitenciaire, où nous fûmes reçus par le gouverneur de la prison. Il nous fit les honneurs du bagne, et Agénor lia de suite conversation avec un second de navire qui, dans un moment de mauvaise humeur avait assommé son capitaine à coups de barre d'anspect, puis l'avait jeté à la mer. Quant au consul d'Espagne il se prit d'intérêt pour un lascar de l'Inde. Ce petit homme, à l'air doucereux,n'était condamné que pour viol accompagné d'une tentative de meurtre. Pendant les longues heures de la prison le repentir était venu frapper à la porte de ce cœur endurci ; il n'espérait plus qu'en

la vie future, et se plongeait sans cesse dans les innombrables réflexions que peuvent faire naître les 999 incarnations de Vichou, y apportant tout le soin que sait mettre un fakir de son pays, quand il passe des jours entiers abimé dans la pieuse contemplation de son nombril. Au milieu de cette loterie du crime, le hasard m'avait donné en partage un respectable vieillard, au front large et ombragé par des cheveux blancs, à la figure ouverte, qui m'avait offert ses bibelots avec un grand air de bonhomie. Il fabriquait à ses moments de récréation et vendait aux visiteurs des manches de plume, des coupe-papier, mille et un riens fouillés dans les os que lui abandonnait le cuisinier. Je fis discrètement mon choix, tout en m'apitoyant sur le sort de ce patriarche, dont la tête n'aurait pas déparé les épaules d'un ermite de la Thébaïde, et ce ne fut qu'à la porte que j'appris le principal épisode de sa biographie. Ce vénérable septuagénaire avait eu la faiblesse d'assommer son frère au milieu de la nuit. Fiez-vous donc maintenant aux apparences.

En rentrant en ville, nous allâmes visiter la cathédrale catholique, petite, jolie, un peu mignarde dans son architecture ogivale (1), et nous parcourûmes l'hôpital militaire de la rue Gottingen qui a couté $150,000 au gouvernement, ainsi que l'hôpital provincial, pour lequel on a dépensé $260,000. Ce dernier n'était pas encore terminé. Quant au parlement provincial, nous fîmes de vaines tentatives pour y arriver, en visiteurs, bien entendu. Le conservateur de la bibliothè-

(1) La liberté du culte catholique fut autorisée à la Nouvelle-Ecosse, en 1783, par un acte du parlement provincial.

que faisait de la villégiature, et sa permission était indispensable pour parvenir jusqu'au sanctuaire des libertés néo-écossaises.

Ce qu'Halifax avait de plus curieux à nous montrer était à peu près épuisé. Nous avions trouvé la ville propre, hospitalière et portant à ravir ce cachet d'originalité qu'ont presque tous les grands centres maritimes. La liste des édifices publics avait été consciencieusement épuisée. Nous avions parcouru ses parcs et ses jardins, flâné dans *Hollis Street*, la rue fashionable de la capitale, visité ses magasins et fumé dans les clubs mis à la mode par les officiers anglais. Nous n'avions pas même oublié les cimetières, où une touchante coutume populaire nous avait frappés. Elle consiste à entasser des conques marines au pied des épitaphes : puis, à certains jours on vient s'agenouiller, et l'oreille appliquée aux lèvres de la funèbre coquille, on écoute pieusement la grande voix des morts qui murmure et se plaint de l'oubli des vivants.

Néanmoins, je ne pouvais quitter Halifax sans visiter son marché, et de ma vie je n'oublierai le spectacle de ce jour-là.

Ici, les vendeurs forment trois groupes bien distincts : les indiens, les nègres et les blancs.

Les indiens appartenaient tous à ces puissantes tribus qui jadis, sous les ordres du baron de Saint-Castin, tinrent si longtemps les Anglais en échec. Accroupis sur leurs talons, ils attendaient silencieusement que l'acheteur vint à se présenter et mar-

chandât les peaux repassées, les mocassins, les raquettes, les paniers et les petits objets de fantaisie qui composent leur fond de commerce. Quelques-uns d'entre eux parlaient encore le français et s'en montraient très-fiers ; la plupart étaient catholiques (1).

La gaieté bruyante du second groupe faisait contraste avec l'immobilité du premier. Partout ce n'étaient que lazzis, éclats de rires et démonstrations de joies enfantines. Nègres, négresses et négrillons, jadis tous princes et princesses du sang en leurs pays, étaient entassés pêle-mêle, criant à tue-tête leurs fruits et leurs denrées ! Le marché d'Halifax est unique sous ce rapport, et je ne crois pas qu'il existe au monde un endroit où l'on puisse rencontrer autant de nez camus, de dents blanches, de yeux noirs et ardents, de lèvres épaisses de trois pouces, de bottes éculées, d'habits noirs rapés, d'uniformes et de livrées flétris, de cravates blanches, rouges ou bleues longues d'un pied, de robes jaunes surmontées d'un fichu vert, de cachemires en loques, de pantalons à jour et de chapeaux de castor fantastiques. Sur ce petit coin de terre la déesse de la folie a laissé rouler quelques-uns de ses grelots, et certes l'homme qui, à cette

(1) D'après les statistiques officielles du Canada, la tribu des Micmacs occupe la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, la partie est du Nouveau-Brunswick et les comtés de Bonaventure, Gaspé et Rimouski dans la Province de Québec. En 1871, ils étaient 1745 âmes. Du temps de Diéreville en 1706, les Micmacs habitaient les environs de Port-Royal et le long de la rivière Saint-Jean. Les anglais firent à cette tribu ainsi qu'à celle des Abénaquis, une guerre sans merci. Dès la fondation d'Halifax, un scalp indien était officiellement coté à dix louis sterling. En 1750, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse offrait une prime de cinquante louis sterling pour chaque chevelure de peau-rouge, et six ans plus tard, une nouvelle proclamation offrait trente louis pour chaque indien pris vivant, vingt-cinq louis pour son scalp, et vingt-cinq louis pour chaque femme ou enfant.

heure, aurait pu enrégimenter dans une troupe de ménestrels tous ces rois et toutes ces reines d'Afrique, aurait pris du même coup la fortune dans ses filets (1).

Les écossais, les irlandais, les anglais et quelques acadiens composent le troisième groupe, qui nous réservait un curieux incident. Près d'une voiture attelée à un petit cheval blanc et chargée de bluets — la mirtille de France — se tenait debout un homme de taille au-dessus de la moyenne, vêtu d'un veston bleu, d'un pantalon d'étoffe grise et coiffé d'un large chapeau de feutre. Sa figure osseuse et énergique tranchait assez sur les types rubiconds qui l'entouraient, pour faire dire à Agénor Gravel :

— Tiens, je parie que voilà un Français.

Et s'avançant vers lui :

— Vous êtes Acadien ?

— Oui, monsieur.

— Marié à une Acadienne ?

— Mais pourquoi pas ? fit l'autre d'un air étonné.

— Où habitez-vous, lui dis-je à mon tour ?

— Je demeure à vingt-deux milles d'ici, à Chetzettcook, pour vous servir monsieur.

— Merci : quel est votre nom ?

— Antoine Faucher ; et le vôtre ?

— Faucher aussi, répondis-je en serrant la main du brave homme qui croyait à une mystification.

---

(1) En 1797 l'esclavage régnait encore à Halifax, et M. White cite à l'appu de cet avancé, l'annonce suivante parue dans le journal du temps.

FOR SALE. A lively, stout negro girl, aged 18 years, good natured, found of children, and accoustomed to both town and country work. For particulars apply at the Old Parsonnage, Dutch Town, Halifax.

Nous étions de la même famille ; l'un appartenait à la branche d'Acadie, l'autre à celle du Canada, et nous descendions tous deux de cet humble soldat du Limousin qui, débarqué à Québec le 19 octobre 1669, était venu faire souche en la Nouvelle-France, et y avait vu Dieu bénir ses efforts, puisque jusqu'à ce jour il a permis à ses enfants de conserver la langue et la religion de leur père. Emus l'un et l'autre, nous n'osions plus nous quitter, et ce n'est qu'après lui avoir promis d'aller le voir à Chetzettcook que nous nous séparâmes.

Le lendemain—qui peut répondre du lendemain ?—une dépêche télégraphique nous rappelait à bord du *Napoléon III*, et je fus forcé de laisser derrière moi cet intéressant village acadien que, plus heureux que moi, un officier de la marine française, M. L. du Hailly, a si bien décrit dans les pages suivantes : (1)

"— Dès le matin nous étions en voiture. La campagne que traversait la route avait ce caractère particulier à tous les paysages de la Nouvelle-Ecosse : rien de grandiose ou d'abrupte, mais une succession de pelouses ondulées et de côteaux gracieusement couronnés de bois ; de distance en distance, un lac transparent, sur lequel glissait sans bruit quelque pirogue d'indiens, et sur la rive, la hutte conique en écorce de bouleau, où la squaw, sa compagne, passe la journée à tresser des paniers. Plus loin, le pays était occupé par une petite colonie de nègres fugitifs des Etats-Unis. Plus loin encore, la mer reparaissait à l'horizon élargi ; des

(1) *Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord*, par L. du Hailly, Paris.

barques de pêcheurs étaient halées sur la grève, une centaine de maisons se montraient éparpillées sans ordre le long du chemin ; c'était le village de Chetzettcook, groupé autour de sa modeste église de bois. A l'entrée, quelques marmots déguenillés jouaient dans un fossé. Combien résonna doucement à notre oreille leur patois enfantin, émaillé de j'*allions* et de j'*étions* ! De même, à la ferme où nous allâmes demander l'hospitalité tout était français, tout avait été religieusement conservé, le costume aussi bien que le langage. Çà et là quelque locution vieillie rappelait depuis combien de temps ces pauvres exilés vivaient loin de la mère-patrie, qu'ils désignaient toujours sous le nom de *vieux pays*. On eût pu se croire transporté dans un village normand d'il y a deux siècles. Ici demeuraient les Bellefontaine ; ce pêcheur qui déchargeait son poisson était un Monette ; ce laboureur qui revenait des champs un Lapierre. Pas un nom qui ne nous fût familier. Le sentiment que nous éprouvions ne peut être compris que des Français. Pour l'Anglais et pour l'Espagnol qui ont couvert le monde de leurs émigrations, rencontrer au loin un compatriote n'a rien que d'ordinaire ; il en est autrement pour nous, dont, sauf de rares exceptions, toutes les colonies sont passées en des mains étrangères, et ce n'est jamais sans émotion que nous retrouvons au-delà des mers, les vestiges de l'empire que nous n'avons pas su conserver. L'émotion était plus vive encore ici, où depuis si longtemps ces débris étaient enfouis dans un coin perdu de la Nouvelle-Ecosse. Il me semblait à Chezettcook, relire l'une après l'autre les premières pages d'*Evangeline*.

La nature qui m'entourait avait bien le charme voilé, l'attrait mélancolique et pénétrant des campagnes décrites par Longfellow ; les femmes avaient le même costume, la même quenouille chargée de chanvre ; le village et les maisons étaient tels qu'il les a dépeints. La joie de ces pauvres gens était grande de recevoir des visiteurs qu'ils considéraient comme des compatriotes, et force fut d'accepter une hospitalité qu'on ne nous permit de reconnaître que par des remerciements. Le maître d'école demandait les livres français dont nous pourrions disposer pour les besoins de ses élèves, et une de leurs premières préoccupations, en apprenant que des bâtiments de guerre du *vieux pays* se trouvaient à Halifax, fut de savoir si ces navires avaient un prêtre et s'il voudrait venir prêcher en français, chez eux. En effet, par une regrettable anomalie, qui est plutôt le fait des circonstances que d'aucun mauvais vouloir, le curé chargé de desservir cette modeste paroisse est le plus souvent un irlandais qui s'y considère comme en exil, et qui ne sait pas un mot de notre langue. La population de Chezettcook, peut être de 2,000 âmes environ (1) ; originairement formée d'un petit nombre de familles qui ne se sont alliées qu'entre elles, elle s'est accrue et multipliée peu à peu, sans que nul mélange étranger vînt s'y glisser, comme la goutte d'huile qui s'étend à la surface de l'eau sans s'y mêler. Serait-il vrai que l'attachement au sol natal se conserve d'autant plus vivace que la position sociale est moins élevée ? Au

(1) Le recensement de 1870 donne à Chezettcook 1334 âmes.

lieu des humbles paysans dont nous parlons, supposons quelques opulentes familles françaises ayant échappé par hasard à la dispersion de leur race, et ayant depuis lors continué à s'enrichir ; croit-on qu'elles ne seraient pas devenues aujourd'hui Anglaises de mœurs, d'idées et de langage ? Respectons la pauvreté laborieuse ; l'acadien lui doit le sentiment de sa nationalité, pendant que la France ignore aujourd'hui jusqu'au nom de ces enfants perdus qui n'en conservent pas moins religieusement son souvenir (1)."

De l'autre côté de Halifax se trouve la petite ville de Dartmouth ; elle est à la capitale néo-écossaise ce que peut être Lévis à Québec. Les points de vue que l'on découvre du haut de ses collines sont splendides,

(1) A ces curieux détails que M. du Hailly donne sur Chezettcook, j'ajouterai une citation d'Haliburton, traduite par M. Rameau. Elle complètera l'idée que l'étranger peut se faire sur la manière de vivre des Acadiens. Il s'agit de ces malheureux qui, dirigés sur Boston, furent rapatriés plus tard dans le comté de Clare " partie de la côte néo-écossaise qui était alors non-seulement inhabitée, mais fort éloignée de tout établissement anglais et accessible seulement par mer :"

— " Aujourd'hui la route d'Halifax à Shelbourne passe à travers leurs établissements qui s'étendent pendant plusieurs milles sur le rivage, et ressemblent à un gros village. A l'entrée du voyageur dans Clare, les maisons, les ustensiles de ménage, le langage étranger et l'habillement uniforme, mais particulier des habitants, excitent sa surprise ; car aucun canton de la Nouvelle-Ecosse ne possède un caractère plus distinctif. Les Acadiens sont fort en arrière de leurs voisins pour le système de culture ; ils montrent une grande répulsion à pénétrer dans la contrée boisée, et au lieu de s'étendre dans les terres hautes, ils subdivisent leurs terres le long de la mer et maintiennent leurs enfants autour d'eux. Ils conservent leur langage et leurs habitudes avec un attachementparticulier, et bien que le commerce les met naturellement en rapport avec les Anglais, jamais ils ne contractent mariage avec eux, n'adoptent leurs manières ou ne vont habiter leurs villages. Cette conduite ne tient pas à une disposition malveillante envers le gouvernement anglais ; il faut l'attribuer plutôt aux usages, au caractère national et à leur système d'éducation. Mais s'ils sont inférieurs aux colons anglais dans ces arts qui fortifient et font progresser la société, ils peuvent fièrement soutenir la comparaison dans les vertus sociales et domestiques. Sans ambition, vivant avec frugalité, ils basent leur existence sur leurs moyens ; dévoués à leur ancien culte, ils ne sont divisés par aucune discorde religieuse ; enfin, contents de leur sort et moraux dans leurs habitudes, ils jouissent peut-être de tout le bonheur que comporte la fragilité de la nature humaine."

et sur l'une d'elle, qui porte le nom consolant de montagne de l'Espérance — Mount Hope — est sis le plus bel hôpital d'aliénés qu'il soit possible de voir.

Néanmoins les autorités s'y distinguent par une excentricité qui, certes, ne se trouve pas déparée au milieu des cas d'aliénation les plus fantastiques confiés à leurs soins. Chaque dimanche le service religieux diffère de celui de la semaine précédente, et cette anomalie faisait dire à un écrivain français :

—" Les ministres des diverses sectes poursuivent jusque dans ce refuge les âmes absentes de ces infortunés, et se sont, pour éviter toute discussion, réglé une sorte de tour de service, de manière à avoir successivement un dimanche anglican, un autre baptiste, un autre presbytérien, et ainsi de suite. Malgré mon respect pour le prosélytisme religieux, je ne puis m'empêcher de le trouver ici singulièrement fourvoyé."

Dartmouth, je viens de l'écrire, est jolie au possible. Les fous, s'ils n'y sont pas trop renseignés sur ce que leur réserve la vie future, sont admirablement logés pour cette vallée de larmes. Tout autour de la ville la nature a prodigué ses plus beaux paysages, mais hélas ! pourquoi y avoir fait naître, braire et pulluler tant d'ânes montés et gourmandés par tant de nègres ?

Un petit yatch à vapeur nous arracha à cette cacophonie désespérante, et pendant quelques heures nous eûmes le plaisir de croiser dans la baie. Rien de gentil comme ces bateaux de plaisance, où pour quelques dollars, on peut se reposer et rêver à sa guise, pendant que sous les yeux défilent les merveilles d'une création large et puissante.

Nous allâmes ainsi de Bedford à l'île de McNab, puis nous remontâmes jusqu'au Bras, pour revenir par la même route. Mais pendant que nos camarades s'extasiaient sur les beautés qu'ils voyaient, ces paysages perdaient pour moi leurs teintes ensoleillées, et ne m'apparaissaient plus que comme des cimetières mornes et oubliés, où dormaient des milliers de mes compatriotes. C'était ici, au milieu de cette incomparable marine, qu'était venu se fondre et s'éteindre la fameuse escadre que M. de Maurepas avait envoyée en 1746, au secours de l'Acadie. Commandée par un marin consommé, M. le duc d'Anville, elle se composait de onze vaisseaux de ligne et de trente transports sur lesquels étaient montés trois mille hommes de débarquement, placés sous les ordres d'un maréchal de camp, M. de Pommeril. La traversé avait été longue et ennuyeuse, car au lieu de mettre six semaines à franchir l'Atlantique, cent jours et plus s'étaient écoulés avant de pouvoir signaler terre, et les vivres diminuaient sans cesse. Enfin, on parvint à relever Chibouctou—aujourd'hui Halifax—et comme c'était le lieu du ralliement, la joie commençait à illuminer toutes ces rudes figures de marins, lorsqu'une tempête terrible fondit sur la flotte et l'éparpilla devant elle, pourchassant certains vaisseaux jusqu'aux Antilles, et en écrasant quelques-uns sur l'île du Sable (1). Pendant ce temps l'amiral français capeyait et dix jours après le cyclone, parvenait à relever de nouveau Chibouctou, en compagnie de quelques-uns

(1) *Vide* Pièces justificatives.—L'ILE DU SABLE.

de ses navires. Mais hélas! chacun de ses vaisseaux portait dans ses flancs un ennemi encore plus terrible que l'ouragan. L'encombrement des entreponts avait amené une épidemie à bord, et bientôt officiers, sous-officiers et matelots moururent par centaine. "Peut-on imaginer rien de plus lugubre que cette flotte enchaînée à la plage par la peste? que ces soldats et ces équipages encombrant d'immenses baraques érigées à la hâte sur des côtes incultes, inhabitées et silencieuses comme des tombeaux, en face de l'immense océan qui gémissait à leurs pieds et qui les séparait de leur patrie, vers laquelle ils tournaient en vain leurs regards expirants? Un sombre désespoir s'était emparé de tout le monde. Ce fléau remplisait d'effroi les ennemis eux-mêmes qui, se tinrent au loin, dans un moment où ils auraient pu anéantir sans effort l'expédition française, et l'amiral Townshend regardait avec terreur du Cap-Breton, où il était avec son escadre, les ravages qui désolaient ses malheureux adversaires." (1) Brisé par cette série de catastrophes et d'émotions, l'amiral français ne put y tenir. Un matin on le trouva mort, et la dépouille du duc d'Anville, de l'illustre maison des de La Rochefoucault, enfouie modestement entre deux de ses matelots, alla grossir le nombre des morts illustres et obscurs qui se sont dévoués aux destinées de l'Acadie et de la Nouvelle-France. Quelques jours après son successeur, M. d'Estournelle, était frappé par la terrible maladie, et dans un accès de fièvre se

---

[1] *Vide*, Garneau histoire du Canada, première édition.

trouait la poitrine d'un coup d'épée. Onze cents hommes moururent en quarante-deux jours, ce qui faisait un total de 2,400 depuis le départ de France, et comme il y aurait eu folie de lutter plus longtemps contre la peste, le marquis de la Jonquière, à qui il ne restait plus que quatre vaisseaux, donna l'ordre du rembarquement et se décida, malgré ces terribles épreuves, à mettre le siége devant Port-Royal. Mais la tempête se remit de la partie, et force fut de regagner l'Europe, laissant sur cette côte inhospitalière la fine fleur de la noblesse, de l'esprit et du courage de la marine française.

N'avais-je pas raison de dire que ces rives ensoleillées, où depuis cent ans et plus dorment des milliers de de mes compatriotes, ne m'apparaissaient aujourd'hui que comme des cimetières mornes et oubliés?

Le train de Halifax partait à huit heures le lendemain matin; nous le prîmes, et après avoir cheminé quelque temps sur une voie parsemée de lacs, de prairies et de rivières, nous descendions à Truro, villette bâtie sur un terrain plat, divisée en deux par un ruisseau, et dont les rues larges et la place publique ne dépareraient pas un gros bourg espagnol.

Truro est située à un mille de la baie de Cobequid, et nous nous trouvions ainsi en plein cœur de l'ancienne Acadie.

Monté sur une éminence près de la ville, je ne pouvais me rassasier de regarder cette baie, ces rivières, ces prairies, ces gras pâturages, ce pays splendide qui avait été habité et cultivé par les gens d'une race

dont les descendants n'avaient pas eu la permission de mourir sur la terre défrichée par les aïeux. Assis sur ce gazon qui avait bu leur sang et leurs sueurs, je me reportais vers l'an 1604, et je revoyais de Mons, débarquant au petit port de Liverpool et y saisissant le navire du capitaine Rossignol qui, je ne sais trop pourquoi, a trouvé le moyen de léguer son nom à un lac du comté de *Queen*, tandisque tant de français illustres sont aujourd'hui oubliés par la Nouvelle-Ecosse. Puis j'assistais à la fondation du Port-Royal,—aujourd'hui Annapolis, —et bientôt un fort surmonté des triples écussons du Roy, de Mons et de Poutrincourt, "couronnés de lauriers," indiquait au monde que la France avait pris terre là. Tout autour, au dedans comme au dehors, ce n'était qu'espérance, vie et activité. On défrichait, on évangélisait : Champlain monté sur une petite chaloupe explorait la baie Française et relevait la côte du Maine; l'avocat Lescarbot " la serviette sur l'épaule, le bâton d'office à la main, le collier au cou,"continuait les joviales traditions de l'ordre du Bon Temps, et chacun accomplissait sa mission dans l'humble mesure de ses moyens (1).

Mais bientôt apparaissait le scorbut, et la série des lourdes épreuves et des mauvais jours s'allongeait. Sir Samuel Argyll, gouverneur de la Virginie, tombait sur Pentagoët, où la vaillance du frére jésuite Gabriel du Thet, tué d'un coup d'arquebuse, l'arrêtait un instant, puis s'emparait de Sainte-Croix et détruisait Port-Royal. Les zizanies éclataient alors parmi les

(1) *Vide* Pièces justificatives : L'ORDRE DU BON TEMPS.

français, et leurs seigneurs commencaient à se faire une lutte qui ressemble à ces guerres de châteaux qui ensanglantèrent une partie du moyen-âge. N'est-ce pas le même dégré d'animosité, le même esprit d'intrigue et d'ambition? Voici Denys, "propriétaire de toutes les terres et isles qui sont depuis le cap de Campseaux jusques au cap des Roziers," persécuté par Le Borgne et de la Giraudière qui brûlent ses vaisseaux et mettent le feu à sa chapelle. Voila le comte de Stirling à qui Jacques I d'Angleterre vient de faire cadeau de toute l'Acadie, qui la passe sous le nom de la Nouvelle-Ecosse à un rénégat français, sir Claude de la Tour. Ce dernier a un fils qui commande ici, au nom du roi de France. Promesses d'avancement, titres, ordre de la Jarretière, richesses, protection royale, tout est mis en œuvre par le malheureux père pour engager son enfant à trahir; mais celui-ci ne répond à ces propositions que par des arquebusades, et les anglais repoussés à coup de canons abandonnent Sir Claude à la générosité de son fils. Voilà encore d'Aulnay de Charnisay, nommé au commandement de l'Acadie, rendue en 1632 par Charles I à Louis XIII. De Charnisay voit son autorité méconnue par ce même de la Tour. A quelque temps de là il subit un échec, apprend que son ennemi est absent pour quelques jours du fort de la rivière Saint-Jean, accourt y mettre le siége, s'en rend maître par la trahison d'un suisse, et, malgré sa promesse de faire quartier, ne gracie que le soldat qui consent à être le bourreau de ses camarades, et force madame de la Tour, qui s'est bravement battue à la tête de ses

troupes, d'assister, la corde au cou, à l'exécution de toute sa garnison. Enfin voici une dernière fois de la Tour qui, abandonnant les idées moyenne-âge pour se rallier au positivisme moderne, se venge plus tard de cet affront en épousant la veuve de Charnisay et en recueillant l'héritage de son ennemi.

Au milieu de toutes ces divisions intestines la grande épopée de l'Acadie est là qui déroule lentement ses sanglantes péripéties.

Deux ans après la reddition du pays par Charles I, les Anglais viennent encore ravager cette contrée, qu'en 1667, le traité de Bréda remet de nouveau entre les mains de la France. Vingt ans d'une tranquillité relative s'étendent alors sur l'Acadie. Elle en profite pour coloniser et faire fructifier ses terres, mais la paix n'était pas faite pour ce pays si merveilleusement doué par la nature. Sir William Phipps vient attaquer M. de Manneval à Port-Royal, et force Chedabouctou à capituler. Port-Royal abandonné, ouvert de tous les côtés, est visité à diverses reprises par des pirates ; ils le pillent, et dans un moment de joyeuseté pendent quelques-uns de ses habitants. Pourtant la tranquillité semble renaître sous M. de Villebond qui reprend le fort français ainsi que Pesequid — aujourd'hui Windsor—mais en 1696, Church envahit l'Acadie à son tour et ravage toute la contrée. Pendant ces luttes, les malheureux Acadiens, harassés sans cesse par un ennemi implacable, n'ont cessé de se défendre et de rester loyaux à la mère-patrie : aussi le traité de Ryswick fut-il la récompense de leur fidè-

lité. Il remettait l'Acadie à la France; malheureusement en le signant les diplomates oublièrent de bien définir les frontières qui devaient séparer les deux peuples, et pendant la guerre de onze ans, ce pays demeure toujours exposé aux horreurs de l'invasion. Une flotte anglaise envoyée contre Port-Royal, en 1707, est repoussée deux fois de suite par de Subercase et de Saint-Castin, mais trois ans plus tard, ce fort finit par tomber au pouvoir du colonel Nicholson. Cet échec ne décourage pas les Acadiens; ils luttent tout de même, remportent un avantage sur les Anglais au Pont-au-Massacre, et bientôt arrive la paix d'Utrecht qui, oublieuse de cette fidélité à toute épreuve, déclare à son tour que l'Acadie est une possession anglaise.

Dès lors, il n'est plus de tranquillité possible. Chacun guette l'occasion de se servir de son fusil. Un prêtre, M. de la Loutre, curé de Beaubassin, court à la tête de trois cents indiens mettre le siége devant Annapolis, et pendant quatre semaines tient ce fort dans des transes continuelles. Quatre cent soixante-dix soldats anglais enfermés dans la Grande-Prée,—aujourd'hui Horton,—sont forcés de mettre bas les armes, et cet état de chose se continue jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle qui, en 1748, vient, il est vrai, sauver pour quelques instants le Cap Breton, mais finit aussi par arracher définitivement l'Acadie des bras de la France. Ne sachant plus que faire, réduite à l'état de *neutre*, cette brave population ne peut encore se résoudre à prendre son parti. Elle vit largement du produit de sa pêche, et ses prairies artificielles lui promettent d'inépuisables moissons; mais que sont ces choses au

près de la France qui ne peut être oubliée ? Le chevalier de Lacorne est sur la Baie Verte qui commande un petit fort, où flottent encore fièrement les fleurs de lys. C'est là que ces exilés volontaires veulent aller. En vain le major Lawrence cherche-t-il à s'opposer à ce dessein ? Le curé de la Loutre met lui-même le feu à son église, ses paroissiens incendient leurs chaumières, leurs granges, leurs barques, et tous, l'œil sec, le cœur ferme, tournant le dos à leur village et au cimetière où dorment les ancêtres, courent rejoindre le commandant français. Cette protestation décide Lawrence à bâtir le fort qui a porté son nom. Une garnison anglaise y est jetée, avec consigne d'observer Beauséjour, et ce dernier boulevard de l'autonomie acadienne finit par tomber entre les mains de l'officier anglais qui, pour y parvenir, n'a qu'à faire éclater une bombe au milieu d'un des magasins du fort ! Il est vrai qu'en ces temps-là, Beauséjour était confié à ce de Vergor de si triste mémoire qui plus tard, commandant l'avant-poste du Cap-Rouge, la veille de la bataille des Plaines d'Abraham, se laissa surprendre de nouveau, et permit ainsi à Wolfe de couronner les hauteurs et d'écraser du même coup les troupes de Montcalm et la domination française au Canada (1).

---

(1). Il est bon de rappeler ici un curieux incident qui eut lieu à propos de la chute de Québec. Le 4 Décembre 1759, le second parlement de la Nouvelle-Ecosse se réunissait, et le discours du trône en faisant allusion à la capitulation de Ramsay disait de Québec : " *that barbarous metropolis from whence his good subjects of this province and the King's other American Dominions have groaned under such continual and impardonable wrongs.*"

L'Assemblée Législative pour ne pas rester en politesse avec l'autorité répondait à son tour, en présentant sa réponse à l'adresse :

—" *Canada is the mother and nurse of the most cruel savage ennemies to these His Majesty's American Colonies.*"

16

A partir de la capitulation de Beauséjour, l'Acadie fatiguée et exténuée ne semble plus chercher une consolation à ses malheurs que dans les jouissances de l'agriculture. Les fermes se relèvent, les champs s'ensemencent, les pâturages regorgent de troupeaux, les barques, parties dès la pointe du jour pour aller pêcher sur les fonds, reviennent au coucher du soleil déposer leur cargaison sur la grève, et à la veillée on cause tout bas de la France, et peut-être encore plus bas de cette tête chaude de Jean-Louis—un des gars de la chaumière —qui, lui, n'a pas voulu se soumettre et fait encore dans les bois—du coté de Shédiac—la guerre à l'Anglais. Et le lendemain recommençait cette vie calme et heureuse, où tout en jetant un regret aux bons coups d'estoc d'autrefois, on ne permettait guère à la charrue, à la bèche, à la faucille et aux filets de se reposer.

De son côté l'anglais semblait avoir assoupli sa morgue et oublié les rancunes de jadis, lorsque le cinq septembre 1755 chaque village acadien fut éveillé par les roulements du tambour qui convoquait la population à venir à l'église ou sur la place publique, pour prendre connaissance des ordres du roi d'Angleterre. Presque tous s'y rendirent en habit du dimanche, pour apprendre "qu'ils étaient prisonniers de guerre, que tous leurs biens meubles et immeubles étaient saisis au nom du roi, sauf l'argent et leurs effets personnels, et que le dix septembre ils seraient tous embarqués pour être dirigés sur les colonies anglaises (1)."

(1) *Vide* Rameau, *La France aux Colonies* p. 43.—Ainsi que l'article de M Ney, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1831.

Qu'ajouter à ces épouvantables conclusions ? La foudre ne frappe pas plus rapidement que ces malheureux ne furent écrasés par l'infâme proclamation de Lawrence. D'ailleurs on n'avait pas d'armes.

Cinq jours après, la population de l'Acadie était parquée à coup de crosse de fusil et attendait morne et résignée, sur la plage, l'heure de l'embarquement. Six officiers et quatre-vingts soldats montaient chaque navire, pendant qu'à terre un fort cordon de troupes cernait les proscrits. Deux cent soixante jeunes gens reçoivent l'ordre d'entrer les premiers dans les chaloupes ; mais ils refusent fermement de le faire à moins d'être accompagnés par leurs familles. L'officier commande une charge à la bayonnette ; ils sont refoulés jusque dans la mer, et les blessés jetés pêle mêle au fond des embarcations. Alors, eut lieu une scène indescriptible où l'honneur anglais joua le rôle de bourreau. Les troupes se divisèrent par pelotons et eurent la consigne de séparer les femmes de leurs maris, les pères de leurs enfants et de les faire monter sur des navires différents. A mesure que ces familles se disjoignaient et se quittaient pour ne plus se réunir, les mains des vieillards se levaient pour bénir, les époux s'étreignaient dans de longs embrassements, les enfants sanglotaient et la soldatesque continuait son implacable besogne. Puis, quand tout fut fini, quand le funèbre convoi eut pris la haute mer et se fut dispersé sous l'horizon, on promena la torche dans les villages abandonnés, on pourchassa les bestiaux, et on se paya le prix de cette journée de travail

en faisant le partage des richesses et des propriétés du peuple exilé (1)."

La convoitise des biens et des fameux *abboiteaux* de l'Acadien, autant que son inviolable attachement à la France avait été le mobile de cette lâcheté, que pas un historien anglais n'a eu le courage d'excuser ou d'expliquer jusqu'à présent. Les Acadiens avaient réussi à endiguer et à cultiver d'immenses prairies artificielles que la mer venait fertiliser à certaines époques de l'année. Là, dans ces grandes prées on cultivait le foin, le lin et le chanvre : un système d'écluse permettait de les inonder à volonté, et au village d'Horton—les Mines—on avait réussi à conquérir par ce moyen 2,100 acres de terre sur l'Océan. Après le départ de leurs légitimes propriétaires, ces *abboiteaux* vieillirent ; la mer finit par les ronger, et comme en disant adieu à la patrie les Acadiens avaient emporté avec eux le secret de la construction de ces digues, les envahisseurs ne purent jamais leur donner le degré de solidité qu'elles avaient eu jadis. Néanmoins, en 1851, ils y avait encore à la Grande Prée 6988 acres de prairies qui, presque toutes, avaient été endiguées par les Français, une centaine d'années auparavant, et qui de nos jours étaient estimés à dix-sept louis l'acre (2).

[1]. - M. Rameau dit que le nombre des prisonniers enlevés dans le district des Mines fut de 4,000 hommes. On y brûla 400 maisons, 500 étables, et on y prit 2,000 bœufs, 3,000 vaches, 5,000 veaux, 600 chevaux, 12,000 moutons et 800 chevaux.

[2] Diéreville qui a écrit de curieuses choses sur l'Acadie, fait ainsi la description de ces abboiteaux dans sa " Relation du voyage du Port-Royal " publiée à Amsterdam en 1710 :

" On n'arrête pas le cours de la mer aisément ; cependant les Acadiens en viennent à bout par de puissantes digues qu'ils appellent des *Aboteaux*, et voici comment ils font. Ils plantent cinq ou six rangs de gros arbres, tous entiers, aux endroits par où la mer pénètre dans le marais, et entre chaque rang

Qu'advint-il aux malheureux proscrits, et comment ces verdoyantes campagnes,d'où ma pensée se reporte aujourd'hui vers eux, ont-elles si tôt perdu leur souvenir? Ils furent jetés au hazard "la mère ici, là le père, les enfants partout, pendant que dans leur patrie tout changeait de nom, la terre et l'eau."(1) Quinze cents d'entre eux dirigés sur la Virginie furent renvoyés en Angleterre, où on les interna à Liverpool, à Southampton, à Pennyn et à Bristol; 1,200 abordèrent au Maryland et parvinrent à obtenir du travail. Le convoi destiné à la Pensylvanie fit naufrage, et les quatre cent cinquante survivants parvinrent à Philadelphie,où on voulut les vendre comme esclaves: mille allèrent à Boston, d'où plus tard ils eurent la permission de revenir en Acadie et de s'établir dans le comté de Clare, du côté opposé à leurs anciennes concessions; enfin, 2,000 dirigés sur la Caroline se virent refuser l'accès des côtes, remirent le cap sur la Virginie, où on leur défendit d'aborder, et finirent par s'emparer de leur navire et par retourner à la Baie de Fondy, où ils s'armèrent en corsaires et sans merci ni trêve commencèrent à courir sus à l'Anglais (2). Les autres furent éparpillés à la Louisiane, à la Marti-

---

ils couchent d'autres arbres les uns sur les autres, et garnissent tous les vides si bien avec de la terre glaise bien battue que l'eau n'y saurait plus passer. Ils ajustent au milieu de ces ouvrages un Esseau, de manière qu'il permet à la marée basse, à l'eau des marais de s'écouler par son impulsion, et défend à celle de la mer d'y entrer. Un travail de cette nature, qu'on ne fait qu'en certains temps que la mer ne monte pas si haute, coûte beaucoup à faire, et demande bien des journées: mais, la moisson abondante qu'on en retire dès la seconde année, après que l'eau du ciel a lavé ces terres dédommage des frais qu'on a faits.

[1] Essai historique sur Montcalm, par M. de Bonnechose.

[2] Un de ces corsaires était commandé par le capitaine Bronard-Beausoleil.

nique, à St. Pierre et Miquelon,à la Guyane, en France dans le département de la Vienne,à Belle-Isle en mer, en Corse, à Cayenne et à Saint-Domingue, où dernièrement encore un voyageur français, M. Achintre, retrouvait la colonie acadienne de Bombardopolis. D'autres enfin se réfugièrent à Shédiac et à Miramichi, ou se cachèrent au fond des bois,et M. Rameau assure d'après M. Haliburton, que jadis il y avait au sud de la Grande Prée, "un petit noyau d'Acadiens qui n'avaient pas mangé de pain depuis le jour de la dispersion de leur race, et qui vivaient dans les bois, de légumes, de poissons et du peu de bétail qu'ils avaient sauvé, n'osant plus retourner sur leurs terres, crainte d'éprouver le sort de leurs compatriotes."

L'histoire a pourtant ses sévères enseignements,et en reportant ses regards vers le passé, l'Acadien aurait dû se douter que la tranquillité dont semblait vouloir l'entourer l'Anglais, ne pouvait être que factice. N'était-ce pas Nicholson qui en 1771 avait déporté 252 habitants de Port-Royal à la Rochelle? L'Angleterre n'avait-elle pas, lors du siége de Louisbourg en 1774, embarqué toute la population de cette ville sur ses transports, et n'avait-elle pas été la jeter sur la côte de Brest? puis en 1757 n'y était-elle pas retournée reprendre à bord de ses navires 1700 autres habitants de Louisbourg, pour les diriger sur Larochelle? Plus tard, après l'infamie du 10 septembre 1755, n'était-ce pas encore l'Angleterre qui, en 1761, apprenant l'arrivée à Terreneuve d'une petite escadre française, ordonnait la déportation de cent trente paysans acadiens au Massa-

chusetts (1) ? Enfin, n'était-ce pas le cabinet anglais qui, poursuivant toujours sa politique machiavélique, enlevait d'un seul coup les sept mille acadiens de l'île du Prince-Edouard et les forçait à leur tour, à prendre le chemin de l'exil ? A cette époque la marine anglaise faisait un triste métier. Elle passait son temps à convoyer sur l'océan un peuple arraché violemment à ses foyers ; ses matelots, ses soldats d'infanterie et ses canonniers s'escrimaient à qui mieux mieux pour effrayer des femmes et des enfants laissés, par calcul, sans défense, et les colonies américaines, donnant à cœur joie dans ce système de politique féroce, trouvaient très drôle de refuser l'hospitalité à ces malheureux qui, une fois en vue des côtes, étaient impitoyablement repoussés vers la haute mer.

Quand je songe maintenant à toutes ces choses, je comprends pourquoi personne n'a eu chez eux le courage d'écrire tout au long et de commenter cette page d'infamie nationale.

Pendant que je me livrais à ces réflexions, mes yeux attristés se promenaient sur les paysages d'alentour. Tout ce qui m'environnait avait jadis appartenu aux Acadiens ; à eux ce canton de Truro avec ses 50,000 acres de terres défrichées ; à eux ce canton d'Onslow avec sa ville de Londonderry, dont la population française devait être assez forte, assure Haliburton, si l'on

---

[1] The province was thrown into consternation by the arrival at Newfoundland of a French fleet.... As further secnrity for the protection of the colony, 130 of the Acadians were transported to Massachusetts, but on account of the burthen imposed on that colony by those formely sent, they were not received, and were brought back to Nova-Scotia.—*New Brunswick with a brief outline of Nova-Scotia, by Alexandre Monro, p.* 273.

en juge par sa vieille église qui mesure cent pieds de longueur sur quarante de largeur. Puis à droite et à gauche, là par derrière l'horizon, ce qui est aujourd'hui Cumberland, Colchester, Hants, Lunenbourg, Queen, Annapolis, Shelbourne, Yarmouth et Digby, tout cela c'était encore une partie de la vieille Acadie, peuplée aujourd'hui par les descendants de ces soldats qui, sous les ordres de Lawrence, s'étaient distingués dans la journée du 10 septembre 1755 ; peuplée par des irlandais qui, sans le vouloir, étaient venus trouver sur des terres confisqués à d'honnêtes paysans cette liberté et ce *home rule* qu'on leur refuse chez eux ; peuplée enfin par des loyalistes, descendants de ces gens du Connecticut, du Massachusetts et de la Pensylvanie qui, placés en face d'un malheur sans exemple, n'avaient trouvé rien de mieux à faire que de fermer leur porte à ces infortunés, et d'envoyer le fils de la maison prendre possession des terrains expropriés.

Puis, de fil en aiguille, mon imagination allait se reposer sur les pages du poëme mélancolique de Longfellow, et revenait me chuchotter cette question :

—Combien de lecteurs américains pleurent tous les jours sur les malheurs d'*Evangeline*, et comptent dans leurs familles des gens qui ont refusé un morceau de pain au vieux notaire LeBlanc, mort de chagrin à Philadelphie, après avoir erré pendant des années à la recherche de ses douze enfants ?

Une fois la folle du logis partie, nul ne sait où elle peut s'arrêter, et j'étais là, sur ce tertre, à rêver à

ces choses et à bien d'autres encore, lorsqu'une voix toute essoufflée me héla :

— Je te retrouve enfin ! que diantre fais-tu là perché ainsi sur ce mamelon et te prélassant au soleil, pendant que le convoi file sur Pictou ? Heureusement qu'un train-omnibus doit passer dans deux heures, et si tu m'en crois, profitons de ce répit pour aller au buffet nous mettre un morceau sous la dent et boire un doigt de Xérès.

C'était maître Agénor Gravel que j'avais complètement perdu pendant toute cette excursion dans le passé, et qui se chargeait de me rappeler à la réalité. Toujours en mouvement, il avait fini par se faire un ami à Truro et s'était renseigné sur une foule de choses.

—Je parie, me dit-il, en me prenant par le bras et en m'entraînant du côté de la gare, que tu n'as jamais entendu parler des marées de la baie de Fundy ?

—Si ; j'ai ouï dire qu'elles étaient énormes.

—Enorme n'est pas le mot mon ami ; dis plus tôt phénoménale. Ce sont les plus considérables du globe. La grande marée du printemps atteint à Annapolis une hauteur de cent vingt pieds ! C'est sir John Herschell qui l'assure dans ses "*Outlines of Astronomy*," et le docteur Traill corrobore cet avancé dans la septième édition de son "*Encyclopedia Britannia.*"

— Bah ! pas possible ! où as-tu lu cela ?

— Dans la bibliothèque d'un officier anglais dont je viens de faire la connaissance. Il est vrai qu'il possède aussi l'encyclopédie de géographie de Hugh

Murray. Celui-ci est plus modeste que le docteur et sir John, puisqu'à son tour il nous apprend que les marées d'Annapolis n'ont que quarante-cinq à cinquante pieds.

— Mais c'est encore fort joli; et lequel croire, Agénor?

—Attends, mon ami, ce n'est pas tout. A côté du livre de Murray, il y avait aussi le dictionnaire des sciences de M. Brande. Ce travail donne aux mêmes marées une hauteur de cent pieds, pendant qu'un peu plus loin la géographie physique de M. Hughes, principal de l'école royale navale de l'hôpital de Greenwich, assurait gravement à son tour.... Mais, comme ce principal est le plus gascon de la bande, j'ai copié pour toi cet extrait de son livre :

Et Agénor lut d'une voix grave :

— " Les marées de la baie de Fundy sont extraordinaires : on aperçoit à une distance de trente milles une vague énorme qui court avec un bruit éclatant, et atteint quelque fois dans la baie une hauteur de cent et même cent vingt pieds (1).

— Eh ! bien, que dis-tu de cela ?

— Mais alors c'est le déluge qui recommence. Nous ne sommes plus en sureté dans ce coquin de pays qui, d'après tes auteurs, mérite doublement le

[1] " In the Bay of Fundy there are extraordinary high tides ; a vast wave is seen for thirty miles off, approching with a prodigious noise, sometimes rising in the Bay to the height of one hundred and even one hundred and twenty feet; on some occasions, the rapidity of the waters is so great as to overtake the animals feeding on the shores !" *Outlines of physical geography* 1842, page 60, by M. Hughes, head master of the Royal naval school, Greenwich hospital.

nom de province maritime. Quelle moyenne dois-je prendre au milieu de ces chiffres contradictoires?

— M. de la Poër Beresford, le propriétaire de la petite bibliothèque qui renferme les ouvrages de ces savants en gribouille, va te renseigner lui-même; car il a fait une étude particulière sur les marées de l'ancienne Baie Française.

Et Agénor me présenta un officier anglais qui nous donna les informations suivantes, en nous assurant qu'elles étaient exactes.

A Annapolis la marée monte à une hauteur de trente pieds, et se maintient au même niveau à la rivière aux Pommes, tandisqu'au bassin des Mines et dans la baie de Chignectou elle atteint soixante pieds. Au cap d'Or elle n'a plus que cinquante pieds, et au cap Split cinquante-cinq. Mais au cap Blowmedon elle monte de nouveau à soixante pieds, pour atteindre soixante-onze pieds à la tête de la baie de Cumberland; puis, elle retombe à cinquante-cinq pieds à l'île aux Perdrix, pour remonter à l'énorme chiffre de soixante-quinze pieds à la rivière Shubenacadie, et retomber encore aux chiffres de soixante pieds à Truro, et de soixante pieds à Windsor.

M. de la Poër Beresford était un capitaine d'infanterie anglaise, parfait gentleman, sans morgue ni prétentions, qui donnait sa science et ses renseignements à qui voulait l'écouter. Il causait parfaitement le français et l'espagnol, avait passé l'hiver précédent au Brézil et au Paraguay, où il avait été envoyé en

mission, et s'en allait en ce moment faire une excursion de chasse dans le Ristigouche. Cet officier devait prendre, comme nous, le train de Pictou, et nous n'eûmes qu'à nous louer de son érudition et de ses bonnes manières pendant notre trop court trajet.

En route, nous avions projeté d'arrêter à New-Glascow et de visiter ces fameuses mines de charbon de terre qui sont une si grande source de richesses pour la Nouvelle-Ecosse. Malheureusement c'était jour de travail ; on défendait aux étrangers de circuler alors dans les puits et les galeries, et comme mon lecteur curieux peut se mettre en tête qu'il a le droit de se faire conter des choses que je n'ai pas vues, je ne saurais mieux faire qu'emprunter à un de nos écrivains canadiens, M. Genand, la description qu'il fait de la mine Albion dans ses notes de voyage sur le golfe et dans les provinces maritimes :

— " La mine se trouve à une profondeur de 920 pieds. On y arrive au moyen d'un appareil que fait mouvoir un engin de la force de 200 chevaux et qui sert à monter le charbon. Pour y descendre, il ne faut pas être en toilette de bal ni dépourvu d'un certain courage. Comme nous avions pris nos précautions d'avance, il ne nous en coûta nullement de tenter l'excursion dans l'intérieur de la terre.

" Munis de bonnes lampes, et nous tenant les uns aux autres, nous nous plaçâmes sur la plate-forme, et le signal du départ fut donné. Fichtre! quelle sensation ! ça vous prend au cœur et vous parcourt tout le corps ; mais à peine le *shaft* a-t-il fait

quelques dégrés que vous reprenez bientôt votre assurance. La première émotion passée, un accès de folle gaieté s'empara de nous, et d'une voix tonnante nous fîmes retentir les entrailles de la terre du chant de *Vive la Canadienne :* nos guides étaient tout ravis, quoique ne comprenant pas un mot de ce que nous disions. Ceux des nôtres qui étaient restés là-haut, nous ont dit ensuite qu'ils avaient eu le vertige, en nous voyant disparaitre aussi brusquement dans ce trou béant, dont, à la surface, il était impossible de voir un quart même de la profondeur. Quant à nous, nous étions parfaitement à l'aise, les dispositions particulières du caveau nous permettant de respirer à pleins poumons, tout comme si nous eussions encore été sur la surface de la terre. Au reste, la descente ne fut pas longue : en une minute, nous avions parcouru les 920 pieds et arrivions à destination.

" Quelle chose étonnante que ces mines et quel courage il faut pour y rester, je ne dirai pas des jours et des mois entiers, mais même quelques heures ! Cependant il y a des mortels qui y passent toute leur vie.

" Vous vous imaginez bien qu'il ne fait pas précisément très-clair, là-dedans ; aucune ouverture n'y laisse pénétrer le jour, et celle par laquelle vous êtes descendu s'est depuis longtemps effacée dans l'espace. On n'y voit qu'à la faveur de petites lampes suspendues ça et là, et de lampions que chaque travailleur porte avec lui.

" La mine comprend quatre ou cinq grandes galeries ou tranchées qui courent dans différentes directions et

viennent aboutir au-dessous de l'ouverture ; chacune d'elles est haute de six ou sept pieds et large de huit ou neuf ; elles sont sillonnées par des lisses de fer sur lesquelles roulent de petits chars à charbon traînés par chevaux. Car, il faut vous dire que là, comme sur la terre, il y a toute une organisation économique ; on nous a montré une étable dans laquelle se trouvent une quarantaine de chevaux qui, n'ont pas vu la lumière du soleil depuis sept ans, et les pauvres bêtes paraissent comprendre toute l'horreur de leur situation. Imaginez un peu ce que cela doit être pour les malheureux mineurs qui sont des semaines entières sans sortir de ces cavernes et qui s'y trouvent, paraît-il, aussi bien que dans leur propre demeure.

" Quand vous êtes là-dedans, il vous passe par la tête toutes sortes d'idées. La pensée d'un tremblement de terre et plus encore celle d'une explosion vous saisit tout à coup, et vous avez hâte d'être sorti de cet antre infernal ; cependant, il vous en coûte de laisser échapper cette occasion unique, peut-être, de vous rendre compte des merveilles que Dieu a semées dans les profondeurs de la terre. Aussi prenez-vous la peine de tout bien examiner ; mais ce n'est pas sans pousser un immense soupir de soulagement que vous revoyez ensuite le monde extérieur."

Bien que connues de l'univers entier, les richesses minérales de la Nouvelle-Ecosse sont loin d'être exploitées comme elles le méritent. Lors de l'occupation française, les coureurs de bois et les petits seigneurs de l'Acadie avaient déjà signalé des gisements de charbon, de fer, de cuivre, d'or, de gypse et

d'argent. Plus tard, on devait découvrir de l'huile et de la manganèse; mais à quoi pouvait servir ces précieux produits, dans un temps où la pêche, la guerre, et la traite primaient toute autre occupation? De la part des Français,—bien qu'en 1670 un arrêt du conseil d'état " permît aux habitants du Canada d'apporter en France des morues de la pêche du dit pays et du charbon de terre " —la première tentative d'exploitation n'eut lieu qu'en 1720, époque où l'on envoya des mineurs travailler le charbon de la baie de Morienne —aujourd'hui *Cow-Bay*—Ils devaient approvisionner de combustibles les gens chargés d'ériger les fortifications de Louisbourg, et lorsque ces dernières furent terminées la mine fut abandonnée et fermée. Ce ne fut que sous la domination anglaise que l'industrie minière put prendre son essor, et encore eut-elle à lutter contre les exigences du pouvoir. Pendant longtemps l'Angleterre ne voulut se servir de ces richesses que pour l'usage de ses garnisons. Cette restriction était si sévère, qu'elle allait jusqu'à défendre aux habitants de la Nouvelle-Ecosse d'emporter le charbon que l'action du temps ou de la mer détachait des falaises de la côte, et en 1764, le gouvernement refusa péremptoirement à Lord Howe la permission d'explorer la région minière et d'y faire travailler. Néanmoins l'autorité finit par abandonner peu à peu ce monopole égoïste; mais ce ne fut que pour le remplacer par le plus onéreux des impôts. En 1826, toutes les mines et les minéraux qui n'étaient pas expressément concédés avec les terres, furent donnés par charte royale au frère du roi, le duc d'York. Il avait le prévilége de

les exploiter pendant soixante ans, et Monroe dans son étude sur la Nouvelle-Ecosse dit que la rente réservée ainsi se montait à la somme annuelle de £3000 sterling, avec une somme additionnelle de un shilling sterling par chaque tonneau de 2640 livres, et de quatre pences par chaque tonneau de minerais travaillé. Le duc d'York s'empressa de concéder ses droits à une compagnie de capitalistes, incorporée sous le nom de "*General mining association of London*" (1). Elle commença par exploiter les mines de Pictou, et bientôt celles de Sydney, de Bridgeport et du Bras d'Or au Cap Breton, ainsi que celles de South Joggins, dans le comté de Cumberland, furent ouvertes au commerce.

Le charbon de Pictou, nous disait M. Beresford est bitumineux et propre à la confection du gaz, aux travaux de fonderie et aux usages domestiques. Il en est de même de presque toutes les houilles de la Nouvelle-Ecosse qui sont tellement riches, que la veine principale de l'*Albion* à une épaisseur de trente-six pieds et six pouces ! Trente mines sont en opération maintenant, et représentent un capital de douze millions de dollars. Leurs gisements semblent inépuisables ; ils peuvent alimenter pendant des siècles bien des marines, et la statistique assure qu'il y a ici 18,000 milles carrés de charbon, ou un tiers de plus qu'en Angleterre (2).

(1) Outre ce droit de *royalty* il revenait au duc d'York, un quart sur les profits faits par cette compagnie.

[2] Les forêts de la Nouvelle-Ecosse semblent être aussi riches que ses mines, et en 1851, on a pu en tirer une flotte de 58,000 tonneaux, pendant que cette année là, dit M. du Hailly, le tonnage total des navires construits dans les îles Britanniques fut de 149,137 tonneaux, ce qui fait une proportion de plus du tiers.

—Il est vrai qu'on ne doit pas se croire plus riche pour tout cela, ajoutait malicieusement l'officier anglais. Le Canada possède le plus beau fer et peut produire le meilleur acier du monde, ce qui ne l'empêche pas d'avoir acheté en trois ans pour plus de treize millions de piastres de ces produits aux Etats-Unis.

Tout en causant et en devisant ainsi, la locomotive nous avait amenés sur la jetée de Pictou. Nous devions nous séparer ici : une bonne poignée de main remercia M. de la Poëer Beresford de ces précieux renseignements, et une heure après, le *Napoléon III* prenant la route de l'île du Prince-Edouard se dirigeait vers Charlotte-town, où nous arrivions au soleil levant.

L'île du Prince-Edouard qui, en 1797, fut nommée ainsi en l'honneur du duc de Kent, portait le nom d'île Saint-Jean sous la domination française, et fut accordée par lettres patentes du mois d'août 1719 à la compagnie de ce nom (2). Elle a 134 milles de longueur, et la dentelure de ses baies fait varier sa largeur de cinq à trente-quatre milles. L'île du Prince-Edouard fut séparée de la Nouvelle-Ecosse en 1770. Denys qui l'explora en 1672, et Bayfield qui, en 1860, la décrit dans ses études hydrographiques sur le Saint-Laurent, s'accordent tous deux pour lui trouver la forme d'un croissant. Dans sa plus grande élévation, elle ne dépasse guère quatre à cinq cents pieds.

Lors du recensement de 1871, sa population se montait à 94,021 âmes. Elle s'occupe de la pêche,

[2] *Vide* Pièces justificatives. Condition que la compagnie de l'isle Saint-Jean accordera à ceux qui voudront s'établir dans sa colonie.

de l'agriculture et de la construction navale, seules véritables richesses de l'île jusqu'à présent, bien que le professeur Dawson ait affirmé dans une conférence donnée à Ottawa, que d'après des observations géologiques sur lesquelles on ne peut se tromper, l'île du Prince-Edouard est assise sur un vaste lit de formation houillière.

Les conditions météorologiques de l'île sont de ces meilleures. Elle n'a jamais été visitée par le choléra asiatique ; ses étés sont moins chauds que ceux de Québec et ses hivers moins froids. Néanmoins, l'amiral Bayfield assure que le printemps est retardé par les vents du nord qui viennent du Golfe, et ce marin expérimenté a constaté que les vents de sud-ouest qui, en juin, juillet et août couvrent d'un épais brouillard la baie de Fundy, deviennent une brise tiède et délicieuse en passant par le détroit de Northumberland et sur l'île, puis reprennent leur haleine humide et brumeuse, à mesure qu'ils gagnent le large et courent vers le Labrador.

Jadis, l'île du Prince-Edouard comptait une population de sept mille Acadiens. Ces bonnes gens vivaient du produit de leurs terres, se livraient avec succès à l'élevage, et moissonnaient en assez grande quantité pour que plusieurs d'entre eux pussent exporter jusqu'à douze cents minots de blé sur le marché de Québec. Mais le malheur qui semblait en ce temps s'attacher aux pas de la race acadienne, vint les relancer jusqu'ici Leurs vainqueurs affriandés par la vue des belles exploitations agricoles qui les entouraient, eurent recours de nouveau à leur marine, et déportèrent toute la population. A

peine cent cinquante familles purent-elles échapper à ce terrible acte d'arbitraire en gagnant les bois et les fourrées, où en se rêfugiant à bord de leurs berges, et en se cachant au jour le jour dans les criques et les petites anses de l'île. Puis, quand cette chasse humaine fut terminée, quant ces nouveaux Hébreux eurent à leurs tour pris le chemin du désert, le gouvernement sonna l'hallali, et la curée officielle commença. Les terres de ces proscrits furent divisées en soixante-sept lots de vingt mille acres chacun (1). Leur total se montant à un million trois cent soixante mille acres fut mis en loterie et tiré au sort par les officiers et les personnes qui—à tort ou à raison—c'est Alexandre Monro qui le dit, prétendaient avoir bien mérité de la couronne anglaise. Ces propriétaires improvisés par le hasard étaient obligés, en acceptant leurs titres, de prendre l'engagement de s'établir dans l'île ou d'y envoyer dans l'espace de dix ans un certain nombre de colons. Quelques-uns remplirent leurs conditions, mais beaucoup oublièrent leurs promesses. Peu importait maintenant, on avait atteint le but, puisque l'Acadien était chassé de l'île !

Les concessions passèrent entre d'autres mains, et la plaie des baux à longues années s'abattit sur la contrée. Ils comprenaient une période de vingt-un à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, et voici comment on procédait. Lorsqu'un colon signait un bail de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans il ne payait rien les deux premières années, donnait une redevance

(1) Un mémoire de l'Evêque de Québec, en date du 30 octobre 1757, dit que vers ce temps il y avait six mille Acadiens, à l'île Saint-Jean.

de trois pences l'acre pour les trois suivantes, était tenue de verser six pences pour la cinquième et la sixième, se voyait porté à neuf pences pour la septième et la huitième, et payait un scheling de l'acre, plus les impôts, pendant le reste de la durée du bail. On peut facilement se rendre compte des embarras de ce système qui, n'a cessé d'être discuté devant le parlement de l'île depuis sa création en 1773. Néanmoins, le gouvernement local a réussi dernièrement à faire une entente avec les détenteurs de ces immenses lots. Il rachète à un prix convenu, et revend à mesure aux colons qui demeurent alors véritablement propriétaires.

Le soleil se levait comme nous pénétrions à toute vapeur dans le vieux port français de la Joye, au fond duquel est bâtie la capitale de l'île. Charlotte-town possède une rade magnifique. Ses quais ne sont pas très-commodes, mais les rues de la ville sont larges, ombragées par des arbres, et passent devant quelques résidences particulières qui sont vraiment belles. Chacun ici tient à orner sa demeure, et presqu'à chaque pas le touriste admire de frais parterres plantés de fleurs, d'où s'élancent des fontaines faites agrestement avec quelques pierres, des coquilles et de la mousse. Partout semble régner l'aisance, et chose remarquable, Charlotte-town est la seule ville d'Amérique où je n'ai pas rencontré de mendiants.

Une foule active et polie encombrait le débarcadère; on s'informa de ce qu'il y avait à voir, et comme nous avions six heures devant nous, chacun suivit sa fantaisie. Ce fut ainsi que nous finîmes par arriver au marché de fruits et de légumes, véri-

table bazar où de jolies revendeuses, accortes et bien mises, font l'article, et renouvellent avec la même science et les mêmes agaceries, ce vieux truc de la pomme mis à la mode par grand'mère Eve, il y a cinq mille ans et plus. Non loin de cette fabrique de mariages se trouve le bureau de poste, puis à quelques pas de là, le Parlement, où nous visitâmes les chambres de l'assemblée et du conseil législatifs. Ces deux enceintes n'ont guère l'apparence grave qu'on s'attend à trouver en pareil lieu, et nous en sortîmes avec l'impression que nous venions de visiter deux petits théâtres de société. La bibliothèque parlementaire de l'île ne contient guère autre chose qu'une collection de statuts, et pour y parvenir il faut grimper un escalier, le long duquel sont installés dans leurs vitrines des hiboux empaillés. Ces nocturnes ont l'air de se prendre au sérieux et de croire qu'eux aussi, ils ont fait partie d'une députation dans les temps anciens. La toiture du palais législatif est la seule chose remarquable de cette construction, dont les gens de l'île se montrent fiers à bon droit,—surtout si l'on compare son architecture à celle du parlement de Québec—et l'étranger qui a la patience de monter aussi haut est récompensé par le beau paysage qui se déroule sous ses yeux. De cet observatoire, il aperçoit toute la ville, les faubourgs, ainsi qu'une partie de la baie, pendant qu'à ses pieds sont les principaux édifices de Charlotte-town, parmi lesquels l'église catholique. Celle-ci est petite, sans cachet et fait contraste avec le palais épiscopal, bâti en face, et qui est très-beau.

Nous savions que M. Bayfield résidait dans les environs de Charlotte-town, et c'était à qui s'empresserait d'aller présenter ses hommages à ce savant aussi modeste que distingué. Le contre-amiral n'était pas chez lui, et nous dûmes quitter l'île sans avoir pu causer quelques instants avec ce grand hydrographe qui a rendu tant de service aux navires du monde entier, en continuant les importants travaux du pilote Jean-Alphonse de Saintonge, de Champlain, de Nicolas Denys, de Franquelin, de Jolliet et de Belin. L'amiral Bayfield a passé une partie de sa carrière à relever avec soin les sondages du golfe, du fleuve Saint-Laurent et d'une partie des grands lacs du Haut-Canada, et longtemps les cartes qui sont le résultats de ses recherches seront la gloire de son nom et l'orgueil de l'amirauté de son pays.

En sortant de chez l'amiral, nous gagnâmes les environs de Charlotte-town qui méritent la peine d'être vus, mais à moins d'être l'héritier de Rostchild, il vaut mieux s'aventurer à pied sur ces routes poussiéreuses. Nous les parcourûmes dans un mauvais char-à-banc que notre trésorier Agénor Gravel eut à payer cinq dollars de l'heure, lorsque le quart auquel Rabelais donna son nom vint à sonner. Si les voitures sont dispendieuses ici, en revanche les places de chemin de fer se donnent à très bon marché, et pour quelques piastres le voyageur peut aller d'un bout à l'autre de l'île visiter les plus beaux endroits qu'il soit possible d'imaginer pour passer une saison de bain. Cette voie ferrée, construite au frais du gouvernement fédéral passe à travers plusieurs centres français,

parmi lesquels se trouve Rustico, gros bourg situé sur le côté de l'île qui fait face au golfe Saint-Laurent. Il est confié au ministère de M. l'abbé Trudel, dont le nom et la charité sont connus au loin, et qui a su faire aimer et respecter ici le nom Acadien. En effet, nous prenions plaisir à interroger les Anglais de cette petite province sur leurs voisins Français, et tous s'accordaient à reconnaître que l'Acadien était industrieux, frugal, honnête et faisait le meilleur compagnon du monde.

La capitale de l'île du Prince-Edouard a une rivale commerciale placée sur les bords du détroit de Northumberland. Elle porte le poétique nom de Summerside. Le chemin de fer traverse cette petite ville, fameuse par ses huîtres, que les gourmets du Canada préfèrent à toutes celles du golfe Saint-Laurent. Elles sont un peu grosses, il est vraie, mais leur chair blanche, grasse et toute parfumée par le salin et par l'iode de la mer en font un bivalve des plus recherchés, qui se vend sur place deux dollars le quart.

Il faisait une forte houle lorsque nous sortîmes du port de Charlotte-town, et comme le vent était mauvais pour traverser le détroit, nous fîmes route vers la Pointe Ouest de l'île du Prince Edouard, où nous avions à débarquer l'appareil complet d'un nouveau phare, ce qui n'était pas chose facile. Mouillés à quatre milles au large, il nous fallait transborder de grosses pièces en fer dans nos chaloupes : pendant tout ce travail la brise restait carabinée, et durant

le va-et-vient qui s'établit entre la terre et le steamer chacun finit par prendre un bain de lame, et par revenir trempé jusqu'aux os.

La grève de la Pointe Ouest où nous devions aborder est formée de sable rouge, et on y descend par un petit quai jeté en avant d'un hangard, où s'emmagasine le homard en conserve que la maison Matheson et Brown vend ici pour cinq dollars la caisse. Chacune de ces caisses contient quatre douzaines de boîtes en ferblanc, fabriquées à raison de dix piastres le millier, et au dire du principal employé de l'établissement, l'exportation annuelle varie de 30,000 à 40,000 boites, ce qui pourraît être plus considérable, si l'on en juge par l'énorme quantité de homards qui fréquentent cet endroit. A quelques arpents de ce magasin se trouve le village de la Pointe Ouest. Les habitants semblent partager leur temps entre la pêche, la culture des pommes de terres et la construction navale.

Notre pénible besogne terminée, il fallait rebrousser chemin et refaire une partie de ce détroit de Northumberland, qu'une sage politique s'efforce de rendre navigable pendant les mois d'hiver. Nous devions ravitailler le cap Tourmentin, et déjà nous apercevions son phare qui domine la partie la plus retrécie du bras de mer jeté entre le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard— la distance à franchir n'étant que d'environ neuf milles—lorsque le mauvais temps nous prit au large, et nous passâmes la nuit à courir des bordées pour nous retrouver à la pointe du jour en face de la Baie Verte.

C'était ici, sur les bords de cette baie, que jadis le chevalier de la Corne était débarqué pour aller jeter à cinq lieues de là les fondations de ce fort de Beauséjour—aujourd'hui Cumberland—où de Vergor devait s'illustrer par son fameux *siége de velours* (1). Là, du côté de Gasparaux—un petit ruisseau qui se décharge dans la mer — M. de Villeray avait commandé un fortin dont toute la défense consistait "en pieux debout, fort mauvais, flanqués de quatre blockhouses de bois moitié pourri, sans glacis ni fossés, éloigné de quatre toises seulement d'un grand bois, et enfermé des deux côtés par de grosses souches et des fredoches qui pouvaient aisément favoriser l'approche de l'ennemi (2)." Tout-à-coup une garnison composée de vingt hommes chargés de défendre "vingt-cinq toises de terrain par chaque face" se voyait investie par trois cents soldats anglais, et ce paysage sombre qui se détachait devant nous avait vu ces braves gens forcés de mettre bas les armes. C'était sur cet isthme étroit que se trouvait ce Pont-au-Massacre, où les troupes du colonel Dixon avaient été écrasées et mises en pièces par les Micmacs. C'était jusqu'ici, et encore plus loin peut-être, que ce farouche béarnais, le baron de Saint-Castin,

---

[1] *Vide* mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760, page 101.

En ces temps là, pendant que nous étions abandonnés de tous et que nous nous préparions quand même à représenter tête haute la patrie française humiliée, l'intendant du Canada, Bigot, ourdissant les infamies qui devait amener l'heure de la conquête, écrivait à ce mignon :

20 Août 1724.

"Profitez, mon cher Vergor, de votre place; taillez, rognez, vous avez "tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France, et "acheter un bien à portée de moi."

(2) *Vide* mêmes mémoires p. 101 et 102.

accourait de Pentagoët, sur la côte du Maine, et venait donner de formidables coups d'estoc, pendant que ses Abénaquis semaient partout la terreur et la mort.

Aujourd'hui, le temps de ces terribles luttes est passé. La forêt a reconquis son domaine : de gros arbres prennent leur sève dans les caves et les ruines acadiennes de Missisquash, pendant que la mer dans ses jours de fureur, met à nu les tombes de la grève, où dorment pêle-mêle, oublieux de leurs combats et de leur haine, Français, Anglais et Micmacs. Le nom de la baie Verte, retranché pour longtemps des dépêches militaires et des bulletins de guerre, n'est plus maintenant mentionné que dans les discussions et les rapports parlementaires. Eloignée à peine de cinq lieues de la baie de Fundy, il a été question depuis 1822, d'y creuser un canal de la plus haute utilité économique. D'après M. Monro la distance maritime qui existe entre l'extrémité ouest de la Nouvelle-Ecosse et le point le plus rapproché des fonds de pêche du golfe Saint-Laurent est de quatre à cinq cents milles par le détroit de Canso, et de six cents milles par le Cap Breton. Or cette distance est réduite à cent cinquante milles par l'exécution de ce projet de canalisation. M. Robert Marshall de Saint-Jean, N. B. a calculé de son côté qu'en doublant le cap Nord, 1239 milles séparent Montréal de la capitale du Nouveau-Brunswick; qu'il n'y a plus que 1179 milles en franchissant le détroit de Canso, et que ces chiffres sont réduits à 690 milles en coupant par le canal projeté. Séparant la Nouvelle-Ecosse du Nouveau-Brunswick, et

jeté en face de l'île du Prince-Edouard, le canal de la baie Verte est le transit naturel des produits de ces trois provinces. Les goëlettes de pêche et les petits navires peuvent franchir en peu de temps les quinze milles qui séparent cette baie de la baie de Fundy, tandis qu'aujourd'hui pour faire ce même trajet ils sont exposés à toutes les éventualités d'une navigation de quinze jours. De plus, des gens de l'art sont arrivés à la conclusion que l'ouverture de cette voie aurait pour résultat de faciliter le dessèchement de 3000 acres de marais qui, livrées à l'exploitation agricole, acquérerait une valeur de £30,000. Malheureusement l'alimentation de ce canal rencontre des obstacles ; les différentes commissions chargées d'examiner ce projet n'ont pu conclure, et cette grande idée que l'on agite depuis 1822 est encore à l'état d'embryon.

Le vent était tombé sur ces entrefaites, et la lumière du cap Tourmentin,—qui, je ne sais trop pourquoi, porte aussi le nom de cap Jourimain—avait été ravitaillée par le *Napoléon III.* Ce phare est octogone, porte un feu blanc, visible du sud-est quart de nord à ouest, et se trouve à cheval sur la frontière du Nouveau-Brunswick.

Depuis la cession jusqu'en 1784 — époque où il fut séparé de la Nouvelle-Ecosse — le Nouveau-Brunswick portait le nom de comté de Sunbury. Cette province contient une population de 285,594 âmes, disséminée sur 32,000 milles carrés et compte plus de 545 milles de côtes maritimes (1). Elle renferme plusieurs cours d'eau,

(1) La Nouvelle-Ecosse compte 1170 milles de côtes maritimes.

mais le plus considérable est la rivière Saint-Jean que de gros navires peuvent remonter à soixante milles, pendant que ceux qui jaugent au-dessous de cent tonneaux peuvent aller jusqu'à cent milles de son embouchure. Découverts en 1604, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, par de Mons qui croyait avoir trouvé ainsi la route la plus courte pour arriver à la baie des Chaleurs et à Tadousac, les bords si tranquilles et si pittoresques de la rivière Saint-Jean ont été ensanglantés plus d'une fois par les luttes des guerres acadiennes, et plus d'un coup de mousquet s'y est fait entendre depuis le temps des de la Tour jusqu'à l'époque de la cession définitive de la Nouvelle-France. Il en a été de même de la rivière Sainte-Croix, dont les rives longtemps contestées servent aujourd'hui de frontière entre l'état du Maine et le Nouveau-Brunswick. De jolis villages s'étendent le long de ses bords ; partout florissent les arts de la paix, et les échos ne sont plus éveillés que par le sifflet de la locomotive qui court maintenant à toute vapeur au milieu de ces champs fertiles, où jadis de Mons et de Champlain sont venus à la tête d'une poignée d'hommes prendre possession de la solitude et y faire flotter les couleurs de France.

La capitale du Nouveau-Brunswick est Frédéricton qui, se trouve à quatre-vingt-quatre milles de la baie de Fundy. Elle a pour rivale Saint-Jean, bâtie sur les bords de la rivière de ce nom, et au dire des touristes Saint-Jean qui fut érigée en ville par une charte royale en date de 1785, est la plus agréable et la plus jolie résidence des provinces maritimes.

En quittant Tourmentin, nous avions pris notre course vers Cassie qui se trouve près de Shédiac. Quelques heures après nous étions à prendre le frais sur la grève de cette pointe, et nous causions avec le gardien du phare, M. LeBlanc. Marié à une compatriote, mademoiselle Bourgeois, cet acadien nous parla longuement du comté de Kent, où se trouvait la lumière de la pointe Cassie.

—Les trois quarts de la population de cette division électorale se composent d'Acadiens, nous disait-il, entr'autres choses ; et malgré leur nombre, nos gens ne peuvent réussir à se faire représenter par un des leurs au parlement. Les zizanies et les querelles de partis en sont cause : les étrangers nous aigrissent les uns contre les autres, puis profitent de nos divisions pour arriver et s'emparer des positions et de l'influence qui nous appartiennent.

Que n'aurai-je pas donner ce soir-là, pour que la voix de cet humble gardien de phare pénétra dans chaque chaumière acadienne et canadienne-française ? Le pieux regret de LeBlanc n'a-t-il pas raison de se renouveller un peu partout, où se retrouvent les traces de la France en Amérique ?

Pendant que nous devisions ainsi, quelques Acadiens du village de la Grande Digue, situé près de la Pointe-Cassie, avaient fait cercle autour de nous et approuvaient du bonnet. Bientôt la conversation devint générale. Comme il arrive presque toujours chez les pêcheurs et les gens de grève, la mer en fit les frais, et l'un de mes interlocuteurs nous décrivit la

triste fin du précédent gardien du phare qui, après avoir perdu deux de ses fils dans le golfe, avait fini par s'y noyer lui-même :

— Chose étrange ! ajoutait le conteur. En draguant pour retrouver le corps du père, je retirai de l'eau celui d'un de ses garçons qui avait disparu depuis près de six mois.

— Il était dans son élément celui-là, reprit sentencieusement un voisin. Il y a deux ans, étant à bord d'une goëlette de Halifax, j'ai recueilli ce même homme, à cinquante milles au large du cap Traverse. Figurez-vous que ce pauvre Gabriel s'était mis en tête d'aller à l'île du Prince-Edouard voir un de ses parents. Accompagné d'un ami, ils avaient déjà fait une distance de quarante milles, à partir de Shédiac, dans l'espoir de rencontrer une embarcation, mais n'en trouvant pas, ils se construisirent un radeau et prirent la mer. Dès leur premier jour de navigation une petite banquise vint les heurter, et quand nous les rencontrâmes ils s'en allaient à la dérive sur un glaçon.

Ce dernier conteur était de Shédiac, et j'en profitai pour le faire causer sur son pays.

La petite ville de ce nom se trouve à quelques milles de la pointe Cassie. C'était l'ancienne Gédaïque des français, et lorsque les mauvaises heures sonnèrent pour la famille acadienne, une minime portion de ces malheureux proscrits purent venir se réfugier ici, et continuer pendant quelques années à guerroyer contre l'anglais. L'abbé de la Loutre y fut

pris par ces derniers, et expia pendant six ans, dans les cachots de l'île de Jersey sa fidélité à ses ouailles et à son roi. Aujourd'hui, Shédiac compte une population de 5756 personnes, dont 3980 Acadiens.

La ville est traversée par le chemin de fer "*European and North American*," et c'est là que se publie le seul organe français des provinces maritimes, le *Moniteur Acadien*, courageux défenseur des droits et des aspirations d'une race qui, n'a qu'à pratiquer l'esprit d'union pour voir revenir les jours de puissance et de richesses de jadis.

Non loin de l'endroit où nous étions gît Cocagne, nom qui me fait rêver au roi d'Yvetot et qui faisait dire à Denys, dans sa description géographique et historiqne des côtes de l'Amérique Septentrionale :

—"Ici l'on mouille l'ancre devant une grande prairie qui fait une anse d'une raisonnable étendue, où l'on se met à l'abri. J'ai nommé cette rivière "la rivière de Cocagne," parce que j'y trouvai tant de quoi y faire bonne chère pendant huit jours, que le mauvais temps m'obligea d'y demeurer, et tout mon monde était tellement rassassié de gibier et de poisson qu'ils n'en voulaient plus, soit d'outardes, canards, sarcelles, pluviers, beccasses, beccassines, tourtes, lapins, perdrix, perdreaux, saumons, truites, maquereaux, éperlans, huîtres, et autres sortes. Tout ce que je vous en puis dire, c'est que nos chiens se couchaient contre la viande et le poisson, tant ils en étaient rassassiés. Quant au pays il est aussi agréable que la bonne chère."

Les exigences du voyage firent que nous passâmes à distance respectueuse de ce pays véritablement béni de Dieu ; car, à peine le phare de la pointe Cassie et la petite grotte qu'il y a auprès commencèrent-ils à s'effacer derrière notre chaloupe, qu'un banc de brume vint nous dérober le *Napoléon III.* Nous ramâmes à l'aventure, faisant en zig-zag une distance de huit milles avant de retrouver le steamer, et comme le temps pressait, une fois le pied sur le pont nous fîmes force vapeur pour gagner Richibouctou, où quelques heures après, l'aile ouverte comme un goëland notre baleinière talonnait sur le sable et nous déposait sur le rivage.

Dès 1672, il y avait sur les bords du bassin de la rivière Richibouctou — l'ancien fleuve des Barques, de Jacques-Cartier — " un fort fait de pieux, avec deux formes de bastion." Là, entouré de ses sauvages, demeurait le capitaine Denis, indien redoutable et pernicieux qui, au dire des historiens du temps, était appréhendé de fort loin. Cet original frappa par ses excentricités son homonyme Denys qui voyageait souvent sur ces côtes, et cet esprit normand disait en parlant de ce chef :

— " Il a fait mettre une grande pièce de bois droit au bout d'un arbre avec de grandes chevilles qui passent au travers à la manière d'une estrapade. Elles servent d'échelons pour monter en haut, et il y envoye de temps en temps un sauvage pour voir s'il ne verra rien le long des côtes. De là, l'on découvre de fort loin à la mer ; si l'on aperçoit quelques bâtiments ou

canots, il fait mettre tout son monde en armes, avec leurs arcs et flèches, et leurs fusils ; met une sentinelle à l'avenue pour demander quelles gens ce sont, et puis, selon sa fantaisie, il les fait attendre, ou les fait venir sur le champ. Avant que d'entrer il faut qu'ils fassent une décharge de leurs fusils pour salut, et quelquefois deux, puis ce chef entre et sa suite après. Il ne sort jamais de sa cabane pour recevoir ceux qui le viennent visiter : il est toujours là planté sur son derrière — j'adoucis le mot de Denys—comme un singe, la pipe à la bouche, s'il a du tabac.

" Il ne parle pas le premier, attend qu'on lui fasse compliment, et quelque temps après répond avec une gravité magistrale. S'il va chez quelque sauvage, en arrivant il fait tirer un coup de fusil pour avertir tous les autres sauvages qui sortent de leurs cabanes et vont au devant de lui avec leurs armes. Pour lors il descend de sa chaloupe ; mettant pied à terre, tous les sauvages qui sont là tirent leurs fusils, puis l'accompagnent jusqu'à leurs cabanes, et lorsqu'il entre dedans tirent encore chacun un coup. Voilà la manière dont il se fait recevoir, plus par crainte que par amitié. Ils souhaitent tous sa mort et n'est aimé de pas un. S'ils manquaient à leur devoir, il les battrait, non pas étant en nombre, car en ce cas il ne le ferait pas impunément, mais quand il les attrape seuls il les fait souvenir de leur devoir. Si les sauvages font la débauche il n'est jamais de la partie ; il se cache, car en l'ivrognerie ils sont aussi grands capitaines que lui, et s'il leur disait quelque chose qui les fâchait ils l'assomme-

raient. Aussi, en ces temps là, il est sage, et ne parle jamais de sa grandeur." (1)

Depuis longtemps le petit potentat qui faisait trembler toute cette côte, est mort et enterré. Sa race est dispersée, son fort rasé, et ce jour-là au lieu d'avoir à subir tout le cérémonial que décrit Denys avec tant d'humour, nous n'eûmes qu'à serrer la main à M. Richard qui nous attendait sur une grève couverte de carapaces et de débris de homards. Ancien élève du collége de Memramcook, ce jeune acadien s'était affreusement mutilé un bras en se le faisant prendre dans un moulin à battre. Il nous souhaita cordialement la bienvenue, et comme la maison de son père était située auprès du phare—qui est une lumière de quatrième ordre—il insista pour nous y conduire.

Propre, bien ventilée, meublée avec goût mais sans luxe, l'habitation n'était occupée en ce moment que par des femmes qui filaient ou tricotaient, tout en ne perdant pas l'occasion de deviser entre elles. A notre

(1) De tout temps les indiens ont été friands du bruit et de la parade. C'est à propos des sauvages de cette côte que le P. Chrestien LeClercq écrivait à la princesse d'Epinoy :

"— Ils aiment l'honneur et sont bien aise d'en recevoir lorsqu'ils viennent en traite aux habitations françaises ; et c'est aussi pour les contenter qu'on tire quelquefois les fusils et même du canon à leur arrivée. Le chef alors assemble tous les canots auprès du sien et les range dans un bel ordre, avant que de descendre à terre, pour attendre le salut qu'on lui fait, et que tous les sauvages rendent aux français par la décharge de leurs fusils. On admet quelque fois à table les chefs et les capitaines, pour montrer à tous les sauvages de la nation qu'on les aime et qu'on les honore. On leur donne même assez souvent quelque bel habit pour les distinguer du commun, et dont ils font une estime particulière, principalement s'il a été à l'usage du commandant des Français. Ce fut peut-être pour cette raison, qu'un bon vieillard qui m'aimait tendrement ne voulait jamais paraître en aucune cérémonie, soit publique, soit particulière, qu'avec une calotte, une paire de gants brochés et un chapelet que je lui avais donné."

approche elles se levèrent pour nous souhaiter la bienvenue, et l'une d'elle passant dans un autre appartement en revint avec une jatte bleue, remplie d'un lait mousseux et frais qu'elle présenta à Gravel. Pendant qu'Agénor y puisait à longs traits, mes regards étaient tombés sur un malheureux homard qui, malgré ses soubresauts et ses coups de queue, cuisait à gros bouillons dans une chaudière.

—Pauvre bête ! m'écriai-je, pourquoi ne pas lui casser la tête avant de la plonger ainsi dans l'eau bouillante ?

Une des jeunes acadiennes me regarda avec ses yeux noirs et me dit tranquillement :

—Ça n'étions pas la coutume d'ici. Le homard quand je le prenions, ajouta-t-elle, étions malin. Je me défions de ses mordants qui serrions fort. Si voulions le manger, je mettions un petit d'eau sur le feu, y glissions la bête qui, du moment qu'elle touchions le chaudron, éprouvions un choc qui l'y rougissions : puis y bouillions tranquillement jusqu'à ce que, si je le voulions, un autre le remplacions.

Ce langage, malgré ses excentricités, est prononcé d'un ton si musical et si rhythmé, qu'il charme volontiers, surtout une oreille habituée à la prononciation monotone que nous avons au Canada. Si les femmes accentuent plus que les hommes, elles sont plus françaises, et en écoutant ces derniers, une observation me frappa douloureusement ; la plaie de l'anglicisme commence à corrompre la langue, et si l'acadien

n'y veille mieux, dans un avenir peut-être assez rapproché, l'idiome étranger finira par supplanter le langage des aïeux. J'ai pu constater ici, comme au cap Tourmentin, que nos compatriotes passent leur temps à discuter et à ferrailler pour un parti ou pour un autre. Ces querelles habilement fomentées par les éléments hétérogènes qui les entourent, ne profitent qu'à leurs fauteurs. Ils arrivent ainsi sans bruit aux charges et au pouvoir, et une fois là, oublient volontiers ceux qui ont été les instruments de leur fortune politique.

Deux ans après, je devais avoir le plaisir de reprendre pour quelques instants ma place au foyer hospitalier de l'excellente famille Richard. Mais il n'est pas donné à l'homme de tout retrouver sous un aspect riant. La loi commune s'était appesantie sur cette maison : le deuil y était entré, et la gentille acadienne, que je revois encore présentant en souriant une jatte de lait à Gravel, puis me racontant dans son langage pittoresque l'agonie du homard, a été emportée par la consomption, entraînant avec elle la joie et l'espérance de cette chaumière qui n'est plus habitée que par la résignation.

De Richibouctou nous devions nous rendre à Escuminac, —autrefois le Cap d'Orléans (1).— C'est ce que nous tâchâmes de faire au milieu de la brume et

(1) La vieille typographie française suivie dans cet ouvrage est celle observée par M. P. M. A. Genest dans sa "carte de la Nouvelle France, pour servir à l'histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'en 1760." Ce travail consciencieux fait le plus grand honneur à son auteur, et cette belle compilation est indispensable à ceux qui étudient les origines et les annales du Canada.

d'une pluie fine et serrée qui se termina par un coup de vent. Perdus au milieu des rafales et de l'obscurité, nous envoyâmes de temps à autre quelques fusées pour attirer l'attention d'un pilote, mais la nuit était trop mauvaise pour qu'il vînt, et comme il y avait impossibilité de franchir sans lui la barre du Miramichi, nous prîmes le parti de mettre en panne jusqu'au petit jour. L'aube nous montra enfin le phare d'Escuminac entouré de vapeurs blafardes, et qui, vû ainsi de la dunette, rappelait ce cavalier fantastique de la ballade qu'Ossian fait chevaucher sur les nuages du Morven. A trois cents pieds à l'ouest de la lumière se trouve un sifflet d'alarme à vapeur qui, dans les gros temps, se fait entendre dix secondes par minute, avec intervalle de cinquante secondes entre chaque coup. Le livre bleu de la marine assure que dans les temps calmes ou avec un vent favorable, le son de cet appareil franchit de neuf à onze milles, tandis que les jours de vent contraire il n'est perceptible que de trois à six milles. J'aime toujours à croire sur parole les livres bleus, mais la tourmente emporta sur son aile, cette nuit-là, les cris d'alarme chargés de prévenir ceux qui s'étaient égarés au large, et ne leur laissa que le bruit des lamentations du vent dans les cordages.

Le temps s'était remis au beau, bien que la mer fût grosse, et pendant que les chaloupes glissaient sur leurs palans et prenaient la direction de terre, je m'amusais à regarder une nuée de mauves et de goëlands qui planaient au-dessus de nous, puis se laissant tomber comme une masse, plongeaient sous la houle, en retiraient un poisson tout frétillant, et reprenaient

leur vol pour aller recommencer leur pêche un peu plus loin. La présence de ces oiseaux annonçait le passage d'un banc de harengs. Ils nageaient par millions dans nos eaux, et en route un homme nous hêla pour nous annoncer qu'il venait d'en prendre vingt-cinq quarts d'un seul coup de filet. Tout autour de nous cent quarante petits navires couverts de toile faisaient la chasse à ce poisson, et on nous assura qu'en pareille circonstance, on avait vu jusqu'à trois cents goëlettes courir ainsi, entre Escuminac et l'entrée de la baie.

Une fois sur la grève rocailleuse d'Escuminac le vent nous fit défaut, et bientôt nous eûmes à lutter contre un tourbillon de moustiques qui faillit nous manger sur place. Nous avions beau les abattre par milliers, allumer nos pipes, nous couvrir le visage de nos mouchoirs, mettre nos mains endolories dans nos poches, puis les retirer pour nous donner des coups de poings, ils arrivaient sans cesse en colonnes serrées, trompettes en tête et montaient à l'escalade. Les uns se précipitaient dans nos yeux, d'autres sur notre nez et nos oreilles, quelques-uns descendaient dans nos bottes, quelques autres se cachaient dans nos cheveux, beaucoup enfin, d'humeur plus facile n'avaient aucune préférence et prenaient leur butin où ils le pouvaient. Au milieu de cette mêlée, Agénor Gravel voulut ouvrir la bouche pour nous prier de faire ses adieux à sa famille et nous dire combien il regrettait de partir sans avoir signé son testament. Mais ce bon mouvement n'eut pour effet que de lui faire avaler un bataillon entier de moustiques qui,

d'ailleurs, fut tout aussitôt remplacé par des troupes fraîches. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était la plaie des mouches d'Egypte qui venait de s'abattre sur le Nouveau-Brunswick. Nos yeux gonflés et fiévreux nous les faisaient paraître grosses comme des guêpes, et mis en déroute, esquintés, n'osant plus pousser une plainte, nous retraitâmes de notre mieux vers la chaloupe, emportant dans nos poches et dans nos habits quelques centaines d'ennemis qui, repus et satisfaits d'avoir fait aussi rude besogne, prenaient clandestinement la route du bord pour recommencer la curée dans nos cabines.

—Toi qui es fort en histoire naturelle — dis-je à Gravel, dès que certain nombre de coups de rames nous eurent mis à distance respectueuse du rivage — peux-tu nous renseigner sur le compte des moustiques ?

— Ils appartiennent au genre des diptères, et avant d'être ailés et de se livrer ainsi à la chasse à l'homme, ils ont été poisson.

Tout le monde de la chaloupe se regarda en hochant la tête, et chacun crut qu'Agénor n'était guère sorti sain, sinon sauf de la bataille.

Mais lui, sans y prendre garde, continua :

— Lorsque, par un jour d'été, tu vois un moustique qui vient se reposer sur l'eau d'une petite mare, n'hésite pas à reconnaître de suite une femelle qui fait la ponte de ses œufs. Elle en dépose ainsi des centaines, enveloppés dans un mucus imperceptible.

Au bout de quarante-huit heures d'exposition aux rayons du soleil, il en naît une quantité de larves aquatiques qui respirent par la queue et emportent dans leurs poils lisses et microscopiques une petite bulle d'air qui prévient l'asphyxie lorsqu'elles plongent. Ces larves passent ainsi une quinzaine de jours, jusqu'au moment où elles deviennent nymphes. C'est alors l'époque d'une autre métamorphose, pendant laquelle l'animal devient plus fort, se revêt d'un second tube respiratoire qui rétablit son équilibre et lui permet de ramener sa tête sur l'eau, puis au bout d'une huitaine la peau se sèche et lui fait comme une petite nacelle d'où bientôt, si le temps est serein, l'air calme et le soleil chaud, le nouveau moustique prend son essor, s'élance hors du marais et court faire les dégats que tu vois.

Agénor me montra alors un de ses yeux à demi-fermé, puis s'efforça de regarder avec celui qui restait valide le bout de son nez qui grossissait sensiblement, mais n'y pouvant arriver, il reprit sa dissertation entomologique en disant :

— Les moustiques se rencontrent sous toutes les zônes, et ils ont dû te poursuivre au milieu des Cordillières pendant que le fameux voyageur Rae en classifiait trois nouvelles espèces, dans les régions artiques. Un médecin a même prétendu que ces insectes féroces accomplissaient ici-bas une mission philantropique, et que le liquide qu'ils injectent sous la peau contient le principe de la quinine, antidote puissant contre la fièvre. Il faut donc en conclure que,—

surtout dans les pays marécageux,—le moustique nous a été donné comme remède par une nature aussi délicate que prévoyante. D'ailleurs, à part ses vertus pharmaceutiques, c'est un insecte patient. Il a des instincts musicaux, sait choisir le moment ainsi que les bons morceaux, ne perd jamais son temps, et les anglais, qui se connaissent en affaires, lui trouvent un air *business-like*, qu'ils ont dû sans doute être à même de constater plus d'une fois dans leurs excursions de pêche. Tiens, en voici un qui s'est décidé à faire le voyage avec nous ; regarde quelle activité il déploie.

Et Agénor, levant la main avec précaution, indiqua un moustique qui, les deux pattes de derrière tendues, la trompe fermement appliquée sur le dos de son gant, essayait d'en percer le tissu, pour arriver jusqu'à la peau.

—Tu oublies aussi que cet insecte est vif et effronté, *celer et audax*, ajoutai-je en riant aux éclats du maître soufflet que ce pauvre Gravel venait de s'appliquer, pendant que le maringouin sonnant gaiement du cor, retournait à tire d'ailes vers le rivage raconter l'aventure à ses camarades.

Ce combat à outrance ne nous avait guère mis en état de nous remontrer en pays civilisé. Nous étions tellement bosselés et endoloris, que nous nous faisions pitié les uns aux autres. C'était le temps d'appeler à notre rescousse la gaieté gauloise, et nos matelots nous ramenèrent à bord au chant d'une vieille ballade française.

Chacun faisait refrain.

La lune silencieuse—*silentia lunae*—nous suivait dans le sillage, et quelques heures après le cabestan qui tournait lentement nous annonçait que nous reprenions le large pour franchir dès l'aurore cette barre dangereuse qui, pendant une nuit de tempête, nous avait empêchés de remonter les bords enchanteurs du Miramichi.

VII.

Le Miramichi et le golfe Saint Lunaire. — Feu dans les bois. — Un joyeux shérif. — Newcastle. — Où il est question de matières explosibles. — Chatam. — Heures charmantes. — La vie d'hôtel. — Les chevaliers de la nuit. — Nos voisins du Nouveau-Brunswick. — Un amateur de pendules. — Bombardement — Pouah ! — Sous notre étrave. — Le tour des autres. — Une nouvelle carte de visite. — Adieu. — Du pain et des armes ! — Les Indiens porte-croix. — Où l'auteur remonte au déluge. — L'anguille du Manitou. — Les quatre saisons. — Découverte astronomique. — L'épouse du roi de cœur. — Un voyage au pays des âmes. — Le géant. — Une partie d'écarté. — Les femmes sont-elles curieuses ? — Néguac. — Tracadie. — La fille aînée de la mort. — Ce que portait l'*Indienne*. — Le lazaret de Sheldrake. — Un enfer. — La lèpre. — Shippegan. — Le *gougou*. — Tel qui tient peut être tenu. — Miscou. — La véritable gloire. — Curieuse découverte. — Le banc des Orphelins. — *Cum gemitu*. — Caraquette. — Les huîtres du golfe Saint-Laurent. — A l'ancre. — Nipissiguit. — Un vieux seigneur acadien, sa vie, ses plaisirs, ses déboires, sa cuisine, ses pèches et ses chasses. — La Baie-des-Chaleurs. — Dalhousie. — Une parente de la femme de Loth. — Le Ristigouche. — Feuilles d'automne. — A propos d'un boulet. — Des fous sublimes. — Où le roi de la ruelle s'éveille. — Le combat naval du Ristigouche — La sainte-barbe du *Bienfaisant*. — Sac de la Petite-Rochelle. — Témoins muets. — Les souffrances et les joies d'un missionnaire. — A l'hotellerie de la Lune. — *Ego nominor leo*. — Le conseil délibère. — Apparition du *Patliache*. — J'ai dit. — Serment. — Sursis d'un an. — La parole du prêtre. — *Sursum corda*.

Large de quatorze milles à son embouchure, le Miramichi est d'accès difficile, mais le gouvernement canadien n'a rien négligé pour diminuer les obstacles qui se présentent à son entrée. Des amarques ont été placées partout où il peut y avoir du danger. Un

phare flottant est ancré sur le Fer à Cheval, entre les îles du Portage et du Renard — qui sous les Français portait le nom d'île du Pendu—et deux balises-lumières placées sur ce dernier endroit guident à travers le chenal de Swashway, route ordinairement suivie par les navires qui veulent remonter ce fleuve. (1) Le *Napoléon III* s'y engagea, et passait bientôt par-dessus cette barre redoutée qui court pendant six milles dans la direction sud-est quart sud, et dont—à marée basse —la plus grande profondeur ne dépasse guère dix-sept pieds, pendant qu'en certains endroits on ne trouve plus que de un à deux pieds d'eau. Jusqu'à trente-cinq milles de son point d'intersection avec le golfe Saint-Laurent, le Miramichi mérite sans conteste le nom de fleuve, mais à cette distance son cours perd de sa largeur. Il se sépare en deux branches, celle du nord-ouest et du sud-ouest : ces dernières se subdivisent à leur tour en une foule de tributaires, et le pays qu'ils arrosent ainsi est couvert d'un réseau de petites rivières.

Ce fut le deux juillet 1534, que le Miramichi vit pour la première fois, un navire voguer sur ses eaux : ce jour-là Jacques-Cartier venait y jeter l'ancre et donner à cet endroit le nom de golfe de Saint-Lunaire (2). L'aspect du pays d'alentour l'enchanta, s'il faut

(1) Bellin, ingénieur de la marine, donne à ce chenal le nom de *passage à Jumeau*, dans sa carte de 1744.

(2) En étudiant l'édition originale du voyage de Jacques-Cartier M.M. les abbés Laverdière et Cassegrain sont arrivés à la conclusion que la baie de Saint-Lunaire qui, au dire du capitaine Malouin, avait "vingt lieues de parfont et autant de traversée" ne serait autre que le détroit de Northumberland. Jacques-Cartier supposait que ce bras de mer était fermé et n'eut pas le temps d'en faire l'exploration. Ce qui paraît confirmer l'opinion de MM. Laverdière et Cassegrain, c'est que Cartier, quelques lignes plus bas, parle d'une "autre baie en manière de triangle qui était moulte parfonde" et dont la configuration correspond à celle de l'embouchure du Miramichi.

en croire sa relation de voyage. Elle nous assure "que les arbres y étaient très-beaux et de grande odeur,... les terres où il n'y a point de bois, très belles, toutes pleines de pois, de raisin blanc et rouge, ayant la fleur blanche dessus, de fraises, mures, froment sauvage comme saigle qui semble y avoir été semé et labouré ; que la température y était meilleure et que l'on voyait ici infinité de grives, ramiers et autres oiseaux.".

Depuis, la civilisation a passé par ici. Ces forêts de "grande odeur" sont mortes à son contact : les fleurs de pois et les raisins blancs ont fait place aux bleds et aux jardins potagers : grives et ramiers ne chantent plus au milieu de leurs vignes disparues, et à mesure que le *Napoléon III* avançait, le Miramichi nous révêlait sous d'autres aspects ces paysages qui avaient enthousiasmé le rude capitaine Malouin. Autour de nous se détachaient des moulins, des scieries, de jolies maisons, des églises, des bosquets et des champs couverts de moissons, pendant que le longs du bord passaient des barques de pêcheurs occupés à relever leurs rets à saumon qui, cette année-là, donnait d'une façon extraordinaire. (1)

Tout en remontant ainsi le fil de l'eau, nous finîmes par laisser Chatam à bâbord, Douglasstown à tribord, et à quelques milles de là—dans un des replis du fleuve —nos lunettes nous montrèrent Newcastle. Enveloppée d'un rayon de soleil et assise sur la rive droite du

(1) Le saumon du Miramichi est plus petit que le nôtre ; il ne pèse guère plus que de dix à douze livres et se vend ici de trois à quatre shillings la pièce.

Miramichi, elle faisait songer ainsi à ces petites villes allemandes qui passent leur temps à rêver et à se mirer dans le Rhin.

Le Miramichi n'avait pas toujours eû cet aspect enchanteur, et ses rives ont souvent été dévastées par le feu des bois. En 1825, l'incendie ravagea une superficie de quatre millions d'acres. Cent quatre-vingt personnes perdirent la vie dans cette conflagration, et les documents du temps nous disent que 875 têtes de bétail, 595 maisons et soixante mille louis de propriétés—appartenant à de pauvres gens—disparurent dans ce désastre. Cent quarante-cinq ans auparavant, pareille catastrophe avait eu lieu et le P. Chrestien LeClercq écrivait dans sa relation de la Gaspésie :

"—Je vous dirai que le ciel étant un jour en feu, plein d'orage et de tonnerres qui grondaient, la foudre tomba dans un temps où la sécheresse était extraordinaire, et embrasa non seulement tout ce qu'il y avait de bois et de forêt entre Miramichi et Nipissiguit—aujourd'hui Bathurst—mais encore brûla et consuma plus de deux cent cinquante lieues de païs; en sorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts et tous noircis, qui portent dans leur affreuse stérilité des marques d'un incendie général et tout-à-fait surprenant. En un mot ce feu fut si furieux et si violent que les flammes s'élançaient et s'embrassaient même, pour ainsi dire, d'un bord de la rivière à l'autre ; d'où vient que les oiseaux et les castors n'y ont paru que longtemps après ce funeste accident."

Malgré ces désastres répétés, les essences forestières du pays ne semblent guère appauvries, et en remontant le fleuve, nous nous amusâmes à compter treize moulins à scie entre Chatam et Newcastle.

A bord les connaissances se font vite. La mer use les angles de la bêtise humaine, et sur les paquebots transatlantiques, que de fois n'ai-je pas vu un *snob* ou un soi-disant *milord* condescendre à adresser la parole à autrui, sans avoir au préalable passé par les minuties de la *présentation*. En quittant Pictou, notre personnel s'était augmenté d'un nouveau compagnon, M. James Mitchell, inspecteur de phares, et joignant à cette charge la dignité de shérif de la ville de Newcastle. Figure sympathique, causeur charmant, esprit vif et enjoué, gentleman accompli, M. Mitchell, dès ses premières paroles, ne comptait plus que des amis sur le *Napoléon III*, et en souvenir de tout le plaisir que nous a rapporté son amitié, je tiens à consigner ici ce que chacun pensait de lui à bord. Que d'heures charmantes et de joyeuses causeries n'avons-nous pas éparpillées ensemble sur la dunette du vapeur pendant le cours de ces trois croisières, car la nature de ses devoirs officiels avait voulu que chaque fois il fût notre compagnon de route.

Nul mieux que M. Mitchell connaissait le pays où nous venions de nous arrêter, et à peine sur le quai de Newcastle, nous avions déjà, par son entremise, serré la main de presque toute la foule et nous étions au mieux avec les notabilités de la ville et de ses alentours. Les députés du parlement local et des Communes avaient choqué leurs verres avec les nôtres ; Agenor

Gravel fumait un cigarre qui lui venait du consul des Etats-Unis, et le capitaine acceptait en notre nom une invitation à passer la soirée chez le sénateur de ces parages. Une demi-heure avait suffi pour nous rendre familières ces nouvelles figures, et après une large poignée de main et des politesses réciproques, nous réussîmes à nous installer dans une voiture légère conduite par deux chevaux, puis fouette cocher à travers la ville.

Newcastle compte une population de 3,579 âmes, et n'a de remarquable que son site. Elle renferme des moulins, des quais, des buvettes, une banque, une cour de justice, des cimetières, une geôle, tout ce que la civilisation la plus raffinée a inventé pour que l'homme puisse à son aise vivre, plaider, financer, aller au violon et mourir. D'ordinaire, ces curiosités ne prennent pas grand temps à être étudiées, et notre promenade nous ramena bientôt chez le consul américain qui nous proposa d'aller à Chatam.

Le consulat se trouvait sur le quai, et par la fenêtre entr'ouverte nous voyions le *New Era* qui chauffait et se disposait à partir pour cet endroit. Cinq minutes après, nous étions à bord ; le petit vapeur poussait au large, et comme il ne nous était plus permis de revenir sur notre décision, nous prîmes le parti d'examiner et de surveiller la machine de ce bateau-mouche qui nous fit l'effet d'être une des merveilles de la science explosible. Cinq milles séparent Chatam de Newcastle. Nous fimes un temps d'arrêt à Douglasstown, petit bourg assez joli, et tout le reste du trajet fut employé à causer des propriétés du fulmi-coton, du picrate de

potasse, de la nitro-glycerine et de plusieurs autres compositions infernales qu'Agénor Gravel connaissait à fond, et qui vinrent fort à propos lui fournir l'occasion de nous donner un cours de chimie effrayante.

De temps à autre le professeur était interrompu par un sinistre miaulement échappé à la machine.

—Nous y sommes ! disions-nous en chœur.

Mais le *New Era* n'en continuait pas moins sa route, et ce fut en crachant, toussant et hurlant ainsi qu'il vint cahin-caha nous déposer sains et saufs sur un des quais de Chatam.

Il est dans la nature de l'Ecossais d'être loyal et hospitalier, et la réception cordiale que nous avions eue à Newcastle nous attendait encore ici. A peine débarqués, M. le sénateur Muirhead voulut nous faire les honneurs de la ville, et nous visitâmes ensemble l'église catholique, le palais de l'évêque, son beau collége, les chantiers de construction, les banques, les moulins—dont un, celui de M. Snowball, coûte $66,000 —les principaux édifices et les magnifiques points de vue de Chatam. Malgré sa population de 4,203 âmes et son commerce florissant, cette ville peut difficilement tenir tête à Newcastle. Cette dernière est devenue le chef-lieu du comté, et je ne sais si l'esprit d'entreprise semble y être plus énergique et plus vivace, mais chacun s'accorde ici pour avouer que Newcastle a plus d'avenir que sa rivale.

Ces promenades et ces visites nous avaient mis en appétit, mais lorsque nous voulûmes prendre congé, le sénateur n'entendait plus de cette oreille. Il fallut rompre chez lui le pain de l'hospitalité, et minuit

nous trouva installés dans son fumoir, dégustant à petites doses un vieux whiskey écossais—dont le souvenir me suit encore—et causant de commerce et de politique. Par la porte entr'ouverte du salon nous arrivaient les dernières notes d'une ballade anglaise, jouée et chantée à ravir par les filles de ce millionnaire qui avaient autour d'elles ce qu'il fallait pour faire comme tant d'autres, poser en gravures de mode et en blasées. Au milieu de ces tentations elles avaient eu le tact de choisir le meilleur lot, et elles étaient restées simples et affables comme les filles d'un honnête artisan.

Pendant que s'écoulaient ces heures charmantes, le *New Era* s'en était retourné, et comme il ne fallait plus songer à reprendre la route de Newcastle, nous passâmes la nuit à la Maison *Bowser*. Je ne suis pas grand admirateur de la vie d'hôtel, et n'aime guère ces caravansérails où chacun circule le chapeau sur la tête, sifflote un air entre ses dents comme s'il parcourait un chenil, ou passe son temps à faire courir les garçons et à tirer sur les sonnettes sous prétexte de se donner plus de confort, de prestige et de bon temps. L'observateur qui vit dans un pareil tohu-bohu ne saurait y recueillir que de fausses impressions. C'est au milieu de ces palais du cigare et du *brandy and water*, en face d'une horizon de semelles de bottes allignées à la hauteur de l'œil du voisin, que se ramassent la plupart de ces notes et de ces impressions mensongères qui, chaque année, vont grossir la bibliothèque des voyages. Cette règle compte peu d'exceptions, et certes, il ne fallait pas s'amuser à les chercher

ici ce soir là, car l'étranger qui serait venu partager ce gîte et aurait entendu les conversations qui s'y tenaient, n'aurait emporté qu'une piètre idée de nos cousins du Nouveau-Brunswick. Dans une atmosphère de pipes, où dominait l'odeur de l'huile de pétrole et du tabac à chiquer se tenait une foule de soumissionnaires, de *jobbers* et de manipulateurs de toutes sortes. Chacun parlait de l'argent qu'il avait fait ou qu'il se proposait de faire, et pour eux le commerce était un dieu vers lequel tout devait converger, surtout ce que nous sommes convenus d'appeler chez nous *la politique*.

Il fallait entendre causer entre eux ces gentlemen. L'un devait infailliblement réussir à faire passer l'Intercolonial le long de ses terres. L'autre venait de mettre la main sur une dizaine d'îlots sis dans le golfe Saint-Laurent, et préparait un mémoire pour démontrer au ministère de la marine toute l'utilité que pourrait avoir pour la navigation un système de phares et de sémaphores érigés sur ces récifs, qu'il était prêt à céder pour une somme de tant. Un troisième avait ses poches pleines de sous-contrats. Tous sans exception aspiraient ardemment vers l'époque des élections ; celui-ci pour faire valoir ses droits au suffrage populaire, celui-là pour écraser du poids de son influence tel député qui n'avait pas bien saisi l'importance d'un certain marché, où il y aurait eu quelques milliers de dollars à diviser. Et pendant que ces confidences allaient leur train, *cock-tail, gin, brandy-smash, hot-scotch* de se succéder sans interruption. Alors il y avait crescendo. Chacun s'essuyait

la moustache : puis on recommençait à se pousser, à taper sur le ventre de son ami, à gesticuler comme une ombre chinoise et à parler tous ensemble.

Je le répète, celui qui aurait jugé nos voisins par cette heure d'observation n'aurait guère écrit de choses agréables sur leur compte. Heureusement que la plupart de ces chevaliers de la nuit étaient des agioteurs attirés en ces parages par les travaux du chemin de fer, par les éventualités de la spéculation ou par l'approche des élections. Ils ne pouvaient personnifier pour nous le type général de l'habitant du Nouveau-Brunswick qui est loyal, actif, entreprenant, entendu en affaires et porté,—mais dans une juste mesure—vers les choses du commerce. En leur qualité de colons anglais et écossais, la devise "*Time is money*" est en grand honneur chez eux ; mais ils mettent beaucoup de décorum à la pratiquer, et tout en soignant de près ce qui les concerne, ils savent faire toute chose en grands seigneurs.

Le lendemain matin, nous venions de refaire gaiement la route de Chatam à Newcastle. Notre baleinière accostait, et nous mettions pied à terre, lorsqu'un matelot tout débraillé, la figure déchirée et couverte de boue, fit son apparition sur le quai. Ce neveu de Neptune tenait triomphalement une bouteille de rhum à la main.

—Hourrah ! vive le glorieux quatre de juillet ! hurla-t-il en anglais, tout en titubant et en déposant son précieux flacon au pied du mât du pavillon du

consul des Etats-Unis, qui faisait flotter son drapeau en l'honneur de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de son pays.

Puis avisant Agénor, il lui mit la main sur l'épaule en lui disant :

—Capitaine, vous êtes Prussien et vous allez trinquer avec un compatriote.

C'était la première fois de sa vie qu'Agénor se faisait prendre pour un amateur de pendules, et peu sensible à cet honneur, il passa outre en haussant les épaules. Nous avions quelques emplettes à faire ; le temps pressait pour retourner à bord, et l'aventure allait être oubliée, car cinq minutes aprés nous poussions au large, lorsque nous entendîmes quelqu'un crier du quai :

—Garde à vous !

Un bruit mat se fit entendre et Raymond, un de nos matelots, tomba sur son banc de rame frappé par un bout de madrier que venait de lancer l'allemand en goguette.

Il faut l'avouer, Raymond n'était pas la patience même. Il brandissait déjà son aviron et, suivant son expression, se disposait à ramer le dos de son adversaire, lorsque nous parvînmes à le calmer. Mais à peine obtenions-nous ce semblant de paix, qu'un second projectile fit son entrée dans la baleinière, et ma casquette disparut, aplatie sous la pression du talon de la botte droite du Teuton, pendant que la botte gauche allait s'enfoncer dans le Miramichi. Restait Agénor Gravel, cause de tout ce tapage, puisqu'il n'avait pas voulu

s'annexer à ce Prussien en bonne humeur. La main sur la barre du gouvernail, il nous représenta comme il serait ridicule de s'entreprendre avec un pochard et termina son allocution en disant à nos gens :

—Allons, mes enfants, ne faites pas attention et nagez ferme !

Mais horreur ! un parfum de gendarme incompris se répandit soudain dans l'embarcation, et chacun d'abandonner la nage pour se prendre le nez. En désespoir de cause et n'ayant plus de munitions, le Prussien s'était mis pieds nuds et avait jeté ses chaussettes sur la tête du malheureux Agénor qui, au milieu de son asphyxie, trouva le courage de nous dire d'une voix éteinte :

—Pouah ! elles sentent véritablement plus fort encore que tout ce qui sort de la tabatière du roi de Prusse.

Asphyxié à son tour par cet excès de propreté, le Poméranien était déjà dans la rivière, nageant comme un poisson et se blanchissant à vue d'œil, ce qui ne l'empêcha pas de reprendre bientôt sa couleur ordinaire.

Le lendemain Agénor appuyé sur le bastingage rêvait sans doute au triste dénouement de la veille, lorsqu'il m'appela. Une petite chaloupe passait sous l'étrave du *Napoléon III*, et Gravel m'indiqua du doigt le fond de l'embarcation, J'y aperçus un paquet ficelé avec autant de soin que s'il sortait de la pharmacie, mais tout déchiré, trempé d'eau de mer et maculé de sang. C'était le Prussien, et pendant que la chaloupe qui le portait filait à toutes voiles, nous

vîmes son capitaine—espèce d'Hercule du Farnèse—se pencher sur l'ennemi d'Agénor, et examiner attentivement les progrès rapides que faisaient sur les yeux de son matelot deux énormes coups de poings qu'il venait de lui décocher.

—Tant il est vrai, me dit alors Agénor Gravel, en me prenant le bras et en commençant sa promenade habituelle sur le pont, que ce ne peut être sans cesse le tour de la Prusse.

Nous devions reprendre la mer le lendemain, et nous ne voulions pas quitter Newcastle et Chatam sans rendre les visites que nous avions reçues; mais en voyage il se fait bien des lacunes dans une malle. Nous n'avions plus de cartes. Un matelot fut dépêché à terre avec consigne de s'en procurer. Il fit vainement le tour des boutiques de ces deux villes. A chaque instant notre homme se heurtait contre un horizon de bibles, de pots plus ou moins étrusques, de bijouteries et de morues sèches, mais de cartes de visite, point! Un marchand de tabac, plus avisé que les autres et voyant son embarras, lui offrit de découper en morceaux de la grandeur voulue, une carte où s'étalaient de gros bracelets en verroterie. Mais notre marin avait des notions d'étiquette; il hésita, finit par trouver le carton trop épais, s'en fit donner un échantillon et revint à bord demander notre avis. Nous ne pouvions prendre sur nous d'être excentriques à ce point, aussi fîmes-nous tant bien que mal nos adieux sans la précieuse carte, et prenant congé de tous ces amis d'un jour, nous redescendions bientôt le Miramichi sur le *Napoléon III*, laissant derrière nous Newcastle que

l'ombre du crépuscule envahissait déjà, pendant que Chatam était encore toute éclairée par le soleil couchant. Bientôt ces deux villes disparurent elles aussi, ne laissant dans notre mémoire que le souvenir des douces heures passées à rire, à faire de la musique et à causer avec des femmes gracieuses et des gens aimables qui une fois rencontrés en chemin, ne sauraient plus s'oublier.

Nous étions au mois de juillet, la nuit était calme, toute éclairée par la lune, et rafraichie par une légère brise qui nous apportait les odeurs des foins et des moissons. Il faisait bon de respirer et de causer par un temps pareil, et nous passâmes la veillée à nous promener sur le pont du *Napoléon III*, et à converser comme d'habitude sur les faits historiques qui s'étaient passés dans les pays que nous parcourions. Ces bois silencieux, ces rives endormies par le murmure du fleuve sur lequel nous glissions, avaient jadis entendu les plaintes des Acadiens, de cette poignée de 3500 hommes qui avait réussi à passer à travers les lignes anglaises, et s'était réfugiée ici, protestant de son inaltérable dévouement à la France, et ne demandant que "du pain et des armes" pour recommencer la guerre contre les bourreaux de l'Acadie. Hélas! "la patrie qui leur avait coûté si cher ne put leur donner que des lambeaux de morue salée; ils expirèrent de misère sur une terre française," et il en est déjà mort trois cents "écrivait Doreil au ministre le 26 février 1758." (1)

(1) Montcalm et le Canada Français, œuvre magistrale que M. de Bonnechose vient de publier à la librairie Hachette, de Paris.

Vide à propos de la colonie Acadienne du Miramichi, les pièces justificatives intitulées. "*Lettre des habitants du Port-Royal*" et "*Placet des Acadiens à M. de Vaudreuil.*"

Tout en causant ainsi des choses du passé, nous nous reportions vers les temps de la découverte de ce pays, et le mystérieux énigme qui avait fait rêver jadis plus d'un missionnaire, revenait se poser devant nous. C'était ici qu'avait vécu cette tribu indienne des *Porte-Croix* qui fait involontairament songer à ce Dieu inconnu qu'adoraient les Athéniens, du temps de Saint-Paul. La légende acceptée par les sauvages du Miramichi et de la Gaspésie, rapportait qu'un jour—dans un moment où la peste ravageait toute la contrée—un homme resplendissant de lumière et de douceur était apparu aux anciens et leur avait donné une croix, en leur disant que tant que ce signe serait en honneur parmi eux, il serait un gage de salut et de bonheur. Depuis lors, la croix avait remplacé le *totem* des tribus du Miramichi (1). Avant d'allumer les feux, on la plantait dans le ouigouam du conseil; les ambassadeurs se la mettaient sur la poitrine lorsqu'ils allaient à l'étranger porter les vœux et les ordres de la nation, et les tombes de leurs morts étaient encore protégées par ce signe consolateur qui, pendant la vie les avait suivi partout, les uns dans la forêt, lorsque chaussés de légères raquettes il donnaient la chasse à l'orignal ou au caribou, les autres sur leurs canots d'écorce, lorsqu'en poussant leurs cris de guerre ils voyageaient vers ces côtes désolées du Labrador où vivait leur ennemi héréditaire, le petit Esquimau.

(1) Le P. Charlevoix traite cette croyance de " fausse tradition " dans son histoire de la Nouvelle-France. Néanmoins il ajoute aussi que " Monseigneur de Saint-Valier, évêque de Québec, dans une lettre publiée au retour d'un premier voyage qu'il fit dans son diocèse, parle de ce culte comme d'un fait avéré. " Je donne ici ces légendes à titre de renseignements sur l'histoire du golfe."

A cette légende de la croix s'en joignaient d'autres qui se rapprochaient de la tradition biblique. Que penser de ces récits de la création et du déluge, qu'on se racontait le soir autour des feux du ouigouam, et qui étonnèrent si étrangement les missionnaires de ces tribus ?

—" Dieu, disait un de ces enfants de la forêt, au P. Chrestien LeClercq, créa tout ce grand univers (1). Il divisa promptement la terre en plusieurs parties séparées les unes des autres par de grands lacs, et dans chacune il fit naître un homme et une femme qui multiplièrent et vécurent fort longtemps. Mais étant devenus méchants avec leurs enfants qui se tuaient les uns les autres, le soleil en pleura de douleur. La pluie tomba alors du ciel en si grande abondance que les eaux montèrent jusques à la cime des rochers et des montagnes les plus hautes et les plus élevées. Cette inondation fut générale par toute la terre, et les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce pour se sauver du gouffre furieux. Ce fut en vain. Il périrent ; un

(1) M. Henry Harrisse dans son excellent ouvrage intitulé " Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents (1545-1700) " donne les détails suivants sur ce père récollet :

" Chrétien LeClercq est né dans la province d'Artois et entra de bonne heure chez les Récollets. Ces religieux ayant enfin obtenu en 1669, par les instances de M. Talon, un édit qui leur permettait de revenir dans la Nouvelle-France, ils y envoyèrent le 15 juillet suivant quatre d'entre eux qui par suite d'un naufrage sur les côtes du Portugal, ne purent reprendre leur voyage qu'au mois de Mai de l'année suivante : mais ce ne fut qu'en 1675 que le P. LeClercq, alors jeune novice, partit pour le Canada. Il resta cinq ans dans la Gaspésie, dont il nous a laissé une description. Après un voyage en France il fut envoyé à Montréal en 1682 pour y diriger une mission et y établir une église. En 1690 le P. LeClercq revint en France, où il remplit jusqu'à sa mort les fonctions de gardien du couvent de Lens, ou de Supérieur de son ordre. Paquet dit dans ses *Mémoires* qu'il mourut en 1695, mais Hennepin dans la préface de son " Nouveau Voyage," publié en 1699, le nomme " Définiteur actuel des Récollets d'Artois."

vent impétueux les culbuta et les ensevelit dans cet horrible abîme, à la réserve cependant de quelques hommes et de quelques femmes qui avaient été les plus vertueux et les meilleurs des sauvages. Dieu vint alors les consoler de la mort de leurs parents et de leurs amis, puis les laissa vivre sur la terre dans une grande et heureuse tranquillité, leur donnant avec cela toute l'adresse et l'industrie nécessaire pour prendre des castors et des orignaux, autant qu'ils en avaient besoin pour subsistance."

Portés à la poésie par la nature même de leurs traditions, il ne faut pas s'étonner si les peuplades du Miramichi et de la Gaspésie touchaient hardiment aux choses qui parlaient à l'imagination. Le père récollet LeClercq se plaisait à écrire que leur langue "ne sortait pas de l'estomac comme celle de Hurons,des Suisses et qu'elle était très imagée." Un de ces sauvages voulant un jour expliquer à M. Ferland comment il se faisait que la rivière Nipissiguit était aussi sinueuse, lui raconta l'histoire suivante :

—Le grand esprit faisait chaudière sur le cap. Il venait de prendre une grosse anguille et s'apprêtait à l'écorcher, lorsqu'elle glissa entre ses doigts, tomba dans le bassin, et en s'enfuyant vers la mer, creusa dans le limon le chenal étroit et tortueux qui cause tant d'ennui aux pilotes.

En parlant des saisons, le Gaspésien disait que le printemps était venu " lorsque les feuilles commencent à pousser, que les outardes paraissent, que les faons d'orignaux sont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mère, et que les loups-marins font leurs petits."

S'il voulait parler de l'été, il désignait cette époque en disant que c'était celle où "les saumons remontent les rivières et que les outardes quittent leurs plumes :" l'automne était "la saison où le gibier retourne du nord au midi" et l'hiver celle "où les ours se retirent dans le creux des arbres."

Un jour, un de leur chef, après avoir admiré le travail d'une colonie de castors, finit néanmoins par leur tirer un coup de fusil :

—Les castors ont de l'esprit, disait-il, en ramassant son gibier ; ils sont une nation à part et je cesserais de leur faire la guerre s'ils parlaient un tant soit peu pour m'apprendre s'ils sont véritablement mes amis ou mes ennemis.

Dans leur langue, la grande et la petite Ourse portaient le même nom que leur donne chez nous l'astronomie ; mais ils ajoutaient que "les trois gardes de l'Etoile du Nord sont trois sauvages qui s'embarquèrent un jour dans un canot pour surprendre ces ours du firmament, et que par malheur ils n'ont pu, jusqu'à ce jour, les rejoindre.

Seule la tradition de la croix distinguait les peuplades du Miramichi des autres tribus de l'Amérique ; car il faut l'avouer, leurs mœurs étaient semblables à celles des nations voisines. Comme la plupart d'entre elles, les Porte-Croix étaient volages, malpropres, dissimulés, moqueurs, portés au suicide par la moindre contrariété, un tant soit peu ingrats, très-hospitaliers, doux et paisibles pendant la paix, cruels à l'extrême durant la guerre, et superstitieux en tout temps. Une

de leurs sauvagesses qui avait été baptisée, vécut fort longtemps, menant dans les bois une vie de recluse et mourut à l'âge de 114 ans, laissant derrière elle une grande réputation d'ascétisme. Quand on ouvrit son ouigouam et qu'on voulut voir les objets de sa dévotion, on n'y trouva qu'un roi de cœur, le pied d'un verre et une médaille qu'elle adorait avec tant de respect, dit un père récollet, "qu'elle se prosternait devant ces bagatelles comme devant ses Divinités."

Les idées des Porte-Croix sur la vie future étaient de ces plus curieuses. Ecoutez plutôt ce véritable conte bleu que nous entendîmes dans le petit salon du *Napoléon III.* Inutile d'ajouter qu'Agénor Gravel avait la parole.

—Il est bon de vous dire, mes amis, nous assura-t-il gravement, qu'en ces temps, le grand chef des Porte-Croix venait de perdre son fils unique. La chasse au castor, la pêche au loup-marin, les expéditions où se levaient les chevelures, tout avait été essayé pour chasser sa douleur, mais en vain : rien ne pouvait distraire ce guerrier de son noir chagrin. Nuit et jour une idée fixe l'obsédait : revoir son fils. Or le pays des âmes n'était séparé du sien "que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieues qu'on traversait facilement à gué." Il se décida donc à y aller, et voici le fidèle récit qu'une des chroniques du temps nous fit de ce mémorable voyage.

Agénor Gravel plongea alors la main dans ce fameux sac où était déjà le récit des tribulations de l'amiral Walker et bien d'autres choses encore, puis en tira la relation de la Gaspésie par le P. Chrétien Leclercq, et

nous lut le passage suivant, en ayant soin de s'arrêter de temps à autre pour le commenter et y mettre l'action du dialogue.

—" Le chef des Porte-Croix n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voyage à des gens qui ne demandaient pas mieux que de l'entreprendre, et ils se trouvèrent bientôt en état de partir et de commencer cette course périlleuse qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la nation Gaspésienne. Ces voyageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étaient nécessaires, et armés de leurs arcs, flèches, carquois, cassetêtes, ainsi que de plusieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, se mirent à l'eau, et marchèrent à grandes journées, avec beaucoup de peines et de fatigues. Le soir étant venu, ils piquèrent dans le sable quelques-unes de leurs perches, pour en former une espèce de cabane, afin de s'y reposer durant la nuit ; ce qu'ils observèrent toujours dans la continuation de ce pénible voyage, jusqu'à ce que plusieurs d'entre eux étant morts de fatigues, les cinq ou six autres qui restaient en vie, arrivèrent heureusement au pays des âmes. Nos voyageurs furent surpris et consolés d'y voir en entrant, une infinité d'esprits d'orignaux, de castors, de raquettes qui voltigeaient agréablement devant leurs yeux, et qui, par je ne sais quel langage inconnu, finirent par leur faire comprendre qu'ils étaient au service de leurs pères. Mais au moment où ils s'extasiaient le plus durant ces merveilles, ils pensèrent mourir de frayeur ; s'étant approchés d'une cabane semblable à celles qu'ils avaient dans leur pays,

ils aperçurent un homme ou plutôt un géant armé d'une grosse massue, d'un arc, de flèches et d'un carquois.

—Qui que vous soyez, leur cria-t-il en les regardant avec des yeux étincelants de colère, diposez-vous à mourir, puisque vous avez eu la témérité de venir tout vivant dans le pays des morts. Je suis le gouverneur des âmes.

" Et il se disposait à les assommer, lorsque le pauvre chef songeant à son fils unique, le conjura plutôt par ses larmes et par ses soupirs que par ses paroles.

—" A la vérité, disait-il au géant, mon entreprise mérite les châtiments de ta juste colère, mais adoucis tes rigueurs en considération d'un père qui a eu trop de tendresse et d'inclination pour son enfant. Décoche contre lui toutes les flèches de ton carquois, accable-le par la pesanteur de ta massue, puisque tu es le maître absolu de la vie et de la mort ; mais s'il te reste encore quelque sentiment de compassion pour les mortels, daigne accepter les présents que nous avons apportés du pays des vivants et reçois nous au nombre de tes amis.

" Les paroles soumises de ce père affligé touchèrent le cœur du gouverneur des âmes.

—Je te pardonne pour cette fois l'attentat que tu viens de commettre, dit-il au chef, et pour te marquer combien je suis sensible à ta douleur, je te donnerai avant ton départ l'âme de ton fils. Mais en attendant cette faveur extraordinaire, nous allons nous divertir et jouer ensemble une partie de Ledelstaganne.

—A ce qu'il paraît que c'est l'écarté de ces pays-là, interrompit Agénor, en regardant par-dessus son vieux bouquin pour voir si personne dormait.

—" Rassuré sur les intentions du géant, nos voyageurs mirent au jeu tout ce qu'ils avaient apporté de plus considérable de la Gaspésie ; à son tour le gouverneur, pour ne pas être en reste de politesse, joua ce qui servait de nourriture aux âmes, le blé-d'inde, le pétun et quelques fruits. La partie dura ainsi depuis le matin jusqu'au soir, mais les voyageurs demeurèrent victorieux. Ils gagnèrent ainsi ce qu'il y avait de plus précieux dans le pays des âmes, la nourriture des morts, et résolurent de planter dans la Gaspésie le pétun et le blé-d'inde qui étaient devenus leur propriété. Pendant qu'ils jouaient ainsi, l'âme du fils du chef était invisiblement entré dans la Cabane. Sur le commandement du gouverneur, elle prit la forme d'une noix ; celui-ci la roula alors dans ses mains, la serra étroitement dans un petit sac et la donna au chef Porte-Croix, en lui disant :

—" Retourne maintenant dans ton pays, et immédiatement après ton arrivée, étend le corps de ton fils dans une cabane faite exprès ; remets-lui alors son âme, et prends garde qu'il n'y ait aucune ouverture, car elle reviendrait en ce pays, qu'elle ne quitte qu'avec une extrême répugnance.

" Le père reçut ce sac animé avec la plus grande joie, prit congé du gouverneur des âmes après avoir vu et examiné tout ce qu'il y avait de plus considérable dans ses domaines, et retourna joyeusement dans son

pays, où il fit à la nation Gaspésienne un ample récit des merveilles qu'il avait vues. On ne saurait exprimer quels furent l'étonnement et la joie de ce peuple quand il apprit que l'âme du fils du chef avait été rapportée dans ce sac et que bientôt elle les instruirait elle-même de toutes ces choses, dès qu'elle serait remise en possession de son corps. L'impatience extrême où étaient les Gaspésiens d'apprendre des nouvelles de l'autre monde, les obligea de faire promptement une cabane pour y déposer le corps du fils. Leurs espérances cependant furent vaines; car le chef ayant confié le sac aux soins d'une sauvagesse — afin d'assister et de danser plus librement aux festins publics qui se faisaient pour son heureux retour—cette femme eut la curiosité de l'ouvrir. L'âme en sortit aussitôt et retourna d'où elle était venue, emportant avec elle son secret."

Ce récit nous avait ramenés vers les temps où peletonnés sur les genoux de nos grand'mères nous écoutions attentivement les histoires de la *Lampe merveilleuse* et de *Simbad le marin*, entremêlées de ces doux contes de Perrault qui nous faisaient tant pâmer de joie on de frayeur. Autour de nous la brise berçait le golfe assoupi, pendant que

Par les cieux endormis, comme de blanches voiles
Qu'un souffle frais du vent gonfle et mène sans bruit,
A leur poupe blafarde allumant des étoiles,
Les nuages pressés voyageaient dans la nuit (1).

(1) Louis de Laincel.—Poësie.

De temps à autre la lune perçait à travers les nuées floconneuses. Elle inondait alors le steamer de sa lumière, et cette veillée se prêtait si admirablement au merveilleux, que nous aurions voulu entendre Gravel lire ainsi jusqu'au matin, mais le *Napoléon III* venait de stopper. Une embarcation avait été mise à l'eau. Nous étions par le travers de Néguac. Il y avait là deux petites lumières à ravitailler et comme elles étaient sans intérêt pour nous, d'un commun accord nous nous décidâmes à quitter le pays des âmes pour celui des rêves, et nous allâmes attendre tranquillement dans nos cadres le moment où nous ferions escale à Tracadie.

Ce ne fut qu'après le déjeuner que nous vînmes jeter l'ancre en face de ce dernier endroit. Une grève sablonneuse s'étendait devant nous, et un côteau boisé courait tout le long de la berge, laissant échapper ça et là l'église, le lazaret et les maisons de Tracadie. Sur une petite presqu'île était bâti le phare, tour blanche et carrée qui en ligne droite se trouve située à trois milles du village.

Une réputation sinistre s'attachait au lieu où nous venions de débarquer. Ici vivaient, souffraient et mouraient des malheureux attaqués par cette terrible maladie que l'écriture sainte a désignée sous le nom de la fille aînée de la mort ; ici, la lèpre régnait en despote, et que de tristes plaintes, de sanglots incompris et d'agonies épouvantables ces rivages si sombres eux-mêmes, n'ont-ils pas entendus et n'ont-ils pas discrétement ensevelis sous leurs sables depuis bientôt trente ans !

C'était dans le Miramichi que l'horrible fléau avait pris naissance. Par une nuit de tempête, il y a cent-dix-neuf ans, un vaisseau français, l'*Indienne*, parti de Morlaix, était venu se briser dans la Baie des Vents et bientôt les vagues rejetèrent sur le rivage des colis de marchandises et des coffres d'habillements qui avaient appartenu à l'équipage. On était alors dans les tristes temps de 1758 ; les transports envoyés au secours de l'Acadie venaient d'être capturés par les Anglais, à la hauteur de Louisbourg, et comme chacun manquait du nécessaire, on s'empressa de recueillir ces précieuses épaves, de se les distribuer et de s'en servir. Or, ce navire avait fait le commerce des échelles du Levant, et l'on appris plus tard qu'il avait séjourné à Smyrne. La contagion venait-elle de ces lointains parages et l'Orient envoyait-elle à l'occident le plus terrible de ses fléaux ? Nul ne peut répondre. Tout ce que l'on a appris, c'est que les symptômes de la lèpre commencèrent à se manifester quelques temps après le naufrage de l'*Indienne* et qu'elle s'attaqua d'abord à ceux qui avaient porté les habits de l'équipage du navire perdu. Cette peste mystérieuse se propagea dès lors avec une telle rapidité qu'elle emporta bientôt une partie de la petite population de Beaubère abattue déjà par la famine et M. de Bellefeuille rapporte qu'en ces temps huit cents personnes périrent sous la double étreinte de la faim et de la lèpre (1). La contagion finit par atteindre M. de Beaubère, et aujourd'hui ces pestiférés

(1) *Vide* l'excellent travail intitulé "*les lépreux de l'Acadie*" publié par M. E. Lefebvre de Bellefeuille dans la *Revue Canadienne* du mois d'Août 1870.

gisent à quelques milles de Newcastle, enterrés sous les gazons de la petite île à laquelle l'habitant anglais de ces parages a laissé le nom du gentilhomme lépreux.

Après avoir exercé d'aussi rapides ravages la maladie sembla s'arrêter et tendre à disparaître. A peine mentionne-t-on par ci par là un cas isolé, mais en 1817 l'esprit public endormi commença à se remettre sur ses gardes, et en 1844 le mal avait repris de telles proportions, qu'un bureau médical nommé pour étudier les moyens de le prévenir en arriva à la conclusion de séquestrer le fléau autant que possible, et ordonna la construction du lazaret de Sheldrake. On ne pouvait guère choisir un endroit moins convenable ; car c'était une île du Miramichi, basse, marécageuse, et qui l'été était infestée par les moustiques. Une fois l'hôpital construit en cet endroit on se mit à la recherche des lépreux. Jadis, lorsqu'un cas de lèpre était constaté, l'église faisait venir le malheureux et au moment où on le séparait de ses concitoyens, elle prononçait sur lui les prières usitées pour le service des défunts, disait des messes pour le repos de son âme et pour compléter l'illusion jetait sur son corps une pelletée de terre (2). Sous Louis VII, des échafauds étaient en permanence à la porte des *léprosies*, et un valet du bourreau s'y tenait constamment, prêt à mettre à mort le lépreux assez imprudent pour franchir le seuil de cet endroit maudit. Il est vrai que les idées modernes ont réagi contre ces cruautés : le système de

(2) M. de Bellefeuille.

rigueur a disparu, mais la position dc ces pauvres gens n'en resta pas moins terrible. "Quelqu'un était-il atteint de la maladie, écrit un des gouverneurs du Nouveau-Brunswick, l'honorable M. Gordon, il lui fallait de gré ou de force s'arracher à sa famille; l'époux était enlevé à sa femme, la mère à ses enfants, les enfants à leurs parents, quels qu'ils fussent, aussitôt qu'on reconnaissait en eux les symptômes de la lèpre. On les forçait de dire adieu à tout ce qui leur était cher pour aller se confiner dans cette prison. Il est arrivé plusieurs fois que certains lépreux refusant de se rendre au lazaret, on les y trainait avec des cordes, comme des animaux, car personne ne voulait mettre la main sur eux et même on les frappait à coups de bâton jusqu'à ce qu'ils entrassent." (1)

Ces terribles scènes de l'internement se renouvelèrent-elles, lorsqu'en 1847 on se décida à transporter le lieu du lazaret de Sheldrake à Tracadie? La tradition est restée muette là-dessus, mais un homme qui a consacré les plus belles années de sa vie à donner les soins de son ministère à ces abandonnés, M. l'abbé Ferdinand Gauvreau, fait une triste peinture de la position des lépreux. "Ce n'était pour eux que malpropreté à faire bondir le cœur, discorde, insubordination envers les autorités bienveillantes du gouvernement, divisions et querelles continuelles entre eux, révoltes contre le chapelain; la loi du plus violent était en pleine force, et souvent l'oreille était blessée

(1) *Wilderness journeys in New-Brunswick in* 1862-63, by His Excellency the Honorable Arthur Hamilton Gordon, traduction de M. de Bellefeuille.

par d'horribles blasphêmes ; en un mot l'hôpital était devenu comme une caverne de voleurs et de bandits que le démon tenait enchaînés par toutes sortes de crimes, excepté le meurtre." Repoussés de tous, n'ayant pour les contrôler qu'un prêtre dont ils blasphémaient l'autorité et des gardiens auxquels ils inspiraient de la répulsion, ces malheureux menaient une vie infernale, lorsque les portes de cet antre du crime et de la pourriture s'ouvrirent, pour laisser passer six courageuses filles de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ces religieuses avaient obtenu la permission de se consacrer aux soins du lazaret de Tracadie, et impressionnés par leur douceur, leur abnégation et leur dévouement, les lépreux comprirent alors que l'espérance et la paix venaient d'entrer chez eux, à la suite de ces saintes filles du cloître. Soumis par leur modestie, ils se résignèrent mieux à leur triste sort ; la concorde, les pratiques religieuses, la patience et l'abandon à la volonté de Dieu vinrent habiter le lazaret de Tracadie, et aujourd'hui le lépreux accomplit sans se plaindre la pénible mission qui lui est imposée ici-bas, l'apostolat de la souffrance.

Que dire maintenant de cette épouvantable maladie ? Gordon n'hésite pas à retrouver en elle l'éléphantiasis des Grecs, la véritable lèpre d'Orient. Capricieuse dans sa marche, chez les uns elle n'est pas héréditaire, chez d'autres elle se transmet par le simple contact. Hideuse, implacable dans son étreinte, la lèpre travaille longuement ceux chez qui elle inocule son horrible virus. Elle corrompt leurs chairs, détruit

leurs facultés mentales, annihile leur sensibilité nerveuse, et quand elle les a torturés ainsi pendant d'interminables années, elle finit par les étouffer dans ses bras ulcéreux et court ailleurs se choisir d'autres victimes (1).

Il était temps de quitter ces parages maudits, et ce fut avec une satisfaction véritable que nous vîmes le *Napoléon III* mettre le cap sur Shippegan, île inculte, longue d'à peu près vingt milles, et qui renferme un village de 1610 pêcheurs et un excellent havre près duquel le gouvernement a placé un phare. En route nous avions relevé la position de l'île de Pokemouche : le ministère de la marine désirait y ériger une lumière, et pendant que l'inspecteur était descendu à terre pour déterminer l'endroit où elle serait construite, nous fûmes hêlé par le capitaine Degrâce de l'*Ave*, vieil Acadien qui navigue en ces endroits depuis tantôt quarante ans, et qui nous assura que ce phare serait beaucoup plus utile s'il était mis à Poqueshoodie au lieu d'être placé sur la petite île mentionnée plus haut (2). Sur ces entrefaites, le vent s'était accentué de plus en plus, la mer grossissait, et comme la grève de Shippegan forme une barre qui court assez loin au large, nous eûmes quelques difficultés à regagner le vapeur. Par deux fois nous frappâmes à plat sur un

---

(1). *Vide* la pièce justificative intitulée : " LA MALADIE DE TRACADIE."
L'horrible fléau tend à disparaître ; néanmoins la sœur Saint Jean de Goto la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Tracadie—c'est le nom du lazaret—m'écrivait dernièrement :
"—Nous n'avons en ce moment que quatorze lépreux au lazaret, sept hommes et sept femmes. Mais il y en a quelques cas au dehors."

(2). Je donne ici l'opinion de ce vieux marin à titre de renseignement et pour ce qu'elle vaut.

sable dur comme pierre, mais notre quille était solide ; la vague, après nous avoir fait talonner violemment pendant quelques secondes, nous remettait en eau profonde, et ce ne fut pas sans danger que nous dîmes adieu à Shippegan pour courir sur Miscou.

Je ne voudrais pas paraître puéril et sembler faire de ce travail un livre de contes, mais en voyage on cueille avidement tout ce qu'on peut apprendre sur les pays que l'on parcourt. Que mes lecteurs n'aillent donc pas se mettre à rire sous cape lorsqu'ils sauront que l'île de Miscou était jadis hantée par un monstre épouvantable, à qui les sauvages de la côte avaient donné le nom de Gougou. Ces grands enfants de la nature faisaient des us et coutumes de ce fils de l'enfer un tableau si effrayant, que Champlain jugea à propos de noter dans ses *Voyages*, ce que les Indiens lui en avaient rapporté :

"—Il y a, disait-il, une chose étrange, digne de réciter, que plusieurs sauvages m'ont accusé être vraie ; c'est que proche de la Baie des Chaleurs, tirant au Sud, est une île où fait résidence un monstre qui avait la forme d'une femme mais fort effroyable, et d'une telle grandeur qu'ils me disaient que le bout des mâts de notre vaisseau ne lui fût pas venu jusqu'à la ceinture. Ils le peignent grand : il a dévoré et dévore beaucoup de sauvages, lesquels il met dedans une grande poche, quand il peut les attrapper, puis les mange, et disaient ceux qui avaient évité le péril de cette malheureuse bête que sa poche était tellement grande qu'il y eût pu mettre notre vaisseau. Ce monstre fait des

bruits horribles devant cette île, que les sauvages appellent le Gougou et quand ils en parlent ce n'est qu'avec une peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus et m'ont assuré plusieurs l'avoir vu. Même le sieur Prévert de Saint-Malo, en allant à la découverte des mines, m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête que lui et tous ceux de son vaisseau entendaient les sifflements étranges des bruits qu'elle faisait, et que les sauvages qu'il avait avec lui, lui dirent que c'était la même bête et avaient une telle peur qu'ils se cachaient de toute part, craignant qu'elle fût venue à eux pour les emporter."

—Je tiens, disait Champlain, en terminant cette description du Gougou par cette réflexion pleine de logique, que l'île soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de cette façon.

Le Gougou ne fut pas longtemps maître de ces parages. Quelques Français qui avaient plutôt l'esprit tourné au positif qu'au merveilleux, étant un jour passés par là, s'aperçurent que Miscou était admirablement située pour la pêche de la morue. M. de la Ralde, plus tard général de la flotte du Canada, vint y habiter, exploita ses eaux, y fit la traite et y entretenait des pinasses qui donnaient la chasse aux Basques. Ces derniers, gens de peu de foi, couraient la côte, et "tout en achetant des fourrures semaient parmi les sauvages une foule de préjugés contre les Français." Mais les Basques ne sont pas hommes à s'intimider facilement. Un jour, le capitaine Gallois, parti avec la consigne de faire observer ici les ordres du roi, fit

rencontre du capitaine DuMay qui avait une mission semblable. Un navire basque était à l'ancre devant Miscou. L'occasion parut trop belle pour la manquer : on l'accosta. Tout l'équipage était à terre, à l'exception d'un petit mousse et du capitaine Joannès Arnandel, de Saint Jean de-la-Luz. Avec pareille infériorité numérique il ne fallait pas songer à se défendre ; le pavillon fut amené. A quelques heures de là on entendit un bruit de rames ; c'était l'équipage de la prise qui revenait à bord. DuMay était prudent : il monta sur un des bastingages, annonça aux nouveaux arrivants la prise de leur capitaine et se préparait à leur servir un petit discours où il leur expliquerait tout le respect qu'ils devaient aux ordres du roi, lorsqu'un des Basques l'interrompit :

—Basta ! pas tant de phrases. Notre capitaine est un pas grand chose que nous remplacerons par le petit mousse du bord.

—Vous avez tort de parler si désavantageusement de votre supérieur, se hâta de reprendre DuMay qui voyait dans ce commencement de phrase une magnifique transition pour arriver au respect dû aux ordres royaux.

Les Basques ont la tête près du bonnet ; c'est Champlain qui nous l'assure, et ceux-ci ennuyés par ces belles phrases, montent à l'abordage "gagnent le bas du navire, se saisissent de quelques piques et mousquets qui n'avaient pas été trouvés par DuMay et Gallois et avec ces armes se défendent et attaquent si courageusement," que les envahisseurs sont contraints de sauter dans leurs chaloupes. Mais une fois échauffés, ces

gens-là ne s'arrêtent plus, et déjà ils s'étaient mis à la poursuite de DuMay, lorsque celui-ci craignant pour sa vie, fit monter Arnandel sur le pont, en le conjurant de calmer ses hommes. Ce dernier s'avança vers eux, leva les deux mains ensemble comme s'il voulait prendre la position d'un suppliant, et terminant son geste par une plonge splendide au fond de la mer, se mit à tailler une coupe dans la direction de son navire qui, vingt minutes après, était sous voile et courait canonner DuMay, le menaçant de le couler à fond s'il ne lui renvoyait "non-seulement toutes les armes et munitions qu'il lui avait prises, mais encore celles de son propre vaisseau."

On ne se serait guère attendu à pareille tournure, et pourtant c'est ainsi, ajoute philosophiquement Champlain en commentant cet épisode, que "tel se trouve pris par celui qu'il venait de prendre."

Jadis, l'île où nous étions jouissait d'une grande importance et donnait son nom au district de Miscou qui comprenait toutes les tribus de la Gaspésie, du Miramichi et du Nipissiguit. De la Ralde y avait commandé ainsi que Desdames, et Denys y tenait une habitation où il avait fait planter "force pêches ou autres fruits à noyaux qui y vinrent à merveille, ainsi que la vigne qui réussit admirablement," mais les dissentions des petits seigneurs de l'Acadie se frayèrent un chemin jusqu'ici, et une journée suffit à d'Aulnay de Charnisay pour saccager toutes ces bonnes choses, que "le gouverneur lieutenant général pour le roi sur ces costes" décrit si complaisamment dans son livre.

Le travail et la pêche avaient fait alors de Miscou un endroit que tout le monde connaissait dans la colonie. Pendant la belle saison un navire—l'*Ange Gardien*—faisait un service régulier entre cet île et Québec. L'été se passait à pêcher et à faire la traite ; puis à l'automne les équipages regagnaient les côtes de France, emportant avec eux ces cargaisons de morue qui revenaient l'année suivante pour être mangées à Québec, car disent les relations du temps, "nous n'avons pas encore assez d'hommes en cette ville pour descendre à cette pêche." L'hiver, Miscou reprenait son aspect triste et solitaire ; elle n'était plus habitée que par une poignée d'hommes qui veillaient à la garde des bâtisses, et souvent, pendant les longues nuits de décembre, ces malheureux eûrent à lutter contre un ennemi encore plus à craindre que l'ennui. Champlain nous a conservé le souvenir du terrible hiver de 1627, où de novembre jusqu'à la fin d'avril, il tomba sur Miscou huit pieds de neige. Cette année là, M. de la Ralde avait laissé quelques Français hiverner dans l'île pour traiter un reste de marchandises qu'il ne voulut pas rapporter en France, mais les gardiens faillirent tous mourir du mal de terre. L'année suivante ne fut guère plus heureuse pour l'établissement de Miscou. Un matin, la *Vicaille*, commandée par le capitaine David Kertk qui montait faire le siége de Québec, vint s'embosser par le travers de l'île, et se saisir de la "Maison et de toutes les chaloupes et pinasses de cette côte." Remise aux Français en même temps que Québec, Miscou revit ses jours de prospérité revenir avec la compagnie des "Cent Associés" dont la flotte faisait la traite et

pêchait le poisson de Sainte Anne du Cap Breton jusqu'à Tadoussac. Ce commerce et ce mouvement avaient engagé les Jésuites à fonder en 1635 la résidence de Saint Charles, en l'île Saint Louis de Miscou. Grand nombre de sauvages venaient ici chaque année porter leurs pelleteries, et c'était de là que leurs flottilles de canots partaient pour faire la guerre à la nation des Bersimis sur la côte nord ; c'était encore là qu'ils accouraient se réfugier lorsque la peur de l'Iroquois s'emparait d'eux. Une abondante moisson d'âmes pouvait se faire au milieu de tous ces rassemblements, et les courageux missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre. Les pères Charles Turgis et Charles du Marché y furent envoyés pour administrer les sacrements à vingt-trois Français qui devaient jeter les fondements de l'habitation, mais "les souffrances furent quasi l'unique occupation de tous ces pauvres gens, raconte la relation de 1647. La maladie les terrassa et la mort en enleva une grande partie. Le P. du Marché fut contraint de repasser en France ; le P. Turgis résista quelque temps, consolant les uns, écoutant les confessions, fortifiant les autres par l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, enterrant les morts. Mais enfin le travail et le mauvais air qu'il prenait auprès de ces pauvres languissants le jetta par terre aussi bien que les autres ; si fallait-il combattre jusqu'au dernier soupir. Il se fait porter contre les malades et auprès des mourants, les anime et les fortifie, les encourage et après avoir enterré le capitaine, le commis et le chirurgien, en un mot tous les officiers et huit ou neuf autres personnes de travail, il y mourut lui-même, ne laissant

plus qu'un malade à la mort, qu'il disposa saintement à ce passage devant que de rendre l'esprit." (1)

C'est ainsi que vivent, luttent et meurent les soldats du Christ. Ils passent sur la terre en ne semant que la paix et le dévouement, et plus d'un grand de ce monde pourrait venir demander à la tombe du saint missionnaire de Miscou le secret de la véritable gloire.

Dès que la nouvelle de cette mort parvint à Québec, les PP. Jacques de la Place et Nicholas Gondoin furent envoyés pour continuer l'œuvre du P. Turgis. Ils trouvèrent "l'habitation toute désolée, les sauvages touchés de compassion tiraient les morts de leurs lits pour leur donner sépulture, les Français n'ayant pas la force de le faire. D'autres plus méchants et barbares, voyant tout le monde abattu, voulaient piller le magasin ; mais l'effort et l'adresse des réchappés qui avaient plus de mine, comme on dit, que de jeu, les en empêchèrent." D'après les relations des Jésuites, la mission de Miscou était des plus pénibles. "Le Père Gondoin, assurent-elles, fut contraint de la quitter ; le P. Claude Quentin y perdit la santé, après avoir enseveli un jeune garçon qui l'assistait : le P. Jean Dolbeau y devint perclus de tous ses membres, et comme on le reportait en France pour trouver un air plus doux, il rencontra en chemin le paradis, et le feu s'étant pris dans les poudres du vaisseau, l'envoya dans le ciel." Il n'y eut que le P. André Richard et le P. de Lyonne qui purent résister au climat "et y jeter

(1) *Vide.* Relation des Jésuites de 1637.

les fondements d'une petite église" qui fut assez longtemps prospère, mais finit par disparaître lors de l'abandon de l'île.

Aujourd'hui Miscou compte à peine une dizaine de familles qui vivottent pauvrement du produit de leur pêche et s'occupent à récolter le foin sauvage qui abonde sur ses grèves. L'île a sept lieues de tour et garde toujours l'aspect triste et désolé qu'elle avait du temps des Jésuites. "Le sol n'en est pas bon, écrivait un de ces derniers à son supérieur: les eaux n'y sont pas saines, les bois n'y sont ni si grands ni si beaux qu'en la terre ferme, mais elle abonde en perdrix et en lièvres, et il y avait autrefois des élans, mais on les a tous exterminés" (1). Remarquable par ses immenses prairies que les eaux du golfe couvrent à leur montant, Miscou est un endroit célèbre par ses chasses. Ce ne sont, au dire de Denys, "que des marécages tous pleins de brandes: quand on marche là-dessus, on fait tout trembler à plus de cinquante pas autour de soi, et c'est là que l'on trouve des grues, des oies blanches et des grives comme en France et que les outardes vont faire leurs petits et se déplumer pendant le printemps." En explorant cette côte, Denys y fit une curieuse découverte. "A quelques deux cents pas de la grève il sort du fond de la mer un bouillon d'eau douce gros comme les deux poings

[1] A peu près vers l'époque où ce Jésuite écrivait, Miscou avait été ravagé par un incendie, ce qui explique la pauvreté de ses bois. Cet accident était arrivé, au dire de Denys, "par le hasard d'un canonnier qui faisant sécher ses poudres a Miscou y mit le feu en prenant du tabac, et ce feu ayant mis en cendres une bonne partie du bois de l'île fit que l'année suivante il n'y avait point de morue a la côte, en sorte que les pêcheurs furent obligés d'aller chercher du poisson ailleurs."

qui conserve sa douceur dans un circuit de vingt pas sans se mêler en façon quelconque, soit par le flux ou le reflux de la mer, en sorte que le bouillon d'eau douce hausse et baisse comme la marée. Les pêcheurs y vont faire leur course avec leurs chaloupes pleines de bariques qu'ils emplissent à sceaux comme s'ils puisaient dans le bassin d'une fontaine. A l'endroit où est cette source extraordinaire, il y a une brasse d'eau aux plus basses marées, et l'eau est salée tout autour comme le reste de la mer." Ce récit de l'ancien seigneur de nos provinces maritimes est corroboré par les marins du golfe Saint-Laurent qui ont navigué en ces parages, et plus d'un m'a affirmé avoir bu à la source du gouverneur Denys.

Auprès de Miscou se trouve le banc des Orphelins qui, sous la domination française, était fameux pour la pêche à la morue ; d'après les témoignages du temps le poisson qu'on y pêchait était aussi beau et aussi grand que celui des bancs de Terreneuve. Les Orphelins courent pendant une distance de vingt-deux milles dans la direction de l'Est ; ce fut ici, près de la Pointe-aux-Bouleaux que le vaisseau de l'intendant de Meulle vingt faire naufrage le 31 Octobre 1685. Le gouvernement du Canada a choisi ce point pour y construire un phare octogone, en bois, qui porte une lumière rouge. A 321 pieds à l'est on voit un sifflet à vapeur qui, pendant les gros temps, les brouillards et les tempêtes de neige, résonne "deux fois en une minute, donnant un coup de cinq secondes avec intervalle de vingt-cinq secondes." Sur le côté ouest de Miscou, i !

lac aux Oies s'élève un second phare dont la lumière blanche fait une révolution complète toutes les deux minutes.

Le ravitaillement de ces phares avait pris quelque temps ; et comme la mer continuait à se creuser et à grossir, quand nous revînmes à bord nous trouvâmes le consul des Etats-Unis et le député du comté de Northumberland, deux passagers que nous avions pris à Newcastle, en train de songer mélancoliquement à ces paroles d'un vieil auteur latin : *viscera eructantes cum gemitu.* Pâles et abattus ils regardaient avec horreur les vagues perfides s'amuser à faire faire un mouvement d'escarpolette au *Napoléon III*, pendant qu'Agénor Gravel plus aguerri depuis son aventure de l'Anticosti, s'efforçait de leur traduire en anglais ces vers assez médiocres où Diéreville peint l'affreux mal de mer qui le prit sur les côtes de France, pour ne plus le quitter que sur celles d'Acadie :

La mer me fit payer ce tribut de nouveau
Et ce ne fut pas sans tristesse :
Je ne croyais pas que sur l'eau
Ainsi que sur la terre on en paya sans cesse ;
....
Mais dans les mauvais temps c'est l'usage ordinaire.

Conduit par ces longues vagues nous arrivâmes en face de Caraquette. Il était onze heures du soir ; le lendemain était un dimanche, et comme l'inspecteur tenait à visiter le phare de suite, il nous pria de l'accompagner. A mesure que nous ramions vers terre, la lumière qui d'abord nous paraissait assez proche se

prit à fuir devant nous, et ce ne fut qu'après avoir nagé pendant une heure et demie, que nos matelots parvinrent à atterrir auprès du phare qui est assis à quelques pas d'une grève rocailleuse. Caraquette est un gros village acadien du comté de Gloucester; sa population française est de 2955 âmes et le comté lui-même renferme 12,680 Acadiens. Ici,—comme dans le comté de Kent qui compte 10,701 acadiens,—la race française est en majorité et n'aurait qu'à le désirer pour faire valoir et défendre ses droits par les siens, au lieu de se faire représenter la plupart du temps par des étrangers qui ne comprennent guère sa foi et ses traditions.

De tout temps Caraquette a été fameux par ses huîtres qui, au dire des connaisseurs, sont les meilleures du monde. Petites, grasses, légèrement parfumées, elles sont supérieures en finesse aux huîtres les plus recherchées des gourmets d'Europe. Elles laissent surtout dans l'ombre celles d'Arcachon et du Cancale, ainsi que ces bivalves que les Anglais pêchent sur leurs côtes et vont déposer avec tant de soins en face du Texel pour leur y faire recevoir cette éducation indispensable qui les font tant priser par les clubs de Londres. D'ailleurs, les huîtres du golfe Saint-Laurent gagnent à être connues et celui qui expédierait à Paris et à Londres quelques bourriches de Shédiac, de Bouctouche, de Malpèque, de Saint-Simon et de Summerside s'attireraient les bénédictions et les écus de tous ceux qui aiment les bonnes choses et tiennent à en avoir pour leur argent. Ainsi que cela est arrivé pour bien d'autres ressources que nous avions, la pêche des huîtres a malheureusement

été faite ici sans discernement, et ce précieux bivalve n'a été protégé que très tard par nos législateurs. Plusieurs bancs qui, au dire de M. Whiteaves, étaient jadis des plus productifs ne donnent plus rien aujourd'hui, et tout porte à croire que si on ne prend de suite des mesures préventives pour rémédier à cet état de choses, les huîtres disparaîtront du golfe Saint-Laurent et deviendront à leur tour une chose du passé.

Du temps des indiens, on leur faisait déjà la pêche et les tribus de la côte de la Nouvelle Angleterre et de l'Acadie en séchaient de grandes quantités pour leurs provisions d'hiver. (1) Il y a deux sortes d'huîtres dans le golfe Saint-Laurent; l'une est courte et ronde, l'autre longue et étroite. Elles se trouvent ordinairement en eau basse, ne dépassent guère une profondeur de trois brasses, aiment les baies et les criques et sont disséminées tout le long des rivages de l'île du Prince-Edouard, dans le Bras d'Or au Cap Breton et sur la côte de Nouveau-Brunswick, entre la Baie Verte et Caraquette. Bien entretenus et pêchés raisonnablement ces bancs deviendraient une source d'énormes revenus pour les Provinces Maritimes. Aux Etats-Unis on a

[1] En parlant des huîtres, Denys écrivait en 1672:

"C'est une grande manne pour l'hiver quand le temps ne permet pas d'aller à la pêche. Elles sont dans les ances ou à la côte proche de terre; pour les avoir on casse la glace, on fait une grande ouverture, puis on a de petites perches assez longues pour toucher au fond de l'eau. On en lie deux ensemble par la moitié, puis on ouvre et ferme cela comme des tenailles, on les tire de l'eau et les jette sur la glace. On ne va point à cette pêche que l'on ne soit plusieurs; les uns pêchent, un autre fait le feu, l'autre écalle pour faire fricasser, d'autres les mettent sur des charbons, deux ou trois ont une grande coquille, avec leur eau, de la mie de pain, un peu de poivre et de muscade. On les fait cuire comme cela et c'est un bon manger, et quand on est bien rassassié chacun emporte sa charge et les chiens entrainent chacun une *sachée* (sic) avec un petit traineau que l'on leur fait fort légère."

compris toute l'importance de la culture de ce bivalve. La Virginie à elle seule entretient des parcs d'huîtres, —elles sont loin de valoir les nôtres,– qui ont une étendue de un million cinq cent mille acres, et pendant que nous revenions à bord, M. Mitchell nous disait qu'il se fait annuellement chez nos voisins de la Nouvelle-Angleterre, un commerce d'huîtres pour une valeur de $5,000,000.

Nous passâmes la nuit et une partie de la journée du lendemain ancrés en face de Caraquette, et pour tuer le temps, nous nous amusions à voir tourner autour de nous des myriades de méduses aux mille formes, qui passaient ainsi que des fleurs le long des flancs du steamer et prenaient leurs ébats sur la mer endormie et toute baignée par le soleil (1). Nous nous rappelions que c'était par une journée semblable que Jacques-Cartier était entré dans cette baie. Il lui avait donné le nom de Golfe-de-la-Chaleur, et nous prenions plaisir à relire et à comparer avec ce que nous voyions, la description qu'il fait de ce pays qui lui parut "plus chaud que n'est l'Espagne."

"Il est le plus beau, disait-il, qu'il soit possible de voir, tout égal et tout uni et n'y a lieu si petit, où n'y ait des arbres, combien que ce soient sablons, et où il n'y ait du froment sauvage qui a l'épie comme le seigle et le grain comme de l'avoine et des pois aussi épais

(1) Les méduses appartiennent au genre des malacodermes. Delafosse dit que ce sont des masses gélatineuses, transparentes, diversement colorées, de forme hémisphérique dans l'état de repos. Elles ressemblent à des champignons ou à des ombrelles, dont la face inférieure est garnie de divers tentacules et d'appendices foliacés. Ces animaux nagent fort bien à l'aide des contractions et dilatations alternatives de leurs corps.

comme s'ils y avaient semé et cultivé, du raisin blanc et rouge, des fraises, mures, roses rouges et blanches et autres fleurs de plaisante, douce et agréable odeur." Ce paysage qui avait tant charmé le navigateur Malouin s'étendait maintenant sous nos yeux. A notre tour nous venions croiser dans la Baie-des-Chaleurs, et à plus de trois siècles d'intervalle nous nous retrouvions en présence de ces " belles prairies de bonnes herbes et de ces lacs où il y a abondance de saumon." Puis, tout en feuilletant ainsi le premier voyage de Cartier, nos regards se portaient sur l'horizon et nous cherchions à entrevoir dans le lointain la ville de Bathurst qui était l'ancienne Nipissiguit du gouverneur Denys. Nous aurions voulu parcourir ce lieu où s'écoulèrent quelques années de la vie de cet honnête homme si tracassé dans ses entreprises, mais cet endroit ne faisait pas partie de l'itinéraire du *Napoléon III*, et nous étions à une longue distance de ce bassin où Denys était venu chercher un refuge après l'incendie de son fort de Saint-Pierre en l'île du Cap Breton.

Nicolas Denys, né à Tours, avait à Bathurst " sur les bords du bassin une maison flanquée de quatre petits bastions, avec une palissade de pieux de dix-huit pieds de haut et de six pièces de canon en batterie." C'était là que partageant son temps entre ses devoirs religieux et la traite, cet homme de bien s'amusait à écrire la description de l'Amérique Septentrionale, livre très-exact au point de vue de l'hydrographie et de l'histoire naturelle. L'étude, la chasse et le jardinage étaient ses plaisirs favoris, et il nous semblait voir le vieux seigneur

acadien se hâter de terminer un des chapitres de son livre pour descendre dans son jardin "semer ses pepins de poires ou de pommes," ou le fusil sur l'épaule parcourir ses grèves à marée basse et revenir bientôt ployant sous le gibier.

—J'admire cet homme, car c'est un des beaux types de notre passé, nous disait Agénor Gravel en faisant l'éloge de Nicolas Denys. Actif, entreprenant, excellent observateur et colon pratique avant tout, il a plus fait pour l'Acadie que n'importe quel autre. Ce fut lui qui découvrit ces mines de houille qu'il dit être aussi "bonne que celle d'Ecosse." Ardent admirateur de la nature, il sut recueillir dans ses courses à travers les bois de précieuses notes sur nos essences forestières. Entreprenant et chercheur intelligent, il s'occupait de tout ce qui pouvait développer les ressources de son gouvernement, faisant de la construction navale, exportant des mâts et des espars pour le marché français et créant chez lui des salines où le sel était "aussi beau et aussi bon qu'en Brouages," pendant que ses voisins étaient obligés de compter sur les arrivages d'outre-mer pour faire leur provision de cette marchandise si dispendieuse partout où se font les pêcheries. Ces préoccupations suffiraient pour remplir la vie d'un homme ordinaire, mais aux natures fortement trempées il faut la lutte sans trêve, et pendant tout ce temps Denys ne cessait d'être persécuté par les gens qui l'entouraient. On l'emprisonne, on le brûle, on le pille, mais dans la bonne comme dans la mauvaise fortune sa gaieté le suit partout. Il espère, il écrit, met en ordre les notes de ses nombreuses

explorations faites depuis Campseaux jusques au Cap des Roziers, et discourt sur l'histoire naturelle, tout en ayant soin de nous mettre franchement en garde contre son style, s'en excusant "sur ses occupations maritimes et une fréquentation de quarante ans parmi les sauvages." Pour moi, continua Agénor Gravel, il me semble que Denys est passé tout entier dans son livre, et qu'il y a mis cette nature franche, brusque, originale que ses contemporains s'accordent à lui donner. Je le crois sur parole quand il me dit que de son temps les homards étaient tellement gros que "leurs pattes ou mordants pouvaient tenir une pinte de vin." Je m'incline respectueusement devant ce gourmet, quand il m'assure que ce crustacé mérite le nom de "perdrix de mer par sa bonté," et j'applaudis de tout cœur lorsque la nécessité le force à ajouter plus d'un plat à la cuisine bourgeoise de son temps. N'est-ce pas Denys qui a été le premier à avancer que la tête de la poursil "est meilleure que celle du mouton," et que l'espadon "a le goût du veau?" N'est-ce pas lui qui, après avoir décrit les grands bois, leurs richesses incomparables, les hâvres, les ressources minières et la faune de l'Acadie, nous confie discrètement qu'il y a dans son gouvernement "de petites tortues grandes comme le tour d'un chapeau et aussi bonnes que poulets"? Et quand il cause de chasse ou de pêche, quel horizon n'ouvre-t-il pas à ces piètres coureurs de bois de nos jours qui s'esquintent toute une après-midi pour assassiner une perdrix ou faire lever une bécasse? Ecoutez plutôt la description de ce qui se passait à Richibouctou en 1672 :

—J'y ai demeuré une fois huit jours, vers la Saint-Jean, dit Denys, pendant quoi tous les matins et tous les soirs, nous voyions passer des bandes de tourtes dont les moindres étaient de cinq à six cents : les unes se posaient dans les prairies, les autres vis-à-vis sur une pointe de sable ; de l'autre côté de la rivière elles ne demeuraient pas posées plus d'un quart-d'heure au plus, qu'il en venait d'autres bandes les rejoindre au même lieu, et les premiéres se levaient et passaient outre. Je vous laisse à penser s'il en fut tué en quantité et s'il en fut mangé de toutes façons. Si les tourtes nous tourmentaient par leur abondance, les saumons nous donnaient bien plus de peine, car il en entre dans cette rivière une si grande quantité que la nuit l'on ne peut dormir tant est grand le bruit qu'il font en tombant sur l'eau après s'être élancés en l'air, ce qui vient de la peine qu'ils ont eue à passer sur les platins, pour le peu d'eau qu'il y a. Après quoi ils s'égaient lorsqu'ils rencontrent plus de fond."

Ces causeries, commencées devant Caraquette, devaient se terminer en route, car le *Napoléon III* s'était remis sous vapeur et nous cinglions maintenant vers le fond de la Baie-des-Chaleurs. Large de quinze milles à son entrée, entre l'île de Miscou et la Pointe-au-Maquereau, cette baie atteint un développement de vingt-sept milles vis-à-vis Bathurst, et n'a plus que huit milles en approchant Dalhousie, endroit où elle vient recevoir les eaux du Ristigouche. Ce n'est qu'à cent dix milles de Miscou que cesse l'influence de la marée sur la baie, et cette dernière compte un

circuit de 135 milles nautiques en prenant toujours Miscou comme le point du départ, et le cap d'Espoir comme celui de l'arrivée.

A mesure que nous remontions ce véritable golfe, les vues les plus variées et les plus admirables fuyaient derrière nous, et bientôt en détournant l'île au Héron nous finîmes par être arrêtés par Dalhousie, petite ville de 2068 âmes, jetée en sentinelle avancée sur l'extrême frontière du Nouveau-Brunswick. Dalhousie occupe une position avantageuse pour le commerce de bois, et sa situation au milieu d'un pays renommé par ses ressources agricoles, ainsi que sa proximité du Ristigouche et de la Baie-des-Chaleurs, lui assurent un brillant avenir. Son port est à l'abri de tous les vents, mais les quais pourraient être plus solides et mieux faits. Trois églises protestantes, une catholique, un palais de justice, une prison, des hôtels et d'assez jolies résidences complètent la physionomie de la ville, située au pied d'une chaîne de montagnes. A une courte distance de Dalhousie, en suivant la grève, le voyageur rencontre un curieux *lusus naturæ*. C'est une colonne de pierre qui, vue de profil, ressemble à une femme qui bâille. Le peuple lui a donné le nom de la *Vieille*. Un bouquet de petits arbres couronne le chef de cette respectable dame, et s'agite doucement au souffle de la brise, pendant qu'immobile et toujours grave, la vieille songe aux peccadilles qui lui ont valu son malheureux sort, et regrette silencieusement quelques péchés de jeunesse qui doivent sans doute remonter à l'époque où Ovide écrivait chez les Thraces l'histoire des Métamorphoses.

Le peu de temps que nous passâmes à Dalhousie fut employé à visiter cet endroit et à regarder les beaux points de vue qu'offre à l'amateur la petite colline qui court derrière la ville. De cette éminence nous embrassions tous les alentours, et nous voyions le Ristigouche sortir de ces paysages montagneux qui le gardent de chaque côté pour venir déverser ses eaux dans la Baie-des-Chaleurs. Navigable jusqu'à une distance de 135 milles, cette rivière a 220 milles de longueur : quatre tributaires d'à-peu-près 60 milles de parcours l'alimentent et avec ses affluents le Ristigouche arrose une superficie de 6,000 milles carrés (1). Rien n'égale les effets de paysages qu'offrent ces rives au touriste conduit là par sa bonne fortune, et les chasses ainsi que les pêches du Restigouche sont célèbres dans les annales du sport. L'aspect féérique de ces bois tous rougis par les premières morsures de l'automne faisait écrire à un anglais une belle page que je me permettrai de citer et de traduire de mémoire :

—Les forêts vierges de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ne m'ont jamais laissé l'impression que me font ces hautes futaies du Nord, où toutes les essences se mêlent, s'enchaînent et donnent un cachet de grandeur incomparable à la solitude qu'elles occupent. Au Canada une grande variété de pins, de hêtres, de bouleaux, d'érables et d'autres bois, étendent leur ombre séculaire sur les rives des lacs et des fleuves, couvrent les plaines et balancent leurs têtes jusque sur la cîme des monts. L'artiste le plus enthousiaste ne

(1) Ce calcul a été fait par M. Perley, auteur d'un livre excellent intitulé : *Reports on the sea and river fisheries of New-Brunswick.*

pourra jamais rendre avec trop de couleurs les beautés que l'automne secoue alors sur les feuilles et sur les arbres, et rien sous les cieux ne peut se comparer à cette pompe éblouissante. Mais ce que le peintre ne peut faire, deux ou trois nuits de gelée l'accompliront. Sous le coup de baguette de la fée de l'Automne l'immense royaume de la verdure se transformera soudain, et sur chaque feuille viendront se poser des nuances incomparables, où l'œil étonné rencontrera l'écarlate, le violet, les ruissellements de l'or, les fraîcheurs du cramoisi, les éclats de l'azur et les profondeurs du sombre et du noir. Un seul arbre ne change pas au milieu de ces miroitements et de ces éblouissements de la couleur, c'est l'arbre de la mélancolie, l'arbre du nord par excellence, le sapin. Lui seul reste toujours sombre et fidèle à ses couleurs de deuil, pendant que les autres font sourdre de partout, dans la vallée comme sur la montagne, ces surprises et ces beautés dont le règne végétal aime tant à se parer sous les climats hyperboréens, avant de tomber assoupi dans les bras de l'hiver. (1)

---

[1] Ce volume que je n'avais pas alors sous la main, vient de m'être envoyé par un ami. Je rétablis le texte de M. Macgregor:

"In Europe, in Asia, in Africa, and even in South America, the primeval trees, how much soever their magnitude may arrest admiration, do not grow in the promiscuous style that prevails in the great general character of the North American woods. Many varieties of the pine, intermingled with birch, maple, beech, oak, and numerous other tribes, branch luxuriently over the banks of lakes and rivers—extend in stately grandeur along the plains, and stretch proudly up to the very summits of the mountains. It is impossible to exagerate the autumnal beauty of the canadian forests; nothing under heaven can be compared to its effulgent grandeur. Two or three frosty nights in the decline of autumn, transform the boundless verdure of a whole empire into every possible tint of brilliant scarlet, rich violet, every shade of blue and brown, vined crimson and glittering yellow. The stern, inexorable fir tribes alone maintain their eternal sombre green. All others, in mountains or in valleys, burst into the most glorious vegetable beauty and exhibit the most splendid and enchanting panorama on earth."

N'est-ce pas l'automne tel qu'il se montre chaque année à nos regards éblouis, cet automne que notre peintre Kreighoff a sû retenir sur ces petites toiles qui se vendent au poids de l'or maintenant que l'artiste est mort, et qui de son vivant ont eu le mérite de passer à travers mille incrédulités et de révéler à l'Europe des effets de couleurs et des études forestières inconnues jusqu'à ce jour?

Un peu plus haut que Dalhousie se trouvent les pointes à la Garde et à la Batterie, deux noms qui—je l'avoue—sentent fort la poudre. Au voyageur qui passe par ces lieux, on montrera quelques vieux boulets, et s'il a la curiosité de s'informer d'où viennent ces projectiles, le paysan interpellé lui dira tranquillement:

—Du fond du Ristigouche, monsieur.

Comme si cette rivière avait le privilége exclusif de cacher sous ses eaux noires et profondes des bombes et des biscayens.

Les mieux renseignés vous parleront d'une bataille qui eut lieu ici du temps des Français. Ne demandez pas davantage; cent ans et plus ont passé par là, et dans un siècle bien des choses s'éloignent, s'effacent et s'oublient. D'ailleurs les guérêts qui recouvrent ces abandonnés sont riches et productifs; que faut-il de plus au paysan? Mais pour celui qui aime le passé et tient à l'histoire de son pays, ces deux pointes de terre rappelleront un poignant souvenir; c'est là que s'est déroulé un des derniers épisodes du grand et douloureux drame de la reddition de la Nouvelle-France.

Le chevalier de Lévis se préparait à prendre sa revanche de la défaite de Montcalm, en infligeant à Murray la rude leçon de la bataille de Sainte-Foye. La lutte étrange que faisait en Amérique une poignée de Français manquant de vivres, de souliers et n'ayant que des couteaux à emmancher au bout de leurs fusils en guise de bayonnettes, commençait à faire du bruit en Europe. On se demandait quels pouvaient être ces fous sublimes qui se battaient pour " quelques arpents de neige," et on avait même chuchotté la chose à Versailles. Or, il se trouvait que ce soir-là Louis XV avait le vin généreux ; il demanda si les Canadiens tenait toujours bon de l'autre côté de l'Atlantique, et sur réponse affirmative, Sa Majesté donna l'ordre de leur faire parvenir des vivres et du renfort. Le roi du lupanar et des ruelles venait de se rappeler qu'il était aussi le roi de France. Il daignait enfin songer à de pauvres gens qui, après tout, étaient de ses sujets, et un de ses officiers, M. de Danjac, fut chargé de mener un convoi à ceux qui ne se préparaient plus qu'à mourir dignement au nom de la patrie française.

On mit à la voile et l'Atlantique fut franchie à petites journées ; car, rien ne pressait en ces temps-là. On s'amusa même à appuyer la chasse à quelques voiles ennemies sur le banc de Terreneuve ; bref, on flâna tellement en route, qu'arrivée dans le golfe Saint-Laurent, la flottille française se heurta contre une escadre ennemie supérieure en nombre. Reconnaissant son infériorité, M. de Danjac évita le combat, réussit à se dérober à l'Anglais, se réfugia dans la Baie-des-Chaleurs

et finit par remonter le Ristigouche jusqu'à la Pointe-à-la-Batterie, où il trouva quinze cents Canadiens, Acadiens et sauvages qui se mouraient de faim. Des canons furent immédiatement transportés à terre; on construisit à la hâte un bastion, et un piquet d'observation fut placé à la Pointe-à-la-Garde, endroit d'où l'on peut embrasser l'embouchure du Ristigouche.

A peine ces précautions étaient-elles prises, que le capitaine Byron se présenta à l'entrée de la rivière, et par une habile manœuvre de nuit réussit à faire doubler la Pointe-à-la-Garde aux frégates anglaises le *Fame*, le *Dorsetshire*, l'*Achille*, le *Scarborough* et le *Repulse*. Dès le petit jour la bataille s'engagea entre ces vaisseaux et les navires français mouillés près de la Pointe-à-la-Batterie; ces derniers étaient le *Machault* de 32 canons, l'*Espérance* de 30 canons, le *Bienfaisant* de 22 canons et le *Marquis de Marloze* de 10 canons. Les Français avaient l'infériorité du nombre, et après cinq heures de combat, deux de leurs navires furent complètement désemparés et brûlés. Laissés à leurs propres forces, le *Bienfaisant* et le *Marquis de Marloze* se replièrent alors sur le village sauvage, pendant que leur retraite était protégée par une petite batterie jetée à fleur de terre et qui, placée en face de la Pointe-à-Martin, tirait sans cesse sur l'escadre de Byron, lui faisant des dégats considérables et frappant à plusieurs reprises ses œuvres vives. Mais un à un les artilleurs français finirent par tomber sous les balles des *marines* anglais placés à l'affût dans les hunes et sur les vergues; la Pointe-à-Martin fur alors franchie à son tour, et bientôt une triple volée de boulets vint saborder le

Marquis de Marloze qu'une fausse manœuvre jeta sur le rivage, en face de la chapelle de Ristigouche. Il ne restait plus que le *Bienfaisant* pour tenir tête aux cinq frégates anglaises. Sommé d'amener son pavillon, le capitaine descendit froidement dans sa sainte-barbe, et quelques instant après le navire français sautait avec son équipage. Byron était vainqueur. (1)

Irrité par cette résistance inattendue, et fort de la consigne qui avait été donnée l'année précédente par Wolfe, de détruire ce qui — le long de la côte — appartenait aux habitants du pays envahi (2), Byron

(1) — M. l'abbé Ferland croit que ce capitaine Byron était le célèbre circumnavigateur qui fut aussi le grand'père de lord Byron.

[2] Le lecteur peut se faire une idée de cette consigne, en lisant les extraits suivants du journal d'un officier anglais qui assistait au siége de Québec :

"The 15th, Capt. Gorham, returned from an incursion, of which expedition he gave the following account :. "That on the 4th of August they proceeded down to St. Paul's bay, where was a parish containing 200 men, who had been very active in distressing our boats and shipping. At three o'clock in the morning Capt. Gorham landed, and forced two of their guards, of 20 men each, who fired smartley for sometime; but that in two hours he drove them all from their covering in the wood, and cleared the village which they afterwards burnt; it consisted of about 50 fine houses and barns; destroyed most of their cattle. That from thence they proeeeded to Mal Bay, ten leagues to the eastward on the same side, where they destroyed another very pretty parish, drove off the inhabitants and stock without any loss; after which they made a descent on the south shore, opposite the Isle of Coudre, destroyed part of the parishes of St. Ann's and St. Roc, where were many handsome houses with good farms, and loaded the vessels with cattle and then returned from their expedition.

"The same day, a party of highlanders came to the Isle of Orleans, from general Monckton's encampment, in order to destroy all the Canada side.

"On the 20th, the Louisbourg grenadiers began their March down the main land of Quebec, in order to burn and destroy all the houses on that side. On the 24th, they were attacked by a party of French, who had a priest for their commander, but our party killed and scalped 30 of them and likewise the priest their commander. The three companies of Louisbourg grenadiers halted about four miles down the river, at a church called l'Ange-Gardien, where they were ordered to fortify themselves till further orders; our people had several small parties in houses, and the remainder continued in the church. The 25th they began to destroy the country, burning houses, cutting down their corn.

se rendit jusqu'à la Pointe-à-Bordeaux, où était le village français de la Petite Rochelle, mit le feu aux maisons et dispersa les habitants dans les bois. En 1855, les ruines de la Petite Rochelle étaient encore visibles, et en fouillant la terre, on retrouve des sabres, des mousquets, des pistolets, de l'argenterie et des bijoux, témoins muets d'une époque de lutte et de rancune nationales, aujourd'hui disparues pour jamais de l'Amérique du Nord.

Il entrait dans la destinée du commodore Byron de faire tout le mal possible aux débris de la colonie acadienne. Le 15 septembre 1763, de Bougainville avait fait voile de France, emmenant avec lui aux îles Malouines plusieurs familles expulsées d'Acadie, "espèce d'hommes laborieux, intelligents, dit-il, et qui devait être chère à la France par l'inaltérable attachement de ces honnêtes et infortunés citoyens;" mais ces malheureux ne jouirent de leur indépendance et de leur travail que pendant deux années, car un jour, ils virent le destructeur de la Petite Rochelle entrer en rade et prendre possession de leurs champs au nom du roi d'Angleterre. L'année suivante, une colonie anglaise s'installait aux Malouines, menaçant les Acadiens de les jeter à la mer s'ils ne quittaient pas la place, et mis dans cette alternative, on préféra céder

"The 3rd day of September, all the army left Montmorency side; they set all the houses and fortifications on fire, and then embarked in flat bottomed boats and came up above the fall.

" We burned and destroyed upwards of 1400 fine farm houses, for we, during the siege, were masters of a great part of their country along shore, and parties were almost continuallay kept out ravaging the country; so that 'tis tho't it will take them half a century to recover the damage."—*Manuscrits de la société littéraire et historique de Québec.*

Le prêtre qui fut tué et scalpé par les anglais était M. de Bécancourt; il est enterré dans l'église de la Bonne-Sainte-Anne-du-Nord.

la colonie à l'Espagne, qui en accepta la remise officielle faite par de Bougainville, commandant alors la *Boudeuse*. C'était ainsi que le bras de l'Angleterre allait atteindre jusque dans les solitudes de l'Atlantique du Sud les malheureux restes de la race Acadienne.

Mais ces souvenirs du passé ne pouvaient m'empêcher de songer que le Ristigouche n'avait pas toujours été donné en partage aux horreurs de la guerre et qu'il avait été aussi le témoin des prodiges que peut faire naître le respect de la parole du prêtre.

Il y a plus d'un demi-siècle, un missionnaire canadien avait été chargé par son évêque de la desserte des deux missions sauvages de Cascapédiac et du Ristigouche. La distance entre ces deux points était de quarante-cinq milles, qu'il ne fallait pas hésiter à franchir par tous les temps, lorsque le service de Dieu l'exigeait. Mais âme fortement trempé, corps endurci à la fatigue, esprit toujours gai, le courageux missionnaire ne reculait devant rien, et la seule plainte qu'il ait jamais laissé tomber était ces paroles du P. Le Jeune dont il se servait un jour, dans une de ces lettres.

—"Coucher sur la terre couverte d'un peu de branches de pin, n'avoir qu'une écorce entre la neige et notre tête, traîner notre bagage sur des montagnes, se laisser rouler dans des vallons épouvantables, ne manger qu'une fois en deux ou trois jours, quand il n'y a point de chasse, c'est la vie qu'il faut mener en suivant les sauvages. Mais on ne peut mourir qu'une fois, le plus tôt n'est pas toujours le pire."

La tribu confiée au zèle apostolique de ce prêtre était celle des Micmacs, gens aux mœurs sévères, parlant une langue poétique et douce qui se rapproche de celle des Grecs (1), vivant de pêche et de chasse, durs à la fatigue, paresseux dans les temps d'abondance, d'une franchise éprouvée et sobres à un tel point, qu'en ces temps-là— chose extraordinaire pour une bourgade sauvage—un ivrogne se faisait censurer publiquement, puis sur récidive, était chassé sans pitié hors du village. Bon catholique, le Micmac avait une confiance extrême dans toute personne qui se présentait à lui revêtue des insignes sacrés, mais elle était illimitée pour son missionnaire. Aussi fallait-il voir les préparatifs que l'on faisait lorsque la visite du *Patliache* était annoncée (2). La bourgade entière se transportait alors sur la grève; les chefs et les anciens se préparaient à recevoir leur père, puis dès que le canot de Dieu était en vue, on tirait quelques vieilles pièces—trophées des guerres de jadis,—et les salves de mousqueterie se succédaient jusqu'au moment où le prêtre avait mis pied à terre.

Alors le grand chef s'avançait en disant:

—Patliache, on t'attendait, car nos âmes ont grand besoin de secours.

Puis le *Shaquemau* (3) conduisait le missionnaire à la chapelle; on chantait un cantique d'allégresse, et dès que le prêtre avait terminé son action de grâce,

(1) Voir à ce propos la curieuse étude et les différents rapprochements que M. Dawson, principal de l'Université McGill, fait entre le Micmac et le Grec, dans l'appendice du savant travail intitulé: "*Acadian Geology.*"

[2]. C'était sous ce nom que les Micmacs désignaient leur prêtre.

[3]. Mot micmac qui veut dire Seigneur; on en a fait le terme *Sagamos*.

chacun s'empressait, à sa sortie, et lui faisait des offres de service. Celui-ci envoyait à la cabane du chef de la prière une truite monstrueuse, celui-là voulait faire accepter au prêtre un saumon encore tout frétillant, d'autres entassaient à sa porte des pyramides de canards, d'outardes, de huards, de perdrix ou de lièvres, et les sauvagesses qui tenaient, elles aussi, à prendre part à l'hospitalité de la tribu, apportaient les fruits de la saison. Ceci durait le temps de la mission, et tout en remplissant ses devoirs religieux et en mettant sa conscience en ordre, chacun s'efforçait de rendre au missionnaire la vie aussi douce que possible. Enfin l'heure du départ arrivait : il fallait se quitter. Tous les canots faisaient la conduite à celui du *Patliache* ; on lui disait adieu en tirant de nouvelles salves de mousqueterie, et le soir, dans la bourgade, on entendait les Micmacs se dire tout bas, en tisonnant leur feu d'un air dolent :

—L'ami du Saint-Esprit est parti.

Ces fêtes de mission étaient les beaux jours de la vie de ceux qui se destinaient à l'apostolat des indiens ; car l'automne arrivé, il fallait suivre les pêcheurs, s'aventurer souvent seul en canot d'écorce et coucher à l'hôtellerie de la Lune et de la Belle-Etoile, suivant l'expression du P. LeClercq, pendant que l'hiver venu on chaussait les raquettes pour courir les bois et y baptiser les enfants, conserver la foi aux vivants et administrer les sacrements aux mourants. Ces épreuves et ces dangers étaient la part d'héritage du prêtre, heureux encore lorsqu'il ne rencontrait pas en chemin

de ces moments où "il faut prendre sa vie et tout ce qu'on a, et le jeter à l'abandon pour ainsi dire, se contentant d'une croix bien grosse et bien pesante pour toute richesse. Il est bien vrai que Dieu ne se laisse point vaincre et que plus on quitte, plus on trouve, plus on perd, plus on gagne ; mais Dieu se cache parfois et alors le calice est bien amer." (1)

Or, un jour, la mission était terminée, et le prêtre se disposait à retourner à Carleton, lorsque son esprit observateur remarqua parmi la tribu un air de mystère qui ne présageait rien de bon. Depuis plusieurs années les Micmacs avaient formulé des plaintes au gouvernement, accusant les *bourgeois* anglais du Ristigouche d'empiéter sur les droits et les réserves des sauvages. Tous les ans les bourgeois barraient la rivière—large ici d'un mille—et au moyen de filets, ils accaparaient le hareng et le saumon qui remontaient le fleuve, enlevant ainsi aux indiens des milliers de quarts de poisson, et ne leur laissant que les éventualités de la chasse pour éviter la famine. Ces griefs avaient été transmis à qui de droit, mais restaient encore sans réponse, et l'irritation était à son comble lorsqu'une dernière vexation vint faire déborder la mesure. Le bruit se répandit que les Anglais s'emparaient des prairies naturelles qui bordent la Rivière-du-Loup, dans le canton de Mann, et qu'en ce moment ils coupaient les foins de cette réserve sans se préoccuper des droits des Micmacs.

Le temps était mal choisi pour faire circuler pareille rumeur ; les bourgades sauvages venaient de s'assembler

[1] Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1633, par le P. Paul le Jeune S. J. supérieur de la résidence de Kébec.

à la mission de Sainte-Anne du Ristigouche et tous les guerriers de la tribu étaient présents. Une réunion secrète du Grand-Conseil se tint pendant la nuit ; il fut résolu à l'unanimité d'en finir de suite avec l'anglais et de massacrer d'un seul coup tous ceux qui se trouvaient dans la Baie-des-Chaleurs. Aussitôt cette conclusion terrible prise, l'ordre est donné de courir aux armes et de préparer les canots, car pour frapper sûrement il ne fallait pas perdre de temps. Soudain la sentinelle qui veillait à la porte du conseil est renversée par un bras vigoureux, et la taille gigantesque du *patliache* se dresse en face des chefs. Son regard fait le tour de l'assemblée. Pas un muscle n'a bronché sur la figure des Micmacs ; chacun reste immobile et silencieux.

—Chefs et guerriers, leur dit le prêtre en s'avançant au milieu du cercle, il doit se passer ici quelque chose d'étrange et de mauvais puisque vous vous cachez de celui que vous avez toujours traité comme votre père. Mais l'ami du Saint-Esprit ne peut être trompé par ceux que le Créateur suprême a confiés à sa garde, et je viens vous prier de me remettre vos peines pour qu'il me soit permis de pleurer avec mes enfants, et les aider à supporter leur douleur comme cela convient à ceux qui sont les guerriers d'une grande tribu et les enfants du vrai Dieu.

Un sourd frémissement courut dans l'assemblée, mais personne ne répondit.

—Allons, grand chef ! reprit le missionnaire en traversant le cercle des sagamos et en se plaçant en face du plus respecté et du plus ancien de la tribu, tu ne

réponds plus à ton père. Est-ce que ta langue est liée par le démon de l'obstination, ou mieux encore celui de la vengeance est-il entré dans ton cœur ? Il y a du sang dans l'air ici, et ton œil si doux et si grave d'habitude lance aujourd'hui des éclairs de haine. N'oublie pas, grand chef, que Dieu ne donne à l'homme la vieillesse que pour se recueillir et songer à la tombe : avant de s'y coucher le vieillard doit enseigner aux autres l'expérience des choses, et la voie de la sagesse, au lieu de les exciter à la colère et de leur montrer le sentier de l'enfer. Parle, chef, il en est encore temps ; et au nom du Dieu vivant je t'adjure de me dire ce qu'il se passe ici.

Alors le grand chef se levant gravement répliqua d'une voix ferme au missionnaire :

—Notre patience est à bout et le conseil a décidé : nous allons en finir avec l'Anglais. Aujourd'hui ta place n'est plus avec nous, patliache : reste ici et quant aux autres, en route ! J'ai dit.

Chacun alors se précipitant vers les canots, pousse au large et disparaît bientôt après avoir lancé son cri de guerre.

Le missionnaire est resté seul, mais il ne se décourage pas. Une sauvagesse sait où les conspirateurs se sont donné rendez-vous et elle vient prévenir le patriache que c'est à la Pointe-à-la-Batterie où doit se prélever le premier impôt du sang. Il n'y a plus à hésiter, et se précipitant dans un vieux canot qu'on n'a pas jugé propre pour l'expédition, le prêtre se met à pagayer vigoureusement dans la direction prise par les sauvages.

La crainte d'être en retard décuple la force de ce colosse qui avait déjà les muscles de quatre hommes. L'idée de sauver ses semblables le fait voler sur les eaux ; bientôt il tombe au milieu des Micmacs étonnés, et les larmes aux yeux il les conjure de revenir sur leur décision, promettant au nom de Dieu et du Roy d'Angleterre que justice serait bientôt faite aux opprimés.

Il y avait un tel accent de supplication et de vérité dans les paroles du prêtre, que les chefs se sentirent émus à leur tour.

—Nous promets-tu formellement, dit l'un d'eux, en s'adressant au *patliache*, que d'ici à un an nos droits seront reconnus, et qu'on les respectera dorénavant ?

—Je vous le promets, mes enfants, répondit le missionnaire.

—Eh bien! si tu ne dis pas vrai, mon père, les Anglais du Ristigouche n'auront vécu qu'un an de plus, répondit d'un ton farouche le grand chef, en donnant l'ordre de retourner à la Mission.

Le prêtre catholique tint la promesse faite aux Micmacs, et quelque temps après le parlement du Bas-Canada passait une loi protégeant les droits des sauvages. Elle fut sanctionnée le 9 mars 1824, et la bonne nouvelle fut confirmée aux indiens par le gouverneur le comte Georges Dalhousie, qui vint leur faire une visite sur le Ristigouche (1). Quant au pieux missionnaire dont la patience et l'énergie sauvèrent

[1] Cette loi est le 4 George IV, chapitre I.

ainsi la vie de MM. Mann, Ferguson, Crawford et de bien d'autres colons de la Baie-des-Chaleurs, il continua à évangéliser la nation des Micmacs pendant encore quatre ans, puis fut transféré aux Trois-Pistoles, et de là à la cure de Lotbinière qu'il desservit pendant trente-trois ans. Chargé d'années et de bonnes œuvres, ce saint prêtre venait mourir le 11 Août 1865 à l'Archevêché de Québec, non toutefois sans avoir dit un dernier adieu à ses Micmacs et avoir été visiter les lieux où sa jeunesse s'était passée à prêcher l'évangile.

Ce missionnaire était mon oncle, le vénérable archiprêtre Faucher de Saint-Maurice. Souvent mon père qui l'accompagna dans ses missions, prenait plaisir à nous raconter, entre autres épisodes, la scène terrible du sursis accordé aux Anglais du Ristigouche, au moyen d'une promesse faite peut-être un peu à la légère, mais qui fut loyalement ratifiée par le comte de Dalhousie.

L'heure de quitter la ville qui porte le nom de ce gouverneur était arrivée, et nous allions laisser derrière nous le Nouveau-Brunswick pour entrer dans la province de Québec, le Ristigouche servant ici de frontière aux deux gouvernements. Le *Napoléon III* était parti en avant pour ravitailler le phare de la pointe de Carleton, et nous devions le rejoindre à ce dernier endroit, vers le matin. Une chaloupe avait été mise à notre disposition, et au moment où nous poussions au large, la lune descendait sous l'horizon, tandis que radieuse et brillante apparaissait l'étoile du matin. Le ciel était clair ; la brise toujours fraîche faisait moutonner autour de nous la crête des lames, et

pendant que du vent plein la voile, notre baleinière cinglait vers Carleton, il me faisait peine de laisser emporter toutes ces belles choses par la nuit. Que n'aurait pas donné un peintre pour retenir au bout de son pinceau un pâle reflet de ce chef-d'œuvre du Créateur ! Nous voguions en silence, car nous sentions qu'autour de nous courait la sensation indéfinissable de l'infini. Au-dessus de nous, les étoiles nous regardaient passer ; sous nos pieds sourdissaient les graves et mystérieuses rumeurs de l'abîme. Nous entendions de partout le ciel, la mer, la terre chanter le *sursum corda*, et pendant que tout priait ainsi dans la nature, écrasés par notre petitesse, nous nous sentions emportés par cet esprit des eaux dont parle la Genèse, et nous nous laissions aller dans la main de Dieu.

VIII.

Carleton.—Où conduit le manque de prévoyance.—Deux autorités.—Un exemple à suivre.—Les cailloux de Gaspé.—Un bon père.—Le barachois de Paspébiac.—Débuts d'un millionnaire.—Une fâcheuse visite.—Curieux détails sur la maison Robin.—Ce qu'en dit un homme impartial.—Le Port-Daniel.—Aspect de la Baie-des-Chaleurs.—Un nid de guèpes. — Phénomène. — L'épave du Cap d'Espoir. — Percé.—Une porte de guerre.—Les aventures d'un renard. —Vie de pacha.—Téméritès.—Ce qu'était Percé autrefois. —Une abomination.—Les pourfendeurs d'images.—Où un Anglais veut bien plaisanter.—Comment on se visitait jadis. —En quoi consistait une tournée pastorale il y a soixante ans.—L'Ile de Bonaventure.—La baie des Molües.—Une veillée à bord de la *Canadienne*.—La pointe Saint-Pierre.—La baie et le bassin de Gaspé.—Vive le roy de France !—Honguedo !—Le fond de Penouil.—Combat naval.—M. le comte de Dufferin.—Un gouverneur en peine.—Plomb et pétrole.—Le village du Bassin.—Adieux —Où Caraquette raconte l'histoire de la Frégate-aux-Trésors.—Un colosse pétrifié.—Le Forillon.—Des écoliers en vacance.—Le cap des Rosiers.—Feu de bivouac.—Le naufrage du *Carrick*.—Paysages à bâbord.—Ce qui ne peut s'oublier.—Méphistophélès.—Le braillard de la Madelaine.—Les voix mystérieuses de l'Ile du Prince-Edouard.—Renseignements cynégétiques.—Un vieux noël.—Coucher de soleil.—Le Cap de Chastes et le premier voyage de Jacques-Cartier.—Les voluptés du voyage.—Sous les cyprès.—Un grand consolateur.—Le *Napoléon III* sombré.

Assis au pied de la chaîne des monts Tracadigètche qui court en arrière à une distance variant depuis un mille et demi jusqu'à trois quarts de mille, Carleton occupe une des plus jolies situations de la Baie-des-Chaleurs. Ce village fut fondé par des Acadiens qui

vinrent se réfugier ici lors de l'année du *grand dérangement*,—c'est ainsi qu'ils désignent entre eux l'époque de la dispersion de leur race,—et à force d'industrie et de persévérance, ces braves gens finirent par reconquérir à Carleton la paix et le bien-être qu'on leur avait enlevés avec la patrie. La postérité de ces exilés a été bénie : elle s'est accrue avec le temps. Aujourd'hui, ce village est habité par une population de 1,033 personnes, dont 987 d'origine française, et il s'honore de compter parmi ses enfants un homme d'état canadien, qui fut orateur et jurisconsulte distingué, M. Vallières de Saint-Réal, ainsi que le Nélaton du Canada, M. le docteur Landry.

Le port de Carleton est sûr, et près de là, il y a un barachois où — au commencement du siècle — on a trouvé des caches d'armes et de munitions (1).

Le homard est une des principales ressources de cette côte, mais comme toutes richesses mises entre les mains d'enfants prodigues, la pêche de ce crustacé est exploitée sans aucune précaution, et le temps est proche où il faudra prendre ici les mesures dont il a fallu se servir dans l'état du Maine. Après avoir pourchassé le homard sans discernement, les habitants de la Nouvelle-Angleterre sont obligés aujourd'hui " de transporter les femelles et leurs petits

(1) M. Ferland décrit ainsi le barachois : "C'est un lac qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable, à l'embouchure des rivières ; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer, par un canal étroit, qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt d'un autre." L'étymologie de ce mot est facile à retracer ; *une barre à cheoir*.

dans les localités dépeuplées, et la législature du pays a promulgué un règlement qui prohibe la pêche de l'alevin du homard sous peine d'une amende de dix dollars pour chaque poisson (1) et la confiscation du bateau et de ses agrès." Pendant longtemps cet excellent crustacé était en si grande abondance dans la Baie-des-Chaleurs, qu'on avait pris l'habitude de n'utiliser que la chair de la queue et des pinces, le reste étant destiné à faire de l'engrais. C'eût été perdre son temps que de chercher à tirer parti de la carapace. En face d'une semblable consommation, il ne faut pas être surpris de la diminution du homard et de sa petitesse, puisque l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, M. Venning, constate que maintenant "il faut cinq livres de ce poisson crû pour faire une livre de viande marinée, soit en moyenne trois homards pour remplir une boîte d'une livre," ce qui nous mène à un total formidable, lorsqu'on sait qu'il s'importe annuellement des centaines de milliers de ces boîtes. Le créateur de cette industrie en Amérique, interpellé sur la grave question de la disparition de ce crustacé, disait :

—J'ai commencé mes opérations il y a quinze ans à l'est de Boston et j'ai graduellement travaillé ainsi vers l'est, laissant derrière moi les localités épuisées jusqu'à ce que je sois parvenu aux rivages canadiens, où—ajoutait-il—les mêmes résultats se produiront si l'on n'adopte pas de bonnes mesures de protection.

(1) *Vide* Sixième rapport annuel du ministère de la marine et des pêcheries, pour l'année 1873. Ottawa.

A cette opinion j'ajouterai celle du célèbre professeur Baird du *Smithsonian Institute* de Washington qui, le 8 Janvier 1874, écrivait à son tour au commissaire des pêcheries canadiennes, M. Whitcher :

—Tous paraissent s'accorder à dire que la diminution du homard a été occasionnée par les opérations de conserve en été. J'apprends qu'à l'heure qu'il est le rendement sur les côtes du Maine est devenu si petit que depuis plusieurs années les emballeurs sont obligés d'aller dans les provinces canadiennes, et qu'il y a sur nos côtes 47 établissement d'emballage consommant de trois à cinq tonneaux par jour pendant la saison qui dure près ou plus de six mois—ce qui occasionne une destruction annuelle de 30,000 tonneaux de homards. A ce train les eaux canadiennes seront bientôt dépeuplées ainsi que celles des Etats-Unis, et l'on peut se demander si, en vue de l'importance des intérêts en jeu, il ne serait pas temps de faire une bonne législation pour protéger ce crustacé."

Tout en flânant dans le chemin qui traverse Carleton nous fûmes arrêtés par un vieillard encore vert qui nous souhaita la bienvenue et nous offrit l'hospitalité. C'était M. Meagher, un des anciens de l'endroit : et pendant que nous nous rendions à son invitation, il nous parla d'un journal où, depuis plus de trente ans, il annotait les principaux événements de la Gaspésie. Légendes, anecdotes, faits remarquables, accidents, observations météorologiques, récits de chasse et de pêche, souvenirs de fête et de deuil s'étaient donné rendez-vous dans ces précieux cahiers, et nous ne

pouvions nous empêcher de regretter que pareille coutume ne fût pas plus à la mode dans nos campagnes canadiennes. Que d'événements nous paraissent insignifiants quand ils sont vus ainsi au jour le jour, qui deviennent intéressants pour ceux qui nous succèdent et aiment à étudier les choses du passé ! N'est-ce pas au moyen de certains fragments de mémoires et de journaux tenus comme celui que nous avions sous les yeux que Monteil pût réussir à mener à bonne fin son admirable histoire des Français ?

M. Meagher possédait aussi une belle collection de jaspes et d'agathes, mieux connus des amateurs sous le nom de cailloux de Gaspé. Sir W. Logan remarque qu'on " les trouve en abondance en cette région, sur les bords de la mer. Il y en a de schiste rouge et de grés, avec d'autres de feldspath rouge, de syénite, de porphyre et de quartz blanc jaunâtre et verdâtre. Associés avec eux, il y en a d'autres d'agathe et de jaspe rouge, jaune et vert, souvent de couleur brillante qui proviennent probablement des conglomérats des grés de Gaspé. La pâte de ce conglomérat est communément un sable rouge souvent pénétré d'un ciment calcaire. La couleur principale de ce mélange est un rouge pâle tandis que les lits des grés associés sont d'un rouge plus foncé et quelque fois gris jaunâtre ou bien avec quelques divisions de schiste. Les impressions des plantes dans un lit de schiste rouge sont teintes de couleur verte." On fait de fort jolis bijoux avec ces jaspes et ces agathes.

Le mont Carleton se dresse à 1830 pieds au dessus du niveau de la mer, et de sa cîme le touriste contemple

un coup d'œil splendide. L'ascension de ce pic est facile. Il dresse sont front sourcilleux non loin du village, et la tentation était vraiment forte pour celui qui sait se passionner pour les grandeurs et les beautés du paysage canadien, mais pas plus que le Juif errant nous avions la permission de nous arrêter. Il fallut se résigner et reprendre notre course dans la direction de Paspébiac.

Entre ce dernier point et Carleton la distance est à peu près de quarante milles. En route nous laissons à babord la magnifique baie de Cascapédiac, la jolie rivière de Bonaventure et le village de New-Carlisle, bâti sur une éminence, d'où quand il fait beau l'œil peut embrasser une partie du "Golfe-des-Chaleurs" et entrevoir les côtes du Nouveau-Brunswick (1). Ce bourg fût fondé par les loyalistes Américains qui vinrent s'y établir sur la demande du gouvernement anglais. En bon père qui ne sait rien refuser à ses enfants, ce dernier donnait la terre aux nouveaux colons et leur fournissait gratuitement les instruments d'agriculture, des semences et des provisions pour un an. £82,000 sterling furent dépensés dans cette entreprise, et à ce propos M. l'abbé Ferland rapporte dans son voyage sur les côtes de la Gaspésie que le juge Thompson disait un jour à l'évêque de Sydyme:

—Cet argent n'a pu être dépensé que pour creuser des canaux sous terre, car sur le sol, on ne voit rien qui ait pu motiver de si grosses dépenses.

(1) Pendant l'hiver de 1856 la Baie-des-Chaleurs gela entre la Rivière Bonaventure et Bathurst. Les patineurs ainsi que les amateurs de courses en traîneaux pûrent s'en donner à cœur joie sur cette immense plaine de glace, qui polie comme un miroir s'étendait à perte de vue.

Exposé aux vents de sud et d'ouest le havre de Paspébiac est un refuge assuré contre les vents d'est. Au fond se trouve un barachois qui offre le curieux aspect d'un triangle régulier dont chaque côté aurait un mille de longueur sur cent verges de largeur. Jadis—c'est l'auteur des *Paysages Canadiens de Gaspé* qui l'assure—des navires d'une centaine de tonneaux pouvaient y ancrer à marée haute, mais chaque année les sable s'avancent peu à peu, et déjà on prévoit que dans un jour assez rapproché le barachois de Paspébiac finira par se remplir tout à fait. De la terre ferme, une longue passerelle permet aux piétons de traverser ce petit bras de mer et de se rendre à la presqu'île où se trouvent situées les maisons rivales de MM. LeBouthillier et Robin.

Les débuts des Robin, aujourd'hui une des raisons sociales les plus fortes et les plus riches de l'Amérique ont été très modestes. En 1876, le fondateur de cette grande maison, M. Charles Robin, faisait une tournée d'exploration dans le golfe Saint-Laurent; il tenait à constater quels étaient les endroits les plus propres à la pêche, et tout en observant et en voyageant ainsi, son navire le *Seaflower* finit par entrer dans la Baie-des-Chaleurs. A l'aspect de ces côtes magnifiques et de ces fonds si poissonneux, le futur millionnaire répéta le fameux *eurêka* d'Archimède : il avait trouvé ce qu'il cherchait et son rêve pouvait enfin se réaliser. M. William Smith représentait sur ces rivages une maison de Québec, et le nouveau venu lui fit aussitôt des propositions de société qui fûrent acceptées. Leurs premières transactions fûrent heureuses et pendant un

cêrtain temps tout allait pour le mieux, lorsqu'un matin deux navires vinrent jeter l'ancre en face de Paspébiac. Aucune couleur ne flottait à leurs mâts d'artimon, ils avaient des allures étranges, et l'on n'apprit que trop tôt le but de cette visite. C'étaient des corsaires. En véritables écumeurs de mer qui savent à quoi s'en tenir sur la valeur des biens d'autrui Ils mirent tout à sac, pillant et enfonçant les magasins des deux associés et ne prenant le large qu'après avoir attaché solidement à leur remorque l'*Abeille* et l'*Espérance*, deux lougres chargés de la pêche de l'année et qui étaient prêts à se rendre en Europe. Mais le proverbe, tel qui tient est souvent tenu, trouve son application surtout à la mer. En débouquant la Baie-des-Chaleurs, les deux pirates américains firent la rencontre des frégates anglaises le *Hunter* et le *Piper*, qui, après un quart-d'heure de chasse les amarinèrent facilement. Aujourd'hui, si pareille chose se renouvelait ce serait une aubaine excellente pour le volé ; mais en ces temps on était pratique avant tout. Pour rentrer en possession de son bien, M. Robin fût obligé de payer le droit de sauvetage et de donner aux officiers de la marine royale un huitième sur la valeur de ses marchandises enlevées par les corsaires. Cette perte le découragea ; il prit la résolution de retourner en Europe ; mais, poursuivi sans cesse par l'idée de l'immense fortune qu'il y avait à faire avec les pêcheries canadiennes, il se décida à revenir, et, pendant quelques années, comme mesure de précaution, ses vaisseaux ne naviguèrent plus que sous pavillon français. Depuis 1783, la fortune n'a cessé de sourire aux entreprises de la maison Robin, et en 1802

son fondateur, devenu millionnaire, quittait le pays, laissant la direction des affaires entre les mains de ses neveux.

A ces renseignements, fournis par M. Pye sur les commencements de cette puissante raison sociale, j'ajouterai de curieux détails recueillis par l'abbé Ferland lors d'un voyage fait sur les côtes de la Gaspésie.

" —Vers 1808 et 1809, lorsqu'en Europe la population des campagnes, arrachée aux travaux de l'agriculture se portait en masse dans les camps, le prix des vivres devint très élevé ; la morue se vendit alors jusqu'à six louis le quintal. Aussi, les profits du commerce fûrent si considérables pour M. Charles Robin qu'il ne savait plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux qui avaient les goûts et les talents de leur oncle et qui continuèrent les affaires. Quoiqu'il soit mort depuis de longues années, les opérations de la compagnie sont encore conduites dans le même esprit qui a présidé à sa formation.

" Cette maison possède plusieurs grands établissements dans la Gaspésie. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. Le chef voyage en France et en Italie : de là, par lettre, il communique ses plans et ses ordres, que le résidant de Jersey est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien s'ils sont mariés, ils ne doivent point avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un réglement très-sévère,

entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir et spécifiant même les plats qui, chaque jour, doivent être servis à la table. Si ce réglement était fidèlement observé, leur cuisine ne serait pas dispendieuse. Quoique les émoluments des commis soient faibles, jamais, cependant, maître n'a été mieux servi que le sont MM. Robin. Choisis vers l'âge de quatorze ans et formés pendant quelque temps auprès des chefs, ces employés sont envoyés dans les établissements de Gaspé, où les intérêts de la compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

" Un des grands principes de MM. Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi : je n'en citerai qu'un. Leurs navires de cabotage doivent se terminer en cul de poule ; il y a peu d'années leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de la côte, crut devoir lui donner une poupe carrée, parceque le bois qu'il employait nécessitait cette forme. Quelque mois après, il reçut l'ordre de le défaire, et de le rebâtir à poupe allongée ; les chefs joignaient une injonction sérieuse de conserver rigoureusement les anciens usages."

Il n'y a pas de gouvernement au monde dont les rouages administratifs soient mieux organisés que le sont ceux de la maison Robin, mais, comme les associations qui ne visent qu'à la richesse et s'efforcent d'accaparer tout ce qui tend à donner de la valeur à leurs exploitations, cette raison sociale compte de

puissants antagonistes et d'ardents défenseurs. Je n'ai fait que passer à Paspébiac, et ne saurais me prononcer au milieu de ces contradictions. Néanmoins, un livre qui contient une esquisse de l'histoire du golfe Saint-Laurent ne saurait être complet sans toucher quelque peu à ce monopole jersiais, qui frappa si douloureusement l'abbé Ferland, lors d'un voyage fait à Percé et à Paspébiac. Je l'avoue ce sujet est délicat, mais personne n'osera mettre en doute la parole d'un homme qui a vû ce qu'il écrit et à qui sa double qualité de prêtre et d'historien défendait d'être partial.

" —Les habitants de Paspébiac, disait-il, dépendent complétement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, M. Charles Robin, qui jouissait ici d'un pouvoir absolu, exposa aux pècheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains ne fournissent qu'un peu de pacage, et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit et dont ils demeurent toujours les débiteurs.

" Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes devant les tribunaux qu'ils redoutent. Force leur est de se remettre sous le joug et d'expier par une longue pénitence leur tentative d'émancipation.

" Le réglement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pècheurs, avant un temps marqué ; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un seul

biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminée. Comme les pècheurs ne sont payés qu'en effets ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir ; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe. Aussi les filles sont-elles ici mieux vêtues que les élégantes des faubourgs de Québec.

" Les écoles sont proscrites :

" —Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait M. Philippe Robin à ses commis ; s'ils étaient instruits en seraient-ils plus habiles à la pêche ?" (1).

Ces lignes écrites il y a quelques années ont-elles leur raison d'être aujourd'hui ? Les uns disent oui, d'autres affirment le contraire, pendant que nombre restent d'accord avec M. Ferland en reconnaissant qu'il y a une amélioration marquée dans le sort des pècheurs depuis que la maison LeBouthillier fait ici compétition aux Robin.

A partir de Paspébiac et en remontant jusqu'au Port-Daniel l'œil ne peut se reposer que sur une côte

(1) Ces traditions semblent avoir été à l'ordre du jour dès les commencements de la maison Robin, et Monseigneur Plessis résumait ainsi l'impression que lui avait laissée une visite faite à Paspébiac, lors de sa tournée pastorale de 1811 :

—" Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM. Robin ; ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre considérable. Les habitants auxquels ils se sont rendus nécessaires sont des espèces de serfs entièrement dans leur dépendance ; ils ont concédé à trente-trois d'entre eux 33 arpents de terre de front sur dix de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part, ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que, se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires, il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, à Palerme."

rugueuse qui arrachait à Denys la lugubre remarque "que personne ne pouvait se sauver d'un naufrage." Mais ce jour-là il faisait calme ; la mer se taisait, et pendant que nous allions relever le cap d'Espoir, Port-Daniel commençait à se dessiner à notre gauche. Lors de son premier voyage, Jacques-Cartier, après avoir cherché un hâvre sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, vint jeter l'ancre le quatrième jour de juillet.

—Nous entrâmes, dit-il, en un petit port et lieu tout couvert vers le sud, où n'y a aucune abri pour ce vent et trouvâmes bon appeller le lieu Saint-Martin.

En cet endroit le capitaine Malouin donna du repos à ses gens pendant huit jours et se fit dire la messe avant de commencer à explorer le golfe inconnu qui s'étendait devant lui. A quelques milles du Port-Daniel s'avance la Pointe-au-Maquereau, limite du comté de Bonaventure et de Gaspé (1). La Baie-des-Chaleurs commence là, et avant de la quitter nous ne pûmes nous empêcher de jeter un dernier coup d'œil sur la riche nature que nous laissions derrière nous. Dans le golfe Saint-Laurent tout est puissant, tout est immense. Le Créateur y a semé ses paysages les plus grandioses et y a jeté à pleine main archipels enchanteurs, rivières sinueuses et pittoresques, promontoires sombres, riants côteaux. Partout ici le voyageur s'arrête pour admirer à chaque pas ; mais s'il est un coin du golfe où il lui est permis de revoir la réunion de toutes ces merveilles, cet endroit ne peut être

(1) D'après le recensement de 1870 le comté de Bonaventure a une population de 15,923 et celui de Gaspé 14,557.

ailleurs que la Baie-des-Chaleurs. Malheureusement, ces ravissements ne peuvent durer, l'homme est l'esclave du temps, et pendant que nous essayons de fixer toutes ces belles choses dans notre souvenir, le *Napoléon III* insoucieux battait le flot de son hélice et nous entraînait déjà loin de ces lieux poétiques. La terre continuait à filer sous notre hanche de bâbord, et, du pont, nous voyons passer Newport, le petit et le grand Pabos qui—sous les Français—devait être un établissement important à en juger par les ruines qu'on y voyait il y a quelques années, puis la Grande Rivière (1) endroit célèbre par ses chasses d'automne et qui, du temps de Monseigneur Plessis, avait la réputation d'être un nid de guêpes.

"—Il n'y a pas de peuplade dans tout le Canada —avouait plus tard ce pieux évêque en causant d'un voyage fait dans le golfe en 1811,—où l'on voit tant de mésintelligence, de querelles et de haines réciproques. A la Grande-Rivière, les frères, les sœurs, les neveux, les tantes, se reprochent mutuellement les plus grands désordres, se fuient les uns les autres, détournent les yeux pour ne pas s'appercevoir, se décrient et se déchirent à belles dents, sans qu'on puisse les convaincre de l'obligation que la loi de Dieu leur impose de s'aimer et de se pardonner, et sans qu'ils veuillent comprendre que le seul moyen d'y parvenir, serait de se tenir réciproquement quittes de tout le passé."

---

(1) La Grande-Rivière fut érigée en seigneurie le 31 Mai 1697, par M. le comte de Frontenac.

Depuis la visite de l'évêque canadien les choses ont changé. La Grande-Rivière est devenue un village de 1063 âmes où semblent régner la concorde et l'aisance. Chacun, à la voix du prélat, s'est empressé de rentrer ses ongles et tous ces moutons enragés sont redevenus de douces brebis sous le coup un peu rude mais très mérité de la houlette du pasteur.

A quelques milles de la Grande Rivière, nous jetions l'ancre en face du Cap d'Espoir, promontoire sombre, tombant à pic dans la mer. Pendant que l'équipage ravitaillait le phare, les longues-vues du bord ne cessaient d'interroger l'horizon et de chercher sur la surface des eaux l'indice du passage de la brise. Nous étions curieux de savoir jusqu'à quel point pourrait se réaliser ce phénomène observé par Denys en 1670.

— " Au Cap d'Espoir, assure-t-il, se trouvent bien souvent deux vents contraires ; un navire, par exemple, viendra de Miscou ou Baie-des-Chaleurs portant beau frais le vent arrière, l'autre viendra de l'île Percée avec aussi vent derrière, que sera l'opposite l'un de l'autre ; lorsqu'ils approchent de ce cap ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur. l'autre et le repousse ; cela arrive souvent en cet endroit."

Mais c'était perdre son temps que de chercher le moindre zéphyre et nous prîmes le sage parti de reporter nos lunettes dans le carré. Au loin, trois navires, surpris par le calme, miraient leurs voiles dans les eaux dn golfe et, tant que l'œil pouvait aller, il ne rencontrait que l'immobilité reine de la mer.

Malgré son nom consolant, le cap d'Espoir ne doit être approché qu'avec précaution, surtout par les nuits de brumes et de gros temps. Lorsque le vent souffle du large, la vague y déferle avec fureur et au commencement du siècle dernier, la légende rapporte qu'un matin les pêcheurs de la côte trouvèrent sur la cîme de ce promontoire une frégate anglaise démâtée, couchée sur la hanche et encore toute ruisselante d'eau. Pendant la nuit le vent n'avait cessé de souffler en foudre ; l'ouragan s'était amusé à fouetter la mer, la remuant jusque dans ses plus noires profondeurs et le malheureux navire de guerre empoigné par une vague énorme avait été cloué d'un seul coup sur la crète du cap d'Espoir " à vingt pieds au-dessus des plus hautes marées." La tradition n'a pas conservé le nom du naufragé anglais, mais cette épave n'était-elle pas celle du *Feversham*, — frégate de 36 canons, commandée par le capitaine Paston et manœuvrée par 196 hommes d'équipage, —que l'amiral Sir Hovenden Walker avoue avoir perdue corps et biens dans ce golfe Saint-Laurent qui fut si funeste à toute son escadre ?

Percé n'est pas loin du Cap d'Espoir, et chacun à bord désirait voir cet endroit qui prend une si large place dans les récits des pêcheurs du golfe. Nous devions y passer la nuit, et bientôt nous fûmes à même de contempler ce paysage, un des plus étranges et des plus accidentés qui se puisse imaginer. A notre gauche la falaise montait, portant sur son dos l'église et les maisons blanches du village, tandisqu'à quelques cents pieds de la rive, Percé nous montrait son rocher

nu et perforé, d'où se détachait comme dans un ovale le paysage lointain de la côte. Près de ce bloc immense se dressait droit et impassible un obélisque en pierre, débris d'une des arches tombées. Debout et placé ainsi dans l'ombre, ce colosse pétrifié semblait être une sentinelle perdue qu'on a oublié de relever et qui, fidèle à sa consigne, veille toujours à la garde de la porte de guerre abandonnée. Au loin, l'île de Bonaventure se baignait dans le golfe, pendant que sur la terre ferme la Table-à-Rolland se dressait à 1230 pieds au-dessus du niveau de la mer, et servant de guide aux marins se laissait apercevoir à une distance de quarante milles au large.

Haut de 288 pieds, long de 1500 et large de 300, le Rocher-de-Percé est composé de calcaire de couleur jaune et rouge qui forme une masse taillée perpendiculairement. Cet étrange bloc, est bordé d'un côté par une petite grève; mais, de l'autre côté, assure-t-on, la profondeur est telle qu'en temps calme, un navire de guerre peut y accoster impunément. Par la nature de sa formation, cet ilôt — jadis relié au Mont-Joli, — a dû souvent changer d'aspect, et Champlain en le relevant disait que "l'isle de Percé est comme un rocher fort haut, élevé des deux côtés, où il y a un trou par où les chaloupes et bateaux peuvent passer à haute mer, et de basse mer on peut aller de la grande terre à la dite île qui n'en est qu'à quelques quatre ou cinq cents pas." Denys de son côté assure sur la foi d'une tradition indienne que l'île de Percé se prolongeait jadis jusqu'à l'île de Bonaventure, mais que la mer l'ayant mangée par le pied, en fit tomber

une partie. "J'ai vu, écrivait-il soixante ans après Champlain, qu'il n'y avait qu'un trou en forme d'arcade par où une chaloupe passait à la voile ; depuis il s'en est fait deux autres qui ne sont pas si grands, mais qui à présent croissent tous les jours et il y a apparence que ces trous affaiblissant son fondement, seront cause à la fin de sa chûte." Cette prévision s'est réalisée, et maintenant Percé n'a plus qu'une des arches mentionnées dans la description que Denys fait des côtes du golfe ; la seconde s'est effondrée en 1845.

Malgré sa falaise escarpée, ce roc n'a pas toujours été le paisible royaume des goëlands et des cormorans, et sa première ascension fût tentée par

Certain renard gascon, d'autres disent normand.

Surpris sur la grève au moment où il allait abuser de la naïveté d'une poule paysanne, maître Alopex ne perdit pas son temps à conter fleurette. La marée était basse ; d'un bond il se prit à détaler du côté du large, poursuivi par tout ce que Percé comptait à cette époque de caniches et de gamins. Chacun s'en promettait à cœur joie dans sa spécialité, les mioches comme les roquets, car toutes les pistes du fugitif tenaient la direction du rocher, et la meute entendait la mer déferler au bout de l'îlot. Or, un bain de lame n'entrait pas, ce jour-là, dans les détails de la toilette de compère renard ; il s'arrêta une minute pour se passer la patte sur le museau, et réfléchir. La réflexion est l'apanage des bêtes autant que des hommes, et comme un petit monticule se dressait devant lui, notre observateur y saute, et de fissures en saillies joue si

bien ses grégues, qu'il arrive sain et sauf sur la crête du rocher. Là, cet œil de mauvais larron entrevit ce que jamais imagination de renard—même du temps du bon La Fontaine—n'eût osé rêver. Des milliers et des milliers d'oiseaux pondaient ou couvaient sur cette cîme encore vierge de la piste des maraudeurs, et oublieux de sa poule des champs l'ingrat eût un éblouissement. Mais cette extase ne dura qu'un instant ; faisant contre ses instincts bon cœur le nouveau venu se glissa en tapinois au milieu de toutes ces têtes de badauds qui le regardaient passer en jacassant et alla sans bruit se creuser un terrier à l'une des extrémités de l'île. Ses premières journées furent consacrées au travail et à l'abstinence, mais une fois dans ses meubles compère renard n'eut rien de plus pressé que d'oublier cette fâcheuse tradition du carême qu'il avait emportée de son long séjour en terre ferme, et ne se livra plus qu'à une seule distraction : celle de guetter l'heure ou cormorans et goëlands partaient à tire-d'aile pour la pêche. Alors prenant ses airs de fin connaisseur, il faisait le tour des nids, palpait les oisillons les plus dodus, flairait les œufs les plus frais, et retour du marché, il déjeunait dans sa bibliothèque en se répétant ces vers d'un rat philosophe :

Il fit tant de pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert ; que faut-il davantage ?

Ce tour d'acrobate mit en l'air toute la côte. On pouvait donc arriver sur le rocher puisqu'un renard

l'avait pris par escalade, et en 1818 MM. Tranquille Duguay et Moriarty tentèrent heureusement l'ascension. Cette prouesse eut des imitateurs, et plus tard, se familiarisant avec le danger, on alla jusqu'à couper le foin qui poussait sur l'îlot. Trois tonneaux furent fauchés et jetés dans des barques amarrées au pied de la falaise mais un homme s'étant brisé la tête en voulant descendre, la corporation du village eut la sagesse de défendre ces folles entreprises.

Dès les premiers temps de la Nouvelle-France, avant même la fondation de Québec, Percé jouissait d'une certaine importance commerciale. Dans sa relation de 1610, Champlain remarque qu'un " grand nombre de navires y faisaient la pêche du poisson sec et vert." " Cette flotte y passait la belle saison à traiter des fourrures et à charger de la morue puis l'automne arrivé, il ne restait plus que trois ou quatre familles qui hivernaient au milieu des neiges et de la solitude la plus profonde " (1). Percé avait aussi, parmi les navires qui faisaient le trajet du Saint-Laurent, la réputation d'être une excellente aiguade. Les vaisseaux venant d'Europe y relâchaient presque tous pour y faire du bois et de l'eau. Un service de chaloupes attendait ici leur arrivée et dès que l'ancre de ces navires avait mordu le fond, le père Jacques Maheu donnait à ses rameurs le signal du départ et ses embarcations légères, penchées sous la brise, couraient bientôt vers Tadoussac et Québec apporter aux colons les nouvelles d'outre-mer et y déposer les passagers pressés d'arriver.

(1) *Vide* Ferland, *Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec, p.* 81.

Sous les falaises jaunâtres de Percé sont venus s'abriter les plus grands personnages de notre histoire, et que de fois Jacques-Cartier, Champlain, de Montmagny, d'Argenson, de Frontenac, d'Iberville, Jolliet, Charlevoix et bien d'autres n'ont-ils pas jeté l'ancre au pied du Rocher, ou sous le vent de l'île Bonaventure. Ce fut ici que le marquis de Tracy vit le pavillon vice-royal du *Brézé* salué pour la première fois par ces Canadiens qui devaient donner à la France bien d'autres preuves de leur loyauté. Ce fut au pied de la Table-à-Rolland qui se conclut en 1646 un solennel traité de paix entre les sauvages de Gaspé et leurs ennemis de la côte nord, les Bersimis; enfin ce fut à Percé que se passa un des épisodes les plus monstrueux et les plus douloureux de la chronique du 17ème siècle.

On était alors au mois d'Août 1690. Une petite brise soufflait du large et deux frégates en avaient profité pour laisser arriver et jeter l'ancre près du Rocher. Elles portaient les couleurs de France, et dès que le drapeau de la patrie eut été signalé par cinq navires pêcheurs qui passaient la saison dans la baie, un vivat sortit de toutes les poitrines françaises. Des chaloupes furent dépêchées pour souhaiter la bienvenue à ces compatriotes et leur faire des offres de service, mais à peine eurent-elles franchi quelques encâblures qu'un boulet ricochant sur la vague vint s'éteindre dans le remou des avirons français. Etonnés les pêcheurs lèvent la rame, et en se retournant voient à travers la fumée le pavillon anglais qui monte lentement à la corne d'artimon des frégates, pendant qu'il

est appuyé par deux nouveaux coups de canon. Il n'y avait plus à hésiter, chacun se mit à nager vigoureusement vers terre, pour y prévenir les résidents et gagner tous ensemble les bois, car devant un pareil déploiement de force, la résistance eut été une sanglante folie. Une pluie de fer leur tint compagnie pendant une partie du retour, mais personne ne fut touché, et les Anglais voyant leur proie échapper, détachèrent des escouades pour prendre possession des navires abandonnés. Une fois ces prises bien amarinées, une partie de l'équipage descendit à terre et y passa huit jours à piller, ravager et brûler tout ce qui appartenait aux malheureux habitants de Percé. Le commandant ennemi avait installé un corps de garde dans la petite église du P. Jumeau, et tandis que leurs camarades s'amusaient à promener la torche partout, ces braves tournèrent leur fureur contre les tableaux et s'en faisant une cible tiraient cent cinquante coups de fusils sur les images de la Vierge et de Saint Pierre, pendant que leur officier avait soin de naziller pieusement :

Sancta Maria, ora pro nobis
Sancte Petre, ora pro nobis.

Le soir venu, ces brûleurs de maisons et ces pourfendeurs d'images buvaient dans le calice des rasades au Prince d'Orange, et ne se couchaient guère sans arrêter quelle serait la nouvelle plaisanterie qui égayerait le lendemain. Celle du dernier jour fut unanimement considérée comme étant la plus spirituelle, et ce fut le plus vieil officier, celui qui était le plus haut en grade à bord de ces deux frégates anglaises, qui en a gardé tout le mérite aux yeux de l'histoire

—"Le commandant, écrivait à cette époque le missionnaire de Percé, pour se distinguer autant par ses impiétés qu'il l'était par son caractère, se revêtit de la plus belle de nos chasubles, et, par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenait sur la grève avec le soleil d'argent qu'il avait fait attacher sur son bonnet, obligeant ses camarades par mille paroles de dissolution à lui rendre les mêmes honneurs et les mêmes révérences que les catholiques rendent dans les processions les plus solennelles, au Très-Saint Sacrement de l'autel. Ils achevèrent enfin toutes ces impiétés par une cérémonie autant extraordinaire dans sa forme qu'elle est extravagante et abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les couronnes du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge qu'ils posèrent sur la tête d'un mouton, lièrent les pieds de cet animal, et l'ayant couché sur la pierre consacrée du maître-autel, ils l'égorgèrent et le sacrifièrent en dérision du sacrifice de la Sainte Messe, pour remercier Dieu—à ce qu'ils disaient—des premiers avantages qu'ils remportaient sur les papistes de la Nouvelle-France" (1).

La messe dite, on hacha avec le sabre tout ce qui restait debout dans la chapelle, l'ordre du rembarquement fut donné, et ces preux retournèrent au pays raconter les bonnes farces et les grands coups d'estoc de leur périlleuse expédition contre les hérétiques français du golfe Saint-Laurent.

---

(1) *Vide* pour plus amples détails sur cette abomination la page 7 et suivantes de la "*Nouvelle relation de la Gaspésie*," par le Père Chrestien LeClercq, missionnaire recollet de la Province de Saint-Antoine de Pade, en Artois, et gardien du couvent de Lens.

Dès que ces forbans eûrent repris la mer, les gens de Percé se remirent courageusement à l'œuvre. On s'occupa de déblayer les ruines des habitations ; les dégats de l'ennemi furent réparés le mieux possible, et chacun eut l'énergie de se priver pendant quelques années pour laisser à ses enfants un patrimoine acquis déjà par le travail et reconstitué par la patience. Aujourd'hui, l'humble station de pêche de 1690 est devenue un florissant village de 1,643 personnes, dont 959 descendent des premiers colons français.

Depuis longtemps les habitants de Percé ont eu la réputation d'être francs, généreux, hospitaliers, et Monseigneur de Saint-Valier se plaisait à dire :

—En cet endroit vivent mes meilleurs amis de la Nouvelle-France.

La tradition rapporte que cet évêque quitta Québec un jour et fit à pied une partie de la route, passant à travers bois, pour aller visiter les gens de Percé et les encourager par ses conseils et par les actes de son ministère. Il est vrai qu'en ces temps-là on ne tenait guère à la réputation d'être douillet.

Le P. Albanel, parti des monts Notre-Dame le 3 février 1649, ne revenait-il pas à pied à Québec, où il arrivait le 8 mars, après avoir souffert de la faim pendant douze jours? et pourtant pareil trajet n'était rien à comparer à ce voyage de la Baie d'Hudson par le Saguenay, que l'intrépide missionnaire devait exécuter plus tard. On faisait alors cent lieues à pied avec la même insouciance qu'on apporterait aujourd'hui à faire une promenade d'une lieue, et la moindre des visites

pastorales entreprises dans la direction du golfe Saint-Laurent par Mgr. Plessis, embrassait une distance de 1450 milles. C'était un voyage au long cours, accompli gaiement dans les pires conditions. Fallait-il courir sur mer? l'évêque devait passer des mois sur une petite goëlette dont la cabine aurait pu être prise " pour une dalle tant elle était étroite et profonde."

—L'oreiller, se contentait alors de dire ce prélat, touchait, il est vrai, au soliveau du gaillard, mais dans cette position extrêmement resserrée, il ne nous fallait pas un grand effort pour se faire une idée de la manière dont nous serions un jour logés dans notre cercueil.

A terre les choses ne se présentaient guère sous un aspect plus riant. Dans certains endroits, il est vrai que les opulents " se cotisaient entre eux pour acheter de la fine fleur de farine et offrir du pain blanc " à leur évêque, mais presque toujours " le presbytère n'était qu'une pauvre chaumière incapable d'intercepter les rayons du soleil, ni même la brume, et où il fallait coucher botté quand le froid prenait ou mieux encore ouvrir son parapluie, dès qu'il commençait à pleuvoir." Mais en retour de ces misères que de consolations pour l'apôtre ! A chaque pas il découvrait des miracles de foi et de résignation parmi ces rudes marins et pêcheurs dont la piété proverbiale méritait néanmoins ce piquant reproche :

—Chez eux, comme chez toutes les peuplades maritimes, disait le prélat, il y en a toujours quelques-uns qui s'endorment lorsque le sermon commence et ne se réveillent que quand il finit (1).

Ce sans-gêne, je l'avoue, est peu propre à aiguillonner la verve d'un prédicateur, mais que celui qui n'en a pas fait autant, jette la première pierre aux justes qui s'assoupissent ainsi devant le Seigneur.

Ces causeries sur Percé m'entraînent à remonter le siècle et m'amènent à raconter des choses qui se passaient il y a soixante-cinq ans. Pendant que nous parlons de ce qui est déjà le vieux temps, la Table-à-Rolland—aujourd'hui le mont Sainte-Anne—s'amoindrit à l'horizon. Percé s'éloigne, et dans le crépuscule s'éteignent les côtes rouges de l'île de Bonayenture, célèbre du temps de Denys par la quantité de tourtes et de lièvres qui s'y prenaient.

—De trente collets tendus le soir, écrivait-il, on a du moins vingt lapins le lendemain matin.

Les falaises de l'île Bonaventure sont hautes de 250 pieds et donnent leur nom à une formation géologique composée, d'après Sir William Logan "d'une série de grès rouge, interstratifiés de lits d'un conglomérat calcaire grossier." Longue de deux milles et large de trois quarts de milles, Bonaventure est située à deux milles de la terre ferme. Jadis, il y avait ici une

(1) *Vide* "Journal des voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent et les provinces d'en bas, en 1811 et 1812, par Mgr. Joseph Octave Plessis, évêque de Québec," publié par la direction du *Foyer Canadien* en 1863.

petite chapelle placée par les récollets sous la protection de Sainte Claire ; elle est remplacée aujourd'hui par une église. Cette île fut autrefois la propriété d'un corsaire jersiais, le capitaine Pierre Duval, qui, sous les guerres du premier empire, fit beaucoup de mal à la marine marchande française. A force de courir l'océan, le vieil écumeur de mer a fini par trouver le port en face de Bonaventure, et son tombeau s'élève dans le cimetière protestant du Mont-Joli.

A mesure que nous avancions, la nuit se faisait, et elle était arrivée tout-à-fait lorsque le *Napoléon III* passa devant l'ancienne Baie-des-Molües—maintenant la Mal-Bay—endroit renommé de tout temps par ses inépuisables pêcheries. Des falaises, dont quelques-unes atteignent dans la direction du sud-ouest une hauteur de 666 pieds, bordent cette baie. Nous ne fîmes que les entrevoir aux pâles rayons de la lune, et bientôt nous stoppions à la pointe Saint-Pierre où nous avait précédés la *Canadienne*. Un canot se détacha des flancs de cette goëlette armée. Il était porteur d'une invitation, et un quart d'heure après nous étions les hôtes du commandant Lavoie qui nous faisait les honneurs de son carré.

Des années se sont écoulées depuis ces heures que nous passâmes à fumer et à causer dans la petite bibliothèque de la *Canadienne*, mais en écrivant ces lignes il me semble revoir encore mes camarades de ce soir-là. Autour de nous, sur une table gisaient les *Mélanges* du docteur Larue, les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, *François de Bienville* de M. Marmette, l'*Histoire Naturelle* du docteur Chenu, pendant

que dans un coin s'élevait une pile de journaux que chacun éparpillait et fouillait à sa guise. Depuis un mois nous étions sans nouvelles du pays et les exclamations et les suprises d'aller leur train.

— Pas possible, s'écriait l'un, Pierre vient d'être nommé député !

—Bah ! répondait l'autre avec une légère pointe de commérage, je savais bien qu'il finirait par apprendre à lire, sinon à écrire.

—Eugène est marié ! constatait un troisième, en devenant tout rêveur.

– Dieu ait pitié de son âme ! murmurait pieusement son voisin tout ému, et encore empoigné par la lecture d'un article nécrologique.

Et pendant que les quiproquos, les azzis et les éclats de rire de ce soir-là s'entrecroisent encore dans ma mémoire, l'illusion m'environne, et il me semble encore être doucement bercé par le roulis du golfe. Mais hélas ! ce n'est qu'un rêve. Des années sont passées ; la mort a glané depuis dans les rangs de ces joyeux compagnons de voyage, et celle qui pendant vingt-un ans croisa dans les parages les plus redoutés du Saint-Laurent, celle qui passait à bon droit pour un chef-d'œuvre d'architecture navale, a suivi la loi commune. La *Canadienne* n'existe plus : il a suffi d'un coup de vent pour que l'élégante goëlette vînt se démembrer sur les récifs de l'île Saint-Paul.

La pointe Saint-Pierre est d'un aspect pittoresque, et vûe par un lever de soleil, présente un coup d'œil superbe. A cette époque, une partie de la grève était couverte de vignots échelonnés en gradins, où séchait la morue destinée au Brésil et aux Antilles. De blanches habitations de pêcheurs, ainsi que des maisons de commerce—parmi lesquelles la plus importante appartient à M. Collas—s'élevaient à l'arrière plan, tandis qu'au large, le Plateau, petite île fantastique et sauvage montrait au voyageur ses grottes, ses arches et ses piliers travaillés par le flot. Mais le rayon de soleil qui révéla ce paysage ne permit guère d'en jouir longtemps. A peine entrevu, il se perdait dans notre sillage ; car, dès les premières lueurs de l'aube, notre pavillon avait salué celui de la *Canadienne*, et le *Napoléon III* prenant sa course dans l'intérieur des terres nous entraînait vers le bassin de Gaspé.

La nature s'est chargée d'embellir ce point du golfe Saint-Laurent, et s'est montrée prodigue envers Gaspé qui est appelé à jouir plus tard d'une grande importance maritime. Le Bassin n'est, à proprement parler, que le prolongement d'une baie qui a une longueur d'un peu plus de seize milles, et commence à la pointe Saint-Pierre pour ne se terminer qu'au Forillon. Entre le cap Haldimand et le banc de Sandy Beach, cette baie se rétrécit et forme alors le havre de Gaspé, port sûr et commode qui se subdivise à son tour en deux bras, celui du nord-ouest et du sud-ouest. Le bassin de Gaspé est formé par le bras du sud-ouest. Son entrée n'a guère plus de 1,080

pieds ; on y mouille par un fond de six a neuf brasses, et Bayfield reconnait qu'ici un navire se trouve être aussi en sûreté que s'il était dans le meilleur des docks. Que de fois, pourchassé par la tempête, le *Napoléon III* n'est-il pas venu se réfugier à Gaspé ? Au large, la houle l'avait rudement secoué, l'équipage était sur les dents, et son tillac ruissellait encore des pièces de mer qu'il avait embarquées, mais aussitôt que l'ancre du steamer glissait dans les eaux tranquilles du bassin, le calme se faisait autour de nous. Rien alors n'aurait pu rappeler nos luttes avec la mer, si nos oreilles n'eussent entendu le vent passer en hurlant sur la crête des mornes qui nous entouraient.

Du temps des Français, Gaspé portait le nom de Baie du Penouil, vieux mot basque qui signifie péninsule, et en 1534, Jacques-Cartier fuyant "les mauvais temps, la tempête et l'obscurité," vint passer quelques jours au Bassin. L'aspect tranquille et enchanteur de ces lieux frappèrent le cœur du marin et firent vibrer en lui toutes les fibres de la poésie bretonne. Placé en face de ce paysage merveilleux le capitaine Malouin se prit à songer à Dieu et à la France, et prenant possession de ce pays au nom du Roy, le soir, il consignait dans son "routier" le récit de cet acte solennel.

—"Le vingt-quatrième jour de juillet, nous fîmes faire une croix haute de trente pieds, et fut faite en présence de plusieurs sauvages, sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle nous mîmes un écus-

son relevé avec Trois Fleurs-de-Lis, et dessus était écrit en grosses lettres entaillées en du bois :

VIVE LE ROY DE FRANCE !

Et après, la plantâmes en leur présence sur la dite pointe, et la regardaient fort tant lorsqu'on la faisait que quand on la plantait. Et l'ayant levée en haut, nous nous agenouillions tous, ayans les mains jointes, l'adorans à leur vûe, et leur faisans signe, regardans et montrans le Ciel, que d'icelle dépendait notre Rédemption."

"—Cartier, disait l'abbé Ferland en rappelant ce souvenir historique, avait choisi un site admirable pour y arborer l'étendard sacré du chrétien. Erigée pour la première fois dans la Nouvelle-France, la croix dominait d'un côté sur la magnifique baie de Gaspé et de l'autre sur ce beau port où souvent depuis les bâtiments français et anglais sont venus s'abriter."

Gaspé ne devait pas avoir le seul privilège d'être la première terre sanctifiée par le signe du salut. Cette bonne nouvelle allait être portée en France par ses propres enfants et deux des fils du chef s'embarquèrent avec les Français dès qu'ils furent en état de reprendre la mer. Mais quel est celui qui peut oublier la patrie? "Lorsque l'année suivante, le navire de Cartier débouquait du canal qui court entre l'île d'Anticosti et la côte nord pour entrer dans le grand fleuve, les deux jeunes gaspésiens, se balançant dans les haubans, saluaient la chaîne bleuâtre des montagnes du sud aux cris joyeux de Honguedo ! Honguedo ! Malgré les

splendeurs qu'ils avaient entrevues dans les villes européennes, ils portaient leurs regards avec bonheur vers la terre de leurs ancêtres. Et ils avaient le droit de la contempler avec un juste orgueil, car la France ne leur avait rien offert de plus majestueux que les Monts Notre-Dame, de plus noble que la Baie de Gaspé, de plus beau que le bassin sur les eaux duquel ils avaient souvent dans leur enfance, poussé le léger canot de leur père, le vieux chef de Honguedo." (1)

Depuis sa découverte le bassin de Gaspé n'a cessé d'être fréquenté et Champlain, de Caën, de la Ralde, la plupart des capitaines de navires français ainsi que bon nombre de contrebandiers basques venaient s'y reposer, faire le dégrat de la morue, traiter avec les sauvages ou chercher un refuge contre le mauvais temps. Ce fut sur les bords du Fond de Penouil (2) que de Pontgravé malade et perclus par la goutte se fit mettre dans sa double chaloupe montée par sept matelots et partit courageusement pour Québec, au grand étonnement de la Ralde qui disait à Champlain :

—Je n'aurais jamais cru que le Pont eût voulu se mettre en un tel risque avec l'incommodité qu'il a.

Ce fût encore du bassin de Gaspé que l'amiral Claude de Roquemont détacha une de ses barques pour annoncer à Champlain que le roi venait de donner au fondateur de Québec le gouvernement de la Nouvelle-France avec le titre de lieutenant-général.

(1) Ferland. *Les côtes de la Gaspésie.*

(2) Plus d'une fois, lors de mes excursions sur les côtes du Golfe Saint-Laurent, j'ai entendu les pêcheurs canadiens se dire entre eux, en se confiant une contrariété ou en se parlant d'un contre-temps :

—Laisse faire, mon vieux : avec un peu de courage tu finiras comme les autres, par arriver un jour dans le *Fond de Penouil.*"

Ce fut encore ici que peu de jours après le départ de cette estafette, l'amiral apprenait l'approche de Kerth qui avait jugé prudent de ne pas attaquer Québec, malgré que cette ville " fût réduite à sept onces de pain par tête pour chaque jour, et qu'il n'y eût que cinq livres de poudre dans le magasin." (1) N'écoutant que son ardeur militaire, de Roquemont donne aussitôt l'ordre de lever les ancres, et le 8 juillet 1628 sa petite flotte venait se heurter contre l'escadre du rénégat dieppois. Malheureusement les navires français étaient lourdement chargés, car ils portaient tous les vivres destinés à la colonie. La pesanteur de la cargaison gênait la manœuvre, et d'ailleurs l'ennemi avait pour lui la supériorité du nombre et des bouches à feu. Mais il était trop tard pour avouer une imprudence, et pendant quinze heures de Roquemont lutta corps à corps avec l'escadre anglaise. La résistance fut désespérée. Quand il n'y eut plus de boulets, les Français chargèrent leurs pièces avec les plombs de leurs lignes, et Sagard rapporte que ce jour-là, " il fût tiré plus de douze cents volées de canon." Le moment vint, hélas ! où la poudre n'eut plus à parler, et frappé dans ses œuvres vives par deux bordées successives, sa mâture hachée, ses voiles en lambeaux, l'amiral français fut obligé de parlementer. (2) Le soir de cette lutte Kerth entouré de ses prises, et tout fier d'avoir défait des compatriotes, remontait lentement vers le bassin de

(1) *Vide* Histoire de la Nouvelle France, p. 166.

(2) D'après Sagard les conditions de cettc capitulation étaient ;

" Qu'il ne serait fait aucun déplaisir aux religieux ; que l'honneur des femmes et des filles serait conservé et que l'on donnerait passage à tous ceux qui devraient retourner en France."

Gaspé, où il venait passer dix jours. Le vainqueur les employa à brûler une cache de bled appartenant aux Jésuites, et retenant auprès de lui les officiers français, il entassa le reste de ses prisonniers sur un de ses vaisseaux et leur permit d'aller redire en France que sous tous les cieux et par tous les temps, il se pouvait trouver des hommes dont la mission consistait à trahir et à humilier la patrie.

Quatre-vingt-trois ans après le combat de Kerth et de Roquemont, l'amiral Walker fuyant devant une grande brise venait passer au bassin, les quelques jours qui précédèrent son naufrage et incendiait ici un navire basque qui pêchait dans la baie. Plus tard encore, en 1759, quelques vaisseaux de la flotte de Wolfe se détachaient du gros de l'escadre anglaise pour se ravitailler à Gaspé et c'est ainsi qu'à tour de rôle, amis comme ennemis sont venus jeter leurs ancres dans les eaux noires et discrètes du bassin.

Le jour de notre arrivée nous trouvâmes la Gaspésie en liesse. Ses jolis villages se pavoisaient de banderolles et de drapeaux ; chaque chose prenait un air de fête, et à voir toutes les physionomies joyeuses qui nous entouraient, on devinait sans peine qu'il allait se passer quelque évènement important. Tout prêt de nous le vapeur fédéral le *Druid* venait de stopper, et bientôt nous apprîmes que le gouverneur général du Canada, M. le comte de Dufferin était à son bord.

Qui de nous n'a pas vu cette physionomie douce et intelligente que la gravure et la photographie ont rendue familière depuis les grèves du cap Breton

jusque dans les forêts de la Colombie britannique? Causeur comme l'était son aïeul Sheridan, écrivain distingué, poëte à ses heures, orateur habile et plein de verve, d'un abord facile, en arrivant au pays lord Dufferin s'est emparé des sympathies canadiennes françaises en faisant fi de cette morgue si commune aux grands fonctionnaires anglais. Dans les faubourgs de Québec, on connait le comte sous le nom de M. Dufresne, et cette manière d'être populaire en vaut bien une autre.

Vêtu simplement, la tête penchée sur l'épaule, il se promenait seul à l'arrière du *Druid*, et à voir cet homme parcourir ainsi la dunette d'un air mélancolique on n'aurait guère reconnu l'auteur de ce speech abracadabrant, où un pair d'Irlande obligé de remercier les notabilités islandaises de leur réception hospitalière, exprimait sa gratitude dans un latin qui, certes, aurait arraché cette approbation à Molière :

Dignus est intrare in nostro docto corpore.

Le souvenir du combat bachique livré aux terribles hôtes du comte Trampe, le joyeux *reel* écossais dansé à "vingt-deux heures du matin" chez la femme de l'apothicaire de Reykjavik, les prés lointains du Snoëfell, et la découverte de ces lapins ailés au nez rouge qui, une fois les vapeurs du Xérès disparues, n'étaient plus que de modestes macareux du nord, toutes ces joyeusetés de jeunesse semblaient être bien loin maintenant du souvenir de lord Dufferin. (1)

(1) M. T. P. Bédard vient de donner, avec la permission de Son Excellence, une traduction des "*Lettres de hautes latitudes*" de Lord Dufferin. Cette édition de luxe a été publiée par la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, et devrait se trouver dans toute bibliothèque canadienne.

Les deux mains derrière le dos, il arpentait lentement le pont,et pour dire le mot, notre gouverneur général paraissait ennuyé de la vie officielle et de ses exigences tyranniques. En ce moment l'homme de lettres semblait prendre le dessus sur l'homme d'état, et peut-être s'amusait-il alors à comparer les responsabilités de sa position à la vie douce et obscure que menaient jadis les lieutenants-gouverneurs de Gaspé. Véritables rois d'Yvetot, ces derniers étaient de petits favorits qu'on voulait récompenser et que le gouvernement de Londres envoyait vivre à Carleton ou à Percé, avec de maigres appointements et un titre sonore.

Voici ce qui arriva à l'un de ces potentats en bonnet de coton. Il y avait dans la prison un condamné à mort qui allait être exécuté, lorsque tout-à-coup le courrier arriva, apportant un sursis. Cette bonne nouvelle enchanta et désola tout à la fois le lieutenant-gouverneur. Novembre finissait, et comme il ne fallait pas s'attendre à voir la sentence confirmée pendant la mauvaise saison,Son Excellence fut bientôt réduite à se poser cette question :

— Comment nourrir et chauffer six mois d'hiver durant un homme qui, en attendant la juste punition de ses forfaits, vit en paix, sinon avec sa conscience, du moins avec son estomac, et chez qui s'est développée tout à coup la passion du coin du feu ?

L'histoire ne dit pas comment le lieutcnant-gouverneur sortit de ce dilemme, et d'ailleurs je n'aurais eu guère le temps de faire des recherches à ce sujet,

car Agénor Gravel venait de faire son apparition à bord, tenant sous son bras une bouteille soigneusement cachetée.

—Diantre ! voici du nouveau, lui criai-je. Aurais-tu fait une descente dans les caves de la maison Le Bouthillier ?

—Non, mon ami, et surtout ne touche à ceci qu'avec grands soins, car vois-tu, cette amphore renferme de l'huile de pétrole.

Gravel confia alors son affreuse fiole au maître d'hôtel qui passait, en lui faisant mille recommandations au sujet de ce dépôt. Une fois débarrassé de la bouteille, Agénor plongea la main dans une de ses poches et en retira un petit bloc carré que je reconnus de suite pour être de la galène.

—Je craignais fort de prendre maître Nicolas Denys en défaut, me dit-il en me tendant cet échantillon.

—Comment cela, repris-je en examinant le spécimen minéralogique qui paraissait être assez riche.

—Eh ! bien, tu sais ce que nous lisions ensemble hier soir dans ce vieux bouquin qui contient la description des côtes de l'Amérique septentrionale ? L'ancien gouverneur français de ces parages ne disait-il pas, dans son livre, qu'une certaine compagnie d'exploitation avait tort de faire à Gaspé tant de dépenses sur ce que des personnes lui avait apporté quelques morceaux de plomb ? " Depuis vingt ans, ajoutait-il, je connais cette mine : elle n'est autre chose qu'antimoine et ne se compose que de quelques petites

veines qui courent sur la roche, et que la force du soleil finit par purifier" (1). Te rappelles-tu ce passage ?

—Je m'en souviens, et après ?

—Tu sais de plus que déjà du temps du P. Chrestien LeClercq, la mine de plomb de Gaspé était exploitée depuis quelques années, mais que la manière de procéder à l'extrait du minerai devint tellement dispendieuse qu'on fut forcé de tout abandonner.

—Je me rappelle aussi cela, mais où veux-tu en venir avec cette érudition ?

—Où je veux en venir ? à te prouver que le vieux Denys avait raison lorsqu'il disait de cette mine : "Si elle eût été bonne, je ne l'aurais pas laissée inutile." Quel dommage qu'un homme aussi pratique n'ait pas connu le pétrole ! Avec quelle joie pareil génie commercial n'eût-il pas tué la lampe à bec de fer et à mêche fumeuse qui éclairait les travaux de ses interminables nuits d'hiver !

—Mais alors cette bouteille que tu viens de confier au maître d'hôtel contenait un échantillon du pétrole de Gaspé ? Il y aurait donc ici des puits d'huile ?

---

(1) Il est curieux de rapprocher ici les opinions de Denys et du P. Chrestien Le Clercq sur la mine de plomb de Gaspé.

—J'ai trouvé assez de personnes, écrivait Denys en 1675, qui ont voulu entreprendre sur les échantillons que j'ai fait voir ; je n'ai jamais voulu, sachant bien que je les aurais trompées, c'est ce que je ne suis point capable de faire, à moins que je ne fusse moi-même trompé sans le connaître.

De son côté, le P. Chrestien Le Clercq disait en 1691 :

—"On a découvert à Gaspé une mine de plomb depuis quelques années, laquelle toutefois on a été obligé d'abandonner, après y avoir fait une très grande dépense ; cette mine n'ayant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit et les avantages qu'on en espérait ; peut-être, à ce que j'en ai pu juger lorsque j'étais sur les lieux, parce que les mineurs que l'on y avait envoyés de France ont voulu trouver sur le haut le pillon qu'ils eûssent pu trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métal, dont l'espèce approche davantage, on pour le moins autant, de l'étain que du plomb."

—De l'huile, ici ? mais nous sommes en ce moment devant une région oléagineuse et des plus riches. Sur une étendue de quarante milles et une largeur de quinze on a déjà découvert du pétrole en plus de quatre-vingts endroits. Depuis longtemps déjà on s'apercevait que du côté de Douglasstown, l'huile sortait à petits bouillons de la vase du rivage et qu'à marée haute elle couvrait une certaine étendue de la baie ; on constata aussi qu'à un demi-mille de là, au sud de la rivière Saint-Jean une matière grasse suintait parmi les cailloux de la grève. Dès lors les recherches commencèrent, et les anciens se rappelèrent qu'autrefois les indiens avaient receuilli de cette huile et en avaient fait cadeau à quelques colons qui s'en étaient servis avec succès. Un des savants de l'endroit alla même jusqu'à donner le nom "goudron de la Barbade" *Barbadoes Tar* à cette substance huileuse, et dans son enthousiasme en expédia un échantillon à la Société Littéraire et Historique de Québec. Une fois l'éveil donné on se mit sérieusement à l'œuvre. A sept milles du Bassin de Gaspé on venait de découvrir une seconde source d'huile de couleur verdâtre et fortement aromatique : elle était sise sur un des petits affluents du Silver Brook et on y fora un puits. Bientôt un autre puits fut ouvert sur le côté sud de la rivière Saint-Jean et un troisième qui atteint une profondeur de plus de mille pieds fut percé à Sandy Beach, endroit situé à deux milles du bassin.

—Mais alors nous sommes en pleine Petrolia et chaque parcelle de ce pays est un lingot d'or.

—Doucement, mon ami ; malgré tous ces efforts on n'est pas encore parvenu à frapper une veine assez considérable pour donner un rendement avantageux ; mais avec la patience on vient à bout de tout. Le jour est proche où la rivale de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de la Virginie et de la province d'Ontario se réveillera à son tour, et jusqu'à présent tout est là pour donner aux savants la preuve que le district de Gaspé est d'une grande richesse minéralogique. Il possède des marbres précieux, de l'or, de la houille : à un mille et demi au sud du bassin on vient de découvrir un banc de poix minérale, et sur le mont Albert qui est une surperbe masse de serpentine, la commission géologique du Canada a rencontré des masses détachées de minerais de chrome dont quelques-unes pèsent jusqu'à vingt livres.

Cette dissertation sur les gisements de Gaspé menaçait de se tourner en conférence, lorsque tout-à-coup le bassin fût illuminé par une gerbe de lumières. Il était huit heures du soir, et les Gaspésiens tiraient un feu d'artifice en l'honneur de la présence parmi eux du comte de Dufferin. Vû ainsi à la lueur des flambeaux et des feux du Bengale le village avait un aspect féérique. C'est un petit bourg de six à sept cents âmes, où il doit faire bon de venir passer la belle saison, car l'air y est pur, les gens aimables,hospitaliers, le paysage incomparable. Au bassin on peut se procurer à bon compte le comfort de la vie. Chaque jour la brise du soir y souffle régulièrement, rafraîchissant tout de son haleine encore chargée des parfums de la mer, et je ne sais rien de plus agréable alors qu'une

promenade dans l'avenue des sapins. La nature sommeille autour du rêveur attardé ; à ses pieds l'eau clapotte doucement et l'écho harmonieux n'est réveillée de temps à autre que par le bruit des rames et les chants des bateliers qui ramènent au quai leurs légères embarcations.

Mais que suis-je pour parler ainsi de ces heures enchanteresses? un modeste voyageur qui n'a pas même le pouvoir de faire durer ces ravissements, et dès minuit, où plutôt à "l'orloge virante" comme on disait du temps de Jacques Cartier, le *Napoléon III* tournait sa proue à ce coin du paradis, et se préparait à sortir de la baie pour relever au matin le fameux cap Gaspé. Nous avions fait nos adieux à M. Mittchel, ainsi qu'au député M. Adam du Northumberland et à M. Call consul des Etats-Unis, et nous venions de jeter un dernier coup d'œil sur cette belle nappe d'eau qui, si l'on en croit la légende, cache discrètement sous ses plis plus d'un navire de guerre disparu.

— Quel est le coin du golfe et du fleuve Saint-Laurent, nous disait Agénor Gravel, en parlant de toutes ces choses, le lendemain matin, qui n'a pas sa tradition plus ou moins joyeuse ou lugubre? Cette nuit, pendant que vous souffliez dans vos cadres comme des marsouins, je me suis fait raconter par Caraquette qui était de quart, l'histoire de la Frégate aux trésors.

Le nom de Caraquette était un sobriquet que nous avions donné à un Acadien de notre équipage. Ce brave matelot avait vu du service un peu partout,

même dans la marine française, et bien qu'il passât son temps à maugréer contre la mer, Caraquette n'aimait qu'une seule chose au monde, la vie de marin. A cheval sur le cabestan, il était occupé en ce moment à hacher du tabac dans le creux de sa main, puis à le vider avec précaution dans sa blague ; cette dernière opération paraissait surtout l'intéresser vivement.

— Allons, Caraquette ! criames-nous en chœur ; bourre ta pipe et pare à virer ! Nous voulons avant le déjeuner avoir l'histoire de la frégate aux trésors.

Caraquette leva tranquillement les yeux sur nous, et se prit à tousser.

— Voyez-vous, nous dit-il en développant sa puissante poitrine, le serein ne va guère à ma constitution ; j'ai été de quart cette nuit, ce qui m'a enrhumé, et mon médecin me défend de parler au vent.

— Connu la maladie et le remède ! On vous donnera de la tisane de wiskey pour vous guérir, mademoiselle, et en attendant la potion, lève l'ancre et en route !

La perspective d'une bonne rasade fit tomber Caraquette sur ses pieds, et l'engagea à se gratter le front pendant quelques secondes. C'était sa manière de se décider.

—Allons ! hisse les voiles, vieux gabier ! lui cria Gravel.

—Puisque vous le voulez absolument, reprit Caraquette en jetant sa chique pardessus la lisse, nous allons déborder.

Et le vieux loup de mer commença ainsi :

—Il est bon de vous dire, avant d'aller trop loin, que la frégate l'*Impérieuse*, un morceau de bois fini, venait de quitter Bordeaux, en France, pays où pendant toute l'année le vin coule comme par chez nous l'eau des érables au printemps. L'*Impérieuse* était chargée de louis d'or ni plus ni moins que si elle eût été commandée par l'oncle de ma tante, celui qui a prêté à cinquante pour cent pendant toute sa vie et qui doit être aujourd'hui patron pour le moins de la chaloupe du mauvais riche de l'évangile. Le capitaine de la frégate courait grand largue sur Louisbourg. Je me suis laissé dire que du temps des Français, cet endroit était une ville grosse par comparaison comme Québec ou Montréal, avec des églises où les mères allaient offrir des cierges pour le retour de leurs garçons qui tenaient le large, des quais où les sœurs et les fiancées venaient embrasser les matelots qui débarquaient, et des auberges où on buvait un peu sec, il est vrai, mais faut pas s'en fâcher, c'était du meilleur. Foi d'Acadien ! un fier coup de vent a dû passer tout de même par là-dessus depuis. Rien de rien aujourd'hui ; pas plus de Louisbourg que d'argent dans ma poche, et quand j'y suis allé il y a dix ans pour me soustraire à un naufrage qui me tomba dessus au Cap Breton, je n'ai vû que des pierres, des creux paraissant comme qui diraient des fossés comblés et des herbes Saint-Jean où le pied faisait rouler des vieux boulets qui n'avaient pas l'air fâchés de se remuer un peu. Les bourgeois de Louisbourg faisaient le métier de se battre contre les Anglais, et comme il faut de l'argent pour ce commerce-là, l'*Impérieuse* leur en portait en veux-tu? en voilà! Quand on vient avec

une bonne nouvelle, il faut s'attendre à être bien reçu. Or, arrivée en vue des côtes, la frégate hisse pavillon de France, mais patati ! patatras ! cette politesse lui attire une volée de boulets dans le grément, et pour lors cinq vaisseaux de ligne anglais se mettent à bouliner après. Mais tout doucement, mes gars ! le capitaine de l'*Impérieuse* avait son idée.

—Allons ! commanda-t-il, hisse le grand foc ! borde les huniers et brasse carré partout !

Ce qui fut dit, fut fait ; et comme il ventait grande brise, l'*Impérieuse* chargée de toile se mit à monter grand train, laissant derrière elle l'Anglais qui finit par ne plus être en vue. On était alors à la hauteur de Pictou, et le capitaine français connaissait le havre au Caribou pour y être déjà entré. Il ne s'agissait plus de tortiller et de manger de la toile maintenant : si l'on voulait jouer un bon tour à l'Anglais, c'était là qu'il fallait se cacher. L'équipage se jette dans les chaloupes ; on prend la frégate à la remorque, et comme les matelots avaient du poil aux bras, bernique ! quand l'ennemi se présenta, ni vûe ni connue l'*Impérieuse*, je t'embrouille l'Anglais !

—Elle a dû passer par là, pourtant, disait un gros officier qui se promenait sur la dunette en portant son sabre, sur votre respect, comme si c'était un parapluie.

—Eh ! bien, nous l'attendrons, répondit un camarade qui lui, n'était jamais pressé, histoire de boire de la bière.

Les cinq vaisseaux de ligne s'embossèrent donc par le travers du havre au Caribou et se mirent à jongler sur leurs ancres, tandis qu'à bord chacun croyait que l'*Impérieuse* s'amusait à raguer le fond avec sa quille, ou que son équipage se sanglait le ventre pour ôter de la place à la ration.

Une semaine, quinze jours se passent, et comme dans la chanson,

Marlborough ne revient pas.

Las de tenir la mèche, les Anglais finirent par sentir le renard et envoyèrent leurs embarcations à la découverte, ce qui leur procura l'ineffable plaisir de ne voir au fond du havre au Caribou qu'une petite rivière bonne tout au plus pour les goëlettes. L'*Impérieuse* était partie en fumée, et gros Jean comme devant, l'ennemi reprit le large, bien persuadé qu'il avait donné contre la frégate du diable en personne, ce qui n'était pas vrai comme vous allez le voir.

Caraquette prit une chique de tabac dans sa blague, et la portant délicatement à sa bouche, reprit ainsi son histoire :

—Le docteur Harris demeurait le voisin de chez nous ; car moi qui vous parle, je n'ai pas toujours été dans le brai et l'eau salée, et Caraquette a eu tout comme les autres un père et une maison ; mais il y a si longtemps de cela, que bientôt lui seul se le rappellera. Le frère du docteur s'appelait Mathew, et un jour il demanda à mon grand'père :

—Prisque, connais-tu la rivière au Caribou ?

—Un peu, qu'il répondit ; je l'ai remontée jusqu'à sa fourche.

—Eh ! bien, prépare ton canot et nos fusils, nous irons demain y faire un tour.

Le lendemain M. Mathew était déjà installé dans l'embarcation ; mon grand-père partait quant et lui, et ils pagayaient dans la direction de la fourche, abattant un canard ici, remarquant un peu plus loin une belle talle d'arbres qui feraient de bons billots pour le cas où on se déciderait à en faire l'hiver prochain. Tout en devisant et en brûlant leur poudre, ils prirent la petite Rivière et couraient déjà dans l'Anse-à-Morrison, lorsqu'ils se trouvèrent en face de l'*Impérieuse.*

La frégate française était toute couverte d'herbes. Elle prêtait la bande à babord, sa mâture avec ses toiles roulées se perdait dans la tête des arbres, et c'était là, dans ce berceau de feuillage, que l'*Impérieuse* était venue terminer sa campagne.

Le grand-père Prisque grimpa le long des sabords. Il n'y avait plus de canons dans la batterie, et sabres, pistolets, fusils, haches d'abordage manquaient à l'appel. Tout avait été raclé et M. Mathew courut alors au plus pressé, puisqu'il s'agissait de retourner à Pictou et d'y quérir de l'aide pour déhâler sa trouvaille. On ne flâna pas en route. Songez-y donc, le frère d'un docteur propriétaire d'une frégate tout comme la Reine d'Angleterre ! Mais quand le régiment des pioches, des pelles et des grues fut arrivé dans l'Anse-à-Morrison, répétition de la vieille farce.

L'*Impérieuse* avait pris le large et pas moyen de faire indiquer aux grenouilles de la Rivière-au-Caribou le coté de sa dernière bordée.

—Comment ! prétends-tu, Caraquette, soutenir que la frégate française avait repris la mer ? interrompit un sceptique qui jusque là avait écouté attentivement.

— Je dis ce que je dis, repartit Caraquette en jetant sa chique et en chargeant sa pipe. L'*Impérieuse* avait été tout bonnement brûlée par des Micmacs et voilà !

— Mais ce n'est pas la fin de ton récit, reprit Agénor Gravel ; car cette nuit tu m'en as raconté bien plus long.

— C'est vrai, et faites excuses, reprit Caraquette en se rasseyant. J'allais oublier le principal : que voulez-vous ? il y a longtemps que je repète l'histoire de la frégate aux trésors, et j'ai fini par croire que tout le monde la savait. Or donc, deux ans après le voyage de mon grand-père dans l'Anse-à-Morrison, un navire vint se mettre en panne à l'entrée du Havre-au-Caribou.

—Allons ! mâte les avirons, pousse au large, en avant tribord ! commanda un officier.

Pour lors, une chaloupe armée comme dans le bon temps des coups de pistolet prit le chemin que l'*Impérieuse* avait suivi cinquante-trois ans auparavant. Elle doubla la Petite-Rivière, et disparut. Le lendemain, les habitants trouvèrent à l'endroit où la frégate avait flambé, un grand trou et un coffre-fort pour de vrai, qu'on avait crevé à coup de barre d'anspect. C'étaient des Français qui étaient venus chercher le trésor de l'*Impérieuse*, et l'automne suivant, Gros-Louis, chef des Micmacs, disait au grand-père Prisque :

—Frère,tu n'as pas besoin de mon billet pour régler cette affaire, la parole d'un Micmac suffit.

Prisque avait la réputation d'être un finot,et se prit à rire sous cape. Gros Louis était comme qui dirait son matelot ; un type achevé de bon ami. Sous prétexte de lever le coude ensemble, ils s'étaient accostés ce jour-là pour parler d'argent.

—Mais les affaires sont les affaires, repartit le grand-père ; s'il fallait prendre la parole de tout le monde, que deviendrions-nous, grand Dieu ?

Lorsque Gros Louis avait quelque chose dans le petit hunier il ne l'avait pas sous la quille, et il reprit comme si de rien n'était :

—Je t'assure, frère, que tu ne perdras rien avec le chef micmac. Te rappelles-tu la frégate l'*Impérieuse* ? Sa carcasse t'aurait rapporté de gros profits le jour où tu tombais en arrêt devant elle ; ce qui dans le langage figuré de ces sauvages est une manière de dire qu'il s'était échoué dessus. Quand les Français l'abandonnèrent, et avant de louvoyer à travers bois jusqu'à Shédiac, ils la laissèrent à la garde de mon père qui était le chef d'alors, en lui faisant promettre de brûler l'*Impérieuse* le jour où l'Anglais viendrait à l'éventer. Pendant bien des années le bâtiment resta tel qu'il avait été laissé par son équipage, mais un jour le frère du docteur Harris vint y toucher. C'était un Anglais celui-là, et comme le chef était mort, le fils a relevé la parole donnée par le père. Pendant la nuit, je suis venu avec des gens de ma tribu mettre le feu à l'*Impérieure*, sans même regarder

ce qu'il y avait dedans. Depuis longtemps, vois-tu, la France aimait et protégeait le Micmac, et il n'était que juste pour un chef sauvage de rendre service aux défenseurs de sa race, et d'empêcher un navire français de devenir sans raison aucune la propriété d'un docteur anglais.

—Sur terre comme sur mer, chacun à son idée, ajouta Caraquette en secouant sa pipe. Celle de Gros-Louis était de tenir sa parole, comme celle de mon grand-père Prisque était de ne prêter que sur garantie. Il serait à souhaiter qu'au jour d'aujourd'hui chacun en fît autant et maintenant que j'ai filé mon nœud, à tantôt la tisane de M. Gravel, et excusez la compagnie (1).

Inutile de dire que cette histoire, écoutée dans un religieux silence, valut à Caraquette une petite ovation qui se termina par l'arrivée d'un verre de vieux wiskey écossais apporté avec mille précautions par l'aide-cuisinier.

Le narrateur ne se fit guère prier pour le vider à notre santé, et une demi-heure après, je l'entendais qui disait à Agénor, tout en l'aidant à mettre pied à terre au Cap Gaspé :

—J'ai le tort, il est vrai, d'avoir le gosier en pente, et pourtant chaque fois qu'il me tombe une goutte de *revenez-y* dans la cale, je ne sais ce qui se passe alors, mais les histoires se mettent à y fourmiller comme les

(1) Le récit de la disparition de cette frégate française est historique, et le révérend George Patterson corrobore à son tour les principaux faits racontés par le matelot Caraquette dans un travail intitulé : " *A history of the county of Pictou, Nova Scotia. Published by Dawson Brothers, Montreal.*"

rats dans la coque d'un vieux navire. Si nous avons l'occasion de naviguer encore ensemble, M. Gravel, je vous en conterai bien d'autres, et en attendant, n'oubliez pas de grimper sur cette motte de terre : vous m'en direz des nouvelles.

Etendant la main devant lui, Caraquette indiquait alors le cap Gaspé, l'un des promontoires les plus élevés de la côte sud du Saint-Laurent. Véritable géant tombé à l'entrée du golfe, il domine le flot de sa tête imposante qui, du côté du nord-est, repose sur une oreiller de 692 pieds de hauteur. Son vaste corps va se perdre dans l'intérieur des terres, et rien ne saurait donner une idée de la sauvage grandeur qui plane encore sur les dépouilles de ce roi mort dans les temps reculés de l'âge de pierre. Un de ses bras gigantesques repousse et contient dans un dernier effort les vagues de la baie de Gaspé, pendant qu'au loin son immense poitrine, en se soulevant une dernière fois, s'est pétrifiée à une hauteur de quinze cents pieds et renvoit encore au soleil les reflets de son armure grise et poussiéreuse.

Au pied de la couche où s'est endormi ce colosse, s'élevait jadis le Forillon, que Bayfield appelle le *Flower Pot*, mais que les marins anglais ont longtemps désigné sous le nom de *Ship Head*, pendant que les pêcheurs français s'obstinaient à lui donner le nom de la Vieille. Ce pilier se trouvait à l'extrémité sud-ouest du cap Gaspé, et a changé plus d'une fois d'aspect, depuis le jour où la tempête vint le séparer de la côte.

Champlain disait dans un de ses voyages que ce petit rocher était "éloigné de la terre d'un jet de pierre, et que sa pointe fort étroite était ombragée de pins, sapins, bouleaux et autres méchants bois," mais le temps a fini par raser complètement ce bouquet d'arbre. Avant le voyage de M. Ferland, le Forillon représentait assez bien "une tête de femme couverte d'une large coiffe, comme en portaient nos grand'mères canadiennes." Plus tard, au moment de la visite de cet abbé, les traits "de la bonne dame" avaient disparus à leur tour, pour faire place à une nouvelle illusion d'optique. "Vûe de la mer, écrivait alors le touriste canadien, cette roche ressemble tellement à un vaisseau portant toutes ses voiles, que les navigateurs, même ceux qui connaissent les lieux, y sont quelques fois trompés."

L'œuvre commencée par une tempête—dès les temps reculés où ce pays ne s'appelait pas même la Nouvelle-France—a été achevée en 1851, et cette année-là, l'ouragan revint tordre et culbuter ce fameux rocher que lavent aujourd'hui les vagues du golfe.

Ancré par le travers de ces falaises grises, taillées à pic et tachetées ça et là par des bouquets de sapins, le *Napoléon III* tanguait légèrement, la poulaine tournée vers ces petites grottes qu'en ses jours de colère le Saint-Laurent est venu creuser au pied du sombre promontoire.

L'ascension du Cap de Gaspé est roide, mais on arrive à la cîme par un assez bon chemin, et une fois

sur le sommet, le voyageur est amplement récompensé de ses fatigues par le panorama grandiose qui se déroule devant lui.

—J'écrirais volontiers un nouveau roman, nous disait M. Marmette, pour avoir l'occasion de placer ici une scène de meurtre, d'incantation ou d'épouvante.

—Va pour le roman inédit, répliqua Gravel tout en se laissant glisser sur le gazon et en examinant curieusement la formation géologique du promontoire. N'oublie pas surtout d'informer tes lecteurs que le cap Gaspé est un immense bloc de calcaire qui appartient au terrain silurien supérieur. Cet endroit abonde en fossiles, et je me rappelle qu'ici même Sir William Logan a collectionné de grandes colonnes crinoïdales, des tiges aplaties de plantes marines, des restes de fucoïdes et une variété considérable d'espèces non déterminées.

—Et de plus le Forillon placé jadis au pied de ce cap a donné son nom à toute la Gaspésie, repris-je à mon tour, heureux de n'avoir pas l'air de me laisser enfoncer par l'érudition toujours croissante de ce gascon d'Agénor. L'abbé Laverdière ne dit-il pas dans une des savantes notes de sa belle édition de Champlain, que les indiens avaient donné à cette aiguille de pierre le nom de *Kaste pioui*, mot dont la traduction littérale signifie " ce qui est séparément " ? D'un autre côté mon frère Jules, lors d'un voyage fait au Saguenay et sur les bords du lac Saint-Jean, m'écrivait qu'il avait entendu un Montagnais nommer le cap ou nous sommes *Guihakspèque* deux mots qui, en langage chrétien, veulent dire " la fin de la terre."

—On en a fait autant pour un des promontoires de la côte de Bretagne, ce qui prouve que nous serions alors chez le frère de lait du cap Finistère—*finis terræ* —repartit Agénor en épinglant un bouquet de fraises à sa boutonnière.

La vue de cette grappe appétissante mit fin à la lutte courtoise que menaçait de se livrer l'étymologie et la géologie. L'inspecteur des phares était allé choisir le terrain destiné à l'emplacement d'une lumière que le ministre de la marine se proposait de faire ériger ici, (1) et pendant que ce personnage officiel donnait ses instructions, la seule idée de cueillir des fraises nous éparpilla au milieu des marguerites et des trèfles odorants. Nous étions redevenus pendant cette demi-heure des écoliers en vacance, et ce ne fut que les mains toutes rougies et parfumées par le jus de cette rosacée délicieuse que nous entrâmes à bord. Notre chaloupe avait plutôt l'air d'une corbeille chargée de fruits et de fleurs des champs, que de la baleinière d'un navire de l'état. Chacun avait voulu emporter un bouquet pour en orner le petit salon du *Napoléon III*, et pendant qu'aidé de nos conseils le maître d'hôtel faisait un choix parmi les plus jolies, l'officier de service, impassible sur son banc de quart, donnait l'ordre de courir sur le cap des Rosiers.

---

(1) Ce nouveau phare a été allumé en 1873. Il est carré, construit en bois, et porte une lumière rouge. Un sifflet d'alarme est placé ici, et pendant les gros temps, les brumes et les tempêtes, se fait entendre dix secondes par minute, laissant un intervalle de cinquante secondes entre chaque coup. Par un temps calme, ou avec vent arrière, le son de cet appareil est perceptible à huit ou treize milles, tandis que par les temps d'orage et vent devant on ne l'entend guère qu'à trois ou six milles, selon l'état de l'atmosphère. (*Notes officielles.*)

Ce dernier endroit est séparé du Forillon par la Grande Grève, poste de pêche qui, dès 1770, était exploité par la maison Janvrin, de Jersey. La mine de plomb du petit Gaspé ne se trouve guére loin de ce village, et on chuchottait même à bord d'y organiser une excursion, lorsqu'au débarquement, on vint nous apprendre qu'une avalanche de lettres et de journaux allait nous tomber dessus au cap des Rosiers. Il n'y avait pas à hésiter, et chacun se prépara à s'occuper de sa correspondance, ce qui d'ailleurs pour les plus paresseux fut fait à grand renfort de dépêches télégraphiques.

Le cap des Rosiers est un banc d'ardoise grise, peu élevé, sur lequel est bâti un phare dioptrique, fixe, de première classe, et qui porte une lumière blanche. La tour a cent douze pieds de hauteur et domine de cent trente six pieds le niveau du golfe. Pendant le brouillard et les gros temps le gardien a la consigne de tirer le canon d'heure en heure. En l'absence de son mari, madame Trudeau voulut nous faire les honneurs de sa maison, résidence spacieuse, propre et qui touche même au confort aristocratique. De tous les phares du Saint-Laurent, celui du cap des Rosiers est sans contre dit le plus agréable à habiter. Ici, le gardien n'a pas à lutter contre l'isolement et l'abandon. Le gouvernement lui donne un logement de rentier; tous les jours le télégraphe se charge de le mettre au courant de ce qui se passe dans le monde: un courrier y arrive tant bien que mal; le prêtre et le médecin sont à la porte, et si le salaire n'est pas très élevé il a l'avantage d'être payé régulièrement. Que peut-on désirer de plus?

Je connais de par le monde, un philosophe, vieux rat de bibliothèque qui, à ces conditions-là, consentirait volontiers à venir s'enfouir ici, pour le restant de ses jours.

Bayfield dit qu'au cap des Rosiers, un navire peut s'abriter par un vent de nord-ouest, bien que l'ancrage y soit mauvais, mais que par un vent d'est le ressac est terrible sur cette côte. Nous devions constater cette observation à nos dépens. Lors du dernier voyage de la baleinière entre le phare et le steamer, la brise qui était faible vint bientôt à s'accentuer et tourna tout-à-coup dans la mauvaise direction. Le signal fut donné de rallier au plus vite, mais il était trop tard pour nous. Arrivés près de l'observatoire météorologique du cap des Rosiers, nous vîmes sur la crête d'une lame notre embarcation qui, chargée de quatorze personnes et de quinze cents livres de poudre, se trainait péniblement vers le *Napoléon III*. L'embrun des vagues la couvrait, mais elle ne s'en défendait pas moins contre la mer et finit par arriver saine et sauve le long du bord. Un nouveau signal nous avertit alors qu'on reviendrait nous prendre dès que le vent changerait, et comme la nuit tombait, nous crûmes prudent de nous mettre à couvert de la bise et de quitter cette éminence d'où, en 1759, l'officier français chargé de faire le guet, aperçut les premiers vaisseaux de l'escadre de Wolfe, et courut en toute hâte prévenir le gouverneur de Québec, de l'arrivée de l'ennemi. Un bon feu de bivouac flambait déjà sur la grève, et pendant que le vent attisait les braises et faisait pétiller un monceau d'épaves, roulés dans nos

manteaux, nous devisions entre nous, couchés sur un lit de ces petits cailloux ronds, veloutés et brillants qu'on va chercher à grand frais aux Etats-Unis, pour en orner les allées de nos jardins. Auprès de nous le *refoul* de la mer, comme disent si poétiquement les Acadiens, venait déferler à grand bruit sur le rivage, et ces voix incessantes et mystérieuses qui montaient de l'abîme répandaient dans nos âmes je ne sais quelle poignante sensation de mélancolie.

—A chaque fois que le golfe se tourmente comme cela, nous disait le gardien du Rocher-aux-Oiseaux, M. Whelan,—qui venait passer un congé à Québec—il me semble y démêler encore les gémissements et les cris d'appel des passagers du *Carrick.*

—Qu'est-ce que c'était que le *Carrick ?* fit Agénor en mordant dans un sandwich qu'il avait eu la précaution de glisser dans sa poche.

—C'était un navire chargé d'émigrants irlandais, répondit sur un ton triste le gardien. Il est venu se jeter ici le 18 mai 1847, une date que je me rappellerai toute ma vie, car moi qui vous parle, j'ai retiré de la mer les corps de quatre-vingt-dix-sept passagers, hommes, femmes, vieillards, enfants, et vingt cadavres furent mangés par les marèches, ce qui porte à cent dix-sept le nombre des noyés.

—Mais le capitaine avait tout de même une drôle d'idée de venir louvoyer ainsi sur cette grève, maugréa Gravel entre ses dents.

—Le capitaine Thomason était un ivrogne, repartit M. Whelan, et ces gens-là louvoyent où ils peuvent.

Nous avions réussi à établir une communication entre la grève et le navire en perdition. A peine ce moyen assuré, l'indigne commandant s'empressa de déserter — il y avait encore à son bord six matelots — et réussissant, je ne sais trop comment, à se faufiler le long du câble, vint tomber à moitié ivre sur les cailloux du rivage. Sa première question, dès qu'il rouvrit les yeux, fut de nous demander sur quelle pointe de l'Anticosti il venait de toucher! Nous le laissâmes cuver son rhum sans lui répondre, et quant aux morts nous les enterrâmes dans deux fosses séparées. Une d'elles se trouve sous cette butte que traverse le chemin du roi, et l'autre a été creusée à peu près vers l'endroit où M. Agénor est couché en ce moment.

Gravel fit un haut le corps qui le remit lestement sur ses deux jambes.

—Cela n'est pas chrétien, nous dit-il, de fouler ainsi la tombe des morts. La dépouille de celui qui a pleuré, aimé, prié, souffert et espéré ne peut être assimilée à la carcasse d'un animal qui meurt du charbon, et qu'on se hâte d'enfouir dans le premier trou venu. M'est avis que le ministère de la marine, la municipalité du cap des Rosiers, ou mieux encore les sociétés de bienveillance irlandaises feraient un acte de charité patriotique en relevant les corps de ces naufragés et en les mettant dans un petit cimetière entouré d'un enclos et surmonté d'une croix. Il fait peine de voir un chemin public passer ainsi sur l'endroit où des morts sont venus chercher le dernier sommeil, et de savoir

qu'ils ne sont plus visités que par les chiens, les poules et les pourceaux.

Cette épisode de la mer n'était guère propre à nous remettre en gaieté, et pendant une heure et plus nous restâmes ainsi causant à voix basse autour du feu. Sur ces entrefaites, le vent tomba, la mer s'aplanit à son tour, et bientôt nous entendîmes une voix qui nous hélait :

—Ohé ! de la grève ?

C'était le lieutenant LeBlanc qui venait nous chercher. Il était temps de retourner à bord, du moins notre appétit nous en avertissait sérieusement, et ceux qui se sont trouvés en semblable occurrence peuvent seuls se faire une idée de l'ensemble que nous mîmes à monter à l'abordage du garde-manger de maître Raphaël

L'aube nous prit loin de l'extrême frontière de l'ancien gouvernement de Nicolas Denys, et depuis quelques heures nous avions quitté le golfe pour rentrer dans le fleuve Saint-Laurent qui commence à la lumière du cap des Rosiers (1). Ce dernier phare n'était plus même visible, et le *Napoléon III* réparait le temps perdu, puisqu'il approchait déjà du cap de la Madeleine. Pendant la nuit nous avions passé par babord l'Anse-au-Griffon, ainsi nommée peut-être en souvenir du griffon qui entrait dans les armes du comte de Frontenac. Ici, Bayfield, toujours si exact d'habitude, s'est

(1) D'après Malte-Brun, la masse d'eau que le Saint-Laurent déverse dans l'océan est évaluée à 57,335,700 mètres cubes par heure. *Vide* Géographie Universelle de Malte-Brun, refondue par Th. Lavallée, tome VI.

laissé empoigner par l'imagination qui lui a chucotté, je ne sais trop pourquoi, la ridicule idée d'appeler ce lieu *Griffin's Cove* (1). Derrière cette anse viennent à la file la Rivière-au-Renard, le Grand-Etange et la Grande Vallée, villages et postes de pêche, jetés dans les petites baies qui çà et là rompent la monotonie de ces côtes. La Rivière-au-Renard est un bourg considérable qui possède une belle église catholique, et jouit de la réputation d'avoir en face de sa grève des fonds excellents pour la morue : il se trouve être le point de la terre ferme le plus rapproché de l'île d'Anticosti.

On dirait que Dieu a créé pour l'homme certains jours que ce dernier ne peut oublier, et certes le matin où nous débarquâmes au Cap de la Madelaine ne saurait être confondu avec les autres (2). L'atmosphère était tellement pure et sereine que l'œil pouvait atteindre à des distances infinies. Une légère fraîcheur venant de la mer annonçait une journée tempérée ; les poumons se remplissaient d'un air vivifiant, et mis en belle humeur par ces heureux pronostics, le jarret souple et solide, nous étions déjà rendus sur la galerie du phare. De là, je pouvais embrasser un de ces panoramas comme je ne me souviens plus d'en avoir contemplé depuis mes courses à travers les Andes. Devant

(1) Ne pouvant anglifier la race on tient à se rattrapper sur le pays, et pendant que la carte de l'amirauté se contente d'estropier les noms et d'écrire Pabos *Pabou* et la Table-à-Rolland la *Table Roulante*, un anglais, M. Jeffery, a tenu à casser les vitres et remplace hardiment les noms de la Baie-des-Chaleurs, de Percé et du Grand-Etang par ceux de *Heat Bay*, de *Pierced Rock* et de *Great Pond*. Jusqu'où cette anglomanie géographique doit-elle s'étendre ? *Quien sabe ?*

(2) Le Cap de la Madelaine est désigné sous le nom de Cap Montmorency par Jacques-Cartier.

moi la mer immense, profonde, toujours bruissante, allait se perdre à l'horizon: sous mes pieds le cap s'élançait perpendiculairement de la grève, et venait offrir à la brise le parfum de ses prairies de trèfles blancs et de marguerites. Derrière un banc de sable que la mer façonne tous les jours en croissant, la rivière de la Madelaine nouait ses méandres,dont la tranquillité n'était troublée que par la truite et le saumon qui sautaient. Au loin ce tableau magique se heurtait et s'arrêtait brusquement aux contre-forts des Shikshoks qui laissaient flotter au vent leur sombre chevelure de sapins. Une partie de ce paysage incomparable était inondée par les feux du soleil levant; seuls le moulin de la Madelaine et les quelques maisons qui l'entourent restaient encore dans la pénombre.

J'étais en extase devant ces merveilles de Dieu, et ne saurais dire combien de temps cela durait, lorsqu'une main se posa sur mon épaule. Je me retournai, et—j'en atteste mes compagnons de voyage—Mephistophélès se dressa devant moi, portant toujours sa tête de satyre, ornée—sans doute pour la circonstance—d'une longue barbe tressée en deux mèches et lui venant à la ceinture. Je ne savais que dire. Toutes sortes d'histoires plus épouvantables les unes que les autres me trottaient déjà dans la tête ; car, il ne fallait pas se faire illusion, nous venions d'aborder à ces rivages redoutés où pendant des siècles a gémi le Braillard de la Madelaine. Il ne me restait plus qu'à me signer, ou tout au moins à essayer de contourner la queue du diable sans tirer dessus—délicate opération qui doit

être familière à plus d'un de mes lecteurs—lorsqu'une voix claire sortant de ce corps de bouc me dit :

—*Fine morning, sir*?

—Le diable parlerait-il anglais, pensai-je aussitôt, et cette grave question n'aurait-elle pas encore été traitée par quelques théologiens ?

Un pareil problème pouvait m'entraîner loin, lorsqu'un des officiers du *Napoléon III* arriva fort à propos me présenter mon interlocuteur, qui n'était autre que le gardien du phare de la Madelaine. Une mauvaise étoile avait voulu que notre rencontre avec ce personnage excentrique eût lieu après son déjeuner. Or, dans les temps mythologiques, cet original aurait au moins été l'égal d'Eole ; mais de nos jours il ne fallait pas songer à pareille promotion, et le phénoménal gardien se contentait de prêcher en action certaines théories bien arrêtées qu'il avait sur les vents et les courants stomachiques. Notre présence l'avait mis en veine, et il fit tant et si bien que la position ne fut tenable que lorsque le dernier d'entre nous eût réussi à s'esquiver par l'escalier de la tour, pendant que resté maître du terrain ce formidable émule de frère Etienne,

Riant à perte d'haleine
Et frappant sur sa bedaine
Amorçait un second coup.

Battu et mis en pleine retraite, je descendais lentement le petit sentier qui conduit à l'entrée de la rivière, lorsque je rencontrai un français du nom de

Briard. Né à Grandville et ancien artilleur, depuis trente-huit ans il habitait ici et ne cessait d'aspirer au jour où il lui serait donné d'aller "revoir sa Normandie." Je ne sais trop comment cela se fit, mais la conversation tomba sur le Braillard de la Madelaine. Chacun sait que cet être merveilleux séjournait près de la rivière de ce nom et que pendant la nuit, il ne cessait de pousser des lamentations épouvantables.

—"Etait-ce l'âme d'un naufragé, disait M. Ferland, qui demande la sépulture chrétienne pour son corps et les prières de l'église pour lui-même? Est-ce la voix du meurtrier condamné à expier son crime au lieu même où il l'a commis? Les écumeurs de mer qui ont rôdé sur ces côtes ne se sont pas toujours bornés à dépouiller les naufragés; ils ont essayé quelquefois de s'assurer de l'impunité par l'homicide, convaincus que la tombe est muette et ne révèle point de secrets."

François Briard n'avait pas lu l'abbé Ferland et n'était guère en mesure de répondre à ces deux interrogations, mais ce qu'il savait il ne se gênait pas pour le raconter :

—Depuis trente-huit ans que je cours cette côte, nous assura-t-il, il ne m'est pas arrivé une seule fois d'entendre pleurer le Braillard de la Madelaine. Néanmoins, voici ce que je me suis laissé dire par Joseph Dion, qui vit encore et fut longtemps au service du curé Painchaud. Ce dernier s'adonnait à passer par ici, et sur sa demande le capitaine de la goëlette mit en panne pendant que le prêtre se rendait à terre. Quatre

heures de temps le braillard hurla comme il ne l'avait pas encore fait de mémoire de vieillards, mais tout-à-coup les lamentations cessèrent, et M. Painchaud hèla la chaloupe. Dès qu'il eut mis le pied à bord, chacun remarqua que sa soutane était trempée de sueurs, mais aux questions qu'on lui fit, l'abbé ne voulut jamais répondre. Nul ne sut donc ce qui s'était passé dans le bois, mais une seule chose demeura positive, depuis cette nuit-là les matelots du large n'entendent plus les lamentations du Braillard de la Madeleine. Ce ne fut que bien longtemps après ce voyage que le curé dit à Joseph Dion, du moins ce dernier me l'a juré :

—Si jamais tu vas au Cap de la Madelaine, n'oublie pas, Joseph, de te rendre jusqu'à l'endroit où deux ruisseaux se rencontrent. Là, sous deux épinettes poussées *en croix* tu trouveras quelque chose que le Braillard de la Madelaine était obligé de garder jusqu'au jour de sa délivrance.

—Et Joseph a-t-il trouvé ce quelque chose, demandai-je à M. Briard ?

—Il est venu ici et nous avons travaillé ensemble, mais nos recherches ont été inutiles. Le feu des bois avait brûlé les deux épinettes, et maintenant il n'y a plus que les deux ruisseaux qui continuent à se rencontrer, ajouta le normand en nous regardant d'un air madré.

— Je ne crois pas, reprit Agénor Gravel, qu'il y ait un coin du fleuve et du golfe Saint-Laurent où l'esprit populaire ne place un loup-garou, la chasse-galerie, un

feu-follet ou un lutin quelconque, et celui qui receuillerait toutes ces légendes ferait un travail original et des plus curieux. Le récit de M. Briard vient de me rappeller l'histoire de ces voix mystérieuses de l'Ile-du-Prince-Edouard qui, elles aussi, sont disparues comme celle du Braillard de la Madelaine. Elles avaient attiré l'attention d'un de nos évêques, et puisque nous passons une partie de la journée ici, vaut autant lire que flâner.

Tirant alors de sa poche le "Journal de deux voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent, faits en 1811 et 1812 par Monseigneur Plessis," Agénor offrit un cigare à l'ancien artilleur de Louis Philippe et n'attendant guère notre réponse lut l'étrange passage que voici :

— "Depuis environ six ans, on entend parler dans toutes les chapelles acadiennes de l'île Saint-Jean — celle de la baie de Fortune exceptée — des voix ou plutôt une voix tantôt chantante et tantôt soupirante dont plusieurs personnes se trouvent singulièrement affectées. La voix soupirante est celle d'une personne qui serait dans une affliction sourde et profonde, la voix chantante est celle d'une femme ou d'un enfant qui se fait entendre au-dessus de celles des chantres, car c'est pendant que l'office se chante que l'on entend cette voix glapir, mais surtout pendant les litanies du Saint Nom de Jésus qu'il est d'usage de chanter le dimanche pendant la messe. Tous les assistants n'entendent pas cette voix en même temps ; ceux qui l'ont entendue un dimanche dans une église

ne l'entendent pas toujours dans une autre église, ou le dimanche suivant. Il en est qui ne l'ont jamais entendue. Quelquefois elle est entendue d'une personne et ne l'est pas d'une autre placée dans le même banc. Cependant plusieurs sont frappés du son de la voix gémissante jusqu'à en tomber en pamoison. S'il n'y avait que des femmes et des enfants qui affirmassent la chose, on pourrait tout uniment l'attribuer à une imagination échauffée, mais, entre plus de cent personnes qui l'ont entendue dans la seule église de Rustico (1), et peut-être dans celle de Malpec, il y a des gens de tout âge, des esprits sensés et solides ; tous rapportent la chose uniformément sans avoir aucun intérêt à la maintenir, puisqu'ils en sont fatigués et affligés. Ces voix n'ont pas épargné les cabanes où les acadiens occupés au loin à l'exploitation du bois, se réunissaient le dimanche pour chanter quelques cantiques. Elles ont même traversé à Shédiac, où l'on n'a cessé de les entendre que depuis le dimanche de Quasimado 1811."

— "J'ai nié cela, disait au prélat un des hommes les plus sensés de Rustico, aussi longtemps que je l'ai pu, car je ne suis pas du nombre de ceux qui entendent. Mais ce nombre a tellement crû, et il s'y est trouvé des personnes si graves et si incapables de mentir ; j'en ai tant vu se mettre en dépense et faire prier pour les âmes du purgatoire dont ceci leur semblait être le langage, que j'aurais cru être coupable

(1) Rustico a été desservi pendant quelque temps par l'abbé de Calonne, frère de l'infortuné ministre de Louis XVI.

de témérité, si j'avais résisté plus longtemps à la persuasion générale.

" Que conclure de tout cela? qu'il y a des voix qui se font entendre, et cela dans des lieux où il n'y a point de ventriloques, où le peuple n'est pas assez rusé pour être soupçonné d'aucun *prestige*, où la disposition même des édifices ne s'y prêterait pas. Mais quelles sont ces voix? D'où viennent-elles? Pourquoi se font-elles entendre? Par quelle raison ne sont-elles pas entendues de tout le monde? Pourquoi les églises écossaises en sont-elles exemptées en même temps que celles des acadiens en sont si affligées? C'est sur quoi chacun peut former telles conjectures qui lui plaira. L'évêque après avoir entendu là-dessus plusieurs personnes se borna à dire par manière de consolation, que ces voix n'ayant réellement fait de mal à personne, il importait peu qu'elles cessassent ou continuassent de se faire entendre."

—Ce cas me serait aussi difficile à juger que celui du Braillard de la Madelaine et appelé à se prononcer, Solomon n'aurait mieux décidé que cet évêque, ajouta Gravel en fermant son livre.

L'endroit où nous étions semblait se prêter à ces récits merveilleux, et je ne sais trop jusqu'où les voix mystérieuses de l'Ile-du-Prince-Edouard nous auraient entraînés, si par un habile mouvement de flanc un de nous n'eût mis la conversation sur la pêche et la chasse.

—Dans les bois qui courent en arrière du cap de la Madelaine, disait M. Briard en répondant à nos

questions, la loutre, la martre et le vison peuvent être trappés en assez grande abondance. Le caribou s'y rencontre même fréquemment, mais personne ne songe ici à s'occuper de la chasse. Quant à la pêche, elle n'est pas aussi bonne que dans le golfe, et bien que je sois locataire de la rivière qui coule à vos pieds, je n'ai guère à m'en réjouir, et suis démonté du peu de saumon qu'on y prend.

Pendant que l'artilleur Briard nous faisait part ainsi de ces déboires entremêlés de légendes et de renseignements sur le pays où nous nous trouvions, on entendait monter de la rivière un bruit de battoirs entremêlé de rires et de fredonnements. C'était un groupe de laveuses qui les bras nus, la chevelure nouée par une faveur noire ou rose, blanchissaient le linge du dimanche. Tout à coup une d'elle, grande fille brune à la taille élancée, se prit à chanter d'une voix douce mais forte. Elle disait ce vieux noël qui se répète encore souvent dans nos chaumières canadiennes. Autour d'elle ses compagnes l'écoutaient en silence, puis le couplet terminé faisaient gaiment refrain :

—D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu ?

—Je viens de l'étable
De m'y promener :
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

—Qu'as-tu vu bergère,
Qu'as-tu vu ?

—J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

—Rien de plus bergère,
Rien de plus ?

—Saint'Marie sa mère
Qui lui fait boir' du lait,
Saint Joseph son père
Qui tremble de froid.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

—Y a le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffant l'enfant.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

—Y a trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Eternel.

Rien de touchant comme ce noël et ce doux refrain qui montait vers Dieu du milieu de cette création sauvage, et s'en allait raconter à la mer et aux forêts les commencements de la rédemption de l'homme. Nous étions devenus toute oreille, mais le silence se fit sur la grève. En se retournant, la brune fille nous avait aperçus et, malgré nos supplications, nous ne pûmes retirer de la belle laveuse que ces paroles du refrain :

Rien de plus, bergère,
Rien de plus.

Ce fut ainsi que se passa une des dernière journées de notre croisière. Nous l'employâmes à causer, à prendre des croquis et des notes, à pêcher de la truite, à herboriser, et comme les heures s'écoulent vite ainsi, quand l'ordre de l'embarquement arriva, il nous sembla qu'il n'était encore que le matin. Le soleil nous annonçait pourtant qu'une autre journée venait de faire faire à chacun de nous un nouveau pas vers la tombe. Comme Auguste mourant, l'astre du jour avait voulu ce soir-là poser sur son front le plus beau de ses diadèmes. Il était fait de nuages sur lesquels s'étaient inscrutées des pierreries dont les feux auraient fait pâlir les diamants de Golconde. Tout autour se croisaient les scintillements et les reflets de milliers de topazes, de rubis, d'améthystes, d'émeraudes, de saphirs et d'escarboucles qui se détachaient en relief sur un fond d'or plus pur que l'étaient les lingots de Moctézuma. Lentement le vieux monarque s'éteignit,

et quand il eut laissé tomber sa tête royale dans la nuit, un long rideau tissé d'une pourpre telle que n'en a jamais connu Sidon fut tiré sur la nature en deuil. Des extrémités du pôle les ténèbres accoururent alors en foule. En passant, elles étendaient leurs ailes sur le fleuve, et commencant aussitôt sa vigile nocturne le phare de la Madelaine alluma sa lanterne. Toutes les deux minutes il répandait sa lumière rouge et blanche sur les eaux noires du Saint-Laurent, mais sitôt ces éclats disparus, l'ombre envahissait le large et le flot n'était plus irradié que par les phosphorescences du sillage laissé derrière lui par le *Napoléon III* qui remontait vers le cap de Chastes.

Le voyage devait être rapide maintenant, car notre croisière tirait à sa fin, et une fois le phare de ce dernier endroit ravitaillé, nous avions l'ordre de nous rendre à Québec. Avant d'arriver au cap de Chastes—ainsi nommé par les premiers navigateurs du Saint-Laurent en souvenir du commandeur Aymard de Chastes qui avait obtenu du roi de France une commission pour fonder un établissement au Canada, et fut plus tard gouverneur à Dieppe—le *Napoléon III* devait passer devant le Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts, joli village sur lequel j'aurai l'occasion de revenir plus tard.

Ce fut un peu plus haut qu'ici, au Cap-à-la-Baleine — désigné dans la carte géographique de Dawson sous le nom de Cap-à-la-Balance, — que se termina brusquement le premier voyage d'exploration de Jacques-Cartier. "Nous ne faisions autre

chose qu'aller et venir selon le vent, écrivait ce marin, et tirâmes pour cette raison vers la terre pour tâcher de gagner un cap vers le sud qui était le plus loin et le plus avancé en mer que nous puissions découvrir, mais étans proches de là, trouvâmes que c'étaient rochers, pierres et écueils." La marée portait alors contre le vent, et en voulant faire une manœuvre Jacques-Cartier eut la douleur de voir une de ses barques heurter un rocher, de sorte qu'il leur "fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée." Mais le découvreur malouin savait surtout prendre une décision prompte. On était déjà rendu au samedi, le premier Août 1534, et il constata que la saison des grands vents d'est approchait. Il fallait agir de suite : capitaines, mariniers, maîtres et compagnons fûrent donc sommés à son bord, et ce conseil décida de retourner en France (1).

Dans la vie, je ne connais rien de plus attrayant que le voyage et ce mot seul renferme tout ce qui convient

(1) Jacques-Cartier relate ainsi ces faits dans son premier voyage :

" La marée survint avec une telle impétuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons entre la longueur d'un jet de pierre, si bien qn'il nous fallut quitter les barques et y laisser partie de nos gens pour la garde, et marcher par terre quelque dix ou douze lieues jusqu'à ce Cap où nous trouvâmes que cette terre commence à s'abaisser vers Sur-Ouest. Ce qu'ayans vû et étans retournés à nos barques, revinmes à nos navires qui étaient déjà à la voile, qui pensaient toujours pouvoir passer outre ; mais ils étaient avallés à cause du vent de plus de quatre lieues du lieu où nous les avions laissés, où étans arrivés fimes assembler tous les capitaines, mariniers, maîtres et campagnons pour avoir l'avis et conseil de ce qui était le plus expédient à faire, Mais après qu'un chacun eut parlé, l'on considéra que les grands vents d'Est commençaient à régner et devenir violents, et que le flot était si grand que nous ne faisions plus que ravaller et qu'il n'était possible pour lors de gagner aucune chose ; même que les tempêtes commençaient à s'élever en cette saison en la Terre-Neuve, que nous étions de lointains païs, et ne savions les hasards et dangers du retour et pour ce qu'il était temps de se retirer,"

M. l'abbé Cassegrain èst aussi d'avis que le premier voyage de Jacques-Cartier au Canada se termina au Cap-à-la-Baleine.

à une nature puissante et virile. N'est-ce pas pour ce privilégié, pour le voyageur, que sont reservées les luttes avec le danger, les charmes de l'imprévu, les études attrayantes, les découvertes, les observations, tout ce qui constitue le véritable travail? De ces choses je puis parler en connaisseur, car aussitôt que l'occasion se présente de courir par monts et par vaux je m'empresse d'en profiter, mais au milieu de tous les plaisirs qu'elles cachent, je n'en connais pas de plus parfait que celui du retour. Lorsque ce mot circule à bord, les visages s'épanouissent, et quand il a passé quelque part, il laisse derrière lui la gaieté. Pour le matelot, voyez vous, le retour c'est le moment où il embrasse Josette, porte ses économies à sa famille et boit un bon coup avec les amis; pour l'officier c'est l'heure du repos, de la promotion peut-être, des fêtes et des plaisirs à coup sûr; pour le voyageur c'est la veillée passée dans le cabinet de travail, auprès de la petite bibliothèque où s'étalent des bouquins aimés et dorlottés comme des enfants, c'est le vieux fauteuil d'où l'on raconte gaiement ce que l'on a vu, et où quelquefois on finit par s'assoupir en rêvant au balancement de la vague et aux plaintes du vent de Nord-Est.

Certes, l'idée du retour ne causa pas autant de plaisir aux compagnons de Jacques Cartier que cela en fit au personnel du *Napoléon III.* Chacun était pressé d'arriver, et à peine prîmes-nous le temps de jeter un coup d'œil sur cette plage désolée du cap de Chastes, où—en 1813—le premier régiment d'infanterie royale anglaise vint faire naufrage. Nos

cœurs étaient ailleurs, et notre pensée courait bien au de là de ce lieu que Champlain décrit comme " étant assez haut, fait en forme de pin de sucre et fort écore." Pour ma part, j'allais goûter de nouveau les joies pures du foyer, et je revenais conter à mes vieux parents les choses que j'avais apprises en route. La famille se groupait alors autour de moi, et l'imagination courant au devant de tous ces plaisirs, je voyais déjà mes récits en butte aux douces plaisanteries de ma sœur, cette blonde et sainte Alice que la mort est venue m'enlever depuis. Pendant ce rêve charmant le steamer remontait le fleuve à toute vapeur. Son passage était télégraphié le long de la côte, et quand après avoir prolongé le roc de Québec nous vînmes jeter notre passerelle sur le quai de la Reine, je trouvai là mes deux frères Napoléon et Henri qui m'attendaient avec impatience. Hélas ! eux aussi s'en sont allés dormir sous les cyprès, car depuis trois ans ma destinée a été d'être frappé aux sources de la vie et j'ai collé mes lèvres sur le couvercle de plus d'un tombeau.

Au milieu de ces deuils, le travail, ce grand consolateur est venu me visiter, et pendant de longues heures mon seul plaisir a été de refaire avec Jacques Cartier, Champlain et les premiers pioniers de ma race au Canada, cette itinéraire que m'avait fait parcourir le *Napoléon III*. Ces retours vers le passé m'ont fait comprendre toute la vérité de cette pensée d'Alfred de Vigny—le beau moment d'un ouvrage est celui où on l'écrit—et que de douces distractions

et de véritables journées d'indépendance ne dois-je pas à ces chères études !

Un matin, je me livrais avec une nouvelle ardeur au travail lorsque tout à coup la porte de mon cabinet s'ouvrit, pour laisser passer Agénor Gravel.

— Enfoui dans ton fromage de Hollande, tu ne sais guère ce qui se passe, me dit-il, et je viens t'annoncer la nouvelle d'un naufrage. La débacle se fait en ce moment, et en passant devant Québec, la glace du lac Saint-Pierre vient de briser trois navires : elle a enlevée des quais entiers, fait sombrer plusieurs goëlettes et vient de couler dix-sept steamers et steamboats parmi lesquels se trouve le *Napoléon III.*

D'un bond nous fûmes dans la petite rue Champlain, et de là sur le lieu du désastre.

Il n'y avait rien d'exagéré dans cette sinistre nouvelle, et partout on ne voyait que débris et désolation.

Le *Napoléon III* avait coulé par l'avant.

Son couronnement appuyé sur un bloc de glace ou sur une épave sous-marine sortait seul hors du fleuve, et nous y vîmes le lieutenant LeBlanc, qui s'y promenait tout comme aux jours où il était de quart.

— Vous voyez, messieurs, que je n'abandonne pas mes amis dans la détresse, nous dit-il d'un ton qui était loin d'être gai.

—Il ne faut pas se décourager pour cela, mon vieux LeBlanc, répondit Agénor Gravel. Tout n'est pas perdu : la science possède assez de moyens pour

relever le *Napoléon III*, et si Dieu nous prête vie, quelque chose me dit que nous n'avons pas encore fait notre dernier voyage à son bord. Cette année le ministère de la marine a la bonté de me charger d'une mission archéologique pour la Baie-des-Chateaux, et je tiens à aller au Labrador avec vous.

—Va pour le Grand Nord ! répondit mélancoliquement LeBlanc : j'irais tout de même sans le *Napoléon III*, puisque c'est mon métier. Mais voyez-vous, je l'aime ce navire là ; je lui ai donné les plus belles années de ma vie, et ça me causerait tout de même de la peine de faire le voyage sur un autre.

— Eh bien ! rendez-vous est pris ici pour le Grand-Nord, dîmes-nous au lieutenant en prenant congé.

— Au Grand-Nord, messieurs, et sur le *Napoléon III* ! nous répondit LeBlanc, en touchant sa casquette de la main et en continuant son quart sur l'épave du navire sombré.

FIN.

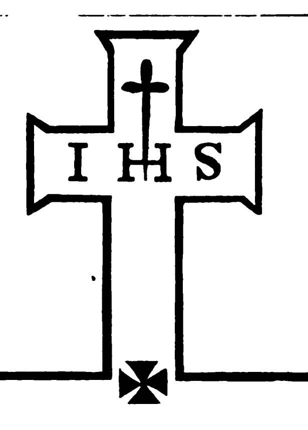
PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

PRISE DE POSSESSION DU CAP-BRETON

Pendant son séjour au Cap-Breton, l'amiral Sir Hovenden Walker fit remplacer l'écusson de France par l'inscription, dont voici le fac-simile.



IN NOMINE
PATRIS FILII ET SPIRITUS SANCTI
AMEN.
OMNIBUS IN CHRISTO FIDELIBUS SALUTEM,
ANNA DEI GRATIA
MAG. BRITANNIAE
FRANCIAE ET HIBERNIAE REGINA
TOTIUSQUE AMERICAE SEPTENTRIONALIS
DOMINA, FIDEI DEFENSOR &C.
IN
CUJUS HARUM INSULARUM VULGO
CAPE BRETON
PROPRIETATIS
ET DOMINII
TESTIMONIUM
HOC
EREXIT MONUMENTUM
SUÆ MAJESTATIS SERVUS
ET SUBDITUS FIDELISSIMUS
D. HOVENDEN WALKER EQUES AURATUS
OMNIUM IN AMERICA NAVIUM REGALIUM
PRAFECTUS ET THALASSIARCHA
MENSE SEPTEMBRIS
ANNO SALUTIS
MDCCXI

II

LA TROMBE DE L'ILE SAINT-PAUL

Les trombes ne sont pas fréquentes dans le golfe Saint-Laurent; mais elles y sont d'une violence inouïe. Voici la description de celle qui s'abattit sur l'île Saint-Paul le 16 août 1876; je donne le récit officiel tel que transmis par le gardien du phare au ministère de la marine à Ottawa; il n'a pas besoin de commentaires.

"Du 1er au 16 août, nous n'avions eu ni pluie ni nuages pour tempérer les brillants rayons du soleil. Finalement, l'atmosphère se remplit d'une fumée si épaisse qu'on eût dit que la terre entière était en feu. Le 16, le temps changea; le vent passa au N. N. E. avec grains de pluie. La fumée, qui depuis quelques jours était devenue insupportable, se dissipa, et nous espérâmes du beau temps. Dans la matinée du 17, le vent souffla de l'est et le soleil fut très-chaud. Dans l'après-midi, le vent passa au S. S. O. avec grains de pluie; le matin du 18, il était sud, avec risées et nuages menaçants. Dans l'après-midi, le firmament offrait un aspect terrible; les nuages paraissaient se heurter les uns contre les autres et tourner dans toutes les directions. Vers 4 h. p. m., nous commençâmes à entendre des coups de tonnerre dans le lointain; un quart d'heure après, la foudre et la pluie étaient dans leur plein déchaînement. Le vent se mit N. O. Je sortis et fis le tour des bâtisses, afin de voir si tout était en bon ordre. Tout à coup, je crois qu'il était alors 9½ heures, j'entendis un bruit terrible; en tournant mes regards dans la direction d'où il partait, j'aperçus un spectacle qui me fit frissonner de la tête aux pieds: à moins d'un quart de mille de l'endroit où je me trouvais, je vis, vers l'ouest, des roches, de la terre, de l'eau et des arbres s'élever en tourbillonnant dans l'air jusqu'à une hauteur de plus de 100 pieds. J'examinai attentivement la trombe, pour voir quelle direction elle prendrait,



et constatai avec terreur qu'elle traversait l'anse, se dirigeant sur moi et allait probablement emporter le logement dans sa course furibonde. Ma mère, une sœur sourde-muette et les domestiques étaient dans la maison, et j'avais deux hommes occupés aux champs. Je courus les avertir ; en route, une rafale se déchaîna autour de moi, emportant dans l'espace une pierre meulière, des roches et des arbrisseaux. Le corps principal de la trombe était près de moi ; je courus avec toute la vitesse de mes jambes vers le logement et criai aux deux hommes qui étaient dans le champ de me suivre. Ils me parurent terriblement effrayés ; l'un d'eux n'eut que le temps d'entrer dans la maison. Comme nous franchissions le seuil de la porte, il se fit une obscurité aussi profonde que celle de la nuit, et la tempête qui éclata fit trembler l'édifice de la base au sommet ; au milieu du plâtre qui tombait, des cheminées et des vitres qui étaient réduites en atomes, des chaises et des tables renversées, nous crûmes que notre dernière heure était arrivée. Toutefois, la tourmente s'en alla aussi rapidement qu'elle était venue ; le calme se rétablit, et le soleil reparut dans tout son éclat ; mais quel désastre ! La fumée du plâtre qui tombait nous avait fait croire que la maison était en feu ; voyant qu'il n'en était rien, je sortis de la maison le mieux que je pus. Au moment où la trombe avait fait son apparition, deux de mes hommes se trouvaient à un quart de mille de la maison. En voyant le tourbillon s'avancer et comprenant qu'ils ne pourraient pas arriver à temps, ils se jetèrent à terre, se cramponnèrent aux buissons et échappèrent à la destruction. Il n'en fut pas ainsi du pauvre homme qui n'avait pas semblé entendre mes cris d'avertissement ; après une demi-heure de recherches, nous le trouvâmes mort sur le pas de la porte. Il a dû être tué dans le champ et emporté par la trombe à l'endroit où nous le retrouvâmes, distance d'environ 300 pieds. Je constatai que cinq bâtisses avaient été détruites avec leur contenu ; il n'en restait pas une parcelle. La cabane de la chaloupe, le dépôt aux provisions et le logement sont encore debout, mais terriblement endommagés ; pour sa part, le logement est une véritable ruine : le toit est défoncé en plusieurs endroits, les cheminées renversées, les fondations écroulées, les fenêtres bri-

sées, et à l'intérieur tout le plâtre est tombé. Ce qui a été détruit consiste en une maison de refuge, la grange, l'étable et deux autres bâtiments situés sur le sommet de la colline à 600 pieds l'un de l'autre. Quatre de ces bâtisses couvraient un espace de 70 x 20 pieds. Les deux ponts sur lesquels je venais de passer un instant auparavant furent emportés à une distance d'environ 400 pieds et mis en pièces. Une roche de 3 x 4 pieds de diamètre et 18 pouces d'épaisseur fut brisée en trois ou quatre morceaux. Une charrue et une pierre qui se trouvaient dans la maison de refuge, ainsi que des ustensiles de ferme et de cuisine, des outils de charpentiers, furent enlevés par dessus la maison et trouvés à plus de 200 pieds de là. L'homme préposé à la garde du phare sud-ouest me dit que vers 4 heures p.m., il vit six tourbillons d'eau s'élever dans la direction de l'ouest, à trois milles ; deux passèrent au sud-est de l'île. De l'établissement de secours nous en aperçûmes un après le désastre ; deux gagnèrent au nord, et deux autres, dont l'eau s'abattit sur la station, passèrent pardessus l'île. Les deux qui atteignirent l'île vinrent près de la station sud-ouest, mais ne firent heureusement aucun dommage.

III

LE DÉSASTRE DE L'AMIRAL HOLBOURNE.

La relation de ce désastre est rarissime : elle fait partie de la belle bibliothèque américaine de M. Arthur Dansereau ; ce dernier a bien voulu me permettre de publier ce document.

RELATION du désastre arrivé à la flotte anglaise commandée par l'amiral Holbourne, avec le détail des vaisseaux démâtés et coulés à fond, et du nombre considérable d'officiers, soldats et matelots qui ont péri par la furieuse tempête arrivée le 24 septembre 1757.

— *De Londres, le 6 Novembre 1757.* —

La ville de Londres, déjà abattue par les pertes qu'elle fait de tous côtés, vient d'être plongée dans une grande consternation par

la nouvelle du désastre affreux arrivé à l'escadre commandée par l'amiral Holbourne qui croisait dans les mers de l'Amérique Septentrionale, et qui avait ordre de faire une descente à Louisbourg.

Le chevalier Charles Hardy et le chef d'escadre Holmes sont arrivés à Plymouth avec l'*Invincible* de 74 pièces de canons, le *Grafton* de 70, le *Devonshire* de 66, le *Capitaine* de 64, le *Sunderland*, le *Wingtsor* et l'*Aigle* de 60. La vue de ces vaisseaux battus par la tempête, désamparés de leurs mâts et de leurs canons, attristait les spectateurs ; le port de Plymouth était rempli de personnes affligées, que la crainte d'avoir perdu le reste de la flotte, sur laquelle étaient leurs parents et leurs amis, remplissait de trouble et d'agitation.

L'on a appris par ces vaisseaux que l'amiral Holbourne croisant le 24 septembre dernier à la hauteur de Louisbourg dans le dessein d'y tenter une descente, y envoya une chaloupe de guerre pour la reconnaître. Cette chaloupe rapporta qu'il y avait dans le port dix-sept vaisseaux de ligne et plusieurs frégates. L'escadre anglaise attendait les ordres de l'amiral ; quand, le lendemain, 25, il s'éleva une affreuse tempête qui poussa la flotte à une demi-lieue des rochers de Louisbourg ; elle aurait été totalement submergée, si le vent, qui était au sud-est, n'eut tourné tout à coup au sud-ouest. Dans ce furieux ouragan, les vaisseaux, élevés jusqu'aux nuées par la fureur des vagues, retombaient au même instant avec violence, et faisaient craindre à leurs équipages éperdus d'être pour jamais ensevelis dans les abîmes de la mer. Déjà les matelots, désespérant de leur salut, abandonnaient la manœuvre ; le désordre était général et semblait annoncer une mort prochaine. Les pilotes, alarmés des coups de talon de leurs vaisseaux, attendaient le fatal instant de les voir s'entr'ouvrir sous leurs pieds ; obligés d'abandonner leurs gouvernails qui leur devenaient inutiles, ils flottaient entre la crainte d'être brisés sur les rochers ou par le choc de quelques autres vaisseaux de la flotte. La plupart furent obligés de couper leurs mâts et de jeter leurs canons à la mer pour soulager leur navire. Mais ce fut en vain que le vaisseau de guerre le *Nassau* voulut lutter contre la fureur des eaux et des

vents mutinés ; mâts, canons, provisions de guerre, tout avait été jeté à la mer pour soulager ce vaisseau. L'eau y entrait de tous côtés ; les pompes deviennent sans effet ; on voyait les officiers, soldats et matelots à genoux sur le tillac, les cheveux hérissés par la terreur d'un danger si éminent, qui tendaient les mains au ciel, et demandaient en même temps du secours aux autres vaisseaux dont ils étaient entourés ; mais ceux-ci, tourmentés par la même tempête, virent périr à leurs yeux leurs amis et leurs parents sans pouvoir leur envoyer aucun secours ; tout à coup le vaisseau s'enfonça et disparut pour toujours.

La tempête a battu l'escadre anglaise pendant onze jours et l'a dispersée. On est dans l'inquiétude de plusieurs vaisseaux dont on n'a pas encore de nouvelles. On appréhende encore la rencontre des vaisseaux français, qui ne manqueraient pas de profiter de l'occasion que la fortune leur présenterait.

Permis d'imprimer, à la charge d'enrégistrement à la chambre syndicale, ce 22 Novembre 1757.

BERRYER.

Régistré sur le Livre de la communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris, No. 3736, conformément aux Règlements et notamment à l'Arrêt du conseil du 10 Juillet 1745. A Paris le 23 Novembre 1757.

Signé, P. G. LE MERCIER, Syndic.

De l'Imprimerie de GRANGE, *rue de la Parcheminerie.*

IV

CONCESSION DE L'ARCHIPEL DE LA MADELAINE.

Le premier acte de concession cité plus bas fait partie des *Mémoires des Commissaires du Roy.* Quant aux lettres patentes de concession au comte de Saint-Pierre, l'auteur s'en est rendu

l'acquéreur à une des ventes de M. Dufossé, libraire-éditeur, 21 Quai Malaquais, Paris.

Concession des isles de la Madelaine et de Saint-Jean, au Sieur Doublet, du 19 Janvier 1663.

— Tiré du dépôt de la marine. —

La compagnie de la Nouvelle-France, assemblée avec celle de Miscou, et de son consentement : A tous présens et à venir, *Salut.* Désirant aider ceux qui peuvent travailler à la colonie du pays, sur la demande à nous faite par le Sieur Doublet, capitaine de marine, des isles de la Madelaine, Saint-Jean, aux Oiseaux et de Brion, dans le golfe Saint-Laurent, pour y faire colonie, et y envoyer navires nécessaires, et pour y faire toutes sortes de pêches aux environs et sur les battures des dites isles, défricher et cultiver les dites terres. Sur quoi délibération se serait ensuivie, suivant le pouvoir à elle donné par Sa Majesté, a au dit sieur Doublet donné, concédé et accordé les dites isles de la Madelaine, Saint-Jean, aux Oiseaux et de Brion, en toute propriété et redevance de vassalage de notre dite compagnie de Miscou, et chargée vers elle de cinquante livres par chacun ou pour toute redevance, qui sera payée pendant les trois premières années, sans pourtant que le dit sieur Doublet puisse traiter aucunes peaux ni pelleteries dans l'étendue des dits lieux ni ailleurs. En témoin de quoi nous avons fait apposer le seing de notre Compagnie de la Nouvelle France, le dix-neuvième janvier mil six cent soixante-trois.

Extrait des délibérations de la Compagnie de la Nouvelle-France, par moi Cheffaut, secretaire, avec paraphe.

J'ai l'original signé DE BREVEDENT.

Nous, Ecuyer, Conseiller du Roy honoraire en la Cour des Comptes, aides et finances de Rouen, Commissaire ordinaire de la marine, certifions la copie ci-dessus véritable, l'ayant collationnée sur les registres et papiers qui sont aux dits archives et dépôt. A Paris, le sept octobre mil sept cent cinquante-un.

Signé LAFFILAND.

LETTRES PATENTES DE CONCESSION DES ISLES DE LA MADELAINE ET BRION OU RAMÉES, EN FAVEUR DE M. LE COMTE DE SAINT-PIERRE.

Au mois de janvier 1720.

Louis, par la grace de Dieu Roy de France, et de Navarre, à tous présens et à venir, *Salut.* Nous aurions par nos Lettres Patentes du mois d'Août de l'année dernière concédé au sieur comte de Saint-Pierre, Premier Ecuyer de notre très-chère et très-aimée Tante la duchesse d'Orléans, la concession des isles de Saint Jean et de Miscou, avec les isles, islets et battures adjacentes, situées dans le Golfe de Saint-Laurent; et le dit Sieur de Saint-Pierre nous ayant supplié de lui accorder encore la concession des isles de la Madelaine, et de celles de Brion ou Ramées, avec les isles, islots et battures adjacentes, situées dans le dit golfe Saint-Laurent et proches les isles de Saint-Jean et de Miscou, afin de pouvoir faire un établissement plus considérable dans le dit golfe, tant pour la culture des terres, exploitation des bois, que pour les pêches de Morue, Loup marin, Vache marine, Nous avons trouvé cette proposition avantageuse à notre Royaume et au commerce de nos sujets: *A ces causes* et autres, à ce Nous *mouvans,* de l'avis de notre très-cher et très-ami oncle le duc d'Orléans, Petit-Fils de France, Régent de Notre Royaume, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité Royale, Nous avons concédé, donné et octroyé au dit sieur comte de Saint-Pierre les isles de la Madelaine et de Brion ou Ramées, avec les isles et battures adjacentes, situées dans le dit golfe Saint-Laurent, pour en jouir par le dit sieur comte de Saint-Pierre, ses héritiers ou ayans cause, à perpétuité, comme de leur propre, à titres de Franc-Aleu Noble, cependant sans justice, que Nous Nous sommes réservée. Donnons faculté au dit sieur comte de Saint-Pierre de concéder les terres contenues dans les dites isles à rente, sans que pour raison de la présente concession il soit tenu de Nous payer ni à nos successeurs Rois, aucune finance ni indemnité; desquelles à quelques sommes puissent monter, Nous lui avons fait don et remise, à la charge de porter foi et hommage au chateau de Louis-

bourg, dont il relevra sans aucune redevance, de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chênes propres à la construction de nos Vaisseaux, de Nous donner avis, ou au commissaire-ordonnateur de l'Isle Royale, des Mines, Minières et minéraux, si aucun se trouve sur l'étendue des terres concédées par les présentes, lesquelles Nous Nous sommes réservées, de conserver ou indemniser les Habitans qui peuvent y être établis, de faire passer sur icelles, pendant le courant de la présente année cent personnes, pour s'y hàbiter, et pendant les années suivantes cinquante autres personnes par chacune année, jusqu'à ce que les dites isles soient entièrement habitées, avec les bestiaux nécessaires, d'y tenir feu et lieu, et le faire tenir par ceux qu'il y établira, d'essarter et faire essarter incessamment les dites terres, laisser les chemins nécessaires pour l'utilité public. Et en cas que dans la suite Nous eussions besoin d'aucune partie du dit terrain pour y faire construire des Forts, Batteries, Place d'Armes, Magazins, et autres ouvrages publics, Nous Nous réservons la faculté de pouvoir les prendre, aussi bien que les arbres qui seront nécessaires pour les dits ouvrages publics, et le bois de chauffage pour la garnison des dits Forts, sans être tenu d'aucun dédommagement à l'exception du prix qu'il pourra en avoir coûté pour essarter le dit terrain, et des bâtimens et clôtures, à dire d'Expers. Permettons au dit sieur comte de Saint-Pierre de faire construire des Vaisseaux et autres bâtimens de mer, des bois qui se trouveront sur les dites terres concédées par les Présentes, comme aussi de faire construire tels moulins qu'il avisera bon estre sur les dites terres ; Et en cas qu'il y fasse bastir de pierre une ou plusieurs Eglises, Nous lui en accordons le Patronnage, et ordonnons que dans icelles il jouisse des honneurs dus au Pasteur. Permettons aussi au dit sieur comte de Saint-Pierre, et aux habitans qu'il établira dans les dites Isles, d'avoir des Nègres esclaves, à condition de se conformer aux ordonnances et règlements qui seront rendus par rapport aux dits Nègres. Voulons que faute d'exécution des conditions contenues aux présentes, les Isles et terres concédées par icelles soient réunies à nostre Domaine. *Si donnons en mandement* à nos amez et féaux conseillers en nos conseils, le sieur marquis de Vaudreuil gouver-

neur et nostre lieutenant général en la Nouvelle-France, le sieur Begon intendant au dit pays, au gouverneur et commissaire ordonnateur à l'Isle Royale, et aux officiers de nostre conseil supérieur établi en la dite Isle, que du contenu aux présentes lettres de concession qui seront enrégistrées au dit conseil, ils fassent jouir et user le dit sieur comte de Saint-Pierre ses héritiers ou ayans cause, pleinement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchement à ce contraires; *Car tel est nostre Plaisir*. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous avons fait mettre nostre Scel. DONNÉ à Paris au mois de janvier l'an de grace mil sept cent vingt, et de nostre règne le cinquième.

Signé LOUIS.

Sur le repli est écrit: Par le Roy, le Duc d'Orléans Régent présent.

Signé: FLEURIAU, *avec paraphe ou Griffe.*

Et à côté est écrit: Visa: M. R. DE VOYER D'ARGENSON.

Pour

Lettres de concession des isles de la Madelaine et de Brion ou Ramées, avec les Isles, Islots et Battures adjacentes, situées dans le golphe de Saint-Laurent, au sieur comte de Saint-Pierre.

Signé Fleuriau. Et scellées en queue de cire verte attachée d'un lac de soye verte et cramoisie.

Enrégistré au greffe du conseil supérieur de l'Isle Royale, Folio 33, par le greffier du dit conseil. Fait à Louisbourg, ce 28 Aoust 1720.

Signé GENIER, *Greffier du conseil supérieur.*

A PARIS.

Chez la veuve SAUGRAIN et PIERRE PRAULT, à l'entrée du Quay de Gèvres; du côté du Pont au change, au Paradis, 1721.

V.

L'ILE DU SABLE.

L'île du Sable est un écueil où Charlevoix dit que dès l'année 1508, le baron de Léry voulut établir une colonie, mais son projet fut bientôt abandonné, et plus tard le marquis de la Roche vint, au XVIIème siècle, débarquer une quarantaine de déportés qui y périrent tous, à l'exception de douze. Cinq ans s'étaient écoulés depuis le retour du marquis en France, lorsqu'un jour, le roi, étant de passage à Rouen, entendit raconter l'histoire de ces malheureux. " Le monarque, touché de leur sort, dit Garneau, ordonna au pilote qui avait conduit M. de la Roche à l'île du Sable, d'aller chercher ces exilés.

" Dès qu'ils avaient été livrés à eux-mêmes, ces hommes, accoutumés à donner libre cours à la fougue de leurs passions, n'avaient plus voulu reconnaître de maître. La discorde les avait armés bientôt les uns contre les autres, et plusieurs avaient péri dans des querelles qui empirèrent encore leur triste position. A la longue, cependant, la misère dompta leur caractère farouche, et ils prirent des habitudes plus paisibles, que nécessitait d'ailleurs l'intérêt de leur conservation.

" Ils se construisirent des huttes avec les débris d'un navire échoué sur la plage, et vécurent pendant quelques temps de la chair des animaux que le baron de Léry y avait débarqués 80 ans auparavant, et qui s'y étaient propagés. Ils en avaient aussi apprivoisé quelques-uns qui leur fournissaient des laitages ; mais bientôt cette ressource leur manqua, et il ne leur resta plus que la pêche pour fournir à leur subsistance. Lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loups marins. A leur retour, Henri IV voulut les voir dans le même état qu'ils

avaient été trouvés ; on les lui présenta avec les vêtements dont on vient de parler. Leurs barbes, leurs cheveux qui étaient d'une longneur démésurée et fort en désordre, donnaient un air rude et sauvage à leur figure. Le roi leur fit distribuer à chacun cinquante écus, et leur permit de retourner dans leurs familles, sans pouvoir être recherchés de la justice pour leurs anciennes offenses."

Un officier français de l'escadre de Terreneuve, qui a eu l'avantage de visiter cet ilot, en fait la description suivante :

"Ce récif offre le curieux phénomène d'une île s'élevant à peine au-dessus du niveau de la mer sur une longueur de dix lieues et une largeur d'un kilomètre. Il présente la forme d'un arc à la convexité tournée vers le large, comme si les puissantes vagues de l'Océan lui avaient donné cette courbure. Ce n'est, a proprement parler que la crête d'un banc, et pourtant quelques plantes chétives, quelques flaques d'eau saumâtre permirent aux malheureux déportés de n'y pas mourir de faim. On y montre encore le lieu où la tradition veut que reposent leurs restes, lieu désigné, par une singulière autonymie, sous le nom de Jardin Français (*French Garden*). Nul écueil dans ces parages n'est plus redouté des marins ; les sinistres dont il a été le théâtre pourraient se compter par centaines, et la côte y est littéralement couverte d'une ceinture non-interrompue de débris de navires. Le gouvernement anglais entretient sur cette île une petite population de gardiens dévoués, que l'état de la mer condamne souvent à un isolément forcé pendant de longs mois d'hiver, et qui ne reçoivent alors des nouvelles du monde extérieur que par les naufragés dont ils sauvent les jours."

En 1585, Sir Humphrey Gilbert vint faire naufrage ici, et Charlevoix prétend qu'il y vécut deux ans. Plus tard, quelques-uns des navires de Phipps et du duc d'Anville s'y brisèrent. De tous temps l'île a été renommée par ses sinistres. C'est là que fut perdue, dans la nuit du 15 septembre 1745, la frégate française la *Légère* commandée par le capitaine Guillemin, et c'est sur ce récif que le savant hongrois Etienne Parmenius, de Bude, vint chercher son tombeau.

VI.

L'ORDRE DU BON TEMPS.

Lescarbot avait été avocat au Parlement de Paris. Il naquit à Vervins et sa famille, qui était de noblesse de robe mais très-pauvre, lui fit donner de l'instruction. D'humeur gaie et facile, Lescarbot tournait assez gentiment le vers, et se montrait partout plein de zèle et de bons sens, joignant à des vues larges une conversation enjouée et spirituelle. Les historiens qui ont écrit sur les commencements de la Nouvelle-France font grand cas de ses ouvrages, et Garneau disait que " cet homme très-instruit fut le premier à indiquer les vrais moyens de donner à un établissement de ce genre une base durable. Il représenta que la culture de la terre était la seule garantie du succès ; qu'il fallait s'y attacher particulièrement, et donna lui-même l'exemple aux colons." " Il animait les uns, dit à son tour Charlevoix, piquait les autres d'honneur, se faisait aimer de tous et ne s'épargnait lui-même en rien. Il inventait tous les jours quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, et jámais l'on ne comprit mieux de quelle ressource peut être dans un nouvel établissement un esprit cultivé par l'étude, que le zèle de l'Etat engage à se servir de ses connaissances et de ses réflexions. C'est à lui que nous sommes redevables des meilleurs mémoires que nous ayons de ce qui s'est passé sous ses yeux, et d'une histoire de la Floride française. L'on y voit un auteur exact et jndicieux, un homme qui a des vues et qui eût été aussi capable d'établir une colonie que d'en écrire l'histoire." Nature originale et pieuse toute à la fois, Lescarbot disait de l'œuvre de Poutrincourt qu'il n'avait pas comparé ses perils à ceux d'Ulysse et d'Enée, de peur de souiller une sainte entreprise au contact du paganisme. Les ouvrages de Lescarbot

ont eu de la vogue dans le temps, et furent traduits en allemand et en anglais. Cet esprit fin et pratique tout à la fois, raconte ainsi comment se passait le temps au fond des bois de l'Acadie.

"Je dirai que pour nous tenir joyeusement et nettement, quant aux vivres, fut établi un Ordre en la Table du dit Sieur de Poutrincourt, qui fut nommé l'Ordre de Bon-Temps, mis premièrement en avant par Champlain, suivant le quel ceux d'icelle table étaient Maîtres-d'hotel chacun à son tour, qui était en quinze jours qu'une fois. Or, avait-il le soin de faire que nous fussions bien et honorablement traités. Ce qui fut si bien observé que, quoique les gourmans de deça nous disent souvent que là nous n'avions point la rue aux Ours de Paris, nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous saurions faire en cette rue aux Ours, et à moins de frais. Car il n'y avait que celui qui deux jours devant que son tour vint ne fut soigneux d'aller à la chasse, ou à la pêcherie, et n'apportât quelque chose de rare, outre ce qui était de notre ordinaire. Si bien que jamais au déjeuner nous n'avons manqué de saucepiquets de chair ou de poisson ; et au repas du midi et du soir encore moins ; car c'était le grand festin, là où l'Architriclin, ou Maître-d'hôtel, ayant fait préparer toutes choses au cuisinier, marchait la serviette sur l'épaule, le bâton d'office en main, le collier de l'Ordre au cou, et tous ceux d'icelui Ordre après lui portant chacun son plat. Le même était au dessert, non toutefois avec tant de suite. Et au soir avant rendre Grâce à Dieu, il resignait le collier de l'Ordre, avec un verre du vin à son successeur en la charge, et buvaient l'un à l'autre." Lescarbot. Livre vi, ch. XVI.

VII.

CONDITIONS DE LA COMPAGNIE DE L'ILE SAINT-JEAN.

Ce curieux document vient du ministère de la marine française et porte sur un carton les mots suivants: "*Marine*—1869 (892)." J'en suis devenu l'acquéreur lors d'une vente faite à Paris

en 1876. Il est intitulé : "Conditions que la Compagnie de l'île Saint-Jean accordera à ceux qui voudront s'établir dans sa colonie. *En exécution de lettres patentes du mois d'août* 1719, régistrées ou besoin a esté. A PARIS chez la veuve SAUGRAIN et PIERRE PRAULT, à l'entrée du Quay de Gèvres, du côte du Pont au Change au Paradis, MDCCXXI.

CONDITIONS que la compagnie de l'île de Saint-Jean accordera à ceux qui voudront s'établir dans sa colonie.

La compagnie donnera deux arpens de front, soit sur les Rivières, bras de Mer, ou sur le bord de la Mer même, à tous les habitans qui se présenteront et dans les endroits qu'ils se choisiront eux-mêmes, dequel costé que ce soit de l'Isle, avec 40 arpens de profondeur en droite ligne. Chaque habitant payera par an à la compagnie, trente sols par arpens des deux premiers seulement, avec trois chapons en nature, ou payez à quinze sols la pièce ; ces trente sols par arpens seront réputez cens, emportans Fief, Droits de Lots et Ventes et autres, et non amortissables. La compagnie pourra faire marquer soixante arbres tels qu'elle les jugera à propos sur chaque habitation, que l'habitant ne pourra abattre sans permission, estant réservées pour le bien public ou pour les besoins de la compagnie.

Chaque habitant ne pourra abattre des bois sur l'habitation de ses voisins, sans sa permission, n'y dans aucun endroit non concédé, sans la permission du gouverneur ou commandant pour la compagnie, si ce n'est pour se chauffer en chassant ou voyageant d'un lieu à un autre.

Les habitans pourront semer sur leurs terres, tels Bleds, Grains et Légumes que bon leur semblera, sans rien payer à la compagnie pour le droit de Terrage.

Les habitans pourront chasser et pescher à toutes sortes de bestes, d'oiseaux et de poissons dans les terres non concédées, et dans les bras de mer, rivières, ou dans la grande mer, sans rien payer à la compagnie ; mais à condition de leur vendre par préférence les Peaux, l'Huile et la Morue qu'ils pescheront, au même

prix qu'elles se vendront à l'Isle Royale ou Canada, le tout payable en marchandises ou Boissons, Farines, etc., et généralement en tout ce qui se trouvera aux magasins de la compagnie, savoir, les marchandises à quarante pour cent du prix coutant en France sans autres bénéfices que ce soit, et les Vivres ou Farines ou Viandes salées, à soixante pour cent, à cause de l'encomblement (*sic*) ; le commis de la compagnie pourra même payer ces denrées en argent ou lettres de change sur France, en déduisant les frais des assurances.

Lorsqu'un habitant ne trouvera pas au magasin de la compagnie les marchandises ou denrées dont il aura besoin, il pourra donner son mémoire et on leur fera venir le Printems suivant tout ce qu'il aura demandé, aux conditions portées par l'Article précédent ; mais les habitants ne pourront acheter marchandises, denrées, ni Vivres, d'autres personnes que de la compagnie, sans une permission par écrit du gouverneur, sous peine de confiscation et amende.

La compagnie fournira d'armes, de plomb, de poudres, d'outils de toute sorte et généralement de tout ce que les habitans auront besoin, aux prix et conditions marquées cy-dessus.

Les habitans ne pourront chasser à quelque chose que ce soit sur les terres concédées à d'autres habitans, n'y pescher sur les rivières, ou bras de mer vis-à-vis de leurs voisins, sans leur consentement.

Comme chaque habitant aura beaucoup de bois à détruire sur son habitation avant de pouvoir semer des grains, la compagnie donnera des models de différentes sortes, comme planches, madriers, mâts, matériaux, esparts, jadancres, harbres et verges de moulins, mairin à pipe, à barric et à quart, retz et gentes de roues, bois propres à des menuiseries, armuriers, bois torts et droits, bordages et autres de toutes espèces pour des vaisseaux, charoys et chaloupes de toutes grandeurs ; ces bois seront payés aux magasins au prix que ces mêmes bois se vendront à l'Isle Royale, et de cette manière, les habitans laborieux auront, tous les jours de l'année moyen d'employer leur travail utilement pour eux.

Les habitans rendront au lieu de l'embarquadaire, les bois qu'ils voudront vendre à la compagnie.

Si tost qu'il y aura des bleds semés, la compagnie s'oblige de faire bâtir des moulins, ou l'habitant ne payera que le droit de mouture ordinaire en Canada.

Les habitans qui voudront faire la pesche des morues, seront fournis aux magasins de lignes, d'ains et généralement de tous les ustensils nécessaires, aux prix et conditions portées par les articles cy-dessus.

La compagnie fournira les habitans tout autant qu'elle le pourra des premiers Bœufs, Vaches, Moutons, Cochons, Poules et autres, aux prix qu'ils auront coutez à l'Acadie ou autres lieux ou elle les prendra, afin qu'ils puissent en élever telle quantité qu'ils jugeront à propos.

Comme il se trouve dans l'Isle St. Jean, une grande quantité de Prairies naturelles pour faire paistre les Bestiaux et pour couper du foin, la compagnie s'oblige de les garder en commune et de distribuer aux habitans seulement, celles qui seront propres à faucher, moyennant cinq sols par Arpent de redevance, et on en donnera à chacun à proportion des Bestiaux qu'il aura ; toutes les autres Prairies servant aux Paccages, seront réputées communes et ne payeront rien lorsqu'elles ne seront point fauchées.

Ces habitans pourront paccager leurs Bestiaux dans tous les Bois, Terres et Prairies non concédées.

Il sera permis aux habitans de se bâtir pour eux-mêmes telles quantités de canaux, batteaux, chalouppes et charoys ou gouellettes qu'ils jugeront à propos pour la Pesche, ou pour communiquer d'une habitation à une autre ; Et ils pourront prendre les bois nécessaires à cela dans tous les endroits de l'Isle non-concédés, en demandant la permission au commandant ; bien entendu qu'ils ne pourront les vendre à des gens non-sédentaires dans l'Isle.

Chaque habitant sera obligé, après trois ans d'habitation dans la colonie, lesquels seront employés à l'établissement de chaque habitans, de donner à la compagnie deux jours par année de son travail, qui seront évalués à vingt sols par jour, en forme de corvée pour le droit de commune et de paccage.

Chaque habitant à qui on aura donné un terrain, sera obligé de résider, et en cas qu'il soit trois mois sans tenir feu et lieu, son habitation, ses bâtimens et généralement tout ce qu'il aura dans la colonie, pourront être vendus, pourvu que ce soit à des habitants du lieu, et que celuy à qui il le vendra tiennent feu et lieu avant son départ, le tout en payant le droit de Lots et Ventes, suivant la coutume de Paris.

Tout ce qui sera mobiliaire, pourra se commercer entre les habitants sans payer aucun droit à la compagnie.

Lorsque quelque habitant voudra passer en France et qu'il aura famille résidente dans la colonie, la compagnie le passera sur ses vaisseaux, moyennant cent livres pour l'aller et le retour.

La compagnie ayant des Aumoniers dans sa colonie, donnera gratis les mariages, baptêmes et enterrements à toutes personnes pendant les trois premières années de leur demeure dans la colonie : après quoy ils payeront les mêmes droits au curé et à l'Eglise, que l'on paye en Canada et le même droit de dixme.

La compagnie s'oblige de bastir pendant les dix premières années à commencer dans la présente, toutes les églises et chapelles qui seront nécessaires.

Comme la compagnie a des chirurgiens et des médicamens dans ses colonies, elle s'oblige de les fournir gratis pendant trois ans à tous ses habitants, à compter du jour de leur arrivée.

VIII.

LETTRE DES HABITANTS DU PORT-ROYAL ET PLACET DES ACADIENS A M. DE VAUDREUIL.

Les deux documents suivants peuvent donner au lecteur une idée des souffrances endurées par le peuple Acadien. *La lettre des habitans du Port Royal* est extraite des notes de M. Rameau, qui s'est fait l'historien franc et consciencieux de cette époque malheureuse. *La plainte des Acadiens à M. de Vaudreuil* est tirée du *Mémoires sur le Canada depuis* 1749 *jusqu'à* 1760, manuscrit dont la Société Littéraire et Historique de Quebec vient de donner une seconde édition.

Lettre des habitans du Port-Royal à M. Daudin, leur ancien missionnaire, en date du 31 juillet 1756. (Archives.)

Nous bénissons la Divine Providence qui, au milieu de nos afflictions, a daigné nous faire savoir de vos chères nouvelles par l'entremise du R. P. de la Brosse, père Jésuite, qui a demeuré quelque temps avec nous à la rivière Saint Jean. Vous saurez, monsieur, qu'après avoir reçu dans l'église votre dernière absolution générale nous partîmes trente députés du Port-Royal pour Chibouctou, et après plusieurs interrogations du gouverneur et autres puissances, sur le parti que nous voulions prendre pour l'Etat et la religion, et voyant que nous étions tous résolus de plutôt mourir que de renoncer à notre religion et à la France, notre véritable patrie, on nous a relégués neuf semaines sur une Ile, ne nous donnant par jour que deux onces de pain et un once de viande, espérant par là nous réduire et nous faire changer de sentiments. Mais inutilement, grâce à Dieu. Ainsi, désespérant de nous faire changer, ils nous ont fait conduire par des soldats jusqu'au Port-Royal, comme des criminels, ont mis le feu à nos maisons et ont fait embarquer les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans les bois (il s'en était sauvé 900 personnes).

" Le reste des habitants a embarqué dans six navires; le 4 décembre, cinq de ces navires ont fait voile vers les côtes de Baston et de la Caroline. Les gens du Cap, les Boudrot, Charles Dugas (1) et les Guilbaud, deux familles des Granges, qui étaient dans ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense, des Anglais se sont rendus maîtres du navire, et ont arrivé heureusement à la rivière Saint Jean, d'où nous avons l'honneur de vous écrire. Nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert.

" Nous avons appris par d'autres Acadiens qui se sont sauvés de la Caroline, que la maladie s'est mise dans deux navires, ce qui a fait mourir un grand nombre des nôtres ; de plus que les Blancs, Gosme, Louis Prudent et quelques autres, sont à Boston

(1) Ce vaillant Acadien était un des ancêtres de M. le Dr. Dugas, de la paroisse de Sainte Cunégonde (Montréal).

et aux environs....Nous sommes sur le point de partir pour le Canada, parce que les vivres sont fort rares ici...."

Ont signé : *Denis Saint-Seine, Charles Dugas, Joseph Guilbaud, Pierre Gourdeau, Denis Saint-Seine*, fils ; au nom de tous les autres habitants.

PLACET DES ACADIENS A M. DE VAUDREUIL.

Les habitants de toute l'Acadie représentés par leurs Députés, ont l'honneur de vous exposer et leur triste état et celui où ils sont prêts à tomber, si vous ne leur tendez une main secourable ; pourriez-vous, Monseigneur, n'être pas attendri sur leur sort ? épars çà et là, persécutés par les Anglais, privés de tout asile, il semble que la nature ne les regarde que comme l'objet de la vengeance publique. Observez, ils vous supplient, que l'unique objet de leur misère est leur seul attachement pour la France et leur qualité de sujet de cette couronne, à laquelle les Anglais n'ont pu les contraindre de renoncer ; élevés par leurs pères dans des sentiments uniformes d'attachement pour leur Roy, dont ils ont en différents temps éprouvés les bontés, peuvent-ils sans manquer à leur religion et à eux-mêmes, adhérer à ce qu'on exige d'eux, surtout dans un temps où la France armée prend hautement le parti de les venger. Les habitants des Mines, ceux de Beaubassin, ceux des rivières, sont où errants dans les bois ou prisonniers chez les Anglais ; il est rare de trouver actuellement une famille rassemblée, et il ne reste à ceux qui le sont que le désir de se venger ; il ne dépend que de vous de les mettre les armes à la main ; mais de grâce, accordez leur des vivres afin que tous unis ensemble, ils puissent se venger sous les lois d'un Roy, qui leur devient plus cher par la protection visible dont il les honore. Leur misère actuelle, ce qu'ils ont fait par leur refus constant d'obéir aux Anglais ne parlent-ils pas en leur faveur ? et ne détruisent-ils pas les mauvaises impressions que quelqu'uns se sont efforcés de vous donner contre eux, dans l'affaire de Beauséjour ? Observez, Monseigneur, leur perplexité dans ce temps critique ; alternativement intimidés, et caressés par une armée Anglaise supérieure aux forces Françaises,

ils n'osaient ni agir ni parler ; d'ailleurs que ne les mettait-on aux prises avec l'ennemi ? ils se seraient peut-être, dès ce temps, familiarisés avec la guerre ; les suppliants se sont retirés à Miramichi au nombre de 3,500 parce qu'ils pensent que c'est le seul endroit où les familles peuvent plus facilement se rassembler, et où ils vivront avec plus de commodité par rapport à la pêche ; s'est pour quoi ils vous supplient d'y faire envoyer des vivres ; mais comme dans ce temps critique, ils ne semble pas possible d'envoyer des vivres suffisamment pour tant de monde, ils vous prient de faire donner beaucoup de pois et de fèves, et très peu de farine et viande, parce qu'ils y suppliront par la pêche et le secours de quelques animaux ; au reste, Monseigneur, les habitant n'insistent à demeurer à Miramichi, que parce qu'ils prévoient que le transport de tout le monde est presqu'impossible pour cette année, et que leur établissement dans cet endroit est favorable à la Colonie du Canada.

IX

LA MALADIE DE TRACADIE.

M. l'abbé Ferdinand Gauvreau, l'aumonier dévoué du lazaret, donne les détails suivants sur le terrible mal de Tracadie. Ils sont contenus dans une lettre que ce prêtre adressait à un ami, et que M. de Bellefeuille à publiée dans la *Revue Canadienne*.

Une fois que la maladie s'est introduite dans un nouveau sujet, son action est si insidieuse et si latente, que pendant plusieurs années, disons pendant deux, quatre, ou plus, l'infortuné Naaman ou Giezé, dont elle a pris possession, ne s'aperçoit d'aucun changement, soit dans ses habitudes constitutionnelles ou dans ses besoins. Le sommeil lui est tout aussi rafraîchissant, la digestion aussi facile, et la respiration aussi libre qu'auparavant ; en un mot, tous les organes vitaux fonctionnent bien, et les membres continuent à jouir de toute leur vigueur, de toute leur énergie.

Mais malheur à lui ! et puisse Dieu venir à son secours : c'est un lépreux, et le terrible virus de la lèpre est en lui ; et comme s'il tendait une embuscade, il n'attend que le moment de se développer. Le fléau est là, comme un serpent venimeux engourdi qui le mordera infailliblement lors qu'une fois il sera réveillé.

A cette période de la maladie, la peau ne tarde pas à perdre son apparence naturelle et saine ; la fraîcheur et le brillant du teint disparaissent, et sont remplacés par une blancheur morbide, mattée depuis les pieds jusqu'à la tête. Cette blancheur paraît comme si l'affreuse maladie avait pris possession des membranes muqueuses, et déplace le fluide nécessaire à ses fonctions.

Sans savoir si la lèpre d'Orient a jamais offert d'autres symptômes extérieurs, il est certain que, dans ce que j'appellerai son premier degré, la maladie de Tracadie prend toutes les apparences de la lèpre des anciens ; je veux dire, cette fausse blancheur de la peau au second degré : la peau devient légèrement jaunâtre ; puis dans la troisième et dernière période, elle devient d'un rouge foncé violet, ou prend même quelquefois une teinte verdâtre. La maladie est alors pleinement confirmée.

De fait, la population de Tracadie, aussi bien que moi-même, nous sommes tellement familiarisés avec ce symptôme précurseur de la lèpre, que sur la seule apparence de la fausse blancheur de la peau, nous constatons immédiatement la présence de la maladie, et nous nous trompons bien rarement. Il n'y a eu ici qu'un seul cas de décès, celui de Cyrille Austin, dans ce premier degré que j'appelle ; le premier est peut-être le plus fatal. Tous les autres cas ont passé par les autres degrés, le second ou le troisième avant d'arriver à la mort. Examinons maintenant les progrès de la maladie, et suivons-les pas à pas si c'est possible.

La pitoyable victime commence par éprouver une fièvre qui la dévore et la fait trembler de tous ses membres, une roideur et une faiblesse dans toutes ses articulations, une pesanteur sur la poitrine comme causée par un vif chagrin, une abondance de sang au cerveau, une fatigue, un assoupissement, un ennui et d'autres sensations extrêmement désagréables, que les lépreux

avancés m'ont fait connaître, mais qui maintenant échappent à mon souvenir. Le système nerveux tout entier est alors frappé d'une insensibilité absolument complète, de telle sorte qu'un instrument aigu comme une aiguille, ou une lame de couteau, enfoneé dans les parties charnues, ou même à travers les tendons ou les cartilages du malheureux lépreux, ne lui fait éprouver aucune sensation douleureuse et ne l'affecte en aucune manière. Bien plus, le lépreux, avec le plus grand calme du monde, pourrait placer son bras ou sa jambe dans un bucher ardent de bois et de goudron, jusqu'à ce que le membre tout entier, et même les os fussent consumés, et cependant il n'éprouverait rien de douloureux du tout, absolument rien, il pourrait dans cet état s'endormir aussi paisiblement que s'il était couché sur un bon lit.

Peu à peu, cependant, continue Mr. Gauvreau, la fausse blancheur de la peau disparaît pour faire place à des taches plus ou moins grandes d'une légère couleur jaune ; ces taches, dans certains cas sont peu étendues, par exemple, de la dimension d'une piastre. Quand elles sont de cette grandeur, elles apparaissent d'abord disposées symétriquement et à des endroits qui correspondent exactement entre eux, soit sur les bras, sur les épaules, ou sur les membres, mais plus souvent sur la poitrine. Ces taches sont d'abord plus ou moins éloignées les unes des autres ; mais à mesure que le venin du mal fait son chemin à travers les parties vitales du lépreux, elles deviennent contiguës l'une à l'autre, et quand elles sont toutes unies ensemble, elles finissent par convertir tout le corps du malade en une masse de corruption. Viennent ensuite l'enflure de tous les membres, le gonflement de toutes les parties du corps, de la tête aux pieds, et quand ce gonflement et ces enflures sont arrivées à la tension extrême, la peau crève pour faire jour à des ulcères baveux, dégoûtants et repoussants au suprême degré. La paue par tout le corps devient tendue, et se couvre d'un suintement de couleur luisante, semblable à un vernis. La peau et la chair entre le pouce et l'index se retirent ; les extrémités des doigts, des pieds et des mains deviennent aussi très-petites, et quelquefois ils se détachent des articulations et tombent sans que le malade s'en

aperçoive, et sans causer de douleur. La partie la plus noble de cet être créé à l'image de Dieu, la figure, n'est pas plus épargnée par la lèpre que toute autre partie du corps. Le visage est ordinairement beaucoup enflé et considérablement gonflé. Le menton, les joues et les oreilles sont couverts de tubercules durs et roux de la grosseur d'un gros pois ; les yeux à demi sortis de leurs orbitres, sont couverts d'une espèce de cataracte qui produit quelquefois une cécité complète. C'est le cas actuel d'un de ces infortunés. La peau du front devient aussi enflée, très épaisse ; elle prend une couleur de plomb, qui dans certains cas se répand sur toute la figure ; tandis que dans d'autres, elle tourne au rouge ; cela pourrait être attribué à la différence des tempéraments sanguins, bilieux ou lymphatiques. Sur cette figure, où l'on admirait auparavant les charmes de la beauté, les traits sont maintenant devenus de profonds sillons, les lèvres forment deux gros ulcères baveux, la lèvre supérieure considérablement enflée et relevée vers la base du nez qui a disparu, tandis que la lèvre inférieure pend sur le menton, lustré par la tension de la peau. Peut-on imaginer un plus horrible spectacle ?

Dans quelques cas, les lèvres sont pincées et retroussées comme l'orifice d'une bourse plissée par des cordons. Cette difformité est la plus regrettable de toutes, puisqu'elle prive ceux qui en sont frappés de la sainte communion, qu'ils désirent avec tant d'ardeur. La lèpre, je veux toujours dire celle de Tracadie, achève ses ravages à l'intérieur du malade. Elle s'empare enfin du larynx et de toutes les ramifications bronchiales ; elle les obstrue et les remplit tellement de tubercules que le malheureux patient ne peut plus trouver de repos dans aucune position imaginable, sa respiration devient un sifflement aigu, et elle est si pénible qu'il s'attend à étouffer à chaque instant ; il préférerait être étranglé avec une corde. J'ai moi-même assisté—dit M. Gauvreau—aux derniers efforts de quelques-uns de ces hommes, les plus affligés de tous les mortels, et je n'aimerais pas à voir ce spectacle encore une fois. Dispensez-moi de vous donner un récit détaillé de leur mort ; car si je l'entreprenais, le courage me ferait défaut, et je vous assure que plusieurs d'entre vous

s'évanouiraient devant ce spectacle. Contentez-vous de vous imaginer voir le lépreux mourant faire des sauts rapides, des contorsions horribles, courir à la porte pour avoir un peu d'air, et revenir se jeter sur son grabat ; entendre ses fureurs involontaires, ses lamentations à briser le cœur le plus dur, ses cris, ses pleurs et ses sanglots, et s'exclamant mille fois, "O mon Dieu, ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi !" Enfin il arrive au moment suprême de sa longue mort, il meurt épuisé et étouffé, tout est fini maintenant pour lui, et un autre Lazare s'envole dans le sein d'Abraham."

Fondé en juillet 1844, le lazaret de Sheldrake a reçu des lépreux jusqu'en juillet 1849. Pendant cette période, les documents officiels constatent que 32 patients y furent admis ; sur ce nombre quatorze moururent, trois s'évadèrent et quinze furent transférés au nouveau lazaret de Tracadie. Depuis juillet 1849 jusqu'au premier octobre 1863 quatre-vingt-deux lépreux, comprenant les quinze qui furent enterrés sur l'île de Sheldrake, ont été reçus à l'hôpital de Tracadie. Cinquante-huit sont morts ; trois furent renvoyés comme n'étant pas infectés de la lèpre. et vingt-un continuèrent à recevoir les soins du lazaret. Malheureusement, jusqu'à présent on n'a pu constater la guérison d'aucun patient.

Cette terrible maladie assume quelquefois la forme tuberculaire et quelquefois la forme anèsthétique. Elle atteint son complet développement au bout de sept ans et ne dépasse guère la durée de quatorze ans. Quelques médecins prétendent qu'elle est contagieuse ; d'autres assurent le contraire, et à l'appui de cette dernière affirmation le Dr. Nicholson, qui fut longtemps attaché au service du lazaret, constate qu'une servante a fait pendant six ans le lavage des habits des lépreuses, mangeant à leur table et couchant même dans leurs lits, sans ressentir aucun effet de l'horrible virus.

Pour celui qui désirerait faire une étude plus étendue de la lèpre de Tracadie, j'indiquerai les sources suivantes :

Rapport officiel du Dr. Benson à S. E. le lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Report on Leprosy by the Royal College of Physicians, prepared for Her Majesty's Secretary of State for the Colonies, with as appendice, London, 1867.

Dépêche du gouverneur Gordon au duc de Newcastle en date de Fredericton, le 12 avril 1863.

Ce dernier document est bien écrit et du plus haut intérêt.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIERES.

DÉDICACE...

CHAPITRE I.

EN DESCENDANT LE FLEUVE.

Effluves de printemps. Bric-à-brac. Neiges d'antan. Où le lecteur fait connaissance d'un os de baleine, de Saint Olaff et d'un certain plumeau. Histoire d'un livre. *Le Napoléon III.* Têtes de marins. Beaumont. Binettes de terriens. Maître Agenor Gravel. Les gardiens de phare. Une chaumière et son cœur. Fin tragique de Hawkins. La pointe de Mons. Longs jours d'hiver. Une réminiscence de Paul Parfait. Frère Jean 7

CHAPITRE II.

L'EXPÉDITION DE L'AMIRAL WALKER.

Colloque matinal. L'Ile-aux-Œufs. Deux vieux bouquins. Débuts d'un cours d'histoire. Instructions de la reine Anne. Une idée anglaise. Ce qui peut faire rager en rade. Hissez les voiles ! Un secret bien gardé. Le Palinure de la flotte. Ce qui peut faire rager en mer. En chasse. Les roueries du Capitaine Belcher. Jettatura. Ce que peuvent se dire un amiral et un gouverneur. Les rats de comptoir. Dernière humiliation. A la voile. Un royal caprice. Le capitaine du *Neptune*. Faits d'armes d'une escadre. Sous la brume. A loup de mer rat de terre. Une manœuvre en pantoufles. Le naufrage de l'Anglais. Conseil de guerre. La croix du cap Breton. Retour. Les horreurs et les trésors de l'Ile-aux-Œufs. Où les chants de l'un font les pleurs de l'autre. Fin de la frégate *l'Edgar*. En disgrâce. Mort de Sir Hovenden Walker. La cabane du père Ruel. Un souvenir d'un autre âge. L'amiral du brouillard................................ 32

CHAPITRE III.

AU MILIEU DU GOLFE.

Pauvre petit. Je n'en fais pas usage. Les héros obscurs. La baie des Sept-Iles. Une ville nouvelle. La terre de Caïn. Un poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson. La chapelle montagnaise. S. M. Barthélemy I. L'amour du clinquant. Profils Yankees. La pêche au flétan. Une bonne aubaine. Leçons aux pêcheurs Canadiens-Français. Un capitaine qui a peur. Concert à bord. Où mène la musique. Joie et deuil. La mort du commandant Têtu. Au large. La catastrophe de la baie du Renard. La cloche des antropophages. Le vaisseau du roi *La Renommée*. Naufrage. Présence d'esprit d'un canonier. M. de Fréneuse. Une chaloupe en l'air. *Miserere*. Nuit terrible. Sauvetage. Réglement de vie. Condamnés à mort. Décision suprême. Deux groupes. La messe du Saint-Esprit. Adieux. En route. Triste séparation. *Oceano nox*. Nouvel arrêt. A la ration. Occupations d'hiver. Noël! Un jour de l'an terrible. L'esprit de suicide. L'apostolat de la souffrance. Un ouigouam indien. Trouvaille sur trouvaille. Une terrible visiteuse. L'avalanche. Nouvelles épreuves. Le défilé des agonisants. Soins médicaux. Résignation sublime. Un hôte inattendu. Déception. La mort, toujours la mort! Imprudence. Désespoir. La chasse à l'homme. Départ. Abandon. Seul. Sauvé! Résurrection. Le poste français de Mingan. Hommes fauves. La dernière culotte de peau. Nouvelles péripéties. Un triste hiver. Le canot perdu. Dans nos cadres.................................... 69

CHAPITRE IV.

L'ILE D'ANTICOSTI.

La pointe ouest de l'Anticosti. Débarquement en charrette. Retour de l'enfant prodigue. Le phare. Alice Wright. Un horrible holocauste. La pointe des Anglais. Comme un grand potiron. Une spéculation comme il s'en voit peu. La joie dans Landernau. Un représentant de l'art. L'école du *Tanaro*. Jolliet d'Anticosti. Maigre cadeau. Un illustre oublié. Reliques du passé. Le naufrage du capitaine Rainsford. Un Irlandais en appétit. Dispersion de la flotte de Phipps. Une quille en l'air. Joyeuse trouvaille. Louis Olivier Gamache, le croque-mitaine du golfe. La pointe sud-ouest. Digression géologique. La citadelle mystérieuse. Une baleine sculptée. L'hospitalité écossaise. Un secret. Dieu chez les pauvres. Le père Luc Marolles. Fatale erreur. Noyé la tête bas. Les contrastes de la tombe. Mademoiselle

Grace Pope. Une nuit en plein jour. Le supplice de Tantale. Un cercle vicieux. Quel temps ce matin? Chez l'ami Têtu. Œil de Faucon II. Un ours tué au vol. Petits talents de société. Les mystères d'une maison de garçon. Joie et consigne. Une chasse au homard. La casquette d'Agénor Gravel. Un pétrel. Brume et roulis. Un éclat de rire. La Pointe-aux-Bruyères. Une tourbière. Où un terre-neuve fait alliance avec un petit taureau noir. Le dessus du panier. Les proies de la mer. Thomas Gagnier. Confort et vie de famille. Une catastrophe. Devoirs pénibles. Un dépôt de naufragés. Pieux souvenirs. Ressources de l'Anticosti. Histoire désopilante. Une des surprises de la statistique 109

CHAPITRE V.

L'ARCHIPEL DE LA MADELAINE.

Une marine. Comment s'estropient les noms. L'Ile Brion de jadis et l'île Brion d'aujourd'hui. Grandes bêtes. Les animaux qui s'en vont. Un axiome incontestable. Promenades dans Brion. Ses habitants. Dissertation géologique. Un rocher! Trois cent quarante-ans avant. Quatre-vingt-douze ans après. Le Rocher-aux-Oiseaux. Le Blanc devient rancunier A l'escalade! Moment terrible! Le royaume des ailes. Journées de juin. Margot! Margot! lève ton sabot. Dépression commerciale. Grives et fauvettes. Le phare du Rocher. L'habitation du gardien et ses dépendances. *Væ soli*! Les tribulations d'un instituteur. Son rêve. Bombardement d'un nouveau genre. Courage de nos hommes. Une suggestion. Comment peut être utilisé le Rocher-aux-Oiseaux. Paysage. Déviation. L'Ile Saint-Paul. Le cap Breton. Une vision. Le vieux Louisbourg. Le naufrage du P. Noyrot. Perte de la flûte du roi *le Chameau*. Catastrophe de *l'Auguste*. Un mauvais cigare. Encore une marine. Coup de crayon de l'amiral Bayfield. Se défier de la pastorale. Pris au talon. Découragement. Le *Napoléon III* en danger. Vapeur en arrière. Les caliers improvisés. Où il est prouvé que 5 heures et 10 minutes sont plus longues qu'on ne le pense. Le doigt de la bonne Sainte Anne du Nord. Deux ouragans. Visites de Jacques Cartier et de Champlain au groupe de la Madelaine. A qui concédé. Les caprices d'un capitaine anglais. Nouvelle concession. Irréparable injustice. Le Parlement informe. Déclarations de certains habitants des îles de la Madelaine. Diverses espèces de baux. Deux tristes cas. Plaintes et procès. Apathie. Les rois et les parias de l'archipel. Où un Irlandais fait une certaine réflexion. Commencement

de désertion. L'unique remède. L'Anse-à-la-Cabane. Père et mère tu honoreras. M. Vigneault. Réminiscences de la Garonne. Notre compatriote l'Acadien. Ses travaux. Une vieille amitié. L'Ile d'Entrée. La pierre meulière. La maison Leslie. Causerie en famille. Un portrait de femme. Départ. Etonnements. L'Ile du Corps Mort. Vers la Nouvelle-Ecosse.. 155

CHAPITRE VI.

NOUVELLE-ÉCOSSE, ILE DU PRINCE-EDOUARD ET NOUVEAU-BRUNSWICK.

Paysages en route. Pictou. La loi du dimanche. Une cage de serins. Notre ami le docteur. Théorie conjugale non-brevetée. A l'enchère. L'ennui naquit un jour. *Sailor's home.* Bataille entomologique. En chemin de fer. Où mène une limonade. *A famous place for wives.* Halifax. La citadelle. Promenades en ville. Le consul d'Espagne. Ne pas se fier aux apparences. La cathédrale et les hôpitaux. Le marché. Les grelots de la folie. Curieuse rencontre. Excursion d'un officier français à Chezettcook. Darthmouth. L'éternité embrouillée. En yacht à vapeur. L'escadre du duc d'Anville. Truro. Les débuts d'une colonie. Retour vers le moyen-âge. Tel père n'a plus tel fils. Une trahison. Noces et festins. Sans merci ni trêve. Une bombe. Les jouissances du sol. Coup de foudre. Dispersion d'une race. Le bien d'autrui tu ne prendras. Un secret perdu. De rivages en rivages. Un corsaire. Au fond des bois. Enseignements de l'histoire. A quoi peut servir une marine. La part du larron. A propos d'*Evangeline.* Les marées de la Baie de Fundy. Le capitaine Beresford. La mine Albion. Sous terre. A propos de houille. L'île du Prince-Edouard. Son climat. Chasse à l'homme. La curée. Plaie des baux à long termes. Charlotte-town. A travers la ville. Le parlement. L'amiral Bayfield. En char à-banc. Les Acadiens d'ici. Les huîtres de Summerside. La pointe de l'Ouest. La baie Verte. Une idée à reprendre. Le cap Tourmentin. Nouveau-Brunswick. Le cap Cassie. Réflexion. Triste fin d'un gardien de phare. Sur un radeau. Shédiac. *Le Moniteur Acadien.* En pays de Cocagne. Perdus au large. Un fameux original. Richibouctou. Intérieur acadien. L'agonie d'un homard. A propos d'idiome. Deux ans après. Le cap d'Escuminac. Arrivée du hareng. Combat à outrance. Notre fuite. Le *culex.* De l'utilité du moustique. *Silentia lunæ*.. 216

CHAPITRE VII.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA BAIE DES CHALEURS.

Le Miramichi et le golfe Saint Lunaire. Feu dans les bois. Un joyeux shérif. Newcastle. Où il est question de matières explosibles. Chatham. Heures charmantes. La vie d'hôtel. Les chevaliers de la Nuit. Nos voisins du Nouveau-Brunswick. Un amateur de pendules. Bombardement. Pouah ! Sous notre étrave. Le tour des autres. Une nouvelle carte de visite. Adieu. Du pain et des armes ! Les Indiens Porte-croix. Où l'auteur remonte au déluge. L'anguille du Manitou. Les quatre saisons. Découverte astronomique. L'épouse du roi de cœur. Un voyage au pays des âmes. Le géant. Une partie d'écarté. Les femmes sont-elles curieuses ? Néguac. Tracadie. La fille aînée de la mort. Ce que portait *l'Indienne*. Le lazaret de Sheldrake. Un enfer. La lèpre. Shippegan. Le *gougou*. Tel qui tient peut être tenu. Miscou. La véritable gloire. Curieuse découverte. Le banc des Orphelins. *Cum gemitu*. Caraquette. Les huîtres du golfe Saint-Laurent. A l'ancre. Nipissiguit. Un vieux seigneur Acadien, sa vie, ses plaisirs, ses déboires, sa cuisine, ses pêches et ses chasses. La Baie-des-Chaleurs. Dalhousie. Une parente de la femme de Loth. Le Restigouche. Feuilles d'automne. A propos d'un boulet. Des fous sublimes. Où le roi de la ruelle s'éveille. Le combat naval de Restigouche. La sainte-barbe du *Bienfaisant*. Sac de la petite Rochelle. Témoins muets. Les souffrances et les joies d'un missionnaire. A l'hôtellerie de la lune. *Ego nominor leo*. Le conseil délibère. Apparition du *Patliache*. J'ai dit. Serment. Sursis d'un an. La parole du prêtre. *Sursum Corda !* 287

CHAPITRE VIII.

LA GASPÉSIE.

Carleton. Où conduit le manque de prévoyance. Deux autorités. Un example à suivre. Les cailloux de Gaspé. Un bon père. Le barachois de Paspébiac. Débuts d'un millionnaire. Une fâcheuse visite. Curieux détails sur la maison Robin. Ce qu'en dit un homme impartial. Le Port Daniel. Aspect de la Baie-des-Chaleurs. Un nid de guêpes. Phénomène. L'épave de Cap d'Espoir. Percé. Une porte de guerre. Les aventures d'un renard. Vie de pacha. Témérités. Ce qu'était Percé autrefois. Une abomination. Les pourfendeurs d'images. Où

un Anglais veut bien plaisanter. Comment on se visitait jadis. En quoi consistait une tournée pastorale il y a soixante ans. L'Ile de Bonaventure. La Baies de Moluës. Une veillée à bord de *la Canadienne*. La Pointe Saint Pierre. La baie et le bassin de Gaspé, Vive le roy de France! Honguedo! Le fond de Penouil. Combat naval. M. le comte de Dufferin. Un gouverneur en peine. Plomb et pétrole. Le village du Bassin. Adieux. Où Caraquette raconte l'histoire de la Frégate aux Trésors. Un colosse pétrifié. Le Forillon. Des écoliers en vacances. Le Cap des Rosiers. Feu de bivouac. Le naufrage du *Garick*. Paysages à bâbord. Ce qui ne peut s'oublier. Mephistophèlés. Le braillard de la Madelaine. Les voix mystérieuses de l'Ile du Prince-Edouard. Renseignements cynégétiques. Un vieux Noël. Coucher de soleil. Le Gap de Chastes et le premier voyage de Jacques Cartier. Les voluptés du voyage. Sous les cyprès. Un grand consolateur. Le *Napoléon III* sombré.................................. 350

PIÈCES JUSTIFICATIVES.. 425

I. La croix de l'amiral Walker.
II. La trombe de l'Ile St. Paul.
III. Le désastre de l'amiral Holbourne.
IV. Concession des îles de la Madelaine et de Saint Jean au sieur Doublet, du 19 Janvier, 1663.
Lettres patentes de concession des îles de la Madelaine et Brion ou Ramées en faveur de M. le comte de Saint-Pierre, au mois de Janvier, 1720.
V. L'île du Sable.
VI. L'ordre du Bon Temps.
VII. Conditions de la Compagnie de l'isle Saint-Jean.
VIII. Lettre des habitants du Port-Royal et placet des Acadiens à M. de Vaudreuil.
IX. La maladie de Tracadie.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

